TEMPERATURE
BEAU
Max. aujourd'hui, 36 — Min. aujourd'hui, 21
Baromètre, hier, 29.24 — aujourd'hui, 29.88
L'an dernier, Maximum, 25 — Minimum, 7
Voir détails page 13

La Patrie

LA BOURSE
Beau mouvement de reprise à Wall Street ce matin, après l'hésitation de ces derniers jours. — Les gains vont jusqu'à 4 points. — La vogue des titres de ces d'instruments aratoires est due à l'adoption du bill sur l'Agriculture par le Congrès. — Heureuse influence sur le blé à Chicago ce matin. — Smelters est en vedette sur notre marché local.

55e ANNEE—No 24 | Membre de l'A. B. C. | MONTREAL, JEUDI 23 MARS 1933 | Membre de la C. P. | 14 PAGES — 2 CENTS LE NUMERO

"TOUT TRAITÉ EST SACRÉ; AUCUN N'EST ÉTERNEL"

L'Allemagne tend la main à tous les peuples

Désireux d'oublier le passé. – La restauration monarchique n'exige pas une attention immédiate, déclare Hitler. – Favorable au plan Mussolini.

BERLIN, 23 mars. (Presse associée). — La restauration de la monarchie est une question pour considération future qui n'exige pas une attention immédiate, a déclaré Hitler, aujourd'hui, au Reichstag, en demandant pour quatre ans des pouvoirs dictatoriaux.

"L'annihilation du comunisme, dit-il dans l'exposé de son plan quatriennal, est une affaire purement intérieure qui ne regarde aucune puissance étrangère.

"Le développement du communisme en ce pays aurait été une catastrophe pour toute l'Europe".

Il traite des problèmes économiques dans les grandes lignes sans entrer dans les détails.

"Le capital doit servir les affaires, dit-il, et les affaires doivent servir les intérêts du peuple. Mon gouvernement n'envisage aucune expérience en fait de monnaie."

OVATION

A propos du désarmement, il répète la thèse allemande :

"L'Allemagne a attendu des années l'accomplissement par les autre nations de leur promesse de réduire les armements, s'écrie-t-il aux acclamations de la Chambre; nous serions heureux de nous abstenir d'accroitre nos armements si les autres voulaient consentir à une réduction radicale des leurs".

Il parle pendant trois-quarts d'heure. Son allocution est fréquemment interrompue par les applaudissements. Il est l'objet d'une ovation à la fin de son discours.

EGALITE

"Nous désirons vivre en paix avec toutes les nations, mais seulement sur un pied d'égalité", déclara le chancelier.

"Dix années de paix valent mieux que trente ans d'un monde divisé en vainqueurs et en vaincus. Nous tendons la main à tous les peuples, profondément désireux d'oublier le passé".

Il assiste avec joie aux efforts de la Grande-Bretagne pour obtenir un désarmement concret à Genève et félicite Mussolini de son plan de stabilisation européenne.

"Cette proposition est de la plus haute importance, dit-il, et nous sommes heureux d'y coopérer".

CRÉTINS

NEW-YORK, 23 mars. — M. Charles Gray Shaw, professeur à l'université de New-York, qui souleva un tollé en 1931 en qualifiant de crétins les sifflleurs, apprécie de la façon suivante le présent engouement pour le "jig-saw puzzle": "Le casse-tête chinois, comme les mots carrés, est un test intellectuel spontané, par lequel l'amateur désire s'assurer qu'il n'est pas de la catégorie des crétins. La présente toquade est un état de névrose, un symptôme de désordre nerveux."

DES PRIX REMPORTES PAR DES CANADIENS

DUBLIN, 23. — (Presse canadienne). — Un Canadien a tiré un prix dit de résidu (8,643 livres) dans la loterie irlandaise sur le Grand National qui sera couru demain à Liverpool. C'est le billet EL 38222, appartenant à "Teuralt L." 932, rue Guilford, Montréal.

Plusieurs Canadiens obtiennent des prix de consolation de cent livres chacun, notamment: Mary Tears, rue Percy, Montréal; "Advance", 43, avenue Champagneur Outremont; "Dockrats", 4767, rue Notre-Dame, Maisonneuve, Montréal.

WINNIPEG. — La législature a rejeté hier le projet de vente de la bière et du vin aux repas dans les hôtels. Cette consommation peut très bien faire dans Québec, dit le procureur-général, mais il n'en va pas ainsi au Manitoba.

CHICAGO. — Six cambrioleurs ont enlevé $150,000 à l'Argo State Bank hier matin.

INEXCUSABLE DELAI

De l'Illinois et de Chicago à réduire leur prise d'eau du lac Michigan.

WASHINGTON, 23 mars. — L'enquêteur de la cour suprême recommande au tribunal dans son rapport, publié hier, que l'Assemblée de l'Illinois a voté les millions nécessaires à l'achèvement de travaux pour la réduction de la prise d'eau de Chicago dans le lac Michigan, et déclara que l'Etat de l'Illinois et la ville de Chicago se sont rendus coupables d'un "inexcusable délai".

LES NOUVEAUX MAITRES DE L'ALLEMAGNE

Le gouvernement allemand assiste à la cérémonie de commémoration des victimes de la guerre à l'Opéra de Berlin. On voit de gauche à droite, dans la première rangée des personnages occupant la loge officielle: le capitaine Herman Goering, ministre du transport aérien; le général Werner von Blomberg, ministre de la guerre, le chancelier Adolph Hitler, le Président Paul Hindenburg, le vice-chancelier Franz von Papen et M. Wilhelm Frick, ministre de l'intérieur.

L'Italie célèbre le 14e anniversaire de la marche sur Rome

"Nos paroles franchissent maintenant les frontières", déclare Mussolini. – Ouverture d'une ère de civilisation fasciste. – Doctrine universelle.

MILAN, 23. — (Presse associée). — Les chemises noires se sont massées à Milan aujourd'hui pour donner le salut à leur chef à l'occasion du 14ème anniversaire du fascisme.

"Nos paroles traversent maintenant les frontières, notre doctrine est maintenant universelle et notre oeuvre est déjà un témoignage pour nous devant les générations futures", déclare Mussolini dans un manifeste.

"Ainsi l'Italie fasciste parle aux autres peuples et ouvre une période de civilisation fasciste."

Les fêtes débutent à Milan par une assemblée des fondateurs du parti fasciste sur la place du palais du Saint-Sépulcre.

LE MESSAGE DU 23 MARS 1919

On fait lecture du fameux message prononcé, il y a 14 ans, par Mussolini, et toutes les organisations fascistes prêtent le serment de fidélité à leur chef.

Les différentes formations défilent dans les rues principales de la ville avant de prendre le train pour Rome, simulant ainsi une deuxième marche sur la capitale.

Les drapeaux battent au-dessus des uniformes et la foule est transportée par un enthousiasme délirant. Ce soir sera lue la liste des avanguardistas qui auront l'honneur d'être reçus par le duce le 21 avril, fête nationale du travail.

Demain Mussolini recevra à Rome les veuves et les mères des soldats morts à la guerre.

BUENOS-AYRES. — Six personnes ont péri dans des inondations à la suite de pluies torrentielles en Argentine. Quinze manquent à l'appel.

MIAMI, Floride. — L'assesseur du comté de Dade va recommander à la cour de circuit d'accorder le divorce à l'épouse de l'ex-maire Walker de New-York.

Déficit de 2 millions en Ontario

Pour l'exercice clos le 31 octobre 1932. – Surplus pour l'ordinaire.

TORONTO, 23. — (Presse canadienne). — Les comptes publics d'Ontario ont été déposés à la législature aujourd'hui. Ils accusent un déficit de $2,060,798 pour l'exercice clos le 31 octobre 1932. Les revenus ordinaires furent de $54,175,233 et les dépenses ordinaires de $52,173,086, soit un surplus de $2,002,146 transformé en déficit par une dépense spéciale de $4,062,944.

Dans ce compte rentrent $808,470 pour les secours, $567,120 pour les pensions de vieillesse en 1931 et $2,330,463 en change américain.

Toutes les recettes accusent une baisse à l'exception de trois: la taxe sur la gazoline, celle des corporations et celle des véhicules moteurs, dont le rendement est en plus-value en raison d'une augmentation de l'impôt l'an dernier.

Les profits de la Commission des liqueurs ont baissé de $740,000; les droits de coupe, de $889,000; ceux de succession, de $3,368,190. Ce dernier revenu fut de $9,504,874 au lieu de $6,136,624 à l'exercice précédent.

L'actif à la fin de l'exercice était de $604,184,660 contre $551, 7893,236 à la fin de l'exercice précédent. Le passif se totalisait, cependant, par $574,419,393 en comparaison de $520,667,500 à l'exercice précédent soit une baisse de l'excédent de l'actif sur le passif de $31,115,735 à $30,765,267.

LA CONFERENCE DE GENEVE MAINTENUE

Elle refuse de s'ajourner. — Veto des petites nations au directoire des puissances.

GENEVE, 23 mars. (Presse associée). — La conférence du désarmement a refusé aujourd'hui, de s'ajourner de manière à céder la place aux conversations entre les représentants anglais, français, allemands et italiens, comme le propose le plan Mussolini.

On considère cette décision comme un veto des petites nations au projet de directoire européen par les grandes puissances.

Elle commencera vendredi l'étude du plan MacDonald.

On croit savoir de source sûre que la proposition d'ajournement fut présentée par les Anglais qui voulaient toutefois que leur collègue, M. Arthur Henderson, premier délégué à la conférence, prit sur lui la responsabilité de l'ajournement. L'ex-secrétaire anglais des affaires étrangères refusa.

La Grande-Bretagne n'avait pas de représentant de rang ministériel à la réunion bien que la discussion générale sur le plan anglais eût été fixée à aujourd'hui.

Impérieux devoir à tous de s'unir pour la défense du pays

Situation analogue à celle de la dernière guerre, au cours de laquelle le courage et la patience des Canadiens permirent au pays de triompher de la crise.

BOWMANVILLE, Ontario, 23 mars. — Tout comme au cours de la dernière guerre, alors que le courage, la sagesse et la patience des Canadiens permirent au pays de triompher d'une crise nationale, tous les citoyens sont appelés aujourd'hui à serrer les coudes et à défendre la tranchée contre la dépression, déclarait hier soir, le général sir Arthur Currie devant le Canadian Club de Bowmanville.

Les pensions aux anciens combattants seraient toutefois la dernière chose à laquelle il toucherait.

ENCOURAGEMENT

SASKATOON, 23 mars. — Le budget de l'honorable Rhodes est, dans les circonstances, hautement encourageant, déclare le Dr W. W. Swanson, de la faculté d'économie politique à l'université de Saskatoon. L'Ouest accueillera avec joie le rapprochement du dollar canadien avec la livre sterling. Ce sera un précieux auxiliaire pour la vente du bétail et des autres produits sur le marché anglais.

EXCELLENTE IMPRESSION

WASHINGTON, 23 mars. — L'état financier du Canada présenté à la Chambre des communes par l'honorable E.-N. Rhodes, a créé une excellente impression dans les milieux administratifs américains, spécialement le fait que le déficit pour l'exercice prenant fin le 31 mars 1933 n'est que de $53,608,000. Considérant la baisse des prix et le marasme des affaires, ce résultat est bien supérieur à celui de la plupart des autres pays.

Les experts financiers notent surtout l'excellente situation des banques canadiennes et la balance favorable du commerce canadien, $70,240,000, presque trois fois celle de l'an dernier.

Les économistes du gouvernement sont à examiner les échanges commerciaux des deux pays dans le dessein de trouver le moyen d'établir des relations douanières réciproquement avantageuses pour l'un et d'autre.

Le deuxième cas de lèpre découvert en Ontario en 10 jours

Le malade est un jeune Chinois qui contracta le mal avant son entrée au pays et qui sera déporté dans son pays d'origine.

LONDON, Ontario, 23. — (Presse canadienne). — Un autre cas de lèpre, le deuxième signalé en Ontario en moins de dix jours, vient d'être découvert et l'on est à prendre des dispositions pour déporter le malade à son pays natal, la Chine.

Le ladre est un Céleste de 20 ans, ancien employé d'une buanderie de London. Il est depuis huit semaines sous observation dans une chambre spéciale à l'hôpital. Le Dr. W. S. Downham, officier de santé, a eu hier soir la confirmation que la maladie dont souffrait le Fils du Ciel était bien la lèpre.

Les premiers symptômes furent l'apparition de taches brunes sur les mains et les joues du jeune homme. Il fut mis immédiatement sous surveillance et l'on prit les précautions nécessaires pour empêcher toute contagion. Le jeune homme contracta la maladie avant sa venue au Canada.

Un ingénieur de Toronto, qui attrapa la maladie en Amérique du Sud, il y a quelques années, est parti ces jours derniers pour la léproserie de Tracadie, Nouveau-Brunswick.

PROJET D'EMISSION DE DEUX MILLIARDS

Pour venir en aide aux agriculteurs aux Etats-Unis. — Pouvoirs exceptionnels.

WASHINGTON, 23 mars. — (Presse associée.) — Le Président de la Chambre des représentants, M. Rainey, a informé les journalistes, aujourd'hui, que la trésorerie américaine était à dresser un plan d'aide agricole conçu par le Président Roosevelt et prévoyant l'émission de $2,000,000,000 d'obligations. Le Congrès en sera saisi sous peu.

Une quatrième démonstration de la force du nouveau président a été donnée à la Chambre par vote relativement à un bill de secours agricoles. Après deux jours de débat au cours desquels le projet fut critiqué par certains éléments républicains, le recours aux voix a révédé une opposition de 98 voix contre 315. Parmi cette opposition, 72 votes provenaient de républicains, 24 de démocrates et 1 d'un agrarien travailliste. La majorité de son côté a raillé 39 votes républicains et 4 agrariens travaillistes.

Le bill confère des pouvoirs exceptionnels au secrétaire de l'agriculture M. Wallace.

M. Roosevelt, a réuni hier soir tous les leaders du Congrès en une conférence à huis clos à la Maison Blanche afin de mettre fin à l'opposition à son projet de reboisement. Par ce projet, M. Roosevelt prétend pouvoir embaucher 250,000 chômeurs et les maintenir au travail durant plusieurs mois.

HOLLYWOOD. — Mussolini a consenti à poser dans un film historique italien.

Déclare Ramsay MacDonald dans le rapport de son voyage de Rome.

EGALITE A L'ALLEMAGNE

LONDRES, 23 mars. — (Presse canadienne). Le premier ministre Ramsay MacDonald a levé aujourd'hui un coin du voile enveloppant les conversations de Rome.

Il est accueilli par de chaleureuses acclamations lorsqu'il ouvre le débat sur les affaires étrangères à la Chambre des communes.

COLLABORATION

Il déclare que la conférence du désarmement s'est perdue dans les détails, que les puissances se sont engagées à accorder l'égalité à l'Allemagne, que le temps n'est plus où par suite d'une combinaison de puissances européennes un peuple pouvait être tenu sous les liens d'obligations qu'il considère incompatible avec l'honneur, que le plan Mussolini prévoit la collaboration des quatre grandes puissances membres de la Société des nations, que cette collaboration sera exercée dans les cadres de la Société, que la première phase prévue par le traité embrasse une période de dix ans, que l'essence du plan est le maintien de la paix dans l'esprit du pacte Kellogg, que de l'avis de Mussolini le convenant de Genève tient compte de la possibilité d'une révision des traités.

SACRE

"Tout traité, dit-il, est sacré mais aucun traité n'est éternel."

On remarque à la tribune des ambassadeurs des représentants de la Belgique, de la Pologne, de la France, de l'Italie, de la Suisse, de la Yougoslavie, de la Lithuanie, de la Bulgarie, de la Suède et de l'Autriche.

L'enceinte parlementaire est bondée.

LA CONFERENCE ECONOMIQUE

LONDRES, 23.—L'hon. Neville Chamberlain a prononcé à la Chambre, hier, un discours très optimiste au cours duquel il a affirmé qu'il ne voyait pas pourquoi la conférence économique mondiale ne pourrait pas avoir lieu d'ici deux à trois mois. Jusqu'à présent, le chancelier de l'Echiquier avait été accusé d'être trop pessimiste; son discours d'hier accuse chez lui un changement remarquable.

"En regardant autour de soi, dit M. Chamberlain, il est possible de voir des signes de reprise des affaires. La confiance du public a été remontée aux Etats-Unis et en Europe. Or, dans ces deux continents, la situation était considérée désespérée, il y a quelques mois".

Pour ce qui est du Royaume-Uni, M. Chamberlain croit que le salut est dans le commerce d'exportation. Ce commerce a été entravé par des tarifs excessifs, affirme-t-il.

LES TRAVAUX DE SECOURS

"La politique d'aider les chômeurs en instituant des travaux de secours, dit-il, a été essayée mais elle a échoué. Nous n'avons pas l'intention de la reprendre".

Le Président du "Board of Trade", M. Walter Runciman, déclara à propos de ses entretiens avec le ministre français des finances: "A aucun moment il n'y a eu rapprochement plus étroit entre les vues des gouvernements anglais et français sur les questions qui seront discutées à la conférence économique".

M. Daladier attendra de savoir l'attitude du régime Roosevelt

Avant de prendre une décision au sujet du paiement des $19,000,000 dus par la France sur sa dette de guerre aux Etats-Unis.

PARIS, 23. — (Presse associée). — Le député Pierre Renaudel a fait part au groupe socialiste, aujourd'hui de la résolution du président du conseil d'attendre de connaitre l'attitude du Président Roosevelt à l'endroit des dettes de guerre avant de prendre une décision sur la question du paiement de la dette française aux Etats-Unis.

M. Renaudel a déclaré que M. Daladier avait confié que plusieurs ministres et députés lui avaient recommandé le paiement mais qu'il préférait l'abstention en attendant que la politique américaine soit clairement définie.

PROJET DE REVOLTE

Contre le régime Machado à Cuba. — Junte formée à Miami, par l'ex-président Menocal.

MIAMI, Floride, 23. — Les chefs de l'opposition au régime Machado ne cachent pas leur intention de tenter une révolution à Cuba. Ils ont organisé une junte afin de centraliser le travail des différents groupes révolutionnaires.

Le moment où cette révolution éclatera n'est pas encore fixé. Il le sera lorsque la junte aura établi ses bureaux à New-York.

Les séditieux se sont réunis chez le général Mario G. Menocal, ex-président de Cuba et ex-chef du parti révolutionnaire.

AKRON, Ohio. — Goodyear annonce une réduction de 20 pour cent du prix de ses pneus à la suite d'une réduction analogue par Goodrich.

L'ANGLETERRE

La commission des affaires étrangères de la Chambre des députés avait décidé hier, d'entendre le président du conseil et le ministre des affaires étrangères, M. Paul-Boncour avant de prendre une décision relativement au paiement du $19,000,000. La Confédération nationale des anciens combattants s'est opposée au paiement de l'échéance. M. Georges Bonnet, ministre des finances, présentement à Londres a propos de la conférence économique, aurait affirmé que l'Angleterre ne réclamerait pas de la France le paiement de l'échéance de juin.

DANS S.-JEAN-BAPTISTE

M. P.-Z. Delcourt, président du comité des citoyens de Saint-Jean-Baptiste, invite tous les citoyens qui veulent signer la requête demandant la démission du comité exécutif de Montréal, à se présenter à la salle Girard, 4245 rue Saint-André, ce soir, où aura lieu une assemblée de ce comité. L'assemblée ne commencera qu'à 9 heures à cause de la retraite.

BAILLIE-STEWART A RENDU TEMOIGNAGE

Dans sa propre cause. — La dernière séance secrète a eu lieu ce matin.

LONDRES, 23. (Presse associée). —La poursuite a fini cet après-midi de faire entendre les témoins à charge au procès du lieutenant Norman Baillie-Stewart accusé d'avoir vendu des secrets militaires.

M. Norman Parkes, avocat de la défense, commence sa plaidoirie par une apologie d'une rare éloquence.

Il déclare que le jeune officier est retourné en Hollande en août dernier pour rencontrer une femme connue sous les prénoms de Marie-Louise" dans l'intention peu avouable de profiter de l'infatuation de celle-ci pour en obtenir de l'argent.

La police a pris des précautions extraordinaires pour empêcher tout désordre. La déposition du jeune officier dans sa propre cause a attiré une foule nombreuse.

La séance du matin, la dernière à laquelle déposent les témoins secrets, a lieu à huis clos.

Les 700 grévistes de la faim mangent mais restent encagés

VARSOVIE, 23. (Presse associée).—Les 700 houilleurs de Kilmontow, résolus à mourir plutôt que de perdre leur gagne-pain, commencent ce matin leur cinquième journée de réclusions consécutive dans les sombres et humides galeries souterraines.

Ils refusent de sortir si le gouvernement ne leur garantit pas du travail. Ils ont brisé hier soir un jeûne qui durait depuis cinq nuits et consenti à envoyer des délégués présenter leurs revendications au gouvernement.

Les patrons se proposaient de laisser inonder les galeries. C'est afin d'empêcher ce sabotage que les mineurs sont restés à leur poste, leur ouvrage terminé, samedi soir.

Leurs épouses et leurs enfants défendent les abords des puits.

Le gouvernement a refusé d'autoriser une réduction de 15 pour cent des salaires après avoir ordonné une réduction de 17 pour cent du prix de la houille.

Les grévistes ont mangé à leur faim hier soir en apprenant que le gouvernement allait intervenir en leur faveur.

L'hon. M. Godbout dit que cette taxe aura bon effet

QUEBEC, 23. — (Du corr. de "La Patrie"). — La nouvelle taxe de deux sous qui vient d'être imposée sur chaque livre de sucre suivant les prescriptions du budget Rhodes n'affectera pas le sucre d'érable, suivant une déclaration faite hier soir par l'honorable M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture dans le cabinet provincial.

Le fédéral taxe le produit raffiné et le sucre d'érable n'entre pas dans la catégorie des produits raffinés.

L'honorable M. Godbout a ajouté que cette nouvelle taxe aurait un bon effet si elle pouvait amener les gens à consommer une plus grande quantité de sucre d'érable.

Vétéran serre-freins, décédé tragiquement

M. Charles Holmes, 48 ans, 2114, rue Paris, depuis 24 ans, serre-freins au National canadien, est décédé subitement à 6 h. 35 hier soir. Il était à parler de ses expériences passées au C.N.R., avec le conducteur du convoi et un ami, à Coteau Station, Québec, quand il s'affaissa soudain et mourut. M. Holmes était assis dans le fourgon et le train allait partir pour Brockville, Ontario.

Les funérailles auront lieu à 7 h. 15 ce soir. Les restes mortels ont été transportés à Montréal hier soir. Il naquit à Morrisburg Ontario.

"LA PATRIE", 23 mars 1933
SOMMAIRE
Page Deux
"La carrière" par Mme Thais Lacoste-Frémont.
Page Trois
M. J. A. Chalifoux est acquitté honorablement.
L'enquête sur l'affaire Zynchuk se continue.
Isaac Kauffman est condamné à sept années de bagne.
Page Quatre
Editorial.
Une conférence de Me J. A. Beaulieu, C.R.
Page Cinq
Séance dhier à la Législature provinciale.
Page Six
Théâtre, musique, cinéma.
Royaume des Femmes.
Page Sept
Dernières nouvelles mondiales.
Page Huit
24 inscrits dans le steeplechase d'Aintree, demain.
Américain vs Montréal, au Forum, ce soir.
Babe Ruth finit par accepter $52,000.
Wasnle passe à l'Ottawa pour Starr et Bourgeault.
Baltimore blanchit le Montréal à Orlando.
Page Neuf
Les Indiens de Moncton, N.B. annulent avec Royals Jrs.
Royals (séniors) éliminés par les Hawks de Moncton, N.B.
Page Dix
Nouvelle entreprise minière, la Quebec Gold Mining Corp.
The Laprairie Co. publie son rapport initial.
Page Onze
Progrès des travaux à la mine Siscoe.
Steel Company réduit son dividende commun.
Rapport officiel sur la production d'or au pays.
Page Douze
Petites annonces classifiées.
Page Quatorze
La radiophonie.
Chronique otytière.

RAPPORT OFFICIEL SUR LA PRODUCTION D'OR DANS LE PAYS

Le Canada produit 3,050,581 onces en 1932, sur un rendement mondial de 23,886,000 d'onces

OTTAWA, 23. — La production de l'or au Canada, en décembre a atteint 266,719 onces représentant une valeur de $5,513,571 d'après le rapport qui vient d'être publié par le bureau canadien de la Statistique.

Durant le mois précédent, le rendement avait atteint 252,517 onces, représentant une valeur de $5,219,990 et durant le mois de décembre 1931, il avait atteint 241,643.

En 1932, la production globale a atteint 3,050,581 onces, soit une augmentation de 13.2 p.c. sur celle de 1931, et de 45,1 p.c. sur celle de 1930. La valeur globale était de $63,061,103.

Ontario était à la tête des provinces canadiennes et Québec venait en second lieu. La production mondiale en 1932 a été de 23,888,000 d'onces et notre pays venait immédiatement après le Transvaal.

CHICAGO. — L'acteur de cinéma Francis X. Bushmon a été condamné à payer $3,500 de dommages à l'organiste Margaret Brand à la suite d'un accident d'auto.

MONDANITÉS

On annonce pour le mardi, 25 avril prochain, le mariage de Mlle Pauline Godin, fille de M. et de Mme J.-M.-E. Godin, avec M. René Grothé, fils de M. et de Mme A. Armand Grothé.

Mlle Marguerite Delâge est retournée à Quebec, après y avoir passé quelques jours en ville.

Le sénateur et Mme G.-H. Barnard, de Victoria, C. B., qui ont passé la fin de semaine à Montréal, sont partis pour Ottawa.

Mme Septimus Barrow, d'Ottawa, passe quelque temps à Montréal, chez sa mère, Mme Shaw.

M. W. Irvine, d'Ottawa, est actuellement à Montréal.

M. Paul Latour, de Paris, (France), de passage à Montréal, a pris ses appartements à l'hôtel Mont-Royal.

Mme E.-J. Lemaire, qui a passé quelques jours en ville, est retournée à Ottawa.

Mlle Odette Lapointe a été élue présidente de la section québecquoise de la Ligue de la Jeunesse Féminine.

M. J.-F. Fafard, d'Ottawa, fait un séjour en ville, à l'hôtel Windsor.

Mme Charles Dornberger est partie pour Medford (Orégon), où elle passera quelques semaines de vacances.

M. et Mme Régnier Brodeur sont à New-York pour quelques jours, au Waldorf-Astoria.

Dans la campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes Françaises, l'Arrondissement "J" aura pour présidente, Mme F.-A. Béique; chef d'équipe, Mlle Jeanne Dussault; auxiliaires, Mlles Bella Karch, Gilberte Gallibert, Gabrielle Cinq-Mars, Yvonne Saint-Mars, Louise Saint-Jacques, Marguerite Masson, Marcelle Dussault, Mme Paul Vallerand.

Chef d'équipe, Mlle Marie Paret-Raymond; auxiliaires, Mlles Marguerite Magnan, Marcelle Létreault, Jeannette Raymond, Jeanne Lapierre, Jeannette Leblanc, Marthe Cogué.

Mlles Jeannette, Yvonne et Léonore Bélanger, de Québec, passent quelques jours à Montréal.

M. J. Dupuis, de Valleyfield, est descendu à l'hôtel Windsor.

Mme Noël Buch, de La Havane, est à l'hôtel Mont-Royal.

Mme E. Major est retournée à Ottawa après un séjour en ville, où elle fut l'invitée de ses parents, le rév. W. S. Major et Mme Major.

Mme Paul Malouin est retournée à Montréal après avoir passé quelques jours en ville.

M. J. Naphin, de Napanee, est actuellement à Montréal, à l'hôtel Windsor.

M. J. A. Lafontaine, d'Ottawa a passé quelques jours à Montréal.

Au nombre des personnes qui assisteront au Bal organisé par les jeunes disciples d'Esculape sous le patronage de Mme et du Dr Louis de Lotbinière-Harwood: Mme et le Dr Donald Hingston, Mme et le Dr Léon Gérin-Lajoie, Mme et le Dr Edmond Dubé, mentionnons: Mme et M. F. H. Wilson, Mme et M. Lauzé, Mme et M. Jean Desroches, Mme et M. le Dr Lefrançois, Mme et M. le Dr Lallemand, Mme et M. le Dr Vignal, le Dr Paul-E. Lafortune, le Dr Léopold Carle, le Dr Chopin, le Dr Pierre Réhaume, Mlles Marcelle St-Louis, Lucille Maller, Marcelle Boucher, Lucille Moller, Annette Réhaume, Cécile Proulx, Rolande Desaulniers, Cécile Lachapelle, Simone Gauthier, Marthe Lefebvre, Bee Dagenais, Armande Caron, Mignonne Massé, Blanche Laurier, Jeanne Pellerin, MM. Jacques Lalande, Lucien Rinest, Maurice Groleau, Roland Bélanger, Paul Desrulsseaux, Bernard Demers, Guals Gauthier, Jean Brassard, Rolland Rieves, Sarto Desnoyers.

Mlle F. Létourneau, M. G. E. Létourneau, M. Arthur Pigeon et M. J. Eugène Tanguay, tous de Québec, ainsi que M. J. A. Barrette, député de Berthier-Maskinongé, se retirent actuellement à l'hôtel Place Viger.

Dans la prochaine campagne de souscription de la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises, M. Rodolphe Dagenais, pharmacien et Mme Pierre Charton seront respectivement président et présidente de l'arrondissement A. Apporteront leur collaboration à titre de 1er vice-président, M. Louis-Marie Gagnon; 2ème vice-président, M. E. St-Pierre; 3ème vice-président, M. Y. Leduc, avocat; vice-présidente, Mme R. Dagenais. Présidents et présidentes des douze paroisses que comprend l'arrondissement A: N.-Dame des Sept Douleurs, L.-M. Gagnon et M. N. Condez, St-Pierre aux Liens, M. A. Allaire et Mme J. Boileau, prés. St-Anges (Lachine), M. Paul Charbonneau, prés., Mme A.-S. Pelletier, prés. N.-Dame de Lourdes.

Mme F.-A. BEIQUE, présidente de l'arrondissement "J" dans la campagne de souscriptions organisée par la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises. (Cliché LaRose, 3430 rue Saint-Denis.)

Mlle Louise Blondin est retournée dimanche à Ottawa après un séjour dans notre ville, l'invitée de mademoiselle Rita LaRue

Parmi les jeunes filles qui figuraient hier soir, au Palais Montcalm, dans le tableau de la "Comédie de Watteau", qu'exécuta l'Ecole du Chant Français, sous la direction artistique de M. Jean Riddez, on remarqua: Mlles Louise Mathieu, Mimi Tanguay, Maud Vasen, Madeleine Landry, Yvette Picard, Yvonne Bussière, Marie des Neiges Bussières, Cécile Dblisle, Ghislaine Gagnon et Rita Turgeon.

MM. Albert Préfontaine et Alexandre Gosselin, étudiants en médecine, sont de retour de Montréal, où ils ont passé quelques jours.

Mlle Marguerite Caron, de Dosquet, est partie ces jours derniers pour Beloeil, Montréal, où elle passera quelques semaines.

OTTAWA.

Son Excellence le Gouverneur général est de retour d'un voyage rapide à Montréal, en compagnie du capitaine E. C. Colville

Son Excellence recevait mardi matin la visite du consul général de la Chine.

Mme A. K. MacLean recevait hier à l'heure du thé, en l'honneur de Mme Sedgewick, épouse du nouveau président de la commission du tarif. On remarquait Mmes Arthur Cannon, Thibaudeau-Rinfret, E. C. Grant, Norman Guthrie.

L'hon. Stevens, ministre du commerce, est de retour d'un bref voyage à Toronto.

Mme Pierre de L. Boal recevait à déjeuner mardi. Les invitées comprenaient Mme MacCheney, Mme Blondin, Mme Thibaudeau-Rinfret, Mme Skelton, Mme Campbell, Mme Gustave Lanctot, Mme Beck, Mme Dillon et Mme Butterworth.

Mme Forke, épouse du Sénateur, recevait mardi à l'heure du thé.

La carrière politique de Mlle Frances Perkins

Premier membre féminin d'un cabinet présidentiel aux Etats-Unis. Particulièrement intéressée aux problèmes ouvriers et sociaux. Aide de Smith et Roosevelt. — Connaissances pratiques de la vie fort précieuses pour sa haute position. — La part des femmes.

(Ecrit spécialement pour "La Patrie").

Il est intéressant de se rendre compte quelle carrière a fournie la première femme nommée à la tête d'un ministère aux Etats-Unis. Voici ce que rapporte à son sujet "Le Messager" de New-York.

"Mlle Frances Perkins, qui a la distinction d'être le premier membre féminin d'un cabinet présidentiel, obtint son diplôme du Mount Holyoke College, en 1902, et s'est spécialement intéressée depuis aux problèmes ouvriers et sociaux. Elle a fait partie de l'administration du travail à Albany, sous les gouverneurs Smith et Roosevelt. Elle était depuis 1923 membre de la Commission industrielle de l'état, et depuis 1929, président de cette Commission.

Elle a suivi des cours d'économie politique et de sociologie à l'Université Columbia. En 1907, elle était secrétaire de la Philadelphia Research and Protective Association; en 1912, secrétaire de la Consumers' League de New-York. De 1917 à 1919, elle fut directrice du New-York Council of Organizations for War Service. Elle devint alors membre du Bureau industriel. Dans la vie privée, Mlle Perkins est Madame Paul C. Wilson, mère d'une fille, Susanna Winslow Perkins Wilson."

* * *

Cette femme a certainement acquis une connaissance pratique de la vie qui sera très précieuse pour le haut emploi qu'elle a l'honneur d'occuper, et il eut été regrettable que le seul fait de son sexe eût privé son pays de l'avantage de bénéficier de sa compétence et de son dévouement.

Moins que jamais, à l'heure actuelle, il est enviable d'être à la tête des pouvoirs publics, car la responsabilité est vraiment bien lourde sur les épaules de ceux qui commandent: et pour ceux qui envisagent avec droiture et énergie leur tâche, ceci demande véritablement du dévouement. Que de femmes ont montré dans les oeuvres sociales une énergie et un dévouement intelligents qu'elles ont mis au service de la société. Il n'est donc pas étonnant, que suivant les cas, car ceci dépend du caractère de l'individu et non du sexe, il se trouve des femmes qui aient précisément les qualités nécessaires pour faire de bons représentants publics, et en ce moment où l'on a besoin de toutes les bonnes volontés, le gros bon sens reprend ses droits, et les préjugés tombent les uns après les autres. Il y a dans la vie les règles générales qui suivent leur cours, mais qui ne sait que chaque règle a ses exceptions. Le nombre de ceux qui dirigent est infiniment petit comparé à la masse des humains; que dans ce nombre il y ait quelques femmes qui se fassent remarquer par leurs qualités civiques, ce n'est tout de même pas bien étonnant quand on considère le système sous lequel nous vivons et qui est exclusivement à base de représentation.

Evidemment, M. Roosevelt a jugé que Miss Perkins ferait l'affaire, et peut-être est-ce en même temps pratique de faire sentir aux femmes américaines qu'elles représentent quelque chose dans l'économie de leur pays, qu'elles ont un devoir à accomplir comme citoyennes et qu'il compte sur leur loyale collaboration, car en ces temps de misère il est urgent que chacun ouvre les yeux et fasse sa part si humble soit-elle. Madame la Secrétaire a une lourde tâche que beaucoup ne lui envieront pas, souhaitons sincèrement et sans parti pris qu'elle la mène à bien pour le soulagement réel de ses compatriotes.

THAIS LACOSTE-FREMONT.

Mars 1933.

Derniers préparatifs de la campagne pour aider les oeuvres de charité

Un grand ralliement aura lieu avant l'ouverture de la campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises.—Programme élaboré à l'assemblée des officiers, hier soir, à l'Hôtel Windsor. — Appel lancé au Lions Club par le président général de la campagne. — Un autre appel à la radio.

Les officiers de la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises se sont réunis, hier soir, à l'hôtel Windsor, pour élaborer les derniers détails de la grande campagne de souscriptions qui aura lieu du 1er au 10 avril. Il est évident que cette campagne suscite un très vif intérêt dans tous les milieux et les officiers de la Fédération paraissent absolument déterminés à atteindre, si non à dépasser, l'objectif de $170,000 qui a été fixé. On sait que cette somme sera affectée aux seize oeuvres de charité qui sont groupées sous l'égide de la fédération.

Ont adressé la parole, hier soir, M. le brigadier général E. de B. Panet, président de la campagne; Mme Athanase David, présidente de la section féminine; Mme P. Charton et MM. Emile Vaillancourt et J. Dagenais.

On a annoncé, hier soir, qu'une grande assemblée serait tenue la veille du début de la campagne, assemblée à laquelle seront convoqués tous les équipiers qui seront chargés de recueillir les contributions. La date de cette assemblée est fixée au mercredi, 29 mars, à l'hôtel Windsor.

Dans cette campagne de souscriptions, on fera aussi appel aux Anglais

AU LIONS CLUB

Parlant, hier midi, au déjeuner du Lions Club, à l'hôtel Mont-Royal, M. le brigadier général E. de B. Panet, président général de la campagne de souscriptions de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises a fait un vigoureux appel en faveur de ces oeuvres.

"Le Lions Club, dit-il, donne aujourd'hui une nouvelle preuve de l'intérêt qu'il porte aux initiatives charitables à Montréal, en me permettant d'entretenir ses membres pendant quelques instants de la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises. Nous avons organisé méthodiquement, cette année, une Fédération de ce genre, parce que nous connaissons la misère qui sévit dans notre ville et nous sommes désireux de répondre d'une façon aussi pratique que possible aux immenses besoins de l'heure. Notre oeuvre n'en est qu'à ses débuts, mais elle grandira parce qu'elle est fondée sur des bases saines et solides. Notre Fédération, qui s'est assuré l'appui de tous les hommes d'affaires canadiens-français en vue dans notre ville, compte seize oeuvres dont sept ne font aucune distinction en matière de race ou de religion. Comme vous le savez, les Canadiens-français constituent à peu près les quatre-cinquièmes de la population de notre ville; mais ils forment une proportion beaucoup plus importante de l'armée des chômeurs, c'est-à-dire de ceux qui sont le plus durement atteints par la crise. Vous pouvez juger par là des difficultés de la tâche que nous nous sommes imposée. Nous avons un impérieux devoir à remplir envers nos compatriotes, et nous comptons sur le concours de tous les citoyens de notre ville, qui répondront généreusement, nous n'en doutons pas, au premier appel que nous lancerons, du 1er au 10 avril, en vue de recueillir $170,000.

"Si nous faisons appel à tous, ce n'est pas seulement parce que sept des seize oeuvres fédérées se dévouent sans exception de personne, mais c'est surtout parce que nous savons que nos concitoyens de langue anglaise sont des hommes de coeur qui ne sauraient rester indifférents devant le malheur de leur prochain. Montréal a souvent donné des preuves de sa générosité. Aussi sommes-nous convaincus que notre appel sera entendu et que chacun se fera un devoir de souscrire selon ses moyens afin de permettre aux oeuvres fédérées de poursuivre leur tâche, qui est cette année plus nécessaire que jamais.

"Le peu de temps dont je dispose ne me permet pas de décrire ces oeuvres, mais je puis dire qu'elles étendent leur protection aux malheureux depuis la naissance jusqu'à la mort. Elles donnent le vivre et le couvert. Elles prennent soin de centaines de vieillards, hommes et femmes. Elles distribuent des milliers de paquets de vêtements et de linge. Mais, comme vous le savez, messieurs, le nombre des pauvres augmente sans cesse dans notre ville, et l'avenir serait bien sombre, en vérité, si nous ne combattions la misère méthodiquement, et si nous ne prenions l'initiative des mesures de prévention qui s'imposent. La Fédération s'intéresse au sort de garçons et de fillettes sans domicile, leur trouve du travail et en fait de bons citoyens. Elle fait de l'hygiène prénatale et assiste à domicile les femmes en couches. Elle secourt les aveugles et leur procure un gagne-pain. Elle se préoccupe, du reste, de l'avenir et essaie de prévenir les conséquences de la crise qui pourraient être pires que la crise elle-même. Ses 24 consultations paroissiales font l'éducation des mères et édifient la santé de futurs citoyens. Ses camps d'été permettent aux enfants les plus pauvres de se développer normalement. Elle s'efforce enfin de prévenir la tuberculose et la cécité."

AU POSTE CHLP

Parlant, hier soir, à la radio, au poste CHLP, Mme A. Gibault a lancé au public en général un émouvant appel en faveur de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes françaises. Elle a surtout insisté sur le travail accompli par l'Aide aux Enfants Infirmes. Fondée en 1926, sous les auspices de dames canadiennes françaises, l'Aide aux Enfants Infirmes est une association qui s'est toujours intéressée aux enfants infirmes. Ces dames se sont toujours occupées de secourir ces enfants le plus efficacement possible, leur donnant l'instruction, leur faisant faire leur première communion les menant à la messe le dimanche, leur procurant soins, vêtements, appareils orthopédiques et, même, à certains d'entre eux, un travail rémunérateur.

Mme Gibault expliqua que, depuis que l'école des enfants infirmes de l'Hôpital Sainte-Justine était passée sous la direction de la Commission des Ecoles Catholiques, ces dames n'en avaient pas moins continué de secourir ces pauvres enfants. Elles ont aménagé, l'été dernier, un camp sur l'Ile des Révérendes Soeurs Grises, à Châteauguay, où 116 garçons et fillettes de 7 à 18 ans ont été reçus.

RETARD AU COMITE DES BILLS PRIVES

QUEBEC, 23. (Du correspondant de la "Patrie").—Avec un total de dix-huit bills à étudier, le comité des Bills privés de l'Assemblée législative ne terminera probablement pas son travail avant jeudi de la semaine prochaine, même si on procède rapidement. C'est donc dire qu'il est peu probable que la Chambre soit en mesure de siéger trois fois par jour à partir de lundi prochain comme l'espérait l'hon. M. Taschereau dans une déclaration récente à la presse.

De plus, si la discussion languit sur quelques bills, ce comité des Bills privés ne saurait expédier toute la besogne qui lui incombe avant la fin de mars.

ASPHYXIEE PAR LE GAZ

Une Russe de 38 ans, Mme Sofia Sabaeff, appartement deux, 1471, avenue McGill College, a été trouvée dans un état très grave hier soir, vers 7 h. 15, par son époux. Elle souffrait d'asphyxie par le gaz provenant du poêle de cuisine, dont trois robinets étaient ouverts. Elle avait laissé une lettre à la police disant son découragement et sa détermination de s'enlever la vie.

Le chef L. B. Temple réussit à la ramener, et la fit transporter à l'hôpital Général. Elle est accusée de tentative de suicide.

NOUVEAUX OFFICIERS DU CLUB SAINT-ROCH

M. A. Acoulon est élu président français et Geo. Fagan, président anglais. — Vives protestations.

La section Saint-Roch de la Fédération des clubs a tenu une importante assemblée bilingue mardi soir à son local 444 rue Jean-Talon ouest, sous la présidence conjointe de MM. A. Acoulin et G. Fagan. La formation du bureau de direction bilingue se compose comme suit; MM. O. Acoulon, président français, George Fagan président anglais; G. R. Dubreuil, 1er vice-président bilingue; L. Legault 2ème vice-président; J. Agombar, secrétaire. Les directeurs sont: MM. Foarnes, Garrety, Good et R. Lafond, M. Anderson est nommé interprète pour le français, l'anglais et l'italien.

Après avoir fait un appel à la coopération générale, M. Acoulon, présente M. J. R. Dubreuil, nouvellement élu 1er vice-président, comme étant l'homme en mesure de rendre d'éminents services à l'organisation par ses connaissances approfondies en matières de protection aux locataires comme aux propriétaires.

M. Dubreuil immédiatement expose un cas révoltant: un homme vient d'être jeté dehors avec sa femme malade et 4 enfants, le plus jeune âgé de 2 ans et l'aîné 13 ans. Cette famille fut contrainte de passer la nuit de lundi à mardi dans un hangar mis à sa disposition. Hier au soir, la famille était hébergée temporairement par une personne charitable. Il va sans dire que la cause est entre bonnes mains et la Fédération va faire sentir le poids de son organisation.

M. Good proteste énergiquement contre la maladministration municipale des secours directs et donne en exemple le cas cité plus haut, la Conférence Saint-Vincent de Paul ayant refusé de fournir les moyens de loger cette famille. Il est à remarquer que l'Intéressé a déclaré que le Président de la Conférence dont il relevait lui a dit ne pas avoir d'argent pour le loger. Où est donc la loi fédérale avec le mot "shelter" approprié comme on le voudra? La section Saint-Roch de la Fédération des clubs est indignée d'un tel état de chose et protestera devant qui de droit.

A l'issue de l'assemblée une quinzaine de nouveaux membres adhérèrent au mouvement. Une soirée intime aura lieu dans le local, 444 Jean-Talon ouest, le vendredi, 24 mars prochain.

ACADEMIE SAINT-URBAIN

La messe de requiem de l'Amicale Notre-Dame de la Fidélité aura lieu, à l'académie Saint-Urbain, le samedi 25 mars, à 8 h. a.m. La révérende Mère Saint-Valérien, supérieure-générale de la Congrégation Notre-Dame assistera à cette messe. On est prié de considérer cet avis comme une invitation personnelle.

BRYN-MAWR, Pennsylvanie.—George M. Adams, amputé d'une jambe il y a neuf jours, a le hoquet depuis.

Congrégation Notre-Dame

La cérémonie annuelle en l'honneur de Saint-Joseph, à la Maison Mère de la Congrégation Notre-Dame, rue Sherbrooke ouest, aura lieu, le mardi, 28 mars, à 3 1-2 h. p.m. M. l'abbé Alphonse Tricot, prédicateur du carême à Notre-Dame y donnera une conférence suivie du salut du Très Saint-Sacrement. Tous les membres de l'association des Enfants de Marie et leurs amies sont cordialement invitées.

TAIT-FAVREAU LIMITÉE

SPECIALISTES OPTOMETRISTES — OPTICIENS LICENCIES

A LA PORTÉE DE VOTRE BOURSE

TOUJOURS SONT NOS "Verres et Montures"

Procurez-vous la jolie lunette "EXCELLENCE" Produit de nos Laboratoires Scientifiques

Bureau Principal: 265, rue Ste-Catherine Est Tél. LA. 6703

Succursale: 6890, rue St-Hubert Tél. DO. 8355

LA PLUS GRANDE INSTITUTION DU GENRE AU CANADA

TAUX FORTEMENT REDUITS

Ceux qui désirent des accommodations d'hôtel, confortables, avec toutes les commodités, seront surpris de nos nouveaux bas prix, entrés tout récemment en vigueur, en vue de satisfaire les présentes conditions. Les hôtes permanents ou temporaires sont sollicités de se renseigner, systèmes Américain ou Européen — accommodations aux prix de la dépression.

HOTEL VICTORIA

56, Yonge St., TORONTO. ADel. 0561

MAGASINS E.M. STORES

ORGANISATION 100% CANADIENNE D'EPICIERS (467) INDEPENDANTS.

Spéciaux de Jeudi Vendredi et Samedi

Spaghetti PREPARE "CLARK" à la sauce aux tomates avec fromage — Boite 16 oz. .09 — Boite 33 oz. .19

HOMARD Boite ½ lb. .17

CRÉME EWING 2 paqts .25

SAUMON Grosse Boite 1 lb. .10

CORNFLAKES Sugar-Crisp 6 Pqts. .45

MOUTARDE "Keen" absolument pure Bte 1-4 lb. .25

PEANUTS fraiches rôties 3 lbs. .25 — POIRES canadiennes, grosse bte No 2½ 2 pour .25 — PAIN Maurice, enveloppé 24 oz. .05 — BLE-D'INDE sur épis, marque Maurice 2 btes .25 — NOIX mélangées, sans plataches lbs. .17 — CHIPSO eau de savon rapide et durable, Gros paquet .17 — BISCUITS Select Domino, 2 lbs. .25 — SOUPE aux tomates Campbell condensée, 3 btes .25 — GRUAU Rapid, Robin Hood, séché au four, Gros paquet .19 — CATSUP aux tomates National de Raymond bout. 26 oz. .16 — VI-TONE santé et énergie, chaud ou froid, Bte 16 oz. .49 — POIS VERTS Canadiens Maurice Bte No 2, grosseur No 4 4 pour .29 — SIROP de maïs Crown chaud, 5 lbs. .29

OXO CORDIAL Bout. 6 oz. .33

CAFÉ PUR, FRAIS MOULU LB. .25

CROSSE & BLACKWELL VINAIGRE DE MALT PUR bout. 26 oz .23

EAU DE JAVELLE "LAVO" 3 bout. .19

Savon Sunlight LE MORCEAU .05

SAUMON Clover Leaf, rouge sockeye bte ½ lb. .17 bte 1 lb. .33

FARINE préparée Moderne paq 3 lbs .16 paq 6 lbs .31

MACARONI Spaghetti et Vermicelle 4 lbs. .19

CORNSTARCH Moderne Pqt. 1 lb. 2 pour .19

CONFITURES Aux ananas — Pot 40 oz. .25

SARDINES "Millionnaires" Petits poissons dans l'huile d'olive pure 2 BOITES .25

Ces prix sont pour du comptant et pour Montréal, Ville St-Pierre, Delson, St-Joseph, St-Jérôme, Ste-Thérèse, Ste-Rose, Valois, Vaudreuil-Dorion et Châteauguay-Village.

LEVURE FRAICHE LALLEMAND POUR LA SANTÉ MANGEZ 3 CARRÉS PAR JOUR

Les Patrons de "La Patrie"

Tous les modèles Tingey sont dame Tingey elle-même. Pour les Etats-Unis, les patrons sont remodelés et adaptés aux modes américaines par des dessinateurs de New-York.

Voici une toilette du jour illustrant les toutes dernières lignes. Vous pouvez employer, avec un égal succès, un crêpe de soie uni ou imprimé.

Ce modèle 2863 peut être obtenu dans les grandeurs 36, 38, 40, 42, 44, 46 et 48 pouces de buste.

Pour obtenir ce patron, il suffit d'envoyer, avec la somme de 25 sous, son nom et son adresse écrits lisiblement ainsi que le numéro du patron et adresser le tout comme suit: "Bureau des Modes", "La Patrie", Montréal.

HONNEUR AU MERITE

Mlle Gabrielle Bonenfant, institutrice, école Modèle, Adamsville, vient de recevoir de l'instruction publique, par l'entremise de M. J. Ducharme, inspecteur, la somme de $20.00 comme prime, au succès de l'enseignement.

Rhumes des Enfants Sont Mieux Traités Extérieurement

Arrêtez-les en une nuit. Ne "droguez" pas; frictionnez à l'heure du coucher

VICKS VAPORUB Pour Tout Refroidissement

"La Patrie" publie un magazine hebdomadaire en couleurs, du plus haut intérêt.

La Patrie

En lisant "La Patrie", on s'éclaire sur la course des événements.

DERNIERES NOUVELLES LOCALES — MONTREAL, JEUDI 23 MARS 1933 — PAGE TROIS

LA PLAINTE PORTEE CONTRE M. J. A. CHALIFOUX PAR M. HUOT EST RENVOYEE SUR LE CHAMP

M. le juge J.-O. Lacroix, qui présidait a émaillé l'audience de ses remarques amusantes. – Pauvreté de la cause contre M. Chalifoux. – Une tempête dans un verre d'eau. – Les intéressés ne se plaignaient pas, mais M. Huot se plaignait. – Pas une affaire politique, oh! non.

M. J. A. Chalifoux, président de la Fédération des Clubs Ouvriers de la province de Québec, dont on se souvient de la dramatique arrestation au poste C. H. L. P., par toute une escouade des agents du grand Connétable, à la suite d'une plainte portée par M. Alexandre Huot, ancien publiciste de la Fédération récemment remercié de ses services et ancien éditeur du JOURNALISTE, du MEDERIC, du SAINT-JEAN-BAPTISTE, du JOURNAL des BOUCHERS et autres publications a subi son examen préliminaire, ce matin, devant M. le juge J. O. Lacroix, qui a renvoyé la plainte sur le banc même sans prendre la cause en délibérée. C'est Me Léon Garneau, qui représentait le Procureur-Général, Me Antoine Sénécal, qui avait assisté à la comparution de Chalifoux, étant occupé ailleurs. On remarquait une nombreuse assistance en cour et particulièrement celle de M. l'échevin Goyette. Lorsque M. le juge Lacroix rendit sa décision, il y eut quelques applaudissements vite réprimés. Les applaudissements éclatèrent de même hors de cour pour saluer la venue de M. Chalifoux. La police provinciale demanda alors énergiquement aux manifestants de vider les lieux subito et presto. Quelques enthousiastes prétendirent que la police insistait un peu rudement et il y eut quelques mots vifs échangés. Mais tout rentra très rapidement dans l'ordre. Avant de donner un résumé des témoignages, disons que MM. Edouard Archambault, Léo-D. L'Espérance et Armand Houle étaient les procureurs de M. Chalifoux et qu'ils contribuèrent à mener la cause rondement. Voici maintenant les remarques prononcées par M. le juge J. O. Lacroix.

JUGEMENT DU JUGE J. O. LACROIX

"Je ne crois pas qu'il y ait lieu de se plaindre dans cette cause où l'on accuse le président Chalifoux des Fédérations de s'être approprié une somme de $195 sous fausse représentation en contravention avec les articles 404 et 405 du code criminel.

"En vertu de ces articles, il faut prouver que les allégations de fait sont fausses ; il faut que la preuve démontre que ces faits existent; il faut prouver que les choses obtenues d'un autre l'ont dépossédé injustement.

"Pour moi, dans toute cette affaire, il me semble que le président Chalifoux devait faire ce qu'il a fait s'il voulait que les filiales progressent. Il l'a fait au meilleur de sa connaissance. Qu'il ait accepté des propriétaires un mois de loyer pour le trouble qu'il s'est donné, je ne vois rien d'illégal dans cela. C'est une affaire entre lui et le propriétaire qui ne regarde pas la Fédération en aucune manière.

"Je ne vois aucune raison de faire subir son procès à Chalifoux.

"Chalifoux n'a pas essayé de se cacher et quand on lui a demandé des explications, il les a données et on a été satisfait.

"Je ne crois pas que le plaignant ait pris son action de mauvaise foi. Il a cru que c'était peut-être suffisant pour justifier sa plainte, ayant entendu des rumeurs. Il a cru que PEUT-ETRE le président n'avait pas le droit de faire ce qui est mentionné dans la plainte.

"POUR TOUTES CES RAISONS JE RENVOIE LA PLAINTE."

Les témoins entendus ce matin furent M. Moreau, président du club de Maisonneuve, M. Laporte, président du club de Préfontaine, M. Fontaine, du club de Saint-Jean, M. Boucher, président du club de Sault-au-Récollet, M. Saint-Denis, président du club de Rosemont, M. Bourgeois, président du club de Maisonneuve, M. Acoulon, président du club de Saint-Roch, M. DesRosiers, organisateur en chef de la Fédération, M. Alexandre Huot, le plaignant et des propriétaires de magasins où sont situés des locaux actuels de la Fédération.

Les témoignages ont été tous identiques ou à peu près. M. Chalifoux, chaque fois qu'il organisait une filiale de la Fédération, louait un local signait le bail lui-même, faisait faire les réparations nécessaires telles que nettoyage et blanchissage, voyait au chauffage du local. Et dans quelques cas, le propriétaire du local, en considérations des faits mentionnés plus haut abandonnait à M. Chalifoux le loyer d'un mois. Les loyers variaient entre dix et quinze dollars par mois.

Tout cela se faisait à la connaissance des propriétaires, il va sans dire, et ils sont venus le déclarer eux-mêmes et à celle des officiers et membres des clubs mis en cause. Aucun des présidents des clubs mentionnés dans la plainte n'avait autorisé M. Huot à agir comme il l'a fait et tous firent la même affirmation à cet effet.

Dans certains cas, M. Chalifoux n'avait pas même eu affaire à la location du local et Me Garneau devant les témoignages rendus se vit forcé de retirer des allégués de la plainte.

Il y eut quelques témoignages amusants. Me Garneau, durant le témoignage de M. Pierre DesRosiers, parlait d'une certaine mystérieuse assemblée générale des officiers de la Fédération et il demandait ce qui s'y était passé. "La première question que nous avons discutée, déclara M. DesRosiers, a été celle de se débarrasser de M. Huot". Les rires fusèrent dans la salle.

Me Garneau appela M. Huot dans la boîte. Mais comme M. Huot parlait surtout de choses qui lui avaient été dites par des personnes étrangères à la cause, sans précisions, Me Garneau coupa court et M. Huot ne resta que quelques minutes dans la boîte. A diverses reprises Me Garneau demandait aux témoins s'ils n'étaient pas d'opinion que ..... d'avis s'ils ne pensaient pas que..... Chaque fois, il y avait des objections des avocats de M. Chalifoux et une fois M. le juge Lacroix dit avec humour: c'est étonnant comme vous croyez aujourd'hui que j'ai besoin des opinions des autres." A Me Garneau il dit une autre fois: je sais que vous faites votre devoir d'avocat mais vous procédez avec les RENSEIGNEMENTS QUE L'ON VOUS A DONNES..... Une autre fois, alors que l'on prouvait que M. Chalifoux avait signé lui-même tous les baux et qu'il les payait, quand le club n'était pas en position de payer lui-même et qu'il en serait responsable si la Fédération faisait défaut, M. le juge Lacroix déclara: voilà un homme qui va faire de l'argent !

C'est une tempête dans un verre d'eau, dit, durant son témoignage, M. DesRosiers. Personne ne crut devoir le contredire.

M. le juge J.-O. Lacroix qui a présidé l'enquête avec toute l'impartialité qui lui est coutumière, l'a émaillée de ses remarques spirituelles, ce qui a déridé l'audience à diverses reprises. Il a, dans un souci de justice et de bonté, déclaré qu'il croyait que M. Huot avait été de bonne foi en faisant sa plainte. C'est là la fin d'une cause célèbre à laquelle des malins donnaient une couleur de manoeuvre politique. Quant à nous, pour nous montrer aussi pince-sans-rire que ces malins, nous dirons que nous ne croyons pas que la politique était mêlée à cette affaire. A chacun de tirer ses conclusions.

UN NOUVEAU POSTE POUR M. A. GABOURY

M. Arthur Gaboury, secrétaire général de la Ligue de Sécurité de la province, a hier été nommé membre du comité exécutif de l'"Institute of Traffic Engineers of America."

En apprenant la nomination de M. Gaboury, M. G. A. Savoy, président de la Ligue de Sécurité, a déclaré que l'Association était fort honorée par cet honneur conféré à son secrétaire par l'Institut des Ingénieurs dont le principal est d'obtenir des règlements de circulations uniformes tant aux Etats-Unis qu'au Canada.

L'excellence du poste CHLP

Bien que la population entière du Canada, d'environ dix millions d'âmes, soit disséminée sur un immense territoire de 3,690,000 milles carrés, malgré encore que la puissance d'irradiation du poste CHLP de "La Patrie", situé au coeur même de Montréal, ne soit que de 100 watts, le petit tableau ci-dessous prouve, sans l'ombre d'une discussion possible, que ce poste dessert réellement une population supérieure elle-même à un million d'âmes. Dans son rayonnement immédiat, la densité de la population est de 10,000 par mille carré; hors de ce cercle, et dans tout le reste du pays, elle est seulement de 2½ par mille carré, en moyenne.

En effet, en ne tenant compte même que des villes ou des municipalités situées dans le voisinage le plus rapproché de la métropole, dans un rayon ne dépassant réellement pas dix milles, on trouve 1,000,853 personnes y résidant et pour lesquelles Montréal est le seul centre attractif, où travaillent la plupart d'entre elles et où presque toutes consomment et achètent. En conséquence, celui qui annonce par le poste CHLP s'adresse, en vérité, à un auditoire possible d'un million de citoyens, dont plus des trois-quarts dans notre ville elle-même, dont 200,000 environ, dans une périphérie inférieure à 10 milles. Toutes ces municipalités de banlieue sont atteintes par les tramways de Montréal.

Les chiffres parlent par eux-mêmes, les voici donc:

	Population	Distance du Poste CHLP Milles
Montréal	818,577	
Verdun	60,745	3
Outremont	28,641	4
Westmont	24,235	3
Lachine	18,630	9
Saint-Lambert	6,075	3
Longueuil	5,407	4
Ville Saint-Laurent	5,348	7
Montréal-Nord	4,519	10
Ville Saint-Pierre	4,185	7
Montréal-Ouest	3,190	6
Pointe-aux-Trembles	2,970	9
Sault au Récollet	2,806	9
Laval des Rapides	2,716	9
LaSalle	2,362	9
Montréal-Est	2,242	8
Ville de Mont-Royal	2,174	5
Greenfield Park	1,610	7
Pont Viau	1,300	7
L'Abord à Plouffe	1,227	9
Montréal-Sud	1,164	5
Ville de Hampstead	730	6
	1,000,853	

La preuve est ainsi faite que les émissions commerciales du Poste CHLP de "La Patrie", à Montréal, s'adressent donc bien à une population comprenant un million de consommateurs et d'acheteurs possibles.

La lettre que nous sommes heureux de publier ci-dessous apporte, par ailleurs, la garantie formelle que notre poste possède toutes les qualités requises et n'a même pas son égal dans le Canada tout entier. Sa perfection technique est telle que l'une des plus grandes compagnies spécialisées dans l'industrie de la radio n'hésite pas en le déclarant, à engager sa responsabilité toute entière:

NORTHERN ELECTRIC COMPANY
O. R. Harvey, Gérant. Limited
Montréal, 17 mars 1933.

M. J.-H. Bender, Président,
"La Patrie",
180, Ste-Catherine est,
Montréal.

Cher monsieur,

En réponse à votre récente demande à propos des studios et des appareils d'amplification, dont l'installation doit être complétée bientôt dans l'édifice "Sun Life", pour le poste CHLP d'après les recommandations de nos ingénieurs, nous sommes convaincus que le tout sera ce qu'il y a de mieux au Canada.

Les recommandations, pour les appareils amplificateurs et de contrôle ainsi que pour les détails concernant l'acoustique, ont été faites par des ingénieurs de compétence et qui ont plusieurs années d'expérience dans ce genre d'ouvrage.

Les appareils d'amplification et de contrôle sont faits d'après les plans les plus récents de la compagnie Western Electric, et sont le fruit de l'expérience acquise par cette compagnie dans l'installation d'appareils pour les studios les plus modernes.

Les appareils ont un rendement égal pour toutes les fréquences, à partir de 32 cycles jusqu'à 10,000 cycles, avec une variation de 1 decibel, plus ou moins.

Les dimensions des studios sont pratiquement de 2:3:5., dimensions qui ont été trouvées les plus favorables par la National Broadcasting Company et aussi par les ingénieurs d'acoustique des laboratoires Bell de New-York ainsi que par d'autres ingénieurs bien connus des Etats-Unis et du Canada.

Nous sommes convaincus qu'au point de vue appareil et propriété acoustique, les résultats obtenus de ces studios seront parfaits et pourront être comparés à ce qu'il existe de mieux actuellement.

Votre bien dévoué,
(signé) O. R. HARVEY, Gérant,
Research Products Department.

DEBATS A LA RADIO AUXQUELS PRENDRAIT PART L'UNIVERSITE

L'université de Montréal a reçu une demande du Comité des débats inter-universitaires à la radio de l'Université d'Alberta.

L'Université de Montréal participera peut-être à des débats interuniversitaires à la radio. Le seul empêchement serait l'obligation de verser l'argent du coût de ces émissions, car les finances de l'Université sont trop obérées pour que cette institution se permette cette dépense. Mais il semble que l'Université sera appelée à collaborer sans bourse déliée.

En effet, l'Université vient de recevoir une lettre de M. E.-A. Corbett, de l'Université d'Alberta, président du Comité des débats interuniversitaires à la radio, demandant à l'Université de Montréal si elle était prête à participer à ces émissions. L'Université de Montréal est favorable à ces émissions pourvu qu'il n'y ait aucun déboursé à faire.

On sait que c'est M. E.-A. Corbett de l'Université d'Alberta, qui a eu le premier l'idée de ces débats interuniversitaires à la radio. Ces débats durent au plus 45 minutes réparties comme suit: 9 minutes pour chacun des orateurs et 3 minutes pour les répliques.

Voici les principaux débats qui ont eu lieu jusqu'ici: le 13 octobre, débat entre les universités d'Alberta et Queen's; le 10 novembre, les universités d'Alberta et de Saskatchewan contre l'Université de Toronto; le 8 décembre, débat entre les universités d'Alberta et de Mount Allison; le 19 janvier, les universités d'Alberta et de Colombie britannique contre l'Université Dalhousie; le 19 février, les universités d'Alberta et du Manitoba contre l'Université McGill; enfin, le 16 mars, débat entre les universités du Manitoba et de la Saskatchewan.

Exposition provinciale organisée par le syndicat des éleveurs

QUEBEC, 23. (Du correspondant de la "Patrie").—Le Syndicat des Eleveurs de la province de Québec a obtenu hier du comité exécutif municipal le privilège d'organiser à ses risques une exposition provinciale, comme la ville a décidé d'abandonner cette entreprise pour l'année courante.

Une offre faite en ce sens par M. Frank Byrne a été acceptée unanimement hier après-midi. La ville ne risquera aucune somme d'argent dans cette entreprise, mais elle fournira gratuitement aux organisateurs les services d'un comptable et du gardien des terrains.

M. Byrne a déclaré à notre représentant qu'il tiendra cette exposition dans la semaine de la Fête du Travail en septembre prochain.

C'est la première fois depuis vingt ans que l'exposition est confiée à une organisation privée, et la ville en est venue à cette décision après avoir accumulé de nombreux déficits avec cette entreprise.

Le maire Lavigueur agira comme président d'honneur de cette exposition.

UNE CAUSE DE MEURTRE A LA COUR D'APPEL

Motifs invoqués pour faire annuler la condamnation à mort de Mme Béatrice Bernard Chapdelaine.

La Cour d'Appel a commencé à entendre, ce matin, la cause de Mme Béatrice Bernard- Chapdelaine, condamnée à mort le 17 décembre 1932, pour le meurtre de son mari, Ludger Chapdelaine, et qui en a appelé de la sentence.

Les procureurs de Mme Bernard, Mtres Gervais et Rivard, se sont surtout basés dans leur appel, sur le fait que le juge au procès, l'honorable juge White, aurait illégalement admis une prétendue confession qui aurait été obtenue de l'accusée par les détectives. Ils ajoutent de plus que ces aveux prétendus auraient été obtenus de façon peu recommandable par les détectives. Ils notent encore que certains témoignages ont été acceptés illégalement en preuve, tels la déposition d'Elie Chapdelaine. Il est enfin allégué que le procès s'est terminé de façon illégale parce que le juré Little étant tombé malade, toute la cour s'est transportée dans une des salles de l'hôpital de Sherbrooke, où eurent lieu les charges des avocats, l'adresse du juge, le verdict et la sentence. On note que contrairement à la loi, le juré Little a pu communiquer avec d'autres personnes pendant la fin du procès.

Ce matin, Me Antoine Rivard, un des procureurs de l'appelante, évoqua brièvement les faits du drame, avant de relater le procès qui s'est passé aux assises de Sherbrooke, en décembre 1932. Ludger Chapdelaine mourut le 6 mars 1932, apparemment de "néphrite infectieuse". Le 8 mars 1932, le docteur fit l'autopsie du corps à la demande du coroner, mais ne découvrit aucune trace d'arsenic dans le corps de Chapdelaine. Les choses restèrent en suspens jusqu'en juin 1931 alors que la police provinciale commença une enquête. Le 26 juin, Mme Chapdelaine était arrêtée et le 4 juillet la police provinciale, à ce qu'elle prétend, obtint des aveux de Mme Chapdelaine. Elle subit son procès aux assises le 1er décembre 1932 devant le juge White et fut condamné le 17 décembre.

LES ACTIVITES CHEZ LES JEUNES CONSERVATEURS

L'Association de la Jeunesse Conservatrice de Maisonneuve tenait une réunion très enthousiaste lundi dernier, et un grand nombre de personnes y assistaient. Plusieurs nouveaux membres furent acceptés. L'assemblée regretta l'absence de M. Charles de Bouchervile qui devait donner une conférence. M. J. Cartier donna une conférence des plus intéressantes. Après avoir félicité la Jeunesse Conservatrice de la belle initiative qu'elle avait prise, il aborda dans le sens suivant: "M. Bennett, qui venait de recevoir un mandat populaire, convoqua une session d'urgence telle que promise. Son premier acte fut de restreindre l'immigration. C'était une protection pour les Canadiens. Ces étrangers, au lieu d'aller dans l'ouest et faire profiter notre blé, venaient s'établir dans nos villes tandis que nous, nous devions chercher notre gagne-pain ailleurs. M. Bennett représente l'idéal canadien et c'est un homme d'une telle énergie qu'il fallait en ce temps de dépression. Notre premier ministre canadien recevra encore dans un an ou deux un témoignage de confiance, parce que ses idées, son programme concordent avec l'esprit qui anime tous les canadiens. M. G. Thibault adressa aussi la parole. L'Association organise pour le 3 avril prochain, un grand ralliement auquel prendront part plusieurs personnages imminents. Un vif succès est anticipé. Tous les conservateurs sont invités à ce grand ralliement. Les détails de cette assemblée paraîtront dans les journaux.

LA RETRAITE ANNUELLE DES UNIVERSITAIRES

Le mercredi, 29 mars, dans la chapelle de Notre-Dame-de-Lourdes, commencera la retraite préparatoire à la communion pascale, retraite exclusivement destinée aux professeurs et étudiants de l'Université de Montréal.

CONCOURS "LA PATRIE"

Le premier prix sera $1,000.00 en argent

Ne manquez pas de lire "La Patrie" tous les jours et parlez de ce concours à vos parents et amis.

Discours de l'hon. Stevens radiodiffusé par CHLP

L'honorable M. H. H. Stevens, ministre du Commerce dans le Cabinet de l'honorable M. Bennett, sera l'hôte d'honneur à un dîner qui lui sera offert, samedi le 25 courant, à l'Hôtel Place Viger, à 7 heures. Ce dîner est sous les auspices de l'Association Conservatrice du district de Montréal. Non seulement tous les membres de l'Association sont invités mais aussi tous les conservateurs du district.

L'honorable M. Stevens est une des personnalités les plus éminentes du gouvernement conservateur, et sa venue à Montréal sera marquée par une démonstration enthousiaste. C'est au cours de ce dîner qu'il fera des déclarations très importantes. Tous les conservateurs doivent se faire un devoir d'être présents. Il sera accompagné de plusieurs ministres fédéraux, notamment des honorables Duranleau, Sauvé et Dupré.

Les discours seront radiodiffusés par le poste CHLP de "La Patrie".

LE CONSERVATOIRE NATIONAL DE QUEBEC EST LAUREAT DU CONCOURS D'ART DRAMATIQUE

M. Jean Neilson, critique d'art musical, lui accorde la palme. – Douze cercles dramatiques étaient sur les rangs. – Le Conservatoire a réalisé les qualités requises: sens de la mesure, le naturel et l'équilibre du jeu.

QUEBEC, 23. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le Conservatoire National de Musique de Québec a été déclaré hier soir, le plus méritant des groupes qui ont participé depuis trois jours au gala dramatique national et les artistes de ce groupe iront représenter la vieille capitale à Ottawa.

La palme de ce concours nouveau genre pour Québec, a été décernée au Conservatoire National de Musique, par M. Jean Neilson, critique d'art à "La Patrie", et la décision de ce jeune et brillant critique a été chaleureusement accueillie. Tous les connaisseurs qui ont suivi ce concours de près, et surtout sans parti-pris, ont été unanimes à partager les sentiments de l'unique juge et à reconnaître qu'il ne pouvait faire de meilleur choix après avoir observé les douze groupes en lice.

D'ailleurs, pour éviter toute critique extérieure, M. Neilson a sagement motivé les raisons de son choix.

"Ce que nous avons cru devoir exiger d'abord des interprètes", dit M. Neilson, "c'est le sens de la mesure, le naturel et l'équilibre du jeu, ou en d'autres termes, la concordance, à la fois sobre et expressive, de tous les gestes et de toutes les intonations avec le caractère du personnage à représenter. C'est ce que l'on a défini dans cette formule lapidaire: Bien jouer sur la scène, c'est savoir composer le personnage que l'on représente et en réaliser tous les aspects physiques et psychologique sans avoir l'air d'y toucher".

"Il en est chez qui ces qualités sont innées. D'autres ne peuvent les acquérir qu'après un effort longuement et patiemment élaborés. Plusieurs acteurs, doués d'une certaine aisance sur la scène et ne manquant pas par ailleurs d'allure, d'élégance même, jouent faux à peu près constamment. Ils peuvent réciter de temps à autre de fort belles tirades, ils n'en négligent pas moins l'essentiel: faire ressortir dans le sens que l'auteur lui-même l'a voulu, la signification du rôle qu'ils interprètent.

"Ce fut le défaut de plusieurs des cercles que nous avons vus depuis lundi. L'on a négligé les détails de mise en scène, les nuances d'expression, les ressources infiniment variées de l'intonation, qui constituent tout l'art de la comédie. C'est ce que l'on pourrait appeler manquer de compréhension artistique, tout comme il en est que, en musique n'ont pas d'oreille."

Le conservatoire de musique de Québec est dirigé par M. le docteur Jean Dussault.

Voici dans l'ordre la liste des vainqueurs de ce concours:

1.—Le conservatoire national de musique de Québec qui a interprété "Les trois masques", de Charles Médé.

2.—Le Cercle dramatique des étudiants de Laval qui a exécuté hier soir "Le baiser dans la nuit", de Maurice Level.

3.—L'Union dramatique de Québec qui a loué le troisième acte de "Les Rantzau" de Erckmann-Chatrian.

Mentions honorables à:

4.—Les compagnons de Notre-Dame des Trois-Rivières qui ont rendu "Peuple sans histoire", du Révérend Frère Marie-Victorin.

5.—L'école du chant français de Québec qui a donné "La comédie de Watteau."

ISAAC KAUFFMAN EST CONDAMNE A 7 ANS DE BAGNE PAR LE JUGE A. MONET, POUR CONSPIRATION

Le prévenu avait été trouvé coupable d'avoir conspiré pour incendier le Château Quinte, à Sainte-Marguerite. – Sévères remarques du juge à l'égard de ceux qui critiquent la justice. – Les juges ne sont pas à vendre.

Isaac Kauffman, trouvé coupable de conspiration pour commettre le crime d'incendie au château Quinté, à Sainte-Marguerite, a ce matin été condamné au maximum de la peine par le juge Amédée Monet, soit sept ans de pénitencier. On sait que cette cause de Kauffman est actuellement devant la Cour d'Appel et que c'est la raison pour laquelle la sentence avait été remise depuis le mois de décembre dernier.

Le juge Monet fit les remarques suivantes: "J'avais décidé d'attendre la décision de la Cour d'Appel avant de prononcer la sentence dans cette cause, mais devant les nombreuses critiques de toutes sortes qui me sont parvenues indirectement, je vais condamner l'accusé immédiatement. Ainsi c'est le juge en première instance qui devra porter le fardeau et les responsabilités de la cause. Je ne crains pas de prendre ces responsabilités.

"Je les ai toujours portées et je ne crains rien. Le juge doit être au-dessus de tout ce qui se passe en dehors de la Cour. Ce que peut dire le peuple, les hommes d'affaires et même les professionnelles, comme la chose est arrivée dans cette cause, cela me laisse indifférent. Que ceux qui ont quelque chose à se reprocher se tiennent pour avertis.

"On a dit, depuis le début de cette cause, parce que l'accusé était supposé être un homme riche bien qu'il ait de nombreux jugements contre lui et qu'il soit sans le sou, qu'il allait être acquitté pour cela. On a même fait des paris sur l'acquittement de l'accusé. Quand il fut trouvé coupable, on dit que la sentence ne serait pas sévère : on trouve étrange les diverses remises de la sentence, qui n'étaient faites cependant que pour aider la Cour d'Appel.

On a surveillé cette cause avec un intérêt extraordinaire afin de tâcher, de prendre la justice en défaut. On a même parlé du juge vendu. Les juges ne sont pas à vendre.

"Je suis convaincu que Kauffman est le grand coupable dans cette cause et qu'il fut le grand instigateur de toute la conspiration. Il doit donc être puni en conséquence.

"J'aurais le droit de considérer la santé et l'âge de l'accusé, mais parce qu'il est le plus coupable, je le condamne au maximum de la loi soit sept ans de pénitencier."

BEAU GESTE DE CES EMPLOYES DE TRAMWAYS

Les employés de tramways de la division Saint-Henri, membres de l'Union internationale, appelés à souscrire volontairement à la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises, ont contribué au succès de la campagne en remettant à ses organisateurs plusieurs centaines de dollars.

UN TEMOIN DIT QUE ZAPPA SE VIT EN DANGER

Zynchuk s'élançait sur lui une barre de fer à la main, dit-il. – Le policier fit alors feu sur la victime.

L'enquête tenue par le juge Victor Cusson sur les circonstances entourant la mort de Nick Zynchuk, tué d'une balle de revolver par l'agent Zappa au cours d'une manifestation rue Saint-Dominique, s'est continuée ce matin afin de déterminer s'il y a lieu d'émettre un mandat contre ce policier.

Le premier témoin entendu ce matin, fut M. Wilfrid Bertrand, qui accompagnait l'huissier chargé de saisir les meubles d'un locataire.

M. Bertrand raconta que la victime, Zynchuk, s'était armée d'une barre de fer et s'était élancée dans la direction du constable Zappa, qui était à quelques pieds du témoin. Il déclara que la victime avait de toute apparence l'intention de frapper le constable et de frapper le témoin qui aidait à l'agent à maintenir la foule.

Le témoin déclara que quand Zynchuk fit un mouvement pour frapper l'agent avec sa barre de fer, le policier recula d'un pas pour ne pas être frappé. Bertrand se préparait à se jeter sur Zynchuk pour le désarmer quand l'agent de police, qui avait son revolver à la main, fit feu, la balle atteignant Zynchuk qui s'affaissa sur le sol, échappant la barre de fer.

Le témoin suivant, Willie Devault, 6644, rue Henri-Julien, interrogé par Me Philippe Monette, procureur du constable Zappa, dit qu'il agissait comme aide de l'huissier René Clouette, quand ce dernier se rendit rue Saint-Dominique pour expulser le locataire. Il se tenait près de la porte au moment où la foule commença à manifester. Il vit un homme gesticuler avec une barre de fer à la main. Craignant sans doute que les choses ne se compliquent, il entra dans la maison et entendit immédiatement après un coup de feu. Il ne peut identifier la personne qui avait la barre de fer en question.

M. Victor Hurtubise, 7576, rue Châteaubriand, est aussi un aide de M. Clouette. Il alla sur les lieux le vendredi précédant la tragédie et avant son départ, un cadenas fut mis à la porte. Quand il revint le lundi, le cadenas n'y était plus. Il vit à ce que personne ne cherchât un passage en arrière de la maison pour y pénétrer et empêcher le déménagement des meubles. Cependant il vit le défendeur en la cause d'expulsion qui marchait avec des béquilles; le croyant inoffensif, il le laissa passer et ce dernier une fois rendu à la porte, se mit à frapper avec une béquille dans la porte et s'adressant à la foule réunie autour du camion, leur parla, mais il ne comprit pas ce qu'il disait. C'est de ce moment que les manifestants jusque-là paisibles, se mirent à descendre les meubles empilés dans le camion. Comme la foule était tumultueuse, le constable Jetté qui était là sortit son revolver pour la tenir en respect et la fit reculer. Il remit ensuite son revolver dans son étui et répéta cette manoeuvre deux ou trois fois. Le témoin déclare qu'il était à une dizaine de pieds du camion mais ne vit personne tenant une barre de fer à la main. Il entendit soudain un coup de feu et partit alors pour aller chercher de l'aide.

Mme Gariépy, 4416, rue Drolet, fut le témoin suivant. "J'ai vu la victime, dit-elle, se diriger vers la maison, trois fois de suite, pour y aller chercher sa malle. Il était en chambre à cet endroit. Un constable lui barra le chemin. "Je suis sans travail, dit-il en anglais à l'officier, ma malle est à l'intérieur et c'est tout ce que je possède. Je veux la chercher". L'agent lui répondit de circuler.

"La victime, continue-t-elle, prit alors une barre de fer; un montant de lit blanc, dans le camion, et la brandissa en l'air, dans la direction du constable Zappa.

"Un individu de taille moyenne, vêtu d'un paletot de couleur gris fer, tenta de désarmer de l'assaillant. J'ai alors vu le constable Zappa (elle l'identifie) sortir son révolver. Je me suis retournée, et j'entendis la détonation.

Zappa (elle l'identifie) sortir son révolver. Je me suis retournée et j'entendis la détonation.

"Il y avait, dit-elle, au moins deux cents personnes dans la rue. Des spectateurs, avant le coup de feu, crièrent au constable Zappa: Tire dessus où bien tu est un homme mort. J'ai aussi vu un agent-cycliste aller chercher de l'aide et revenir."

Mme Gariépy descendait vers le sud, rue Saint-Dominique, quand se déroula la tragédie. Elle se rangea sur le trottoir, du côté est et y demeura quelque temps, durant les incidents qu'elle vient de raconter. Elle jure positivement que la victime, Nick Zynchuk, brandissait une barre de fer, avant qu'il fut tiré. Elle ne peut pas affirmer cependant s'il le tenait encore lors de la détonation, car elle s'était retournée.

L'enquête fut ensuite ajournée à 2 h. 30 cet après-midi.

La Patrie

Fondée le 24 février 1879.
Publiée par la Cie de Publication "La Patrie" Limitée.

J.-H. Bender, Président.
J.-N.-A. Perrault, Secrétaire-Trésorier
J.-A. Gauthier, Rédacteur.

SIEGE SOCIAL

189, rue Ste-Catherine Est - - Montréal
Téléphone: LAncaster 3121.
Echange correspondant avec les différents services.

Représentants:

Toronto: Albert E. Ford, 2006, Star Bldg. King St. West.
Etats-Unis: Lorenzen & Thompson, Inc.
" " Chicago: 122, Sud. Avenue Michigan
" " New-York: 19 Ouest, 44e rue.
" " Kansas City: Edifice Coca-Cola.
" " Los Angeles: Edifice New Orpheum.
" " San Francisco: Edifice Kohl.
" " Atlanta: Edifice Walton.
Gate Hill.

ABONNEMENTS:

Edition quotidienne Canada, un an.....	$5.00
" " six mois	$2.50
" " Etats-Unis, un an....	$4.20
" " six mois..	$2.10

Service de la Presse associée. — Correspondants dans tous les grands centres de la province de Québec et du Canada. Membre de l'"Audit Bureau of Circulations".

MONTREAL, 23 MARS 1933

ASSURANCE-CHOMAGE

Cette crise qui a causé de si grandes souffrances au sein de la classe laborieuse, lui a fait réaliser mieux que jamais auparavant qu'elle ne pourra être efficacement protégée contre un retour de pareilles calamités que par un régime d'assurance-chômage. Il y a quelque temps, le premier ministre fédéral donnait publiquement à entendre qu'il favorisait un système d'assurance-chômage pourvu qu'établi sur des bases financières rationnelles. Cette déclaration a fait concevoir de grandes espérances à la classe ouvrière. Après le débat qui a eu lieu hier à la Chambre des Communes, on se rend toutefois compte qu'il n'y a aucune chance qu'une législation de cette nature entre dans un avenir prochain dans nos statuts, et l'obstacle que l'on n'entrevoit pas la possibilité de surmonter n'est pas d'ordre financier, comme on aurait pu s'y attendre, mais se révèle dans la Loi de l'Amérique Britannique du Nord.

Sous l'empire de cette loi organique, ce sont les provinces qui ont le pouvoir d'obliger employeurs et employés à contribuer à la création d'un fonds d'assurance-chômage. Et à la conférence d'Ottawa, les provinces ou certaines d'entre elles ont péremptoirement refusé d'abandonner au gouvernement fédéral leur juridiction en cette matière.

Il ressort de toute évidence que les provinces ne peuvent elles-mêmes exercer utilement cette juridiction, parce qu'il est essentielle au succès de tout plan d'assurance-chômage que l'on pourra concevoir qu'il soit établi uniformément dans tout le Dominion. Laissées à leur initiative, les provinces, inévitablement, établiraient des systèmes plus ou moins différents, et certaines, sans doute, n'en établiraient aucun. De sorte que l'assurance-chômage influencerait différemment le coût de la production dans les diverses provinces, ce qui en ferait une institution nuisible à l'intérêt général du pays.

L'assurance-chômage ne peut donc se concevoir comme une oeuvre bienfaisante qu'à la condition d'être créée et régie par l'administration fédérale. Et pour cela, il faut tout d'abord que soit cédée à celle-ci la juridiction que possèdent actuellement les provinces en l'espèce.

Dans cette situation bien définie, notre classe ouvrière discernera clairement que, pour obtenir cette législation tutélaire contre le chômage, c'est du côté de Québec qu'elle doit se tourner. C'est à elle de faire pression sur le gouvernement de la province afin de l'obliger à renoncer à des pouvoirs qui, entre ses mains, sont stériles, pour les remettre aux mains du gouvernement fédéral qui peut les faire servir au bien-être de la classe populaire.

AGGRAVATION

Un point du budget de l'hon. M. Rhodes qui ne pouvait échapper à une juste critique, c'est le relèvement de l'impôt payable par les corporations engagées dans les services d'utilité publique sans que soit redressée l'inégalité qui existe depuis de nombreuses années, au bénéfice des services similaires sous la régie des provinces ou des municipalités.

Depuis que l'impôt de guerre sur le revenu a été créé, les Montréalais ont payé dans leurs factures d'éclairage, en satisfaction de cet impôt, presque dix millions de dollars. Aucune contribution pareille n'était exigée, par exemple, de Toronto, parce que la distribution de l'électricité en Ontario, est exonérée, du fait qu'elle est faite par une commission constituée par le gouvernement de la province.

Nos concitoyens sont aussi dociles que les habitants des autres provinces aux légitimes exigences du fisc. Leurs protestations contre cette application inégale de l'impôt n'en est pas moins justifiée. Nous ne croyons pas exagérer en affirmant qu'aucune autre province n'aurait aussi longtemps toléré une pareille discrimination.

Cette année, cent mille Montréalais ont fait des représentations respectueuses à Ottawa en vue d'obtenir que cette anomalie soit corrigée. Les paroles qui ont été prononcées lorsque leur requête a été présentée leur avaient fait entrevoir qu'ils seraient cette fois exaucés.

Ils constatent qu'il n'en est rien. Non seulement, ils resteront assujettis à une taxe dont les villes d'Ontario et quelques autres sont exemptes, mais leurs charges seront même aggravées, puisque le taux est relevé, tandis que le privilège dont jouissent les autres ville reste intact.

Et il ne s'agit pas ici d'une contribution négligeable. C'est à la vérité une taxe aussi lourde que la nouvelle taxe sur le sucre, dont le gouvernement compte tirer 10 millions annuellement dans l'ensemble du pays.

Le gouvernement, chacun le comprend, a besoin de revenus. Que ne saisit-il l'occasion de grossir ses recettes, tout en mettant fin à une injustice, en taxant indistinctement les services publics—électricité, tramways, téléphone—exploités par les provinces et municipalités, ou par le capital privé?

TOXICOMANIE

Toutes ces loques humaines que la toxicomanie, suivant le terme de Baudelaire, a dirigées vers les cours de justice alors qu'elles devraient en réalité prendre le chemin des cliniques, ne peuvent se faire traiter si elles n'ont pas le sou. Quiconque veut guérir du poison des narcotiques le peut s'il agit comme il convient, c'est-à-dire en s'en tenant à un traitement physique et moral à la fois, mais on sait à quel prix. Nombre d'intoxiqués sont des gens que leur habitude funeste a réduits souvent à l'indigence et qui sont incapables de se faire traiter.

Le cas est lamentable de cette femme traduite devant un magistrat parce qu'on l'accusait de morphinomanie. Un médecin, celui qui la soignait, appelé à témoigner, raconta au tribunal que sa patiente s'était adressée à un hôpital pour se faire traiter, mais comme elle n'avait pas d'argent pour payer et que dans les salles publiques on n'accepte pas ce genre de malades, elle dût retourner chez elle. Les hôpitaux d'habitude n'acceptent que les intoxiqués qui appartiennent à la catégorie des cas privés. D'ailleurs, a-t-on fait remarquer, ce genre de traitement coûte cher. Il exige l'isolement des patients et une surveillance spécial.

Le président du tribunal s'est donc trouvé dans l'obligation d'envoyer cette femme en correction. "Le meilleur endroit pour vous, c'est la prison. Là vous pourrez recevoir le traitement que les hôpitaux ne peuvent vous donner parce que vous n'avez pas d'argent!" (Texte d'un journal anglais du matin). Il n'existe en réalité qu'une seule maison à Montréal où l'on reçoit les morphinomanes et les cocainomanes, mais alors ce sont des cas privés, des "cas payants". Les autres, comme dans le cas de cette malheureuse, lorsqu'ils tombent aux mains des policiers chargés de ce genre d'affaire, si l'on peut dire, n'ont guère que l'angoissante et sombre perspective de l'incarcération. On s'imagine sans peine que sortis de prison, ils ne tarderont pas à récidiver et pour cause.

Les recherches policières ne s'écartent guère des frontières de la pègre, car il leur serait fort difficile de s'étendre à certains milieux où l'on a tous les moyens d'étouffer les scandales et de cacher les stupres qui constituent le terrifiant cortège des fumeurs et des piqueurs. S'il existait des brigades dites "mondaines", à quelles révélations ne faudrait-il pas parfois s'attendre? On trouve en effet des toxicomanes dans tous les milieux et non des moindres. Un chef de clinique nous a dit que le nombre de ces malades est assez difficile à calculer, car un bon nombre se piquent sans que dans leur entourage immédiat, hormis d'être médecin et encore, on s'en doute. Celui-ci se rendra bien vite compte que Y ou Z est un candidat à l'aberration et à la crise par cette volubilité, cet éclat pupillaire et ces tics nerveux qui sont particuliers aux intoxiqués.

Un problème se pose. Les malades fortunés, ayant quelque avoir ou appartenant à des familles bourgeoises peuvent et doivent se faire traiter. Mais les autres? Faut-il, dans tous les cas, les envoyer en prison? Aussi, on étudie en ce moment un projet de maison de santé pour les toxicomanes quels que soient leurs milieux. On y accepterait pauvre comme riche. Le fait qu'on s'intéresse déjà à ce problème fait espérer dans un redressement social prochain et ce sera tant mieux. Car le mal est déjà très grand et les moyens de le guérir insuffisants ou plutôt, et pour mieux dire, inexistants.

CAMPS POUR TOURISTES

Les nouveaux règlements édictés en vue de la bonne tenue des petits camps à l'usage des touristes le long de nos routes seront appliqués le 1er mai. Ces camps sont de modestes cabines qui ressemblent à des pavillons de chasse ou à des cabines de baigneurs où les touristes trouvent le gîte à bon compte. Ce genre est chez nous de création plutôt récente et fut importé des Etats-Unis. On a constaté dans les débuts de cette organisation, certains abus que pour le renom du tourisme dans notre province il a fallu réprimer sans retard. Réprimer des abus, c'est faire intervenir une législation nécessaire. De là, l'application de nouveaux règlements. La santé et la morale ne s'en porteront que mieux; ajoutons que le prestige du nom canadien-français ne souffrira plus des écarts commis par certains tenanciers. Mais il faut que l'on trouve le moyen d'appliquer ces règlements sans défaillance. Ce sera le moins que l'on puisse faire pour ne pas nuire au mouvement qui permettra de restituer à nos villages leur physionomie propre, leur cachet bien français.

A TRAVERS LES JOURNAUX

LA PEUR DE L'OPINION ETRANGERE

Le "Journal", Paris.—Un tel parti pris de silence s'explique. Les journaux reflètent naturellement l'état d'esprit du public. Ils lui servent ce qu'il aime. Or, le public français n'a pas de goût pour les événements ou les opinions du dehors. Et il préfère ignorer les choses désagréables. S'il en était autrement, les Français sauraient depuis assez longtemps qu'ils se trompent lorsqu'ils s'imaginent que le monde entier nourrit à notre égard une tendresse spéciale... Notre politique de concessions, de rapprochement par quoi nous avons manifesté notre profond désir de paix, n'a porté que des fruits amers. Je veux bien qu'il ne faille pas la juger par le résultat. Mais il serait dangereux de croire ou de laisser croire qu'elle a eu le succès que d'aucuns en attendaient. Jamais nous n'avons été plus attaqués, plus honnis, plus suspectés que depuis trois ou quatre ans.

* * *

LE BILL DE MONTREAL

Le "Monde Ouvrier". — Dans toute cette procédure, il semble y avoir quelque chose de pas naturel, que de frais et de dépenses inutiles, quelle utilité y a-t-il d'envoyer se promener à Québec une vingtaine d'échevins, tandis que ce sont les avocats de la ville qui font tous les frais de la discussion? Il nous semble que les membres du comité exécutif ou une délégation de cinq échevins feraient tout aussi bien qu'une vingtaine, puisque pour la majorité, c'est une simple promenade, un parti de plaisir. Toutes ces dépenses, lorsque les affaires sont normales, peuvent être excusables, mais lorsqu'on nous dit qu'il n'y a pas d'argent pour enlever la neige de nos rues, pour donner du travail à des milliers de chômeurs, tandis qu'on paie les dépenses d'une vingtaine d'échevins et qu'on paie plus d'un million de dollars par mois en secours directs à ces mêmes chômeurs, il est permis de se demander si c'est bien logique.

* * *

ASSURANCES SOCIALES

L'"Action Catholique", Québec.—On est en train de tout gâcher le travail de la Commission des Assurances sociales. La droite a prononcé deux grands discours sur le sujet, mais a semblé confondre assurance sociale avec assistance publique. M. Robert Taschereau nous permettra de rapprocher deux passages du discours qu'il prononçait mercredi en Chambre pour voir s'ils marchent bien en sens parallèle: "En outre de l'assistance gouvernementale, dit-il, il existe dans cette province une vertu qui ne semble pas exister ailleurs, une coutume qui existe depuis longtemps, qui est sanctionnée par la loi et qui veut que dans nos campagnes il se trouve toujours un fils généreux pour recevoir ses vieux parents et leur procurer ce que ne pourrait leur procurer une pension de $15.00 par mois; la vie familiale et le bonheur qu'elle comporte." Il est bon de faire remarquer que la pension fédérale n'est pas de $15.00, mais de $20 par mois. Dans un autre passage l'orateur nous apprend que la province a donné cette année aux hospices $220,300. Il y a donc un certain nombre de vieux qui n'ont pas trouvé ce fils généreux dont on parle tant. Ajoutons que la province a été bien plus généreuse que cela, puisqu'elle a versé le tiers de la caisse fédérale pour la pension des vieux des autres provinces, mais a été trop fière pour recevoir sa part en faveur de ses vieux qui frappent en vain aux portes des hospices, parce qu'il n'y a plus de place.

* * *

UN MOYEN SUR DE RUINER LEUR CREDIT

L'"Evénement", Québec. — De la ville de Vancouver part une initiative dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle menace tous les porteurs de bons municipaux. Parce qu'elle a une dette extrêmement lourde à porter, un fonctionnaire de cette lointaine cité cherche un moyen par lequel, sans déclaration de banqueroute, l'administration municipale pourrait réduire ses obligations d'un quart, d'un tiers ou de moitié. Son projet est d'une simplicité charmante. Il consisterait à faire voter une loi au Parlement fédéral pour réduire, dans une proportion non définie, le taux d'intérêt que portent toutes les obligations municipales. Comme les villes financièrement embarrassées sont actuellement très nombreuses, en Canada, cet homme d'initiative a fait beaucoup de propagande en faveur de son idée et il a rencontré beaucoup d'adhésions. Les choses en sont rendues à un point tel que l'union des municipalités urbaines, dont le président n'est autre que M. Lavigueur, maire de Québec, est sollicitée de prêter son influence à ce projet. Hier, le texte d'une résolution avait été préparé et devait être soumis au conseil échevinal, pour mêler le nom de la cité de Québec à cette aventure extraordinaire. On a distribué des copies de ce document aux reporters, et nous en avons une copie sous les yeux. Comme il y a des obstacles de diverses natures à un procédé de ce genre pour faire porter aux acheteurs des bons des municipalités leurs fautes administratives, ou leurs accidents de croissance, nous croyons bien que cette proposition n'a aucune chance d'être jamais présentée au Parlement. Elle soulèverait des protestations, tant à l'étranger qu'au pays canadien, et porterait déjà un préjudice au crédit des villes engagées dans cette voie d'une inspiration hardie. Nous sommes heureux que, à la dernière minute, une meilleure inspiration ait empêché la présentation de cette résolution au Conseil de ville, et aimons à présumer qu'elle aurait été repoussée par une forte majorité. Cependant, comme la nouvelle de cette proposition saugrenue circule déjà parmi les banquiers et courtiers, il serait bon qu'une déclaration immédiate vint rassurer les milliers de petits épargnistes québécois ou canadiens-français qui ont placé une partie de leurs économies dans les bons de la Cité de Québec.

CHAPLEAU A AIME SA PROVINCE QU'IL VOULAIT TRES HEUREUSE

Me J.-A. Beaulieu, c.r., rappelle le souvenir de l'un de nos plus grands hommes d'Etat dans une causerie à l'Association Conservatrice de Saint-Jérôme.

"Homme de gouvernement, Chapleau le fut dans toute la force du mot. Il a aimé son pays, sa province qu'il voulait heureuse et puissante. Sans ménagement, il lui a consacré ses talents, son travail, sa vie. "Toujours pour elle", telle était la devise qu'il avait inscrit sur son blason de lieutenant-gouverneur. Cette devise, il l'avait toujours, avant, comme homme politique, portée gravée dans son coeur".

Telle est la conclusion d'une intéressante causerie de M. J.-A. Beaulieu, c.r., devant les membres de l'Association Conservatrice de Saint-Jérôme, mercredi dernier. Cette causerie avait pour but de rappeler le souvenir d'un de nos plus grands hommes d'Etat, sir Adolphe Chapleau. Voici le texte de la causerie de Me J.-A. Beaulieu:

Dans une causerie antérieure que j'ai eu l'honneur de donner devant les membres de votre Association, je vous ai parlé de quelques-uns des députés de Terrebonne, sous l'Union. Ce soir, je viens vous parler de l'un d'eux, élu député de ce comté, en 1867, sous le régime de la Confédération.

Le comté de Terrebonne, comme vous le savez, compte parmi plusieurs de ses représentants les plus illustres figures de notre histoire politique canadienne: Lafontaine, les deux Morin, Viger, Masson, Chapleau, Nantel, Prévost, pour ne mentionner que ceux qui ne sont plus.

Après la mort de Cartier, c'est sur Chapleau qui fut le plus fidèle et le plus dévoué de ses disciples, que toutes les responsabilités de la gouverne du parti conservateur, dans le district de Montréal, reposèrent.

Alexandre le Grand, roi de Macédoine, n'ayant aucun héritier à qui léguer son empire et diriger ses armées, ses lieutenants, réunis autour de son chevet, se demandaient avec inquiétude à qui pourrait bien être laissé son immense empire. "Au plus digne," répondit Alexandre, qui avait entendu leur conversation.

Si Cartier, s'éteignant loin des siens et de sa patrie, eût pu, Canada qu'il a tant aimé, n'a pu, vocalement, exprimer son désir sur le choix de son successeur, dans sa pensée il devait y avoir un nom, le plus digne, et le plus digne ne pouvait être que celui de son fidèle et dévoué disciple: Chapleau.

Chapleau naît à Ste-Thérèse, dans le comté de Terrebonne, en 1814, le 9 novembre. Son père était maçon. C'est dire qu'il n'est pas né dans la pourpre et le lin. Il arrivait le deuxième sur une famille qui devait recomposer de sept enfants: cinq garçons et deux filles. Sa mère, Zoé Sigouin, était une femme de courage et de vertu, type de femmes qui, par la manière virile dont elles élèvent leurs nombreux enfants, sont, quoiqu'ignorées, les patriotes les plus méritoires.

On dit que les grands hommes tiennent d'habitude de leurs mères les talents et les vertus qui les rendent célèbres. Chapleau devait tenir les siens des deux, parce que son père aussi possédait des qualités de coeur et d'esprit remarquables.

Il commence ses études au collège de Terrebonne, comme protégé de madame Joseph Masson. Elle avait remarqué l'intelligence précoce de cet enfant. Eût-elle l'intuition du rôle qu'il serait appelé à remplir plus tard, dans le monde? Probablement.

Après sa rhétorique, en 1836, Chapleau entre dans le commerce, à Montréal. Heureusement que son stage dans les affaires ne fut pas de longue durée. Ses goûts, ses aptitudes l'appelaient à évoluer dans un autre domaine.

En 1836, nous le trouvons au collège de St-Hyacinthe, où il termine ses études, fait sa philosophie. A cette époque était à cette institution un professeur de philosophie d'un rare mérite, M. l'abbé Desaulniers. Chapleau n'oubliera jamais la formation précieuse que lui valut son enseignement. Sorti de ce collège, en 1838, il vint à Montréal, étudier le droit. On dit qu'il hésita entre l'étude du droit et celle de la théologie. Quel beau prédicateur il aurait fait! Il me semble le voir dans la chaire de Notre-Dame. Que de belles pécheresses se seraient fait un devoir et un plaisir d'aller écouter ses sermons!

Son premier discours politique date de 1848. Il fut prononcé à St-Jérôme, dans le comté de Terrebonne, lors de l'élection de Louis Siméon Morin, appelé, à vingt-huit ans, à faire partie du ministère Cartier-Macdonald. Louis Siméon Morin, ce météore qui n'a fait que passer, puisqu'à trente-trois ans sa carrière politique était déjà close.

Quand j'étais étudiant en droit, un vieil électeur du comté m'a raconté l'impression produite par le discours de Chapleau, à cette assemblée.

Jeune homme imberbe, pâle, mince, d'une apparence de grande distinction, la figure encadrée d'une épaisse et longue chevelure noire, nous le vîmes apparaître après Papin pour prendre la parole. C'était David en face de Goliath, parce que Papin était un colosse et un puissant orateur. Un sentiment de curiosité traversa l'auditoire. Nous nous demandions quelle réplique pouvait bien donner ce jeune homme au discours puissant qui venait d'être prononcé par Papin en faveur de Labrèche Viger, l'adversaire de Morin. Sa parole chaude, sa voix musicale, sa phrase souple, imagée, pathétique, ne tardèrent pas à empoigner l'auditoire. A la curiosité avait succédé l'admiration, l'enthousiasme, les applaudissements. Il fut pour beaucoup dans le succès politique de Morin, à cette assemblée.

Ce brillant début rappelle à ma mémoire les vers si connus et si beaux du "Cid", que le grand Corneille met dans la bouche de Don Rodrigue:

"Je suis jeune, il est vrai; mais aux âmes bien nées
"La valeur n'attend pas le nombre des années.
"
"Mes pareils à deux fois ne se font point connaître.
"Et pour leurs coups d'essai veulent des coups de maître."

Le premier discours politique de Chapleau fut son premier triomphe. Il ne devait pas être le dernier.

Admis au barreau en 1841, il devint l'étoile naissante du Forum et du Palais. En 1847, le comté de Terrebonne, où il avait fait ses premières armes, l'élisait par acclamation. Député, il devait, à Québec, escalader à pas de charge les plus hauts postes.

A trente-deux ans, solliciteur-général dans le ministère de l'honorable G. Ouimet; secrétaire provincial dans le cabinet de Boucherville, en 1874. Après le coup d'Etat Letellier, Joly prend les rênes du pouvoir et par l'élection qui suit il n'est maintenu que par la voix de l'orateur, l'honorable M. Turcotte. Chapleau dirige l'opposition. La lutte titanesque qu'il livre au ministère Joly lui vaut les honneurs de la victoire, puisque le 30 octobre 1879, le lieutenant-gouverneur Robitaille l'appelle à former un cabinet. Les élections de 1881 mirent la province entre ses mains: sur 65 comtés il en avait remporté 52. Il avait payé de sa personne dans presque tous les comtés de la province et partout avait remporté d'éclatants succès.

Solidement ancré au pouvoir, toute son ambition sera de réaliser, pour sa province, le programme politique d'ordre, de progrès et d'économie qu'il a prêché.

Dès 1878, à son arrivée au pouvoir à Ottawa, sir John A. Macdonald avait invité Chapleau à faire partie de son administration, mais celui-ci n'avait pas cru le moment venu d'accepter cette offre flatteuse et alléchante. Il voulait, avant, terminer son oeuvre à Québec, remettre nos finances en meilleur état, accentuer davantage le développement de nos ressources naturelles, donner un essor plus grand aux causes de la colonisation et de l'agriculture, développer notre territoire provincial par une sage politique de chemins de fer.

En 1882, après avoir en grande partie réalisé son programme, il crût devoir accepter l'offre réitérée de sir John A. MacDonald.

Dans l'été de 1882, je n'étais alors pas un bambin très long. Beaucoup parmi ceux qui sont ici et qui me font l'honneur de m'écouter, n'étaient pas encore de ce monde. C'est dire que ceux de ma génération peuvent être des jeunes hommes, mais ne sont plus hélas! des hommes jeunes.

L'auberge que tenait mon père, ici, à Saint-Jérôme, près de la gare, était, à cette époque, le rendez-vous des bleus.

L'honorable R. Masson, député à Ottawa depuis 1867, venait de remettre son mandat pour faire partie de la Chambre haute. Son départ nécessitait le choix d'un candidat conservateur pour cette élection de 1882.

M. G.-A. Nantel, jeune avocat et journaliste, établi depuis peu à St-Jérôme avait été choisi pour briguer les suffrages. Son adversaire était M. Eudore Poirier, plus tard recorder à Montréal. La votation était fixée pour le 20 juin. La lutte fut active, mouvementée. Le jour de la nomination, à Saint-Jérôme, il y avait foule, venue de toutes les paroisses du comté. Pourquoi cette affluence nombreuse? Les deux candidats, encore inconnus pour ainsi dire, ne semblaient pas jouir d'un prestige propre à occasionner un tel déplacement. La raison était que Mercier, qui devait, l'année suivante, remplacer Joly comme chef de l'opposition à Québec, et Chapleau, premier ministre, alors dans tout l'éclat de son prestige, devaient croiser le fer.

Mes yeux de bambin ont pu voir ces deux hommes politiques aux prises. Les harangues qu'ils prononcèrent, les coups qu'ils échangèrent étaient au-dessus de ma portée, mais par l'enthousiasme, parfois bruyant, de part et d'autre, je voyais que cet événement n'était pas un événement ordinaire. A cet âge est-on partisan? Je ne le crois pas. L'impression qui m'est restée de cette bataille politique, c'est que Chapleau avait eu le dessus et remporté un très grand succès.

De retour à l'hôtel de mon père, j'en profitai pour le regarder de près. Tous me disait en lui qu'il n'était pas comme les autres hommes, qu'il y avait, chez lui, un cachet de distinction et de grandeur qui nous forçait à l'admiration. Ces souvenirs sont encore si présents à ma mémoire, que je puis vous décrire le costumes qu'il portait. Chapeau haute forme, redingote noire, pantalon gris pâle, souliers de cuir vernis. Et cette belle tête, ce teint pâle, yeux brillants, moustache soyeuse, et cette chevelure abondante qui commençait légèrement à être mêlée de fils d'argent. J'étais toute vue pour le regarder, comme j'étais toute oreille pour écouter le son harmonieux de cette voix incomparable, qui a ajouté tant de charme à son entraînante éloquence.

Comme un peintre trop amoureux de son modèle, je m'aperçois que je m'attarde à des descriptions et des souvenirs qui n'ont peut-être pas les mêmes raisons de vous être aussi chers.

M. Nantel fut élu.

Quelques jours après, le comté était encore en pleine lutte électorale.

Chapleau avait accepté comme secrétaire d'Etat, de faire partie du ministère MacDonald. Il résignait comme premier ministre à Québec; M. Nantel, qui venait d'être élu pour Ottawa, abandonnait son mandat pour la candidature locale. Chapleau, pour l'entraîner, avait M. Poirier, qui venait d'être défait, et M. Nantel avait à lutter contre M. Gaudet.

M. Poirier résignait le 16 août. A l'assemblée à laquelle sa résignation fut annoncée, je me souviens avoir entendu un orateur, — jeune à cette époque, que beaucoup de ceux qui sont ici présents ont entendu assez souvent, dans la suite, dans l'auditoire par cette habitude que ma mémoire a conservée: M. Poirier vient de donner sa résignation comme candidat libéral contre l'honorable M. Chapleau. Celle de M. Gaudet contre M. Nantel ne prendra pas goût de tinette. En effet, elle n'avait pas pris goût de tinette, puisque M. Nantel fut élu après. Il fut aussi proclamé élu par acclamation. Ce jeune orateur était M. C. A. Cornellier.

Chapleau quittait à regret Québec, où il avait travaillé et bataillé depuis 1867, conquis gloire et honneurs, et rallié autour de son drapeau un bataillon solide qui ne cessa de lui donner des preuves d'un dévouement bien rare en politique.

Il allait évoluer dans une autre sphère. Son rôle sera plus difficile qu'il ne l'avait été à Québec, où son prestige s'était solidement affirmé.

Sir John A. Macdonald était une puissance qui comptait déjà à son actif, en 1882, tout près de quarante années de services politiques, comme député, ministre et premier ministre.

A Ottawa, comme à Québec, Chapleau n'aura qu'une politique: celle de faire respecter sa province, d'avoir la part d'influence qui lui appartient, de développer l'influence française parallèlement au développement de l'influence anglaise. Droits égaux, justice égale pour tous. Ces principes, il les proclamera hautement, énergiquement, partout et toujours, dans sa province, dans les autres provinces en majorité de langue anglaise et de croyance différente à la nôtre.

"Notre pays, dira-t-il, est difficile à gouverner à cause de sa diversité de races et de croyances. Nous représentons des éléments qui ont été en guerre des siècles durant, en Europe, c'est pourquoi il faut à nos hommes publics une grande somme de diplomatie pour arriver à cette bonne entente qui doit exister entre les différents éléments.

Chacune des deux grandes races qui composent notre union canadienne, a, dans ses traditions, dans son sang, dans son génie, tous les éléments nécessaires pour leur faire atteindre ensemble les hauts sommets de gloire.

Les braves Normands et le peuple Saxon ont arraché la grande Charte qui est restée depuis le 13ème siècle l'Evangile politique du monde. Jamais lauriers plus glorieux n'ont été conquis que ceux de l'Alma et d'Inkerman. Jamais épitaphe n'a été mieux méritée que celle plus appropriée que celui qui indique au voyageur la tombe de Montcalm et de Wolfe:

Mortem virtus communem
Famam historia
Monumentum posteritas
Dedit.

Ne troublons pas par nos vaines et acrimonieuses disputes de races ou de croyances le sommeil de ces glorieux morts de Ste-Foye et des Plaines d'Abraham.

Les deux races anglaise et française ne peuvent-elles pas vivre en harmonie? N'y a-t-il pas assez de gloire dans les plis de ces deux drapeaux pour qu'ils puissent flotter l'un à côté de l'autre sans jalousie et sans honte?"

On devrait le savoir depuis longtemps, dira-t-il, dans une autre circonstance, ce n'est pas un peuple à part que nous voulons être dans la patrie commune; notre prétention comme notre juste droit, est d'être un membre respectable et respecté dans la grande famille canadienne. Le sort des combats et des traités nous a fait changer de patrie, il ne nous a pas fait changer de sol ni de nationalité. Dans ce nouveau royaume que la couronne d'Angleterre acquérait alors, Français et Anglais avec des droits et des devoirs égaux, ouvraient ensemble un nouveau livre pour l'histoire de l'humanité. Une alliance commune les unissait, la même aspiration devait les diriger dans le désir de former un peuple libre, heureux et fort.

Qu'importe les races, les nationalités, les croyances, le langage, les mœurs et les coutumes? Les mondes sont faits de couches et d'éléments divers, ce qui en fait la force et la beauté. Les races différentes qui ont fait le Canada, ont chacune rempli leur rôle sous l'oeil de la destinée qui préside à la création des peuples. Malgré les divergences, malgré les conflits apparents qui n'empêchent pas le travail latent et puissant de la formation de la patrie, ces races diverses se doivent l'estime et le respect."

Fières paroles qu'il n'eût jamais pour de lancer à Ottawa ou ailleurs, même dans les milieux les plus hostiles à notre nationalité et à notre croyance. Dans un discours qu'il prononça à Toronto, en 1884, en présence de Sir John A. MacDonald dont l'on fêtait le 40ième anniversaire de son entrée en politique, et devant un auditoire peu sympathique à notre province, Chapleau mit à néant toutes les histoires qui circulaient dans cette province voisine à notre détriment, et revendiqua fièrement en faveur de ses compatriotes et de ses corréligionnaires la légitime part de considération et d'influence qu'ils avaient droit d'avoir et d'exercer, et telle fut la puissance de sa parole, la force de ses convictions et l'accent de sincérité de son discours qu'il se fit chaleureusement applaudir et remporta un éclatant triomphe politique.

Jamais la province de Québec n'a eu un prédicateur de bonne entente plus éloquent et plus sincèrement convaincu.

Plusieurs actes importants ont marqué son passage à Ottawa.

L'immigration nationale lui doit son existence.

La première subvention à une ligne franco-canadienne de steamers est due à son initiative.

La création du commissariat Canadien à Paris est son oeuvre.

Comme président d'une commission royale, chargée d'étudier la question de l'immigration chinoise à la Colombie anglaise, en 1884, il a publié un rapport des plus remarquables à ce sujet et ses suggestions, adoptées par le gouvernement, ont mis fin à la crise qui menaçait d'amener de graves complications dans la Colombie.

La politique des chemins de fer de Chapleau a été une des plus sages que nous ayons eues, et des plus efficaces pour le développement de notre province. A Ottawa, il parvint à obtenir de Sir John A. MacDonald ce qu'il n'avait pu obtenir comme premier ministre provincial. Il fit accorder à la province de Québec $12,000 par mille de chemin de fer du Nord, de Québec à Montréal, et $6,000 pour la section de Montréal à Ottawa. Cette subvention à laquelle Sir John s'opposait fortement fut enlevée de haute lutte.

Personne n'a oublié son attitude si courageuse dans la période qui a précédé et suivi la condamnation à mort de Riel.

Cette page est la plus dramatique de sa carrière, et la conduite qu'il a tenue, le plus beau monument élevé à sa gloire.

De toutes parts on le sollicitait de se retirer du cabinet de Sir John. Des chefs marquants du parti libéral, Laurier et Mercier en tête, s'offraient de marcher à sa suite, s'il quittait Ottawa. La situation se dressait clairement à ses yeux. D'un côté l'enthousiasme populaire le portant à une espèce de triomphe, les acclamations de tout un peuple; de l'autre l'insulte, l'outrage en perspective, s'il résistait au courant. Ces masses affolées,—et son devoir, sa responsabilité de ministre ayant prêté serment d'exécuter la loi. Aucune indécision ne s'attacha à son esprit: il choisit le devoir et eût l'outrage déversé à pleines mains.

On le brûla en effigie. Son portrait fut exposé portant au front une tache de sang, avec au bas cette inscription ignominieuse: "Bourreau de son frère".

Le rôle agréable, le rôle attirant pour un homme habitué à sentir comme le peuple, n'était-il pas de se mettre à la tête du mouvement?

Le sentiment du devoir et d'un grand danger à éviter pour sa race l'emporta chez lui sur toutes les autres considérations, propres à flatter toute autre âmes moins bien trempée que la sienne.

"Riel, disait-il, a commis un grand crime, il faut qu'il soit jugé et puni."

Le recul du temps nous permet de mieux juger, maintenant, cette effervescence politique qui fit arriver Mercier au pouvoir, à Québec, en 1886.

"Tout homme d'Etat qui n'agit que sous la dictée de son devoir et de sa conscience, et qui, dans un pays comme le nôtre, au lieu d'allumer cherche à éteindre les préjudices et les passions de races et de croyances, mérite bien de sa patrie.

Aux élections provinciales de 1886 Mercier, comme je viens de le dire, était arrivé au pouvoir. L'année suivante, au mois de février, avaient lieu les élections fédérales. Beaucoup de comtés étaient passés à l'ennemi. Le parti était découragé. Comment reprendre ces comtés? Les passions qui nous les avaient fait perdre étaient encore en état d'ébullition.

Avec un courage qui ne s'était jamais démenti, Chapleau parut devant ses vieux et fidèles bataillons, donna le mot d'ordre du combat, paya de sa personne comme il l'avait toujours fait, et le 22 février, dans les plis de son drapeau, rapportait une autre victoire conservatrice.

Le 25 juin 1891, tout le pays était en deuil. La mort venait de frapper un colosse politique, le plus puissant qu'ait produit le Canada. Sir John A. Macdonald. Après avoir été ministre des douanes dans le ministère Abbott, qui succédait à celui de Macdonald, Chapleau, lors de la formation du cabinet Thompson, accepta, le 5 décembre 1892, d'aller à Spencer Wood.

Ici se clôt la carrière politique de l'éminent homme d'Etat.

Homme de gouvernement, Chapleau le fut dans toute la force du mot. Il a aimé son pays, sa province qu'il voulait heureuse et puissante. Sans ménagement, il lui a consacré ses talents, son travail, sa vie. La politique est un moloche qui dévore ses enfants. A cinquante-sept ans, le doigt glacé de la mort fermait à jamais cette bouche qui avait été l'éloquence même et enlevait cette âme si vibrante au-dessus des vaines agitations politiques qui nous divisent, et auxquelles il avait été durant sa vie presque constamment mêlé.

Chapleau n'a pas été de son vivant apprécié à sa juste valeur et, mort, l'histoire tarde à lui rendre justice.

Peut-être que pour lui, comme pour d'autres de nos grands hommes, l'heure de la pleine reconnaissance de sa valeur n'a pas encore sonné.

C'est la marque de la grandeur, a dit de Mun, que l'éloignement la fait mieux paraître; ainsi le temps, en s'avançant, donne aux hommes leur véritable mesure. Qu'il n'a besoin plus que les combattants de la vie politique, de ce long regard de l'histoire, parce qu'ils sont, plus que d'autres, exposés aux fureurs passionnées de leurs amis et de leurs adversaires. Quand les enthousiasmes sont éteints et les colères tombées quand les disputes sont taries et les discordes oubliées, alors, seulement, se lève sur certains noms, pour les consacrer à jamais, l'auréole d'une calme et immuable justice. Devant ce tribunal du temps, ni les applaudissements, ni les succès, ne sont pour la gloire, des témoins suffisants. Elle n'attache de durable couronne qu'au front de ceux dont une grande idée a possédé l'âme."

Et cette grande idée, chez Chapleau a été sa province.

"Toujours pour elle."

Cette devise qu'il avait inscrit sur son blason de lieutenant-gouverneur. Il l'avait toujours avant, comme homme politique portée gravée dans son coeur.

IMMENSE RESERVOIR DE 400,000,000 DE GALLONS D'EAU, ICI

On le construirait dans un parc à Rosemont. — Beaucoup de travail. — Contributions à obtenir.

La somme de $850,000 que la cité de Montréal pourra obtenir, par emprunt sans referendum, selon une décision favorable du comité des bills privés, servira à la construction probable d'un réservoir de 400,000,000 de gallons d'eau pour l'aqueduc. On a pratiquement décidé déjà de l'endroit où ce réservoir sera construit. Il s'agit du parc Drummond à Rosemont. Après avoir terminé les travaux, on recouvrirait le réserv

LE GOUVERNEMENT RECONNAIT LE DEVOUEMENT DES MAISONS DE CHARITE EN LES AFFAMANT

"Je prétends qu'à une époque où la crise économique se fait particulièrement rude pour les établissements de charité publique, le gouvernement s'est rendu coupable d'une grave négligence en ne payant pas ses dettes d'honneur", déclare le chef de l'opposition à la législature, M. Maurice Duplessis.

SUR LE BORD DE LA FAILLITE

"Farce lugubre pour ceux qui ne sont pas payés. – De l'aveu du premier ministre, le gouvernement doit présentement $1,200,000 aux institutions de charité. – Economie annuelle de $9,000,000 pour la province. – Imprévoyance du gouvernement. – Illégalité des fonds spéciaux. – On a trouvé de l'argent pour des paiements moins urgents. – Que Hull, Trois-Rivières et Montréal payent, déclare M. Taschereau.

MOYEN DETOURNE POUR IMPOSER UNE AUTRE TAXE

QUEBEC, 23 mars. — (Du correspondant de la "Patrie.") — Les retards apportés par le gouvernement au paiement des octrois dus à nos institutions charitables en vertu de l'assistance publique ont de nouveau soulevé l'ire de M. Maurice Duplessis, hier après-midi, quand la Chambre a été invitée à approuver une loi pour permettre au trésorier provincial de payer ces dettes d'honneur à même le fonds consolidé du revenu.

Le chef de l'Opposition a de nouveau affirmé que le gouvernement avait en caisse les fonds suffisants pour rencontrer ces dettes d'honneur, mais qu'il a négligé de payer les octrois dus parce qu'il l'avait bien voulu.

En réponse aux attaques de M. Duplessis, l'honorable M. Taschereau a affirmé que si le gouvernement n'avait pas été en mesure de payer ces dettes plus tôt c'est parce que les municipalités ne pouvaient verser au gouvernement ce qu'elles devaient. Il a déclaré que si ces municipalités payaient immédiatement ce qu'elles doivent, le fonds de l'assistance publique serait augmenté de $1,600,000.

La Chambre a terminé, hier, le débat sur la motion Vautrin en marge de la question sociale en cette province, et c'est le docteur Ernest Poulin, député de Laurier, qui a mis fin à la série de discours prononcés au sujet des problèmes sociaux.

Dans la soirée, on a discuté le bill imposant un permis aux ouvriers qui se spécialisent dans les systèmes de chauffage et d'appareils à réfrigération scientifique qui seront soumis à une loi quelque peu semblable à celle qui concerne les électriciens. On a également commencé l'étude des crédits du ministère des travaux publics.

A l'ouverture de la séance, le gouvernement répond à quelques interpellations de la gauche. Comme on va passer ensuite à l'ordre du jour, le Chef de l'Opposition prend la parole:

M. Duplessis: "Je suggère que l'on passe sans tarder davantage à la résolution relative au projet de loi par lequel le gouvernement sera autorisé à prendre au fonds consolidé de la province les sommes nécessaires pour payer ce qui est dû aux institutions. Ce paiement des dettes d'honneur devrait se faire immédiatement."

L'honorable M. Taschereau : "Que le Chef de l'Opposition ne revienne donc pas avec cela tous les jours. Je lui ai dit que nous étudierions cela aujourd'hui et nous y viendrons. Quand cet item viendra, je suis convaincu que le Chef de l'Opposition sera le premier à retarder l'adoption de la loi."

M. Duplessis: "Je prends note des amabilités du Premier Ministre."

L'honorable M. Taschereau : "Cela devient une farce!"

M. Duplessis: "Une farce lugubre pour ceux qui ne sont pas payés."

M. Robert Taschereau propose une loi pour abréger de 12 mois à 6 mois le privilège qu'ont actuellement les propriétaires de réclamer en cas de faillite d'un locataire. Si un locataire faillit, le propriétaire a une réclamation privilégiée couvrant douze mois de loyer. On veut mettre cela à 6 mois.

M. Duplessis s'objecte, de même que M. Bercovitch. Le Premier Ministre décida alors de retourner le bill au Comité des bills publics. Puis le docteur Ernest Poulin poursuit le débat sur les assurances sociales. Il se propose de répondre au député de Hull.

Alors s'engage entre M. Guertin et le député de Laurier un dialogue au cours duquel le docteur Poulin passe à son collègue de la gauche, des livres et des statistiques que celui-ci refuse et retourne au docteur Poulin.

De ce discours relevons simplement ceci: Le docteur Poulin prétend que le député de Hull a affirmé que nous n'avions aucune loi sociale et que Hull n'avait pas de secours du gouvernement au point de vue assistance publique. Le député de Laurier cite une longue liste de lois et donne une autre liste d'octrois accordés à des institutions de Hull. Quand le député de Laurier reprend son siège, M. Béique observe:

"Avec un tel discours, mon collègue de Laurier devrait obtenir son portefeuille de ministre ou il ne l'aura jamais."

La motion de M. Irénée Vautrin est adoptée.

Le premier ministre appelle ensuite la fameuse résolution réclamée tant de fois par le chef de l'opposition.

M. Duplessis: "Très bien! Quel est le montant dû actuellement par le gouvernement aux institutions sous l'assistance publique?

L'hon. M. Taschereau: "La loi actuelle a pour but de permettre au trésorier provincial de payer sans retard aux institutions d'assistance ce qu'elles réclament tous les trois mois. La loi de l'assistance compte maintenant une dizaine d'années. Dans les premières années, tout a été très bien et les fonds étaient suffisants. Escomptant d'une façon peut-être imprudente sur l'avenir, le gouvernement a favorisé la multiplication des hôpitaux et a aidé de toutes manières. Nous avons garanti des fonds d'amortissement, contribué au coût initial, pour accorder des indemnités journalières pour les hospitalisés.

Depuis dix ans, poursuit le premier ministre, le gouvernement a donné $21,650,000. Maintenant, le fonds de l'assistance publique s'est ressenti de la crise. Ce fonds est épuisé et quoique notre situation financière soit bonne, nous ne pouvons prendre de l'argent ailleurs qu'au fonds de l'assistance. Les ressources qui remplissent le fonds s'épuisent et les besoins sont plus grands parce qu'en temps de crise, le nombre des hospitalisés grandit.

Depuis le 1er février, nous avons donné $625,000 aux institutions. De ce temps-ci, les réclamations sont nombreuses parce que les institutions nous adressent leurs réclamation tous les trois mois. Ces réclamations se chiffrent actuellement à $1,200,000. Permettez-moi d'ajouter que si les municipalités nous payaient ce qu'elles nous doivent pour leur part de l'assistance, nous récolterions $1,600,000 et notre fonds ne serait pas épuisé. Montréal doit $850,000; Québec, $250,000; autres municipalités, $380,000. Si on veut nous payer, nous n'aurons plus aucune difficulté.

Mais nous ne pouvons poursuivre les municipalités pour nous faire rembourser. Conséquemment, il nous faut prendre les moyens d'obtenir des fonds et c'est pour cela que nous voulons donner au Trésorier l'autorisation de payer à même le fonds de la province. Je fais cependant un pressant appel aux municipalités afin qu'elles nous paient le plus vite possible.

M. Maurice Duplessis: D'après le premier ministre, la province doit environ $1,200,000. Elle a payé en plus $625,000 depuis le premier février. Cela fait donc une somme de $1,800,000, qui était dûe par la province.

Je prétends qu'à une époque où la crise économique se fait particulièrement rude pour les maisons de charité publique, le gouvernement s'est rendu coupable d'une grave négligence, en ne payant pas ses dettes d'honneur.

On dira que la loi était insuffisante et inopérante pour permettre au gouvernement de payer les dettes criardes des institutions de charité publiques. C'est une mauvaise raison, car à supposer qu'elle soit vraie, ce n'est pas à l'honneur du gouvernement d'avoir gardé une pareille loi. Car la loi de l'assistance publique par laquelle on promettait de tout révolutionner, date de plusieurs années. Depuis plusieurs années le gouvernement s'est engagé à payer des intérêts et des fonds d'amortissement, à verser des octrois réguliers, des contributions fixes. Le gouvernement devait donc savoir à quoi s'en tenir et prévoir le cas possible où les revenus affectés uniquement à l'assistance publique seraient insuffisants. Or il ne s'en est pas préoccupé.

Le ministre du travail a déclaré hier que le dévouement et les bienfaits de nos maisons de charité publiques représentaient une économie annuelle de $9,000,000, pour la province. Un gouvernement qui doit une pareille dette à des institutions et qui néglige de rencontrer ses obligations d'honneur envers ces institutions ne mérite pas de continuer à administrer la province, ne mérite pas la considération publique.

Et je dirai qu'en plus, le gouvernement soucieux de ses responsabilités n'a pas le droit de discréditer le renom financier de la province, en refusant de faire honneur à ses obligations les plus élémentaires. Je dis qu'un gouvernement qui a du coeur, n'a pas le droit de reconnaître le dévouement de nos institutions de charité, par le refus de payer des dettes d'honneur.

Le premier ministre ne se rend pas compte de l'oeuvre néfaste qu'il a accomplie, par la négligence à payer les dettes criardes.

Le gouvernement n'a pas l'ombre d'une excuse à invoquer pour ne pas payer les octrois et dettes aux institutions de charité.

Tout d'abord, le fonds de l'Assistance publique a été créé en marge de la constitution qui déclare que tous les revenus de la province doivent aller à un fonds consolidé du revenu. Les fonds spéciaux sont illégaux et le gouvernement les a créés simplement pour se forger des surplus faciles. En effet, si les fonds spéciaux formés pourtant par les revenus des taxes, sont en grand déficit, ce dernier ne compte pas pour établir le déficit ou surplus annuel de la province.

Le gouvernement a créé le fonds de l'assistance publique pour se fabriquer des surplus et il a été lui-même l'artisan de la situation malheureuse présente. Il s'est arrangé de telle sorte qu'il ne paie pas nos institutions de charité, plutôt que de risquer de présenter un état financier défavorable à ses intérêts politiques.

Le gouvernement pouvait en outre payer ses dettes, en adoptant des arrêtés ministériels à cet effet. Il s'en est servi souvent pour dissimuler des déficits. Ainsi le 6 avril 1932, alors qu'il y avait une somme considérable due aux hôpitaux, le gouvernement a emprunté $10,000,000 pour travaux de voirie, barrages, palais de justice de Québec, etc. Le 30 novembre 1932, il a fait un autre emprunt de $9,000,000, et le 9 décembre suivant, un emprunt de $18,000,000.

Le gouvernement s'est servi de ces emprunts pour placer au compte des dépenses de capital, des dépenses ordinaires qui auraient dû être payées par les revenus ordinaires. Le gouvernement a trouvé de l'argent pour ces travaux, pourquoi n'en trouvait-il pas pour payer ses dettes aux hôpitaux?

M. Taschereau: "Qu'est-ce que ça a à faire avec l'assistance publique?"

M. Duplessis: "Ça fatigue le premier ministre?"

M. Taschereau: "Non, pas du tout, et je ne veux pas vous empêcher d'en parler".

M. Duplessis: "J'affirme que le gouvernement avait tous les moyens de remplir le déficit du fonds de l'assistance publique, qu'il ne l'a pas fait parce qu'il ne l'a pas voulu".

M. Taschereau: "Nous ne le pouvions pas".

M. Duplessis: "J'ai cependant démontré que pour des travaux de voirie, des barrages, toutes sortes d'entreprises plus ou moins urgentes, le gouvernement a trouvé moyen d'obtenir de l'argent, par arrêtés ministériels, en déguisant comme dépenses capitales, des dépenses ordinaires qui auraient dû être payées par les revenus ordinaires. S'il a trouvé le moyen de payer des millions et des millions pour toutes sortes de travaux supposés extraordinaires au compte des dépenses capitales, sans toucher aux revenus ordinaires, pourquoi ne trouvait-il pas le moyen d'en faire autant pour les dettes criardes et d'un paiement si pressant en faveur de nos hôpitaux?"

M. Taschereau: "Mais pour ces travaux de voirie et autres, nous avions le droit d'emprunter".

M. Duplessis: "Si le gouvernement a trouvé le moyen d'emprunter pour la prison de Bordeaux, la voirie, etc., il aurait pu le faire pour les dettes de l'assistance publique".

"D'ailleurs, la loi ne donne-t-elle pas au gouvernement le droit d'émettre des mandats-spéciaux pour des dépenses urgentes, essentielles, dans les cas imprévus? Sans doute le gouvernement aurait pu prévoir ces dépenses, mais comme il n'a jamais eu prévoir, il pouvait adopter un arrêté ministériel pour mandat spécial.

"Mais non seulement le gouvernement pourrait emprunter, pour payer ses dettes, non seulement il s'est prévalu de ce droit pour emprunter pour nombre d'autres fins soi-disant spéciales, mais encore il a puisé dans les recettes de l'assistance publique, alors qu'il devait beaucoup, pour grossir les recettes ordinaires et diminuer son déficit.

Ainsi à la fin de 1932, au lieu de prendre $1,000,000 tel que voté, du fonds des liqueurs, pour l'Assistance publique, le gouvernement n'a pris que $300,000. L'autre $700,000 qui aurait dû payer les dettes aux institutions de charité, est allé dans le fonds consolidé du revenu pour payer le pont de l'Ile d'Orléans.

"Pourtant s'il était une oeuvre plus pressante que le pont de l'Ile, c'était bien l'aide à nos institutions qui donnent des secours aux pauvres dans la crise que nous traversons.

"Mais le gouvernement, pour payer son pont de l'Ile, pour se fabriquer un déficit moins lourd, a négligé de payer les dettes des institutions. Je dis même qu'il en a mené plusieurs sur le bord de la banqueroute.

"Il a jeté une tache sur le blason de la province.

Le gouvernement pouvait payer par emprunt temporaire, ou mandat spécial car la loi ne le lui défend pas du tout. Et le gouvernement sait qu'il y a actuellement dans toutes les villes des institutions de charité qui ont un besoin urgent des octrois qui leur sont dus. Mais le gouvernement fait la sourde oreille, malgré qu'il ait reçu des lettres le suppliant d'agir.

Le premier ministre a déclaré, il y a plus d'un mois, que le gouvernement allait présenter une loi sans délai, et que dans quelques jours, toutes les dettes seraient payées, à même le fonds consolidé du revenu. Pourquoi le gouvernement a-t-il tant tardé d'agir, pour présenter sa loi actuelle par laquelle il prétend remédier à la situation.

"C'est qu'il y a dans le cabinet un ministre qui n'a pas le sens des responsabilités qu'il a assumées, qui ne réalise pas le dommage qu'il fait au crédit de la province, qu'il fait à nos institutions. Je lui demande au nom des intérêts les plus graves et les plus sacrés de notre province de mettre de côté cet entêtement inexplicable.

M. L.-A. Taschereau.—"Le chef de l'Opposition a discuté cette question d'une façon qui me surprend. Ça n'est pas sa méthode ordinaire de discuter. Il a fait même des assertions auxquelles il ne croit pas.

M. Duplessis. — "Lesquelles?"

M. Taschereau. — "On nous parle des dettes d'honneur de la province. Mais que Trois-Rivières paie donc sa dette d'honneur de $45,000 à la province avant que son député vienne reprocher au gouvernement de ne pas signer les siennes. Que Hull paie donc sa dette d'honneur de $40,000 au gouvernement avant que le député de Hull vienne nous critiquer. Que Montréal et les autres villes nous paient leur dette d'honneur de $.600,000 qu'elles nous doivent avant de nous le reprocher, et nous paierons nous-mêmes.

"Le chef de l'Opposition le sait: le gouvernement ne peut donner que ce qu'il reçoit. Si c'est une dette d'honneur pour le gouvernement de payer ce qu'il doit aux institutions d'assistance publique, c'est aussi une dette d'honneur pour les municipalités de nous remettre l'argent qu'elles perçoivent pour les fins d'assistance publique.

"Le chef de l'Opposition a dit que nous avions payé les dépenses du pont de l'Ile d'Orléans à même les fonds qui auraient dû être versés au fonds de l'Assistance Publique. Ça n'est pas exact. C'est très beau de faire de la démagogie, de courir les hustings et de dire que le gouvernement a pris l'argent qui était destiné aux pauvres et aux malheureux pour construire le pont de l'Ile d'Orléans C'est de la démagogie ou je ne sais ce que c'est.

"Le chef de l'Opposition prétend que nous pouvions puiser à même le fonds consolidé. L'article 53 ne le permet pas. Nous avons déjà essayé de prendre les sommes nécessaires pour payer les institutions de charité ailleurs que dans le fonds de l'assistance publique, mais nous avons déjà essayé de prendre les sommes nécessaires ailleurs, mais jamais l'auditeur ne nous a permis d'agir ainsi. Il nous a représenté que la loi ne nous le permettait pas.

"Le chef de l'Opposition prétend que nous avons par les retards apportés dans les paiements acculé des hôpitaux au bord de la banqueroute. Ce n'est pas le gouvernement mais c'est le chef de l'Opposition qui a causé du tort à nos institutions. Un banquier nous disait récemment que les banques avanceraient volontiers les sommes voulues aux institutions de charité, mais qu'elles ne le peuvent pas avec les cris du chef de l'Opposition en Chambre sur les institutions qui seraient au bord de la faillite."

M. Duplessis. — "Ça ne leur a toujours pas fait tort, puisque c'est depuis l'attitude énergique de l'Opposition que le gouvernement paie. Il a payé depuis le 1er février, $625,000.

M. Taschereau. — "Je sais qu'une foule de maisons de charité sont allées trouver les banques, mais celles-ci, à cause de la publicité peu recommandable du chef de l'Opposition, n'ont pas voulu avancer.

"C'est le troisième discours que le chef de l'Opposition fait sur ce sujet. Ce sont les mêmes appels à la démagogie, les mêmes cris. Mais nous avons fondé 210 hôpitaux, nous avons versé $15,000,000. Combien les conservateurs payaient-ils dans le temps?

M. Duplessis. — "Il y a combien de temps?"

M. Taschereau. — "Vous pouvez rire: la somme était ridicule. Mais le système de l'assistance publique se développe, il va continuer à grandir. Bien peu d'enfants ne trouvent pas d'asile dans les crèches, peu de vieillards sont refusés dans les hospices, etc. Le chef de l'Opposition prétend que ce bill ne sera pas efficace. S'il veut nous suggérer un amendement plus utile, je l'accepterai. Je promets qu'à la suite de ce bill il n'y aura plus de comptes en retard et que tout sera désormais payé au fur et à mesure."

M. Aimé Guertin.—"Le premier ministre vient de montrer son indignation. Il n'est pas indigné de la conduite des membres de l'Opposition mais de la conduite de son gouvernement à l'égard des institutions. Mais il dit: "Que Hull paie ses dettes d'honneur et la province paiera les siennes. Il reconnaît donc que la province a des dettes d'honneur. Quant à Hull, je puis dire que le gouvernement doit à ma ville plus que ma ville ne doit au gouvernement. Que le gouvernement rembourse la cité de Hull et Hull le paiera. Des marchands de Hull ont fait faillite parce que le gouvernement refuse ou retarde de les payer.

"Non, poursuit M. Guertin, Hull n'a pas de leçon à recevoir du premier ministre. Les municipalités en général n'ont pas de leçon à recevoir du gouvernement. L'exemple doit venir d'en haut. Si toutes les municipalités ou corporations scolaires suivaient l'exemple du gouvernement, si les individus faisaient de même, personne ne paierait ses dettes. Ce serait beau. Je lance un défi au premier ministre: Que le gouvernement remette à Hull tout ce qu'il lui doit et Hull paiera immédiatement ce qu'il lui doit.

L'hon. Taschereau. —"Combien devons-nous ?"

M. Guertin.—"Je n'ai pas les chiffres, car je n'ai pas à ma disposition un personnel spécial pour me fournir les documents au fur et à mesure. Dès demain matin je puis le savoir si le gouvernement s'engage à payer. L'an dernier, le gouvernement a volé une somme de $700,000 au fonds de l'Assistance Publique pour le pont de l'Ile".

L'hon. Taschereau. — "C'est faux." Une somme de $300,000 provenant de la Commission des liqueurs était suffisante à ce moment et nous avons versé la balance du million aux revenus.

M. Duplessis.—"Le premier ministre affirme-t-il qu'une somme de $300,000 était suffisante pour rencontrer les réclamations des institutions assistées au 30 juin 1932 ?... Oui, alors je demande au trésorier provincial de dire si c'est exact..."

Le premier ministre veut se lever pour répondre, mais M. Duplessis insiste pour que ce soit l'hon. Stockwell. M. Taschereau se lève tout de même.

M. Taschereau.—"C'est moi qui étais trésorier et qui sais ce qui s'est passé".

M. Duplessis. — "Je déclare qu'au 30 juin 1932, la somme de $300,000 était insuffisante pour rencontrer les obligations envers les institutions.

"Le premier ministre, continue M. Duplessis, a commencé à répondre d'un ton calme, mais le naturel est vite revenu au galop et il m'a traité de démagogue. J'aurais pu le faire rappeler à l'ordre, mais je préfère le laisser parler, car nous en recevons toujours quelque avantage.

"Que le premier ministre s'accoutume donc à discuter sérieusement sans injurier ses adversaires, surtout quand ceux-ci accomplissent leur devoir de patriote, comme lorsqu'ils supplient le gouvernement de payer sa dette d'honneur. Qu'il réponde donc par des arguments sérieux au lieu de lancer des insultes.

"Je lui dirai au risque de recevoir d'autres injures que j'aime mieux mon rôle qui me fait un devoir de dénoncer le gouvernement lorsqu'il refuse de faire honneur à sa parole, que celui du premier ministre qui affame nos institutions, leur refuse la maigre pitance qu'elles réclament pour la charité publique. Lui qui a tant d'amour pour les droits acquis des grosses compagnies il devrait s'occuper un peu aussi des droits acquis de nos institutions de charité.

"Qui ruine le crédit de la province: celui qui demande au gouvernement de payer ses dettes les plus sacrées ou celui qui dit que la situation financière de la province est si délabrée qu'il ne peut même pas payer les dépenses nécessaires les plus urgentes ?"

M. L.-A. Taschereau.—"Je demande pardon à mon honorable ami. Le fonds de l'assistance publique n'a pas les fonds nécessaires, mais la province peut payer".

M. Duplessis.—"Si le premier ministre admet que la province a l'argent nécessaire pour payer, pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas payé ces dettes criardes ? Le premier ministre a dit qu'un banquier lui disait que le chef de l'Opposition faisait du dommage à la province. Si le premier ministre veut me donner le nom de ce banquier, je vais lui donner les lettres de plusieurs libéraux très haut placés qui condamnent carrément l'attitude prise par le premier ministre de ne pas faire honneur aux dettes de la province.

"Le gouvernement donne pour excuse de ne rien payer, le fait que les municipalités doivent au gouvernement. Mais le premier ministre n'a pas ajouté que si les municipalités n'ont pas remboursé le gouvernement c'est que ce dernier doit aux municipalités plus qu'elles ne lui doivent.

"Le gouvernement, outre que l'article 126 de l'Acte de l'Amérique du Nord ordonne au gouvernement de réunir tous les revenus au fonds consolidé du revenu, pouvait payer par mandat spécial, en vertu de l'article 21 du chapitre 20, qui décrète que le gouvernement peut en cas de dépense urgente payer par emprunt. En fait le gouvernement a emprunté pour payer toute sorte de choses peu pressées, par mandats spéciaux. Encore une fois, pourquoi alors ne pas avoir payé les dettes aux institutions de charité ?

"Le gouvernement accuse les municipalités de retards dans leurs paiements, pour justifier le sien. Mais le gouvernement a pris à peu près tous les revenus des municipalités et leur a imposé des obligations trop fortes. Il a pris tous les revenus, il a contracté des dettes. A lui de les payer.

"Et maintenant, puisque le premier ministre prétend que je fais une mauvaise réclame à la province, que penser du premier ministre qui dit que les municipalités de la province ne paient pas et ne peuvent payer leurs dettes, et que le gouvernement ne peut rien payer parce que les municipalités ne paient pas".

M. Stockwell prétend que le fonds de l'Assistance publique est un fonds en fidéi-commis et qu'on ne pouvait y toucher.

M. Duplessis déclare que le trésorier provincial n'a pas contredit le chef de l'Opposition quand ce dernier a déclaré qu'au 30 juin 1932, quand le gouvernement a soustrait $700,000 du fonds de l'Assistance publique pour payer d'autres dépenses, il y avait des dettes à payer envers les institutions.

L'argument de M. Stockwell est un beau compliment au gouvernement quand on se rappelle que la maison Price Waterhouse a, dans son rapport, reproché au gouvernement de détourner les fonds de fidéi-commis pour les verser au fonds consolidé du revenu.

L'an dernier, non seulement le gouvernement a distrait $700,000 du fonds de l'Assistance publique, en laissant les dettes des maisons de charité en souffrance, pour payer le pont de l'Ile d'Orléans, mais il a pris $3,000,000 dans la réserve de la Commission des liqueurs en plus des profits de l'année. S'il était si peu gêné avec la Commission, il pouvait bien faire honneur à ses engagements. Ce n'est pas nous qui exploitons la misère, mais le gouvernement qui refuse de payer ses dettes, qui accule les maisons de charité à la ruine. Je vais faire une offre au gouvernement: Si le premier ministre veut présenter une résolution d'un bill pour voter un crédit de $1,200,000 en dehors des crédits de l'assistance publique, pour payer, dès demain, ce qui est dû aux institutions de charité, nous allons la voter, sans un mot de discussion, 1ère, 2ème et 3ème lecture, à la même séance. Je fais l'offre au gouvernement et à l'honorable premier ministre.

M. Taschereau: "Nous arrivons au même résultat. Mais plus le chef d'opposition parle, plus ça retarde."

M. Duplessis: "Si je parle beaucoup, c'est pour faire comprendre le bon sens au gouvernement. Aussi il ne faut pas se surprendre si je suis obligé de parler beaucoup J'ajouterai que par les retards dans les paiements, le gouvernement entrave la circulation de l'argent, provoque de graves ennuis, entraîne des pertes d'intérêts considérables aux créanciers. Il fait aussi dommage aux porteurs d'obligations ainsi qu'aux hôpitaux."

M. Taschereau: "Quant aux intérêts et au fonds d'amortissement tout a été payé en temps et rien n'est dû."

M. Duplessis: "Je dis j'affirme que les intérêts et le fonds d'amortissement n'ont pas été payés en temps et que ça a traîné pendant des mois. Je défie le premier ministre de produire la correspondance demandée depuis longtemps par M. Sauvé, et nous allons le lui prouver en blanc et en noir.

"Je répète mon offre au premier ministre. S'il veut faire voter les $1,200,000 nous allons l'approuver immédiatement. Si même il veut obtenir la permission de contribuer sans limite aux fonds de l'Assistance publique, nous allons le lui voter."

MM. Guertin et Perrault continuent le débat. M. Perrault dit que les intérêts et le fonds d'amortissement ont été payés en temps.

M. Duplessis: "Je regrette, mais la déclaration du ministre n'est pas conforme aux faits. Produisez la correspondance que nous réclamons en vain et nous allons vous le prouver."

M. Perrault déclare qu'il ne comprend pas l'insistance de M. Duplessis à attaquer le premier ministre, un homme qui a tant fait pour sa province. Le chef de l'Opposition regrettera ses paroles. Nous traversons une crise mondiale. Il se peut qu'il y ait eu des retards mais quoi d'étonnant.

M. Perrault soutient que le fonds de l'Assistance publique une fois épuisé, le gouvernement ne pouvait plus rien payer.

Il affirme aussi que l'article 21 chapitre 20 ne pouvait autoriser le gouvernement à payer.

M. Fisher, de Huntingdon, répond à M. Perrault.

M. Duplessis reprend la discussion. La loi que l'on présente est inefficace. Récemment on a permis au trésorier, par un bill, de distraire chaque année $45,000 du fonds de l'assistance publique, pour frais de perception de la taxe sur les repas.

Par cette loi, le gouvernement ne remboursa pas cette somme, mais il s'engage simplement à ceci: Si le fonds de l'assistance est à court, le trésorier lui avancera des deniers, mais seulement pour être remboursé aussitôt après par la rentrée des taxes affectées au fonds de l'assistance. Ainsi on reprend d'une main ce qu'on paraît donner de l'autre.

Le bill présent laissera le fonds de l'Assistance publique dans la même situation qu'à présent, sauf que par un bill précédent, on l'a appauvri de $45,000 par année. Il ramènera les mêmes abus, mais il permettra au gouvernement de laisser le déficit annuel de l'assistance public, indépendant du déficit des encaissements et déboursés.

Encore une fois, le chef de l'Opposition offre d'adopter tout de suite un bill pour voter $1,200,000 pour payer les comptes en souffrance.

Les résolutions sont adoptées ainsi que la première lecture du bill.

La séance est suspendue pour le souper.

Pendant la majeure partie de la séance du soir, la Chambre, en comité plénier, a étudié un bill de M. Arcand concernant les poseurs de tuyauterie. Il s'agit d'imposer un permis aux ouvriers qui se spécialisent dans l'installation de systèmes de chauffage et d'appareils à réfrigération scientifique.

MM. Duplessis et Guertin ont longuement critiqué cette mesure. Le chef de l'opposition a prétendu qu'elle n'était rien autre chose qu'un moyen détourné pour imposer une nouvelle taxe.

En réponse à une question de M. Duplessis, le ministre du travail a déclaré que d'après des calculs approximatifs cette licence spéciale rapporterait une quinzaine de mille dollars par année et que ces revenus seraient affectés particulièrement au paiement du salaire des trois examinateurs chargés de l'application de cette mesure. La balance des revenus serait versée à nos écoles techniques pour favoriser les cours d'apprentissage.

Au moment où le comité discutait les formules ou questionnaires que les ouvriers auront à remplir en rapport avec l'émission de ce permis, M. Arcand en vint à déclarer que nos ouvriers savaient lire... même entre les lignes. Cette remarque fit dire à M. Duplessis: "Si c'est vrai, le gouvernement va se faire battre aux prochaines élections."

M. Taschereau: "Nos ouvriers savaient lire il y a trente-cinq ans."

M. Duplessis: "mais il n'y avait pas de loi Dillon dans ce temps-là."

Comme l'Opposition continuait à critiquer cette loi, M. Taschereau ajouta: "Vous avez prêché pour un ministre du travail, donnez-lui maintenant une chance de travailler et n'allez pas lui enlever les pouvoirs qui lui ont été conférés."

Finalement, le comité rapporta progrès, de sorte que cette mesure sera de nouveau discutée à la prochaine séance.

On aborda ensuite l'étude des crédits du ministère des travaux publics. Le premier item comprenait une somme de $450,000 pour l'entretien des édifices publics.

Au Conseil Législatif

Plusieurs bills ont été adoptés en deuxième et troisième lectures. — La motion Kelly.

QUEBEC, 23. (Du correspondant de la "Patrie").—Le Conseil Législatif a tenu, hier après-midi, une courte séance, après quoi il s'est ajourné à cet après-midi. Le débat sur la motion Kelly, qui devait être continué à cette séance et qui avait été ajourné par l'hon. M. Ernest Ouellette, a été remis à une autre séance, l'hon. M. Ouellette étant malade. Plusieurs bills ont été passés en deuxième et en troisième lectures.

Les bills suivants ont été passés en troisième lecture:

Loi modifiant la loi de l'instruction publique relativement à la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes;

Loi modifiant le code municipal concernant la vente des immeubles pour taxes;

Loi concernant la succession de feu le colonel Hector Prévost;

Loi concernant une entente entre le Québec Power et la municipalité scolaire de Saint-Féréol, comté de Montmorency.

Loi modifiant le chapitre 178 des statuts refondus 1925;

Loi concernant la succession de feu Pierre Tétreault;

Loi modifiant la loi des syndicats coopératifs de Québec;

Loi modifiant la loi des sociétés coopératives.

Les bills suivants ont été passés en deuxième lecture;

Loi ratifiant un règlement d'emprunt No 292 de la cité de Chicoutimi;

Loi modifiant la loi pour promouvoir le retour à la terre;

Loi modifiant la loi de la Commission Municipale de Québec;

Loi modifiant la loi 16 Georges V, chapitre 55 imposant une taxe d'hôpital;

Loi concernant le droit de voter et d'être élu aux élections municipales ou scolaires nonobstant le non paiement des taxes;

Loi modifiant l'article 36 de la loi du département du trésor;

Loi modifiant la charte de la cité de Lachine;

Loi modifiant les articles 180 et 1296 du code civil;

Loi modifiant l'article 599 du code de procédure civile;

Loi modifiant la loi concernant les effets non réclamés.

Après la séance de la Chambre le comité des bills privés du Conseil Législatif s'est réuni pour étudier le bill de la municipalité de Verdun.

UNE SEULE COMMISSION SCOLAIRE POUR L'ILE

Une seule commission scolaire pour toute l'île de Montréal serait la meilleure solution que l'on pourrait apporter à la situation présente, déclara hier soir l'honorable M. Walter G. Mitchell, président du Comité protestant du Conseil de l'Instruction Publique de la province de Québec. M. Mitchell était l'invité d'honneur à la collation des grades du Montreal Technical Institute.

M. Mitchell préconisa la plus stricte économie dans l'administration des écoles protestantes. Une seule commission réaliserait ce but, dit-il. Il parla aussi de l'importance de l'éducation, surtout de nos jours. Le Comité protestant du Conseil de l'Instruction Publique a sous ce rapport un programme défini. Mais il faut la coopération de tout le monde pour arriver à le mettre à exécution.

Puis l'on fit la collation des grades. Plus de 647 étudiants ont reçu des certificats, dont les quatre Canadiens-Français suivants: O. E. Mathieu, Eugène C. Fortin, Elizabeth Blanchard et Mme R. Franche.

Situation financière à régulariser à Hampstead

Dans une assemblée, tenue hier soir, par la Hampstead Municipal Association, à l'école Hampstead, le maire A. F. Byers a déclaré aux contribuables que le conseil faisait à Québec des instances pour obtenir une législation destinée à régulariser la situation financière. La ville fera honneur à ses affaires sans risquer une déficit et sans avoir de surplus inutile, puisqu'actuellement, s'il y avait surplus, ce surplus irait au gouvernement. M. Byers a expliqué comment un tel état de choses avait été créé au début de la municipalité alors que l'on avait voulu payer un déficit de $116,000.00 à même l'évaluation générale.

L'association a adopté une résolution pour appuyer le conseil dans son attitude.

Voici le résultat des élections tenues à l'Association hier: président, M. R. D. Huestis; vice-président, M. D. Strachan; secrétaire-trésorier, M. L. C. Frewin; membres du comité exécutif: MM. L. Jones, P. H. Knowlton, Gratton D. Thompson, S. Stanger, W. F. Prescott, D. Rhind, A. I. Smith, Jack Day, J. H. Hutchison.

M. le Dr C. T. Lane obtient cette bourse d'études

M. le docteur C. T. Lane, fils de M. C. W. Lane, du service des nouvelles du Pacifique Canadien vient d'obtenir une bourse d'études de l'Université Yale. Cette bourse permettra à M. Lane de poursuivre ses études durant deux ans. M. Lane est un ancien élève de l'Université McGill. Il se spécialise surtout dans le magnétisme qu'il étudia aux universités de Munich et Yale.

PRIMA DONNA DECEDEE

Mlle Ella Walker, soprano réputée, est récemment décédée à Vancouver, a-t-on appris hier soir. Native de Montréal, elle s'adonna au chant dès son bas-âge, et continua toute sa vie à développer son talent d'artiste. Elle fut la vedette de maintes opérettes, et étudia avec feu le professeur Couture.

Elle laisse une soeur, qui réside aussi à Vancouver.

M. L'ABBE L. GORMAN DECEDE A MONTREAL A L'AGE DE 40 ANS

Il était depuis deux ans vicaire dans la paroisse de Saint-Gabriel, à la Pointe Saint-Charles. — Natif de Belleville.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. l'abbé Léo Gorman, vicaire depuis deux ans de la paroisse Saint-Gabriel, à Pointe Saint-Charles. M. l'abbé Gorman, qui était le fils de feu Thomas Gorman, est décédé à l'hôpital St. Mary's, hier, à l'âge de 40 ans. Il était malade depuis quelques jours seulement.

Le défunt naquit à Belleville, Ontario, et fit ses études au Grand Séminaire de Montréal et au Séminaire Saint-Augustin de Toronto. Il y a deux ans, il passait du diocèse de Kingston au diocèse de Montréal. Il remplaça M. l'abbé O'Hagan qui devenait curé de Sainte-Agnès.

M. l'abbé Gorman a été ordonné prêtre le 12 mai, 1918. Il laisse dans le deuil, deux soeurs: Mme A.-J. Drolet, de Cornwall, Ontario, et Mme P.-J. Fortin, de Belleville, Ontario.

Les restes mortels seront transportés ce soir à l'église Saint-Gabriel, où le service funèbre sera chanté demain matin à 7 h. 30. L'inhumation aura lieu à Belleville, Ontario.

J. B. LEGER, HOTELIER CONNU, MEURT SOUDAIN

Il était très populaire à Lachine. — Co-équipier de Cecil Hart et Newsy Lalonde.

M. Jean-Baptiste (Paddy) Léger, propriétaire de l'hôtel du Prince de Galles, située près du quai de Lachine, est décédé subitement, hier, à sa demeure, 548 rue Saint-Joseph, à l'âge de 39 ans.

M. Léger naquit à Lachine et étudia à Valleyfield et à Saint-Laurent. Président de l'Association des hôteliers du comté de Jacques Cartier, il était membre du Lachine Racing Canoe Club, et naguère joua au hockey avec Cecil Hart et Newsy Lalonde, respectivement ex-gérant et directeur actuel des "Canadiens".

M. Léger tomba soudain malade et le docteur Arthur-L. Vasseur constata sa mort.

Il laisse son frère, Emile, une soeur, Mme Ladislas Joubert, une nièce Andréa, deux tantes Mmes J. Boyer, de Terrebonne, et D. Roussille, une belle-soeur Mme Emile Léger et deux cousins, Emile et Gaston Boyer, de Lachine.

Les funérailles ont lieu demain matin, à neuf heures, en l'église des Saints Anges.

Pour l'annexion de la Commission de Lachine

Lorsque le Comité des bills privés de la Législature étudiera le bill de la Commission scolaire catholique de

Le Royaume des Femmes

Réponse à TOUT

Les époux ne doivent pas être d'âges trop disparates.

Q.—Je suis âgée de dix-huit ans et j'aime beaucoup un homme qui a vingt-trois ans plus que moi. Il m'aime aussi, mais il hésite à m'épouser, parce que dit-il, la différence de nos âges l'effraie. Il dit souvent que lorsqu'il sera vieux, je serai encore jeune, que notre union pourrait bien me paraître un esclavage, et qu'alors, je me détournerai probablement de lui. Donnez-moi un conseil s'il vous plaît.
—AMOUREUSE DE VIEUX GARÇONS.

R.—Cet ami a parfaitement raison, la différence d'âges entre vous deux est très grande, et peut vous apporter des regrets, plus tard, lorsque vous serez encore relativement jeune et qu'il sera vieux. Vous aimerez encore la vie des gens de votre âge, vous aimerez sortir, et tout probablement, lui préférera demeurer au coin du feu, là où c'est la place favorite des vieillards.

Il se peut aussi que ni l'un ni l'autre n'ayez à regretter ce mariage; cela arrive en vieillissant ensemble, surtout si ce célibataire paraît plus jeune que son âge, s'il jouit d'une excellente santé et s'il n'a pas trop abusé de sa jeunesse.

Mais il reste vrai que ses paroles sont celles de la sagesse. Attendez encore un an ou deux, et efforcez-vous de connaître des jeunes gens de votre âge, dans la limite de dix ou douze ans au plus, que votre âge. Si après cela, vous vous apercevez que vous le préfé-ez épousant cet ami.

rez aux autres, je crois qu'il y aura des grandes chances de bonheur

La jeunesse sied à la jeunesse, et l'âge mur à l'âge mur. C'est la nature qui le veut ainsi.

LOUISE.

Q.—Connaissez-vous une communauté où une jeune fille aurait un emploi en qualité de servante? 2. Pensez-vous que la crise que nous traversons durera encore longtemps ?—MILLE MERCIES.

R.—Dans presque toutes les communautés, spécialement dans les communautés ou institutions de charité, telles que Soeurs Grises, Soeurs de la Providence on engage, je crois des jeunes filles. Mais je ne crois pas qu'elles sont très rémunérées. On leur donne, je pense, le gîte, la nourriture, le vêtement, et dans certains cas un petit salaire. Vous pouvez écrire à la Maison-Mère de ces communautés, à Montréal, où vous obtiendrez plus de détails. 2. La crise, voilà le mot que l'on entend sans cesse. On se plaint de la crise, on déplore la crise, mais je crois qu'elle ne cessera vraiment que lorsque tout le monde coopérera à la faire cesser, c'est-à-dire, lorsque les riches feront circuler leur argent et lorsque les moins fortunés auront acquis l'esprit d'économie. Ce n'est là qu'une opinion, pas plus que les autres je ne saurais vous prédire l'avenir.

Q.—J'aime un jeune homme possédant plusieurs bonnes qualités, mais qui a une soeur qui a déjà fait parler d'elle. Ils m'ont déjà fait plusieurs politesses et sont dernièrement venus me visiter chez moi. Immédiatement on s'est plaint à d'autres gens que cela ne valait pas la peine de s'amuser à de telles personnes. Ce garçon n'attend qu'une invitation pour venir me voir. Donnez-moi un conseil. Comment me jugeraient-on ? Je suis de famille respectable.—J'AI VINGT ANS.

R.—Si cette famille est respectable et si ce jeune homme est digne de vous en tous points, vous pouvez le recevoir, lors même que sa soeur aurait donné lieu à quelques potins. Ces potins étaient-ils la vérité ? Même alors, ce jeune homme ne peut en être tenu responsable, si sa conduite à lui est excellente.

SOMPTUEUX

MANTEAU d'hermine travaillée, en forme au bas, avec grand col de renard argenté prolongé en bordure à la cape. Création Henri Vergue.

RECETTES

NOTE: Ces recettes, basées sur des méthodes canadiennes seulement, furent contrôlées par des spécialistes en diététique canadiens et aussi par deux rédactrices de journaux.

L'ART DE FAIRE DES PATES SAVOUREUX ET DE BELLE APPARENCE

Comment conserver l'humidité dans les pâtés de viande et de poisson. Prompte cuisson du tapioca

Retenir l'air et l'humidité dans les pâtés de viande et de poissons, est ce qui fait un plat parfait. Les morceaux secs et gremilleux sont comme des morceaux de viande de résidus déchiquetés, mais quand un ingrédient est capable de retenir cet air et la matière humide, le tout garde une très bonne saveur.

Le "Minute" tapioca, avec ses grains exquis, est l'ingrédient précis, donnant l'air et l'humidité pour faire des soufflés ou des mets d'entrées.

Avec une tasse de ci ou de ça, des restes du dîner, le tapioca donne ce mélange magique. Voici les recettes dont le résultat est connu pour faire un plat parfait:

SOUFFLES AU TUNA ET CELERI

1 tasse de céleri coupé en ¼ de pouce.
1 tasse d'eau bouillante.
½ tasse de lait.
1 c. à thé de sel.
¼ de c. à thé de poivre.
4 c. à table de tapioca.
2 jaunes d'oeufs, battus jusqu'à très épais et de couleur du citron.
1 tasse de tuna.
2 blancs d'oeufs battus durs.

Mélangez ensemble le céleri, l'eau, le lait, le sel, le poivre et le tapioca dans un bain-marie, et faites cuire 15 minutes ou jusqu'à ce que le tapioca soit clair et le mélange soit devenu épais en brassant fréquemment. Refroidissez ajoutez les jaunes d'oeufs et le tuna, entre-mêlant les blancs d'oeufs et videz dans une poêle-rôtissoire graissée. Placez sur un vaisseau d'eau bouillante et faites cuire pendant 45 à 50 minutes dans un fourneau modéré (350 F). Service pour 6.

PATES DE VIANDE ROTIS

4 c. à thé de tapioca.
¾ de tasse de jus de tomates ou jus de viande cuite.
½ c. à thé de sel.
Quelques brins de cayenne.
Quelques brins de poivre.
½ c. à thé d'oignons, coupé fin.
1 c. à thé de persil râpé fin.
¾ de livre (3½ tasses) viande cuite, hachée (veau, porc, jambon, etc.).

Mélangez tous ces ingrédients dans l'ordre tel qu'énuméré et mêlez bien. Donnez-lui la forme d'un pain quelconque et placez dans une rôtissoire ou un poêlon et laissez cuire dans un fourneau chaud (450 F) pendant 30 minutes de plus, en arrosant fréquemment pendant la cuisson avec un mélange d'une tasse d'eau bouillante et 1 c. à table de beurre. Servez avec une sauce aux tomates si vous le désirez. Service pour 6.

"Une compagnie canadienne possédée et administrée par des Canadiens"

Faites-vous de la santé

avec du

LAIT PUR ELMHURST

Tél. WAlnut 3381

ELMHURST DAIRY LIMITED, MONTREAL

Distributeurs du SUNRISE YOGHOURT.

Contribuables de Verdun qui sont opposés au bill qui est présenté à Québec

Prétendant que "la majorité de la population de Verdun reste absolument opposée à la partie du bill de Verdun qui cherche à effectuer des changements dangereux dans le mode d'administration de la cité", la Verdun Voters' League, ayant appris que le Conseil Législatif avait approuvé le bill renfermant les clauses qui disent que quatre échevins sur huit seront élus par les propriétaires seuls à Verdun, a déclanché un vigoureux mouvement d'opposition pour empêcher que ces clauses n'aient finalement force de loi.

M. Georges P. Bell, président de la Ligue, a dit qu'une nouvelle assemblée serait tenue, ce soir, afin de protester contre ce bill et d'aviser aux mesures à prendre pour l'empêcher d'atteindre le stage législatif final. MM. Lyon W. Jacobs, C.R., qui représenta la Verdun Voters' League à Québec et M. H. Ferland, homme d'affaires qui est opposé au bill, diront ce que les contribuables de Verdun doivent faire à ce sujet.

La mi-carême, à la Lieutenance Crémazie, ce soir

Ce soir aura lieu la célébration de la mi-carême à la Lieutenance Crémazie de la Société des Oliviers. Il y a aura danse, partie de cartes, concert. Des artistes distingués prendront part au programme musical. On sait que la Lieutenance Crémazie se trouve située angle boulevard Gouin et Saint-Hubert. Pour toutes autres informations, appelez M. A.-R. LaVergne, Calumet 8642, ou le docteur R. Vincent, Dupont 7400.

Les femmes proprtiéaires

Grande assemblée de l'Association des Femmes propriétaires Inc., cet après-midi à 3 1-2 heures, à 1676 rue Ontario Est, au "Lion D'Or".

Le conférencier sera M. Mathys. Plusieurs résolutions importante seront discutées.

Toutes les dames sont cordialement invitées.

L'entrée est gratuite et l'assemblée a lieu sous la présidence de Mme V. Duhamel.

THEATRE ET CINEMA

LES SPECTACLES DE LA SEMAINE PROCHAINE

AU CINEMA IMPERIAL

Elégance, grâce, distinction, émotion, somptuosité de mise-en-scène, charme des dialogues et chansons, voilà les plaisantes qualités qui se dégagent de "VIOLETTES IMPERIALES", le grand drame d'amour et de dévouement que l'Impérial mettra à l'affiche samedi prochain.

Plusieurs autres éléments viennent d'ailleurs ajouter à l'intérêt que suscite cette production depuis sa réalisation et promettre à Montréal comme dans toutes les grandes capitales du vieux continent, l'un des plus grands succès de la saison théâtrale. Le titre, le parfum vieillot d'une époque inoubliée, la grâce et la renommée de Raquel Meller, les belles toilettes, les décors splendides l'atmosphère romanesque de la vie à Séville, le luxe de Versailles sous le Second Empire, l'action émouvante du drame le raffinement et l'élégance du montage, autant de choses qui enchantent le spectateur et lui font admettre que "VIOLETTES IMPERIALES" est l'un des plus beaux, sinon le plus beau de tous les spectacles offerts aux écrans de Montréal à date.

Henry Roussell, qui a tourné ce film, a pu s'assurer le concours de ses deux principales interprètes de la version muette, Raquel Meller et Suzanne Bianchetti. En tournant "VIOLETTES IMPERIALES" au parlant, Roussell n'a fait que lui redonner une vie nouvelle, lui insuffler une autre chaleur, une flamme proprement magnétique comme "L'Atlantide", "Marius", "L'Enfant Martyr" et encore plus, "VIOLETTES IMPERIALES" est le défi du Film Parlant Français à tous les autres. Qu'on ne manque pas ce spectacle !

AU CINEMA DE PARIS

La semaine prochaine sera celle de France-Film dans le grand mouvement théâtral de la Métropole. Ses deux salles de spectacle locales offriront en effet en grande exclusivité, et pour la première fois au Canada, deux films qui ont fait sensation sur le Vieux Continent, deux productions d'une égale valeur artistique, d'un commun appel populaire. A l'Impérial, "VIOLETTES IMPERIALES", avec la célèbre Raquel Meller, au Cinéma de Paris, "LA FEMME NUE" d'après l'oeuvre d'Henri Bataille, avec la superbe Florelle dans le rôle principal.

"LA FEMME NUE" qui valut aux temps muets, un véritable triomphe à Léonce Perret et une fortune à ses réalisateurs, vient enfin au parlant après une longue attente des Montréalais. Voilà un film attachant, entièrement émouvant, qui remportera en Amérique comme ailleurs un succès mérité tant par le tact et la conscience de son adaptation, que par la valeur dramatique de son interprétation par la jolie Florelle, Alice Field, Constant Remy, Raymond Rouleau et plusieurs autres grands artistes de l'écran français. On conçoit que l'écran a ajouté beaucoup de jolies nuances à la fameuse pièce qu'à déjà applaudie Montréal. Le sujet est traité avec bon goût, certaines scènes comme celle du fameux bal des Quat'Z-Arts sont du dernier cri théâtral, l'ensemble présente une allure dramatique captivante qu'encadre un superbe travail de photographie.

Vu l'exceptionnelle exclusivité de cette représentation, le Cinéma de Paris retournera pour l'occasion à ses anciens prix d'admission soit 25 cents en matinée, 30 et 40 cents les soirs et dimanche, et 25 cents en matinée du samedi.

AU SAINT-DENIS

C'est le grand film historique français, "Danton" qui sera à l'affiche du cinema St-Denis, la semaine prochaine. Son succès au His Majesty's est encore frais à la mémoire de tous, et il devrait connaître dans l'Est de la métropole une vogue sans précédent. Cette oeuvre possède de rares qualités dramatiques. Ce n'est pas un roman de l'histoire, ou l'Histoire romancée mais c'est l'Histoire elle-même, car toutes les phrases de Danton sont celles-là mêmes qu'il prononça et les décors sont rigoureusement historiques. Jacques Grétillat qui incarne le grand tribun est d'une autorité et d'une puissance que nous sont rarement données à l'écran. Le second film à l'affiche sera une autre belle production française, "Le Fils de l'Autre" avec la très belle Jeanne Helbling.

On rend hommage à Goethe au club allemand Teutonia

Un bel hommage a été rendu, hier soir, à Goethe, le grand poète allemand, au dîner annuel de la Goethe Society qui eut lieu au Teutonia Club, rue de la Montagne. Le professeur Georges Lemaitre, de la section des langues romanes à l'Université McGill, et le professeur Algy S. Noad, aussi de l'Université McGill, ont fait l'éloge de Goethe.

Le professeur Noad fit remarquer que l'on célébrait le centenaire de Goethe, non seulement parce qu'il avait dominé tout un siècle de littérature, mais parce qu'il a un message de paix à faire au siècle présent.

Le professeur Lemaitre nota de son côté qu'aucune nation, en dehors de l'Allemagne, n'avait célébré avec autant de ferveur le centenaire de Goethe que la France elle-même. Il dit que Goethe avait exercé une grande influence en France. Il expliqua que c'était le Goethe de la seconde période, le Goethe de Weimar, le Goethe pacifiste qui avait surtout influencé la France.

Le docteur Herman Walter, président de l'association présidait. Le docteur Ludwig Kempff, consul général d'Allemagne, dit aussi quelques mots.

Une décongestion des cours civiles suggérée

Le conseil du Montreal Board of Trade, à sa réunion tenue, hier après-midi, a souligné la nécessité de hâter l'audition des causes en cour civile. On fit remarquer que nombre de personnes se plaignent des longs délais en cour civile, délais qui proviennent probablement du fait qu'il n'y a pas assez de juges pour entendre les causes au jour le jour. D'après le dernier rapport qui est parvenu au conseil, il est dit que les causes non sommaires sont maintenant 5 mois en arrière. Finalement le conseil a adopté une résolution qui sera envoyée au ministre de la justice à Ottawa et au procureur général à Québec, disant que le conseil du Board of Trade est en faveur de toutes mesures raisonnables qui seront prises pour diminuer la congestion des cours civiles.

Ce soir, la "Mi-Carême", au Monument National

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est ce soir, au Monument National, qu'a lieu "la veillée du bon vieux temps" la mi-carême, au profit d'une bonne oeuvre, sous la présidence du maire l'honorable Fernand Rinfret et dirigé par M. Conrad Gauthier.

On entendra d'abord la comédie de M. Nap. Lafortune "Mascarade Manquée", puis la "Mi-Carême" avec des chanteurs, conteurs, danseurs, violoneux, etc.

Billets en vente chez Archambault et à la porte.

Récital Hortense Lord

Madame Hortense Lord, pianiste virtuose, donnera son sixième récital annuel en la salle du Ritz-Carlton, le jeudi 30 mars courant.

Les programmes choisis et variés que Madame Lord a jusqu'ici interprétés, permettent aux mélomanes d'est de une soirée d'un haut cachet musical et artistique.

Matinée à la Palestre

Samedi prochain le 25 mars, à la Palestre Nationale, la Société Dramatique paroissiale donnera une matinée spéciale pour enfants de: "L'échelle cassée" comédie en trois actes de G. Berr. Cette même pièce sera reprise en soirée mardi prochain le 28 mars.

M. Auguste Cercy tiendra le principal rôle masculin et sera secondé par MM. Paul Guevremont, Claude Sutton, A. Flamand, O. Légaré, L.-P. Hébert et Mmes Réjane, Berthe Allarie et Lucie Poitras.

ULTIME SESSION

Hier soir eut lieu une brève séance du conseil de ville Mont-Royal, la dernière avant les élections municipales du premier avril. Le maire T. S. Darling et tous les échevins étaient présents.

HIS MAJESTY'S

Tous les soirs, Matinée samedi et mercredi
"LA GRANDE DUCHESSE"
Le plus grand rôle de Mme Jeanne Maubourg-Roberval
Billets à la Société Canadienne d'Opérette, 3774, St-Denis. HA. 2183

THEATRE STELLA

Nos. 1166-1167 - 4652, rue St-Denis
Première fois à Montréal
"MARIUS"
Comédie en 4 Actes et 6 Tableaux de Marcel Pagnol

IMPERIAL
"L'ANE DE BURIDAN"
avec René Lefebvre et Mona Goya
CINEMA DE PARIS
"LE DERNIER CHOC"
et "LE FILS A PAPA"

PRINCESS
Aujourd'hui Tara Birell dans NAGANA
Amour exotique au milieu des animaux de la jungle.
AUTRE ATTRACTION GLORIA SWANSON dans "PERFECT UNDERSTANDING"

LE CHRISTIANISME A ACQUIS A L'OUVRIER SES DROITS ACTUELS

Il s'est toujours constitué le champion de sa cause. — Causerie au club de la Défense Ouvrière de St-Jacques. — M. J. Lamoureux préside.

"Ce que le christianisme a fait pour la classe ouvrière", tel a été le thème d'une conférence prononcée hier soir, par M. Léonce Girard, dans la salle de la Défense Ouvrière de Saint-Jacques, rue Sainte-Catherine Est, sous la présidence de M. Joseph Lamoureux, chef de cette filiale importante de la Fédération des Clubs Ouvriers. M. Girard, dans un langage châtié et très au point, s'est appliqué à mettre en vedette le rôle de l'Eglise Catholique, à travers les âges pour contribuer à l'émancipation graduelle des travailleurs et améliorer leur sort matériel et spirituel. Il a fustigé vertement les brasseurs d'affaires qui, dans la conduite de leur commerce ou de leur industrie ne tiennent pas suffisamment compte du capital humain et ne lui donnent pas de revenus suffisants pour subvenir aux besoins ordinaires de la vie, vivre convenablement et non exister.

M. Joseph Lamoureux, le président du club, félicita le conférencier de sa magnifique causerie, appuyant les principes qu'il avait énoncés. M. Bernard Grandguillot, prononça aussi une courte causerie sur un sujet semblable. La salle était remplie à sa pleine capacité et les auditeurs applaudirent vivement les orateurs qui se succédèrent à la tribune.

Présenté par M. Lamoureux, M. Léonce Girard débute tout d'abord en remerciant le président de l'invitation qu'il lui a faite de venir adresser la parole au club de la Défense Ouvrière de Saint-Jacques, pour traiter des grands problèmes qui occupent l'imagination populaire à l'heure actuelle. Ces problèmes, dit-il, très complexes, exigent une solution impérieuse et jusqu'ici on n'a pas encore trouvé la formule magique requise chez ceux qui sont censés nous gouverner et par le fait même prévoir. Seule l'Eglise Catholique s'est levée et a hautement revendiqué les trois des ouvriers, en rappelant à ceux qui dirigent nos destinées économiques ce qu'ils doivent faire pour ramener les choses à des conditions normales. Il souligne que l'ouvrier n'est pas seulement l'exécutant d'une doctrine conçue en dehors de lui-même, qu'il faut tenir compte de son intelligence et que devant la société tous les hommes sont égaux, même s'il y en a de plus intelligents, de plus riches. L'ouvrier ne travaille pas seulement qu'avec ses bras. Il n'est pas un automate, son cerveau le guide pour bien exécuter ce qui lui a été donné à faire; ce n'est pas simplement une bête de somme qui, sa besogne finie, retourne chez lui pour se reposer de ses labeurs. "Que serions-nous, nous travailleurs, sans le christianisme", dit le conférencier. "Nous serions comme les esclaves de l'ancienne Grèce et de Rome. C'est donc dire que nous devons reconnaissance à l'Eglise pour ce qu'elle a fait pour les ouvriers". M. Girard cite ensuite des extraits d'un rapport de représentants du clergé, réunis récemment à Montréal, et qui comporte les articles suivants:

L'Etat, sans mettre la main sur nos ressources, doit tout au moins les contrôler et exercer une surveillance sévère. L'étatisation ou la municipalisation n'est pas recommandable dans tous les domaines, mais il ne s'ensuit pas que ceux qui demandent l'étatisation ou la municipalisation de l'électricité sont des communistes.

Une restauration de l'ordre social et du régime, afin d'assurer une prospérité permanente.

Les ouvriers doivent s'organiser solidement, c'est leur droit incontestable, parce que de l'union de leurs forces surgira la reconnaissance de leurs revendications.

Une législation sociale s'impose pour protéger l'ouvrier contre les risques d'accidents ou le chômage. Il faut de plus qu'il ait un salaire suffisant, non seulement pour vivre et faire vivre sa famille, mais encore pour subvenir aux multiples nécessités de la vie.

Le retour à la terre, la culture, la colonisation sont autant de moyens de pallier aux difficultés économiques actuelles.

La collaboration économique internationale, qui sera un gage de paix.

Voilà des principes, dit le conférencier, qui s'inspirent des doctrines chrétiennes et que personne ne peut contester. Cet énoncé appuie sur le droit des ouvriers à s'organiser, à se grouper, et comment auraient-ils pu y parvenir sans le christianisme. Du jour où ils le mettront de côté ce sera la plus grande aberration mentale jamais commise, car il ne faut pas se le dissimuler, c'est la lutte entre le fort et le faible où le fort a toujours le dessus. M. Girard fut applaudi chaleureusement par l'assistance de quelque 600 à 700 personnes qui remplissaient la salle en reprenant son siège.

Le président M. Joseph Lamoureux, remercie M. Girard de sa causerie et appuie ses remarques, disant que les gens sont plus occupés de nos jours des intérêts matériels qu'à développer les intelligences.

M. B. Grandguillot, sur l'invitation de M. Lamoureux, dit que les travailleurs ont des droits, mais qu'un de ceux-là est le droit au travail, celui de gagner leur vie à la sueur de leur front. Le gouvernement, dit-il, doit mettre en vigueur une législation pour réduire les heures de travail pour que tous en aient et ainsi assurer la subsistance d'un chacun. La machine, il est vrai, occupe une place prépondérante dans l'industrie et élimine d'autant les ouvriers, mais elle ne doit pas seulement servir à l'enrichissement du capitalisme mais au soulagement du travailleur.

Dans le cours de l'histoire, quand on l'étudie bien, on constate que les guerres furent toujours provoquées par des difficultés économiques. Le pays où les conditions étaient précaires s'attaquait généralement à celui plus favorisé que lui afin de rétablir l'équilibre. M. Grandguillot parle ensuite des mesures prises par le président Roosevelt des Etats-Unis pour assurer la stabilité financière du pays. M. Lamoureux remercia le conférencier, insistant sur le fait que la machine ne doit pas dominer l'ouvrier, mais être à son service.

On procéda ensuite à l'élection d'un nouveau secrétaire, M. E. Giguère acceptant temporairement la situation, afin de régulariser le cas de M. A. Marceux, choisi précédemment, qui en raison des clauses de la constitution doit avoir été au moins membre depuis soixante jours.

M. Irénée Lamoureux, organisateur de la fédération cite ensuite un article de "La Patrie" où il est dit que l'échevin Schubert admet l'influence que prend la Fédération des Clubs Ouvriers. Il se demande comment il se fait que ce geste revienne à un Israélite, alors que M. Trépanier aurait pu en prendre l'initiative. L'orateur critique aussi vertement l'administration qui ne se soucie pas de l'entretien des rues et il condamne l'empreffiet d'un journal du dimanche, s'attaquant aux nouveaux cardinaux créés par le Pape, où il est dit que par leurs oboles généreuses au Vatican, ils se classent au nombre de ceux que la dépression n'a pas atteints. Il dit qu'un journal semblable, subventionné par le gouvernement, qui ose publier de telles insanités, est passible que les Fédérés, car eux au moins respectent nos autorités ecclésiastiques.

Le président demande ensuite à tous les membres de bien vouloir se rendre en foule au pèlerinage organisé par la Fédération des Clubs Ouvriers à l'oratoire Saint-Joseph pour le 2 avril.

MM. Jos. Girard, A. Petracconi et I. Lamoureux terminèrent la série des discours. On remarquait sur l'estrade, outre le président M. Joseph Lamoureux et le vice-président M. A. Petracconi, MM. I. Lamoureux, A. Asselin, C. H. Duchesne et J. Cantin.

NEW-YORK. — L'état de M. Albert Halstead, ex-consul américain à Montréal, blessé dans un accident d'auto, s'est légèrement amélioré.

HIS MAJESTY'S LUNDI PROCHAIN A 8.30 P.M.

Rachmaninoff

L'illustre pianiste compositeur
Billets en vente demain chez Archambault.

LOEW'S VAUDEVILLE ET PICTURES

Grande nouvelle
Plus grand spectacle à des prix réduits!
A PARTIR DE SAMEDI

7 ACTS • 7 ACTS • 7 ACTS • 7 ACTS • 7 ACTS

11.30 à 1 Dim.-Ex 25¢
Après-midi 35¢
PRIX REDUIT DU SOIR 60
Fins de sem. comprises

7 BONS ACTES de VAUDEVILLE
ET A L'ECRAN
EDMUND LOWE • VICTOR McLAGLEN in "HOT PEPPER"
avec Lupe Velez . . El Brendel

2 derniers jours "THE CRIME OF THE CENTURY"
avec STUART ERWIN et WYNNE GIBSON
5 BONS ACTES DE VAUDEVILLE

SAMEDI
14 ETOILES — 200 FILLES DANS
"42nd STREET"

2 derniers jours IRENE DUNNE dans "The Secret of Madame Blanche"
Avant-première Vendredi à 11 p.m.
10 à 1 25¢ INCL. TAX
PALACE

CAPITOL TWO BIG PICTURES
10-1 25¢ EXC. SUN | APT'S 35¢ SAT. SUN 40¢ | EVERY EVE. 50¢ INCL. SAT. SUN
Dernier Jour: "IMMY "Schnozzle" DURANTE et Buster Keaton dans "WHAT! NO BEER?"
aussi "The Woman Accused" avec Nancy Carroll

A PARTIR DE VENDREDI
POUR CEUX qui savent apprécier un film de saveur française!
John Barrymore et MYRNA LOY dans "TOPAZE"
par MARCEL PAGNOL

Chaque risque qu'ils osaient faisait crier de peur leurs femmes!
"LUCKY DEVILS"
avec Bill Boyd, Roscoe Ates, Dorothy Wilson

Vendredi soir *seulement* de 9 à 10 hrs
en plus de "TOPAZE" et "LUCKY DEVILS"
SUR LA SCENE
L'Orchestre Symphonique de Montréal
80 Musiciens 80
Direction J. J. Gagnier
Une radiodiffusion de la scène du Capitol, sous les auspices de
DOMINION OILCLOTH & LINOLEUM CO. LTD.
MEME PRIX — PAS DE PASSE

DERNIERS ÉVÉNEMENTS

Dans le QUÉBEC

ENQUETE REMISE

Hull, 23.—L'enquête qui devait avoir lieu hier sur les causes de l'incendie à la Canada Match Company, incendie qui a coûté la vie à cinq personnes, a été remise à mercredi prochain. Six des 22 personnes qui ont été blessées sont encore à l'hôpital.

BLESSE DANS UNE MINE

Noranda, 23.—Fred Osborne, employé à la mine Noranda, souffre de blessures au dos à la suite d'une chute de trois à quatre pieds. Il est à l'hôpital pour quelques jours.

SERVICE D'AVIATION

Rouyn, 23.—La General Airways, Limited, établira sous peu un service d'aviation trois fois la semaine dans le district nord de Québec, c'est-à-dire à Bousquet, Siscoe, O'Brien, Cadillac, Pandora et Pascallis.

LE SUFFRAGE FEMININ

Valleyfield, 23.—Mme Pierre-F. Casgrain est venu donner une causerie sur les droits de la femme au suffrage, à l'invitation des associations locales présidées par Mme Albert Amyot. On a décidé de s'organiser davantage pour forcer la main aux législateurs sur ce point.

LA REGLEMENTATION SEVERE DES CHALETS POUR LES TOURISTES

Elle sera mise en force dès le 1er mai. — Les bureaux d'informations.

En vue de protéger l'industrie de l'hôtellerie rurale comme celle du tourisme, le Service de l'hôtellerie de la Province est bien résolu à faire observer rigoureusement les règlements qui concernent les chalets pour touristes et les bureaux d'information. De nouveaux règlements à ce sujet, adoptés à la dernière session, entreront en vigueur le 1er mai 1933. La semaine dernière, MM. Z. Raymond et Rodrigue Langlois, de l'Association des hôteliers de campagne, ont rencontré à Québec, le premier-ministre et le trésorier de la Province, MM. Taschereau et Stockwell, de même que M. A. Bégin, contrôleur du Revenu provincial, et ont reçu l'assurance que ces règlements devront être observés avec soin. Le nombre minimum des chalets devra être de trois si l'établissement principal est un hôtel, et de cinq s'il est un restaurant. Chaque chalet ne devra pas avoir plus d'un étage et pas plus de trois chambres. Quant aux nouveaux règlements au sujet des bureaux d'information, ils tendent à protéger les touristes contre l'exploitation

Représentation des plus extraordinaire

A partir de lundi 3 avril, au rez-de-chaussée de la Sun Life, les frères Ganci montreront l'exposition la plus intéressante en son genre que Montréal ait vue: "La Terre-Sainte". Il a fallu treize ans pour exécuter cette maquette, où l'on trouvera groupés les principaux tableaux de la vie de Jésus-Christ. Ce sera non seulement un spectacle religieux, mais une merveille d'évocation historique, en même temps qu'un chef-d'oeuvre d'éclairage à l'électricité. L'on ne saurait trop vanter la facture de ce décor, où évolueront huit cent trente êtres vivants, hommes, femmes, enfants, animaux de toutes sortes, mus par d'ingénieux mécanismes. La scène représentera des villes, des rivières, des puits, des champs, des chemins, des mers et des montagnes. Il y aura l'étable avec les bergers et les rois; des brebis ayant toutes les apparences de la vie, un vacher saluant Jésus jusqu'à la terre; les agriculteurs aux champs et les roues à aubes des moulins de Terre-Sainte.

Enfin, Jérusalem avec ses maisons, ses murs, ses portes, le temple de Salomon; Bethléem, la crèche, les collines de Nazareth, le tombeau de Lazare, Naïm, Cana en Galilée, Capharnaüm et la foule entourant le Maître. Puis à l'arrière-plan, la mer de Galilée, Pierre qui manque de se noyer en tentant de marcher sur l'eau, les eaux vives de Jourdain, la montagne où Satan vient tenter Jésus. Enfin, le Calvaire et Jésus portant sa croix, le tombeau du Seigneur et la scène de la Résurrection. Tout cela vivra sous les yeux du public ainsi que dans la vie réelle.

Les portes resteront ouvertes de 2 heures de l'après-midi jusqu'à 11 heures du soir.

NATALITE DIMINUEE

OTTAWA, 23. — L'enregistrement des naissances et des décès dans les soixante-dix principales villes du Canada pour janvier et février, s'est totalisé à 13,189 naissances, 8,181 décès et 3,942 mariages. C'est une diminution générale sur la période correspondante, l'an dernier.

AU CANADIAN CLUB

Le lieutenant-colonel George A. Drew, auteur de "The Truth about the War", "Canada's Fighting Airmen" et autres volumes, sera le conférencier invité au déjeuner du Canadian Club, à l'hôtel Windsor, lundi prochain, à une heure. Il parlera du sujet suivant: "Le public épargnant peut-il être protégé ?"

Dans le MONDE

CANADA

22 POUCES DE NEIGE

LETHBRIDGE, Alberta. — 22 pouces de neige couvrent toute la région sud de l'Alberta. C'est le résultat de la plus forte tempête de neige de l'année. Elle a duré 36 heures. Cette neige va empêcher le sol de sécher et le préparera à recevoir les premières semences du printemps.

ETATS-UNIS

LA BIERE ET LE SOURIRE

WASHINGTON. — L'administration Roosevelt a finalement légalisé la vente de la bière aux Etats-Unis. A 2 heures hier après-midi, le président, avec un sourire jovial, signait le bill autorisant la fabrication et la consommation de la bière et du vin à 3.2 pour cent. Aux photographes qui prenaient des poses de cet événement historique, le président fit la remarque suivante: "J'espère que vous n'avez pas oublié de photographier le sourire". Un peu plus tôt dans la journée, le vice-président Garner avait apposé sa signature au bill qui fut ensuite envoyé à la Maison Blanche.

Dans quinze jours d'ici, à partir du 6 avril, la bière pourra être vendue dans 14 Etats où son débit est permis.

Déjà hier soir, les prohibitionnistes cherchaient les moyens de mettre les bâtons dans les roues en empêchant la vente de la bière par des moyens légaux. On veut soumettre le cas à la Cour Suprême des Etats-Unis pour voir s'il n'y a pas d'infraction à la Constitution.

JOIE

NEW-YORK. — Pour la première fois depuis 13 ans une immense affiche lumineuse épelant le mot bière flamboyait à nouveau hier soir sur le toit d'une brasserie de Philadelphie. Dans toute la ville, comme dans nombre d'autres villes américaines, une joie évidente a suivi l'annonce de la ratification de la loi autorisant le débit de la bière et du vin.

HOPITAL EN FEU

CLEVELAND. — Un incendie a détruit hier soir toute une aile du refuge de Warrensville. Les 136 femmes qui occupaient cette partie de l'institution ont pu être sauvées. Après plusieurs heures de combat, les pompiers ont réussi à maîtriser les flammes. Les dommages sont évalués à $30,000. Plusieurs des femmes occupant l'aile détruite étaient aveugles.

LA RUSSIE

NEW-YORK. — On vient de former un comité indépendant pour amener les Etats-Unis à reconnaître la Russie soviétique. L'intention du comité, a-t-on affirmé, est de faire pression sur le gouvernement américain pour le convaincre de l'opportunité de ce geste. Il aura pour principale activité de répandre des imprimés et de faire circuler des pétitions et des requêtes.

AMBASSADEUR EN ANGLETERRE

WASHINGTON. — On a confirmé, aujourd'hui, au sénat américain, la nomination du juge Robert W. Bingham, de l'Etat de Kentucky, au poste d'ambassadeur en Angleterre.

Montréal est appelé à devenir un centre important de neurologie

M. C. F. Martin, doyen de la faculté de médecine à l'université McGill, était hier après-midi le conférencier invité au déjeuner de l'Electrical Club, à l'hôtel Queen's.

Le professeur Martin, parlant de la neurologie prophétisa que, grâce à la fondation Rockefeller, l'université McGill, et partant, la métropole du Canada, deviendrait sous peu le centre américain de neurologie.

"Cette science a une telle importance, dit-il, qu'on a établi des institutions spécialement consacrées à cette branche de la médecine, à Madrid, Berlin, Hambourg, Paris, Munich et Londres.

"La neurologie n'était pas si bien connue en Amérique et, l'an dernier, la fondation Rockefeller tourna les yeux du côté de McGill pour y établir un centre.

"On a critiqué ce choix et cette dotation, mais c'est parce qu'on n'a pas compris l'importance de cette science."

M. D Massie, président, occupait le fauteuil.

S. E. Mgr Georges Gauthier présidera la cérémonie

Son Excellence Monseigneur Georges Gauthier, archevêque de Montréal, présidera dimanche matin à 10 h. 45 la cérémonie de bénédiction de la nouvelle église de Saint-Raphaël, sise à l'angle de la rue Lajoie et de l'Avenue West End. Son Excellence sera assisté de MM. les abbés Singleton et Walsh. La messe sera célébrée par M. l'abbé Elliott, assisté comme diacre et sous-diacre des abbés Reid et Flood. Le curé de la nouvelle paroisse est M. l'abbé John L. O'Rourke, ancien visiteur des écoles et chancelier du diocèse de Montréal.

LES PROPRIETAIRES ET LA QUESTION DU LOYER DES CHOMEURS

Les propriétaires de l'est veulent que le paiement des loyers aux chômeurs soit fait par les autorités.

La Ligue des Propriétaires de l'Est de Montréal Incorporée, a tenu, lundi soir, sa quatrième assemblée régulière, à laquelle assistaient au moins 600 membres, sans compter une cinquantaine d'amis propriétaires qui les avaient accompagnés.

La Ligue a réaffirmé sa détermination de réclamer la juste mesure des paiements des loyers aux chômeurs comme ceci se pratique dans plusieurs autres villes de la province de l'Ontario et de Québec sans compter les autres provinces.

M. R. N. Séguin, avocat de la Ligue, parla, au point de vue légal, de la meilleure attitude à prendre entre locataires et propriétaires au sujet des baux de tous genres.

L'assemblée fut vivement intéressée ensuite, en écoutant une conférence, donnée par M. J. Leduc, sur la loi des pavages, l'opportunité de sa modification, et les améliorations techniques susceptibles d'être apportées dans ce domaine si intéressant, pour le propriétaire.

Comme Monseigneur G. N. Lepailleur, curé de la Nativité d'Hochelaga, était présent, il fut invité à adresser la parole, et, à la suite du président, remercia MM. Leduc et R. N. Séguin des renseignements qu'ils avaient donnés aux propriétaires et eut d'élogieuses paroles à l'égard de la "Ligue des Propriétaires de l'Est" dont il approuva les idées.

M. Maurice Tessier, président régional de la Saint-Vincent de Paul, fit quelques remarques instructives pour les propriétaires sur la situation faite aux distributeurs de secours, relativement aux demandes des loyer par les locataires expulsés.

M. Adhémar Raynault, président de la ligue, remercia M. Tessier des observations qu'il avait faites et profita de l'occasion pour offrir un nouveau témoignage d'admiration pour le zèle de la Saint-Vincent de Paul, et, fit remarquer que les propriétaires ne se plaignent nullement de cette société en ce qui concerne le paiement des loyers, mais bien de l'autorité dispensatrice des fonds de secours.

PHARMACIEN VICTIME DE 2 BANDITS ARMES

Des clients trouvent la victime ligotée et lui portent secours.

Peu avant minuit hier soir, alors qu'il était seul dans son établissement, M. David Silsky, gérant de la pharmacie Selby, 2009 rue Bleury, fut attaqué par deux bandits armés qui le ligotèrent et prirent la fuite après s'être emparés de $106 en argent.

En entrant les deux bandits demandèrent des cigarettes. Pendant que M. Silsky les servait l'un des apaches sortit un revolver de ses goussets et, força le gérant à se retirer dans une petite chambre à l'arrière de la pharmacie. Là les deux bandits ligotèrent solidement M. Silsky et prirent la fuite après s'être emparés de $100 dans la caisse et de $6 dans les goussets de leur victime.

Quelques minutes plus tard deux clients entrèrent et, ne voyant personne dans la pharmacie, se rendirent à l'arrière où ils trouvèrent M. Silsky ligoté. Ils le délivrèrent de ses liens et prévinrent la police.

1ERE ASSEMBLEE DU COMITE D'ARBITRAGE

Elle aura lieu lundi matin. — Conférence préliminaire des membres du comité demain.

Le tribunal d'arbitrage, constitué par le gouvernement fédéral, à la demande des compagnies de chemins de fer, pour régler le différend survenu entre elles et les unions, à la suite d'une réduction des salaires de 20 pour 100, tiendra demain une séance préliminaire, entièrement consacrée à des travaux préparatoires. On ne commencera pas à entendre de témoignages avant lundi prochain.

Le tribunal se compose du juge G.-F. Gibsone de Québec, président; de M. George-C. MacDonald de Montréal, représentant des compagnies; de M. W.-F. O'Connor, de Toronto, représentant des unions. Le groupe des chefs des unions aura pour leader l'honorable sénateur James Murdock, vice-président général de la Fraternité des conducteurs, et comprendra parmi ses membres tous les présidents généraux des cinq organismes professionnels des employés de chemins de fer. Les unions présenteront un mémoire, résumant les raisons qui ont motivé leur attitude.

M. G. Hodge, chef du service du personnel du C.P.R. représentera de nouveau cette année les compagnies, ainsi que MM. Grant Hall, vice-président du C.P.R. et S.-J. Hungerford, président du C. N. R.

INDIGENT BLESSE

M. Eugène Richer, 62 ans, domicilié au refuge Meurling, s'est infligé des blessures à la tête et aux côtes, à 7 h. 30 hier soir, quand il fut pris en écharpe entre deux tramways, venant en direction contraire, rue Craig, près de la rue Bonsecours. Le sexagénaire fut conduit à l'hôpital St-Luc.

C'est un plaisir d'acheter chez SIMPSON

Avec un Costume Swagger ou Tailleur Vous Serez à la Page

15.95

Il y a quatre nouveaux modèles qui viennent d'arriver à l'intention des élégantes montréalaises. Ils ont l'étiquette "Chatsworth" qui est une marque d'identification de qualité.

Le tailleur a une jaquette croisée à 10 boutons, avec une écharpe assortie. Les modèles swagger, (il y en a trois) sont en tissu natté et genre Harris tweed. Gris, brun, tan, beige, bleu. Tailles 13 à 15, 14 à 20.

Payez 25% comptant et 3 mensualités égales. Pas d'intérêt. ($5. minimum)

Simpson, au troisième

Comme à New-York

Ces chapeaux remporteront de grands succès

3.95

Formes, variétés, couleurs, pour tous les goûts; toques, calottes hautes, chapeaux à rebord. Jolies garnitures à la mode. Enfin des reproductions charmantes.

Nouvelles Pailles

1.95

Nouvelles pailles printanières et modèles séduisants, y compris le chic "Smilin' Thru" illustré à droite. Noir, marine, brun, vert, rouge, gris, sable.

Simpson, au deuxième

1.49 Moitié Prix! Crêpe Rugueux Pure Soie 1.49

VERGE

Teinture solide pure. Qualité régulière à 2.98.

Superbe crêpe rugueux, Gaufré qui se vendait récemment 2.98. Pour exactement la moitié prix. Qualité splendide qui vous donnera un usage splendide.

Brun, Chartreuse, Vieil or, Pomme d'amour, Jaune, Rouge, Fauve, Nil, Marine, Noir, Poudre, Copen, Bleu ciel, Rose

Largeur 38"

1.59 Une Soie Nouvelle 1933! "Pee-Kee-Sheer" 1.59

Pure soie. Nouveau crêpe transparent côtelé finement. Idéal pour robes et blouses. Seulement 1.59.

Blanc, Poudre, Noir, Mais, Matelot, Chair, Nil, Pêche

Simpson au deuxième

Le Joli Collier Tel Qu'interprété

Par le couturier Lelong

.95 et 1.95

Les nouvelles encolures demandent des parures spéciales et la jolie collerette d'après Lelong est une garniture exquise qui plaira à plusieurs. Ces perles sont nattées et font une parure plate.

Choix de bleu Eléanor, beige crème-blanc, rouge bohémien, vert printemps, noir et blanc.

Simpson, au rez-de-chaussée

Souliers "Enna-Jettick"

6.45

Ecoulement pour faire place au stock nouveau.
Pointures 3 à 9, largeurs AAAA à E dans le lot.

Lacés, à courroie en chevreau noir ou brun. Profitez de cette réduction exceptionnelle pour vous procurer des bons souliers qui vous donneront le maximum de confort.

Commandes téléphoniques acceptées tant qu'il y en aura.

300 Paires de Souliers de Femmes

Modèles pour la rue et les occasions habillées. Veau ou chevreau noir ou brun. Lacés, à courroie, escarpins.
Pointures 3 à 8. Largsurs AA à C.

2.79

Simpson, au deuxième

Couvre-lits piqués à la main

Dans le populaire modèle "Candlewick" chacun

Il est rare que nous voyons d'aussi beaux couvre-lits offerts à un prix aussi modique. Particulièrement, alors qu'ils sont si en demande. La piqûre de couleur est en rose, bleu, or, crème ou mauve. Dimensions 80" x 100".

1.89

Draps Ourlés à Jour

Dimensions 80" x 100"

PAIRE

Ceux-ci ont été pris dans nos assortiments réguliers considérés une valeur spéciale à $5. Si vous avez besoin de draps ne manquez pas cette occasion.

3.65

Nappes Damassées

Dimensions 64" x 72". Bordure de couleur. Chacune

Un achat avantageux de 2000 verges de damas de toile à un prix de liquidation nous permet de vous offrir ces nappes de grandeurs généreuses, à ces bas prix. Bordures orchidée, or, bleu ou vert.

.98

Nappes de toile

Dimensions 60" x 60". **1.49** chacune

Dimensions 66" x 66". **1.98** chacune

Voici des nappes en toile irlandaise de valeur superbe. Joliment ourlées. Des plus pratique pour l'usage de la famille.

Parure de Lunch

Nappe 54" x 70"

6 serviettes de tables à l'avenant

PARURE

Jamais nous n'avons vendu des nappes de toile irlandaise de cette grandeur à un prix aussi bas.

Le choix de bordures rose, bleu, vert ou or. Toutes enveloppées de cellophane et en de jolies boîtes.

2.49

Carpettes de bain

Rég. 1.25. Dimensions 18" x 24".

CHACUNE

Carpettes de bain délicieusement souples et absorbantes, en un joli dessin, faciles à laver et des plus pratiques. Le choix de rose, bleu, vert, orchidée et noir.

.69

Simpson, au quatrième

Combinaisons en Balbriggan de Penman

Une occasion extraordinaire pour hommes

Imaginez-vous, les fameuses combinaisons balbriggan de Penman pour 88c seulement! Un sous-vêtement idéal pour le printemps. Dans les 3 modèles les plus populaires — manches longues ou courtes, longueur à la cheville, ou courte, manches courtes et longueur aux genoux. Grandeurs 34 à 44.

.88

Commandes téléphoniques de la ville PL. 7221

Combinaisons et Caleçons

Une autre attraction pour les athlètes.

CH.

Il est rare qu'un tel spécial nous permet de les vendre à un tel bas prix. Les caleçons sont en broadcloth de bonne qualité, amples et bien finis. Grand assortiment de rayures. Les combinaisons en tricot serré de coton. Grandeur 34 à 42.

.49

Commandes téléphoniques de la ville. PL. 7221.

Simpson, au rez-de-chaussée

Sacs à Emplettes en Cuir

Fermeture Glissoire

$1.00

Grands et spacieux, idéals pour magasiner — ou pour votre tricot! Cuir à grain 'jungle" en noir ou brun — et un certain nombre des sacs en tapisserie qui se vendirent si bien la dernière fois que nous les avons offerts à ce prix!

Commandes téléphoniques acceptées.

Simpson, au rez-de-chaussée

THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED

BOVRIL

VÉRITABLE

THÉ de Boeuf

DONNE DE LA FORCE

Fin de la saison locale de N. H. L.—Wasnie passe à l'Ottawa

LISTE COMPLETE DES PUR-SANG DU GRAND NATIONAL

34 montures s'élanceront au départ du fameux steeplechase d'Ainstree, demain après-midi à Liverpool, Ang.

LIVERPOOL, 23. — Trente-quatre des plus beaux pur-sang du turf anglais sont prêts à s'élancer au signal du départ, à 3.00 heures, demain après-midi, sur la piste d'Aintree, du grand national, le plus difficile "steeplechase" de l'univers. Voici la liste complète des inscrits, avec leurs propriétaires, jockeys et pesanteurs, le parcours étant long de quatre milles et demi:

CHEVAL	PROPRIETAIRE	JOCKEY	POIDS
GREGALACH	Mme M.-A. Gemmell	Parvin	175
GOLDEN MILLER	Mlle Dorothy Paget	Leader	170
Coup de Chapeau	J. Drake	Wilson	170
SHAUN GOILIN	W. Midwood	X-Cazalet	169
REMUS	A.-E. Berry	T. Morgan	166
RUIC HALLOA	W. Waddington	X-Ranson	165
COLLIERY BAND	Mme H. Hollins	Hardy	163
Heartbreak Hill	C.-S. Bird	O'Grady	163
FORRRA	W. Parsonage	Hamey	163
Kellsboro' Jack	Mme F. Clark	Williams	160
ALPINE HUT	Feu Capt. R.-E. Sassoon	X-Harding	160
TROUBLE MAKER	Mme P.-H. Somerville	X-Laine	158
MERRIMENT IV	Lord Haddington	Wight	157
DELANEIGE	J. Snow	Maloney	156
GROCADERO	M. de Rivand	Comte de Beaumont	156
EGREMONT	S. Maxwell	X-Paget	154
BALLYBRACK	R.-W. Tweedie	X-Elliott	153
HOLMES	E.-T. Drake	Beechener	152
SOUTHERN HERO	J. Rank	Isaac	151
ANNANDALE	Lord Inchcape	D. Morgan	150
THERAS	J. Metcalf	Owen	150
APOSTASY	Lady Lindsay	Lyall	149
SOCIETY	G. Shakerley	X-Shakerley	148
SLATER	G.-S.-L. Whitelaw	Barry	147
MASTER ORANGE	Capt. Palmer	Beeby	147
NEAR EAST	H. Brandt	Robson	147
REALLY TRUE	Major M. Furlong	X-Furlong	147
PELORUS JACK	Mme D. Davis	Stott	147
CHADDS FORD	E. Clark	Williams	147
RUIN	Mme R. Fellows	Misa	147
YOU TELL	P. Cazalet	Mildway	147
BALLYHANWOOD	M. Blair	J. Goswell	147
DUSTY FOOT	J. Whitney	X-Boswick	147
GUIDING LIGHT	Lord Somerton	J. Gosden	147

X—Dénote jockey amateur.

ELIMINATION DES CHAMFIONS JUNIORS

TORONTO, 23.—Un point, compté au bout de 12 minutes, dans la troisième période, par Normie Mann, centre du club Newmarket, a donné la victoire à son club et a marqué l'élimination des "Loups" de Sudbury, champions juniors du Canada l'an dernier. Le score final fut de 1 à 0 et le Newmarket bat tu dans la première rencontre de détail à Sudbury, la semaine dernière, a vu les deux autres parties Dunman, le brillant gardien de buts de Sudbury, jouer à la Hainsworth, s'est laissé déjouer par un vieux lancer de loin par le jeune Mann, après avoir été étanchant pendant 22 minutes de jeu. Alignement et sommaire:

Sudbury		Newmarket
Dunman	Buts	Forder
Porter	défense	Vail
Molnas	défense	Doran
Smith	centre	Mann
Lafrance	aile	McArthur
Morgan	aile	Wilson

Subs. du Sudbury: Wilkes, Dubé, Chomyson, Young.
Subs. du Newmarket: Kelly Huggins, Peterson, Preston.
Arbitres: Harry McKnight et Charles Talbot.

Première période

Pas de point.
Punitions: Val (2), Young.

Deuxième période

Pas de point.
Punitions: Young, Porter (3 minutes).

Troisième période

1-Newmarket: Mann 15.02
Punitions: Wilkes, Lafrance, Porter, Peterson, Doran.

A AGUA CALIENTE

PREMIERE COURSE — 4 furlongs: 1. George R., Richardson 13.20, 8.20, 3.80; 2. Carmel, 116, Smith, 4.60, 4.20; 3. Clovinia, 116, Maiben, 2.40. Temps: :48 2-5. Early Start, Real Crystal, Adah, Amy Cooper, Marcelita, Chupita, Fodra Is B, Losing Chon, Losing Fil ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE — 6 furlongs: 1. Sun Thrills, Molter, 92.80, 24.40, 24.00; 2. Lakeland, 109, Smith, 12.60, 6.60; 3. Pop, 109, Baker, 17.60. Temps: 1.13 2-5. Bob Blackburn, Thistle Dick, Buster H, Blue Moldy, Face Cream, Marille, Rouge Knight, Run Shot, Old Mark ont aussi couru.

TROISIEME COURSE — 5 1-2 furlongs: 1. Pretty Monk, Humphries, 56.00, 14.40, 12.20; 2. Custodian, 105, Grayson, 11.60, 8.60; 3. Princess Val, 101, Springer, 24.40. Temps: 1.07 2-5. Xingu, Happy Scott, Larry Shot, Volfina, Deeple Barbadoes, Dixie Binder, Singing River, Air Force ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE — 6 furlongs: 1. Prefer, 103, Wright, 5.80, 3.60, 3.40; 2. Miss Cheyenne, 109, Springer, 16.60, 4.40; 3. Longus, 108, Simmons, 6.00. Temps: 1.11 2-5. Sir Satin, Peggy J., Pawn, Bud Broom, Ervast, Gerard ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE — 5 1-2 furlongs: 1. Joe Flores, 95, Grayson, 14.20, 4.60, 3.00; 2. Up, 111, Humphries, 2.60, 2.80; 3. Hokuao, 101, Saunders, 3.60. Temps: 1.05. Hueh, Satin Spar, Mao Pursuit ont aussi couru.

SIXIEME COURSE — 1 1-8 mille: 1. Dark Ray, 105, Springer, 3.80, 2.60, 2.40; 2. Frank D., 111, Berplius, 5.40, 3.40; 3. Bunyora, 115, Longden, 3.00. Temps: 1.55. Jay Walker, La Fiorelle, Time Shot, Navy Girl, Pat O'Connor, Alawitt, Charming Home, Harpoon, Fair Catch ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE — 1 1-16 mille: 1. War Over, 96, Springer, 66.20, 15.00, 7.20; 2. Playbird, 115, Scott, 4.40, 3.40; 3. Veruzza, 103, Wright, 4.40. Temps: 1.49 1-5. Seths Bacon, Highway, Hec, Patsy Carter, Rosie Cora, Very French, Fair Allan, Judge Austin, Diodoro ont aussi couru.

HUITIEME COURSE — 1 1-16 mille: 1. Montanaro, 119, Matt, 2.40, 2.40, 2.60; 2. Salz, 115, Smith, 3.00, 3.40; 3. Cordon Bleu, 112, Hillman, 5.00. Temps: 1.48. Argon, Wee Chap, El Monte, Beowulf, California Beauty, Adorable Cargo, Lady Diskin ont aussi couru.

LUTTE AU S. A. C. I. M.

Hier soir, devant plus de 500 personnes, un des plus intéressants programmes de lutte s'est déroulé au local de la S.A.C.I.M., 2161 rue Davidson, où aura lieu ce soir une autre séance de lutte et le public est invité gratuitement ce soir à y assister. En voici d'ailleurs le programme.

1ère finale: A. Larochelle vs A. Lacombe;

Semi-finale: Alf. Therrien vs Rom. Duchesne;

30 min.: René Bourgie vs L. Beaulieu;

30 min.: L. Lespérance vs Arizona Jack.

30 min.: Tom Mack vs L. Godin.

Les portes seront ouvertes dès 8.45 p.m.

Les vainqueurs d'hier soir sont les suivants:

Joe Samson sur Plante qui est disqualifié,

Eddy Samson sur Lebrun qui est disqualifié,

Beaulieu sur Lespérance.

Aurel Lebel sur G. Bouchard et Poirier sur Zarinoff.

Demain soir, Sam Chuck rencontrera L. Beaulieu et Maurice Descoteaux, Alb. Lebrun.

FIERRE CYR EST OFERE D'URGENCE

On regrettera d'apprendre la condition grave de M. Pierre Cyr, le frère de feu Louis Cyr, l'athlète canadien homme fort, poids lourd de l'univers. Pierre Cyr, qui a détenu le titre de championnat du monde à la force, dans la classe des poids moyens à la suite d'un grand concours, qui eut lieu à Pavillon parc Sohmer, il y a une trentaine d'années, il fut opéré d'urgence pour l'appendicite à l'hôpital Saint-Luc, hier soir. Il est âgé de 61 ans et, son âge, on entretient de sérieuses approchées ons. Tout de même, ses nombreux amis et sa famille espèrent que sa forte constitution lui permettra de se rétablir complètement. Nous partageons leur espoir.

A TROPICAL PARK

PREMIERE COURSE. 5 furlongs et demi—Outbound 112, Westrope, 6.80, 3.80, 6.50; Pennate 113, Morrison, 3.50, 3.10; Tombereau, 117, Lowman, 4.50. Temps 1.06. Sun Teatime, Tiny Wrack, Black Stocking, Tremendous, Single Star, Mahomet, Sermester ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE. 4 furlongs—Bittybit, 103, Smith, 10.10, 3.20, 2.60; Prince Drake, 114, Renick, 2.60, 2.20; Regtown Belle 111, Pool, 2.60. Temps :47. Nouveau record de piste. Greek Maiden, Go Preach, Mamie D, Nathaniel R. ont aussi couru.

TROISIEME COURSE. 5 furlongs et demi—Wacket 113, Corbett, 7.30, 3.10, 3.10; Hey There 113, Schafer, 3.30, 2.10; Heart Break 100, Dabson, 9.40. Temps 1.06 1-5. Our Sallie, Kal Finn, Buzzy Boo, Capitalist, More Anon, Morden, Whisking et Josephine D. ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE. 7 furlongs —Flying Dero, Westrope, 140.30, 41.30, 11.20; Pollsher, 103, Richards, 6.80, 3.00; Rolingo 108, Smith, 3.50. Temps 1.24 2-5. Brown Locks, Vespucci, Princess Toke, Pure Pad, First One, Smoke Cloud, Temple Dancer, Absinthe Outis ont aussi couru.

SIXIEME COURSE. 1 mille 1-16— Major Lanphier, Bazur, 3.30, 2.40; 2.20; Miss Corinne 103, McCleary, 9.00, 4.20; Modern Times 111, Eames 3.20. Temps 1.52. Jane Mc Hodgson, Baritone, Corbeau, Gully Jumper ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE. 1 mille — Edith A. 109, Renick, 12.20, 4.20, 3.00; Toytown 109, Hardy, 6.50, 4.50; Pernickety 102, Stout, 3.90. Temps 1.39. Gulfelano Sweetperman, Absolute, Rock Point ont aussi couru.

LE CLUB OISEAU, CHAMPION DE LA PROVINCE

Le fameux club de hallon sur glace Oiseau de Lachine vient de remporter haut la main les deux plus grands championnats du Balais.

Après avoir remporté le championnat de la ligue de Balais de Lachine, le Club Oiseau vient de remporter le championnat de la Province de Québec en battant des clubs tels que Campbell Park, Lancôt et la Pharmacie Trudel, de Montréal.

Acclamé par près de 2000 personnes au Parc Lafontaine, le Club Oiseau est embarqué sur la glace bien déterminé à vaincre son redoutable adversaire après une période mouvementée le Club Oiseau s'est mis à attaquer et c'est après un travail acharné que le fameux centre du Oiseau, A. Larivière sur une belle passe de P. Collette a réussi à prendre le gardien de buts en défaut. Avec un point d'avance, les joueurs luttèrent avec un effort inouï et furent soutenus par le gardien de buts qui, à plusieurs fois, avec sang-froid, réussi à repousser les attaques des adversaires. Le score s'est terminé en faveur du Oiseau qui donne à Lachine, La Ville des Sports, le premier championnat Provincial au Balais.

Voici la position et les noms des joueurs du Club Oiseau.

Buts: G. Poitras; Défenses: G. Couture, B. York, T. Glendenning, J. McVey; Centre: L. Bélanger, A. Larivière; Ailes: H. Goodwin, P. Collette, W. Hyndman, A. Hébert.

Substituts: J. St-Germain, P. Dubois, A. Lemay Mascotte.

Le Club Oiseau sera banqueté au "Locks Inn" chez Noé Lacroix. Les deux trophées lui seront présentés officiellement par le Président de la ligue de Lachine, M. Charles Edouard Charron. Mrs R. Chapleau, D. Denis, P. A. Giheau, organisateurs du Tournoi Provincial.

Des surprises seront réservées au banquet par les partisans du Club Oiseau. Les billets sont maintenant en vente et le nombre est limité. Les billets sont en vente au Restaurant Chez Oiseau et par les membres de la ligue.

Propriétaire du club Oiseau: M. William Charette.

Gérants: M. Emile Valois et M. A. Déforge.

Inf. M. Emile Valois, Tél. 2678 entre 5 et 8 heures p.m., 72-16e Ave Lachine.

Parillo déclasse Griselle à Paris

PARIS, 23.—Le poids-lourd argentin, Vincent Parillo, a déclassé Maurice Griselle, champion poids-lourd de France, dans un combat de boxe de 10 rondes, hier soir.

RUTH SIGNE POUR $52,000 POUR LA SAISON

St-Petersburgh, (Flo.), 23.—Babe Ruth, l'as des frwappeurs Yankees, a signé un contrat pour la saison 1933 hier après-midi; il a accepté une somme de $52,000 comme salaire.

Ceci représente au Bambino une diminution de $23,000 sur sa rémunération de l'an dernier alors qu'il a touché $75,000.

BABE RUTH

La signature du contrat termine une série d'entrevues entre Ruth et le colonel Ruppert, propriétaire des Yankees, pendant lesquelles Ruth est demeuré en grève absolue. Tandis que Ruppert ne voulait pas démordre d'une limite de $50,000, Ruth ne voulait pas accepter moins de $55,000. Finalement, mardi soir, Ruth a demandé une dernière entrevue et c'est au cours de celle-ci que l'on en est arrivé à une entente au salaire de $52,000.

Le contrat signé hier, ne vaut que pour un an. Ruth aura 40 ans en 1934 et ses jambes, toujours minces, n'ont plus la force qu'elles avaient. Le contrat représente une victoire morale pour Ruth car Ruppert ne voulait pas démordre de la limite de $50,000 a-t-il déclaré à maintes reprises.

C'est là, faisait remarquer le colonel, l'intérêt d'un million à cinq pour cent.

Les négociations ont été vite terminées hier après-midi. En entrant chez Ruth, Ruppert lui a demandé: "Combien faut-il pour jouer au baseball cette année?— $52,000 a répondu le Bambino.

"Très bien" a repris Ruppert. "C'est entendu".

A FAIR GROUNDS

PREMIERE COURSE. 4 furlongs —Dessner 112, Pascuma 4.60, 3.60, 2.00; Cherry Time 112, Meyer 3.20, 2.40; Notify 111, Finnerty 3.80. Temps :49. Courtburn, Grey Hip, Hildur Prince, Urchin, Miss M. Lutz, Cloth Top, Pat Grand, Candle Fly ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE. 6 furlongs. —Royerofter 112, McCoy, 4.40, 3.40, 3.00; Zone 112, McCray, 3.80, 3.00; Rain or Shine 107, Beck, 8.20. Temps 1.14 4-5. Sous, Sir Roméo, Oshkosh, Well Heeled, Sash Cap, Jeff O'eill, Red Vest, Top Cloud ont aussi couru.

TROISIEME COURSE. 6 furlongs. —Contraband, Pascume 5.20, 3.40, 3.6; Concierge 115, Stuller 8.60, 6.80; Mi Cat, 110, Martin 6.80. Temps 1.14 4-5. Trinity Girl, Polly Ewell, Red Fellow, Active American, Breeches, Octavia, His Brook, Ruth F. Squak ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE. 6 furlongs. —Ante Bellum 109, Beck 19.40, 3.40, 3.00; Nyack 114, Hanauer 3.40, 3.40; Hot Shot 114, Arcaro 3.80. Temps 1.13 3-5. Whipper Cracker, Making Bubbles Campfore, Chatterene, A. Upset, Royal Treasure, Durva ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE. 1 mille un sixième—Strideaway 112, Beck 3.80, 3.40, 3.00; Gyro 105, Kacala 4.20, 2.-; Kilmore 107 McTague 2.80. Temps 1.47 3-5. Last Bid et Eva B. ont aussi couru.

SIXIEME COURSE. 1 mille un huitième—Axenby 105, Kacala 10.60, 6.80, 4.20; General Toy 105, Dewese 13.20, 5.20; Oggie 106, Ryder 3.00. Temps 1.55 4-5. Excellency, Crowned Head, Wolverine, Bill Seth, Southland Lad, Reservation, Jacquen Coogle ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE. 1 mille un huitième— Riccardo 111, Dickson, 17.00, 6.80, 5.40; Golden Wyer 110, Pascuma 7.20, 4.20; Yarrow McCray, 9.00. Temps 1.55 3-5. Make Believe, Pacheco, Irate, Santerno, Hold Hard, Monocle, Bread Axe ont aussi couru.

HUITIEME COURSE. 1 1-16 mille: 1. Lady Gibson 107, Dickson, 12.20, 3.60, 2.60; 2. Imelda 105, Dupuy 3.20, 2.80; 3. Piecemeal 105, Kacala 4.40. Temps 1.49. Purlie, Tight Rope, Transegression, Rivet, La Famme, Lady Menifee, Super Toy, Rave ont aussi couru.

Le Club Payment, termine une bonne saison

Le club Payment, de St-Henri, piloté par le gérant O. Bougie qui a conduit son club à plusieurs victoires durant l'hiver, sur les patinoires extérieures, a aussi fait du beau travail sur la glace du collège Loyola dans le tournoi amateur indépendant. Il a fait face à la forte équipe de Pastilles Valda et l'a défaite par 3 à 0, aussi C. P. Ste-Clothilde par 3 à 2 et pour terminer la semaine, nous a fait partie nulle de 1 à 1 avec la forte équipe du Méliodental.

Record du Payment: sur 22 parties jouées, 12 gagnées, 5 perdues et 5 nulles. On remercie tous les clubs adversaires pour leur belle tenue sur la glace. Tous les bons supporteurs qui ont bien voulu contribuer au concours de ces dernières semaines. On remercie aussi tous les joueurs, qui se sont dévoués durant cette saison pour essayer de remporter le championnat de l'ouest.

Un banquet leur sera offert comme récompense.

Les Arrows gardent la tête

PHILADELPHIE, 23. — Les Arrows de Philadelphie se sont maintenus en tête de la ligue Canado-américaine, hier soir, en écrasant les Cubs de Boston par 7 à 3, dans une partie rude et marquée d'une couple d'altercations violentes. Alignement et sommaire:

Boston		Philadelphie
Wood	Buts	Cude
Davie	Défense	Peters
J. Jerwa	"	Nichols
O'Neill	Centre	Anderson
Burmeister	Ailes	Runge
Saunders	"	Boyd

Subs. Philadelphie: McGoldrick, Wilson, Pratt, Collinge, Conn, Desmarais, Phillips.

Subs. Boston: Warshawski, Benson, F. Jerwa.

Arbitres: Shaver et Stevenson.

Première période

1-Arrows: McGoldrick (Runge-Boyd) 9.22
2-Boston: Benson 19.52

Punitions: Hudson, Anderson, Warshawski, J. Jerwa, F. Jerwa, Nichols, (2), une majeure, et 10 minutes.

Deuxième période

3-Arrows: Desmarais (Pratt) 2.27
4-Arrows: Pratt (Wilson-Collings) 8.55
5-Arrows: Hudson (Phillips) 11.50
6-Arrows: Hudson (Phillips-Conn) 12.03

Punitions: Warshawski, Burmeister, Saunders, J. Jerwa, Nichols, Runge, Peters.

Troisième période

7-Boston: Saunders 3.36
8-Arrows: Hudson (Peter-Phillip) 14.55
9-Boston: Saunders (Burmeister-Benson) 17.04
10-Arrows: Wilson 18.23

Punitions: Hudson, Desmarais, Nichols 2, O'Neill, J. Jerwa.

FISHER EXPLOSE DANS LA 7EME; MONTREAL PERD

ORLANDO, Floride, 23. — Les Orioles de Baltimore ont profité de la faiblesse de Fisher dans la septième, pour blanchir les Royals par le score de 6 à 0. Le Baltimore ouvrit la partie avec deux points dans la première manche, alors que Samuels commença la partie pour Shaughnessy. Fisher prit sa place dans la cinquième. Samuels accorda 6 hits, mais le désastre arriva quand Fisher fit son apparition et les Orioles se ruèrent sur ses balles comme des forcenés. Les voltigeurs ne pouvant attraper aucune des balles que les Orioles frappèrent dans le champ, quatre fois, deux de ces coups furent des doubles, avec deux hommes sur les buts à chaque fois, ce qui donna aux Orioles quatre points.

Goldman retira Fisher d'une très mauvaise posture à la fin de la septième en se plaçant derrière le deuxième pour inaugurer un double-jeu, envoyant la balle à Gautreau au deuxième et ce dernier lançant à Pickering au troisième. Gautreau et Goldman jouent très bien ensemble. Roettiger, lui aussi, a accompli un beau double-jeu, en attrapant la balle frappée par Prud'homme à la quatrième, un coup en long et il compléta le double-jeu à Gautreau au deuxième.

Trois autres lanceurs du Montréal vont faire leur début aujourd'hui contre les Orioles: Thormahlen, Michaels et McCabe. Le gérant Mcleowan, des Orioles, a nommé Mattingly et Tauscher.

Doc Gautreau a été blessé sur le bras par une des balles de Melton, la première fois qu'il lui fit face au bâton; l'accident n'est pas sérieux, mais "Doc" va se reposer aujourd'hui, car son bras a de l'enflure.

Samuels, Fisher et LeMaster furent les lanceurs pour le Royal, et les Orioles acquirent 12 hits de Samuels, 6 en 4 manches; de Fisher, 4 en 3 manches, de LeMaster, 2, dans les deux dernières manches. Le lanceur perdant, Samuels, qui commença la partie, Prud'homme lança 5 manches pour le Baltimore; les Royals le touchèrent seulement 2 fois, ce fut Pickering et Melton fut dans la boîte, 4 manches pour un hit.

Les Orioles ont montré leur puissance seulement lorsque Fisher officiait pour le Royal. Ils ne firent pas grand'chose contre LeMaster et Samuels.

BALTIMORE

	A.	B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Boyle, r.f.	4	2	2	1	1	0	0
Ahers, s.s.	3	0	0	0	0	1	2
Regan, s.s.	1	0	0	0	0	5	0
Solters, c.f.	5	0	1	2	0	0	0
Arlett, 1b.	5	1	2	11	0	0	0
Clabaugh, l.f.	2	0	1	3	0	0	0
Stronger, 3b.	4	0	2	1	2	0	0
Heffner, 2b.	4	1	2	5	2	3	0
Linton, c.	3	1	1	4	0	0	0
Durham, c.	1	0	0	0	0	0	0
Prud'homme, p.	2	0	1	0	1	0	0
Melton, p.	2	1	0	0	2	0	0
Total	35	6	12	27	14	9	2

MONTREAL

	A.	B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Walker, l.f.	3	0	0	1	1	0	0
Gautreau, 2b.	3	0	1	1	2	3	0
Ripple, c.f.	4	0	0	0	2	0	0
Roettiger, 1b.	4	0	0	0	3	0	0
Shiver, r.f.	3	0	0	2	2	0	0
Pickering, 2b.	3	0	0	2	3	4	0
Goldman, s.s.	3	0	0	1	2	1	0
Grabowski, c.	2	0	0	1	1	0	0
Tate, c.	1	0	0	0	2	1	0
Samuels, p.	1	0	0	0	0	1	0
Fisher, p.	1	0	0	1	0	0	0
LeMaster, p.	1	0	0	0	0	0	0
Total	30	0	1	9	27	10	0

Sommaire—Points produits par: Arlett 2, Stroner, Linton, Boyle, Solters. Deux-buts: Heffner, Linton, Boyle. Buts volés: Goldman, Arlett. Doubles-jeux: Roettiger à Goldman; Akers à Heffner à Arlett; Pickering à Gautreau à Roettiger; Goldman à Gautreau à Roettiger; Regan à Heffner à Arlett. Laissés sur les buts: Baltimore 6, Montréal 5. Buts sur balles de: Prud'homme 1, Samuels 1, Fisher 2, LeMaster 1. Retirés au bâton par: Prud'homme 2, Fisher 1, Melton 1, LeMaster 1. Coups sûrs sur balles de: Samuels 6 en 4 manches; Fisher, 4 en 3; LeMaster, 2 en 2; Prud'homme, 2 en 5; Melton, 1 en 4. Frappé par le lanceur: Melton (Gautreau). Lanceur gagnant: Prud'homme; lanceur perdant: Samuels. Arbitres: Rodenbaugh et Gumbert. Temps: 1.45.

L'idée qui persiste que les séries éliminatoires donneraient un bon coup de main aux ligues professionnelles, et certainement auraient été tout probablement d'un avantage marqué pour les Royals peut être démontrée par les différentes statistiques que Frank Shaughnessy nous communique:

Les Royals auraît eu l'opportunité de faire leur chemin jusqu'au championnat à la fin des trois dernières saisons si la Ligue Internationale avait adopté les séries éliminatoires qui existent actuellement dans le hockey. L'an dernier, ils auraient démontré leur supériorité sur les Bisons de Buffalo, dans une série d'après-saison. Les deux saisons précédentes, ils auraient disputé le championnat avec les Red Wings de Rochester. La lutte dans le secteur nord du circuit en 1928, aurait été entre Rochester et Buffalo, en 1929, entre Rochester et Toronto.

D'un autre côté du circuit, les adversaires en 1928 auraient été Baltimore et Reading, et Baltimore et Newark pour les 4 autres années suivantes. L'idée des séries éliminatoires semble beaucoup se propager dans le Maryland, mais point du tout dans l'état de New-York et au New Jersey.

Les Royals vont commencer la saison 1933, affichant leur infériorité durant deux séries, celles avec Baltimore et Rochester. Ils ont perdu 14 parties de plus qu'ils en ont gagné contre les Red Wings et les Orioles. Les Orioles de Baltimore ont un avantage de 8 parties sur les Montréalais.

Sur tous les autres clubs, ils ont un avantage assez marqué. Sur le Jersey City, une supériorité de 24 parties; Buffalo, 20, et Toronto, 10.

Durant cinq années, le club du Stade, a joué pour une moyenne de 530. Voici le record du Montréal, pour ces cinq saisons.

Contre	Gag.	Per.	P.C.
Jersey City	72	48	600
Buffalo	69	49	585
Toronto	65	55	542
Reading-Albany	61	55	538
Newark	61	55	538
Baltimore	56	64	467
Rochester	53	67	442
Total	443	393	530

FORUM
WILBANK 6131
CE SOIR A 8.30
AMÉRICAINS
vs
MONTREAL
PRIX: $2.50, $1.75, $1.50, $1.00, .50
Taxe comprise.

POUR OBTENIR LES BILLETS DU DETAIL LOCAL

Les abonnés de saison aux matches des Maroons auront droit à leurs sièges habituels pour la rencontre éliminatoire entre Maroons et Détroit, samedi soir, au Forum, pourvu qu'ils aillent quérir leurs billets au contrôle du Forum avant vendredi le 24 mars. Les billets qui n'auront pas été réclamés à cette date seront mis en vente aux premiers venus, samedi matin.

Les abonnés de saison aux matches des Canadiens pourront aller chercher leurs billets habituels pour la rencontre Canadien-Rangers, mardi le 28, dans la journée de lundi, le 27. Les billets non réclamés seront mis en vente au public mardi matin.

Les abonnés aux matches du Canadien qui voudront obtenir des billets pour le match Maroons-Détroit, samedi soir, le pourront sur présentation de leur carte d'abonnement, vendredi, le 24 mars, alors que seuls seront reçus les abonnés de saison.

Le même privilège est accordé aux abonnés des Maroons désireux de voir le match Canadiens-Rangers, mardi. La vente leur sera ouverte lundi matin.

Si la demande des abonnés d'un club pour le match de l'autre (Canadiens ou Maroons) est trop grande, il peut arriver que les souscripteurs ne puissent obtenir la même quantité de billets que celle qu'ils ont pour leur propre club mais dans tous les cas, la proportion promise ne sera pas inférieure à 50 p.c.

ROSS DECLASSE BILLY PETROLLE

CHICAGO, Ill., 23.—Barney Ross, de Chicago, prétendant au championnat poids-léger, a remporté une décision en 10 rondes, sur Billy Petrolle, de Fargo, N.D., au stade de Chicago, hier soir. Par sa victoire sur le vétéran qui a l'habitude d'être la terreur des champions, Ross s'impose comme le plus logique aspirant à la couronne que détient Tony Canzoneri.

Le verdict des deux juges et de l'arbitre a été unanime.

Ross a lutté de vitesse et de coups rapides avec l'attaque furieuse de Petrolle. Toute l'expérience de ce dernier dans l'arène n'a rien valu à Petrolle devant le jeune gaillard de 22 ans déterminé courageux, et bien décidé à parvenir au championnat mondial des poids-légers.

Ross a eu l'avantage plus ou moins prononcé dans sept des dix rondes de par sa plus grande agilité, son habileté à placer ses coups en contre-offensive, et ses sorties furieuses chaque fois qu'il accolait le vétéran aux câbles. Il n'y a pas eu de chutes au plancher de part ou d'autre.

PARTIES D'HIER

Ligue Can.-Américaine
Philadelphie 7, Boston 3.
Providence 5, New Haven 1.

Eliminatoires, Coupe Allan
(Semi-finale de l'Est)
Moncton 3, Royal 2.
(Moncton gagne la série 5-2).

Eliminatoires, Coupe Memorial
(Semi-finale de l'Est)
Royal Jr 2, Jr Ilens, Moncton 3. (Premier de 2 matches).

(Finale d'Ontario)
Newmarket 1, Sudbury 0.
(Newmarket gagne la série).

PARTIES DE CE SOIR
N. H. L.
Canadien à Rangers.
Américains à Maroons.
Chicago à Toronto.

Ligue Internationale
(Eliminatoires)
London à Windsor.
Syracuse à Buffalo.

Ligue Can.-Américaine
New Haven à Boston.

Eliminatoires, Coupe Allan
Niagara Falls vs Hamilton.
(Hamilton mène 2-0).

POSITION DES CLUBS
Ligue Can.-Américaine

	G.	P.	N.	P.	C. Pt
Philadelphie	25	12	7	191	87 87
Providence	25	13	8	129	106 82
Boston	26	17	8	129	112 48
New Haven	15	24	0	91	122 55
Québec	11	28	7	102	145 29

NOTES DES LIGUES DE HOCKEY SPALDING

Dans une des dernières rencontres régulières de la Ligue Sapdling Junior, Ste-Georges a défait le Notre-Dame par le score de 3 à 0 et le St-Louis a défait le St-Vincent par le score de 2 à 1. Il reste encore deux autres rencontres dans cette ligue avant la clôture de la saison régulière et les parties de détail.

Position actuelle des équipes:—

	G.	P.	N.	Pts
St-Vincent	3	1	1	7
St-Louis	2	1	0	6
St-Georges	2	2	1	5
Notre-Dame	1	4	0	2

BILLETS
des souscripteurs de saison pour joute de détail
Détroit vs Maroon
SAMEDI, 25 MARS
Prêts vendredi, le 24 mars et devront être réclamés pas plus tard que 6.00 p.m. ce jour-là.
PRIX: $1.00, $1.50, $1.75, $2.50
Taxe comprise.

AVIS

Les souscripteurs de saison aux joutes du club de hockey Canadien, auront la facilité d'acheter leurs billets pour la joute Détroit-Maroon sur présentation de leur carte d'identification, vendredi, le 24 mars, jour où les guichets ne seront ouverts que pour les souscripteurs de saison.

Le même privilège sera accordé aux souscripteurs du Maroon lundi prochain, lorsque commencera la vente des billets aux souscripteurs du club Canadien pour la joute de mardi avec les Rangers.

BOURGEAULT ET STARR RESTENT AU CANADIEN

Nick Wasnie continue d'être l'émigrant de la National Hockey League? Après avoir porté les couleurs de plusieurs clubs, dont Chicago, Philadelphie, Canadien, Américain, le voici adjugé au club Ottawa, dont il endossera l'uniforme l'hiver prochain, et ce d'après le décret de la direction du Canadien.

Nick WASNIE

Wasnie est, en effet, échangé pour Harold Starr et Léo Bourgeault, que les Sénateurs ont envoyé au Bleu Blanc Rouge en échange pour Martin Burke, il y a quelques semaines. Starr et Bourgeault deviennent la propriété permanente du Canadien pendant que Marty sera rappelé par le Canadien l'hiver prochain. Wasnie avait été envoyé à l'Américain, l'hiver dernier, et il était sujet à rappel. Le Canadien, magnanime, ne voulut pas démembrer le club de Joe Simpson au milieu de la saison et cette généreuse politique a fait il l'éliminer du détail, étant donné la participation active de Wasnie dans maintes victoires de l'équipe étoilée, le rival du Canadien pour la troisième position.

Club de balle au amp Melrose

Le club de baseball Melrose demande un bon lanceur pour son équipe. A part cette position, l'équipe est au complet. Inf. Roger Guénard, 5214 Delaraudière. Irenée Brien, AM. 8346.

L'AMERICAIN VS MAROONS DANS LA DERNIERE JOUTE

Ces deux équipes se rencontreront au Forum, ce soir, dans la dernière partie régulière de la saison locale. – Canadien vs Rangers à New-York.

Trois parties mettront fin, ce soir, aux activités régulières des clubs de la National Hockey League. Le programme de clôture, avant les séries éliminatoires, sera le suivant:

Américain vs Montréal (au Forum).
Canadien vs Rangers, à New-York.
Chicago vs Toronto.

La partie locale sera l'occasion de la descente du rideau pour les Maroons et l'Américain. Les deux clubs, sans avoir grand'chose à gagner à cette joute, tiendront sans aucun doute à laisser une bonne impression aux amateurs de la métropole, notamment les Maroons, qui inaugureront leur détail ici, samedi soir, contre la redoutable machine des Red Wings de Détroit. Smeaton et Bell arbitreront cette joute.

A New-York, le Canadien rencontrera les Rangers, qui seront aussi ses adversaires dans la série de détail, commençant à New-York, dimanche soir. Rodden et French officieront. Enfin, à Toronto, Odie Cleghorn et Wagner seront les arbitres de la joute entre les Eperviers et les Leafs.

LE TENNIS

LES CHAMPIONNATS CANADIENS A VANCOUVER

VANCOUVER, 23.—Les championnats canadiens de tennis seront débattus sur les courts du club de lawn-tenn's et de badminton de cette ville, du 31 juillet au 5 août, comme vient de l'annoncer ici A. S. Milne, président du comité du

Les Royals séniors éliminés—Royals Jrs. tenus à un match nul

LES INDIENS DE MONCTON ANNULENT AVEC LES ROYALS

La série semi-finale de l'est pour le coupe Mémorial commence au Forum, hier soir, chaque club faisant trois points. – La deuxième partie demain soir.

Les Indiens de Moncton, N.B., champions juniors des provinces maritimes, ont inauguré leur série de détail de la semi-finale de l'est du Canada, pour la coupe Memorial, emblème du championnat junior du monde. En grande partie composés de joueurs canadiens-français et faisant partie, comme "La Patrie" l'annonçait hier soir, d'un club de l'A.C.J.C., fondé par le R. Père Paré, S.J., de Montréal, il y a quelques années, les Indiens ont donné une superbe démonstration et surpris les 4,000 spectateurs. Le score fut de 3 à 3 et les Royals, qui leur faisaient face, ne furent pas seuls sur la glace. La deuxième partie sera jouée demain soir, au Forum.

Conduits à l'attaque par Harold Ingram et Raymond Malenfant, deux des juniors les plus intéressants vus à l'offensive cette année, les Indiens ont fait plus de courses dangereuses vers les filets des Royaux que ceux-ci n'en avaient vues toute la saison. Séguin a fait des prodiges dans la cage montréalaise et, aidé d'un jeu souvent trop faible des avants adversaires, il a réussi à tenir les Indiens à trois points.

A l'arrière, Aurèle Leblanc, un gaillard qui ne laisse pas souvent la défense pour porter la puck chez l'ennemi, a donné à songer à Caussi rudes gars que Taugher, Mundey et Currie, dont la réputation en fait le défensif le plus craint chez les juniors de la province. Leblanc ne recule devant rien et, avec un as comme Claude Bourque dans les filets, l'arrière-plan des visiteurs est admirablement protégé.

Les Indiens ont pris les devants, à la surprise générale, après un quart d'heure de la première période, quand Harold Ingram a lancé sur la cloture, derrière Séguin et est allé chercher son retour que Séguin ne pouvait attraper. Précis, son lancer allait dans le coin de la cage, porter les Indiens à l'avant.

A la seconde période, les rôles ont quelque peu changé. A l'ascendant, les Royaux sont, trois fois, allés déjouer Bourque, tandis que le plus jeune des frères Leblanc comptait seul, le but des visiteurs pour réduire à un unique point, l'avance locale.

Et finalement, cinquante secondes après le début de la troisième, un plus beau coup de la surface Ingram, aidé de Boudreau, allait égaler le compte du point final de la rencontre.

Tout le reste de la troisième période, les gars de Moncton ont possédé une supériorité incontestable mais la guigne autour des filets et des lancers souvent imprécis ou trop faibles leur ont coûté l'avantage ce qui les aurait faits plus dangereux vendredi quand se jouera le match final.

LA DEFENSE FAIT TOUT

Comme depuis le début de la saison, c'est la défense des Royaux qui a joué le plus grand rôle, offensif aussi bien que défensif. Deux fois au début de la seconde période, Buster Mundey est passé chez les compteurs, la première sur un lancer à quinze pieds des filets; la seconde, après avoir pris une passe de Taugher. Donnelly, l'as compteur des Royaux, au cours des éliminatoires provinciales, a compté le dernier point des locaux, après que Martin lui eut porté le "puck" jusque devant la cage.

En Malenfant, Ingram, Aurèle Leblanc et Bourque, les Indiens possèdent un quatuor qui devrait aller loin au hockey. Malenfant, le plus rapide patineur de l'alignement de Moncton, a été la vedette des deux côtés à l'avant, tandis qu'Ingram, avec deux buts bien comptés, n'est pas resté loin derrière lui. Ingram est l'un des joueurs de centre les plus rusés qu'on ait encore vus chez les juniors et sa façon de contourner la défense, a causé maints ennuis à Currie et Mundey.

Leblanc, le joueur de défense connaît son métier et ses coups d'épaules ont arrêté les plus solides Royaux fort abruptement. Il ne porte pas souvent le palet, mais la façon dont il défend son territoire en fait un joueur extrêmement utile.

Bourque, gardien des buts, a fait des arrêts sensationnels, et son jeu brillant a été une épine aux côtés des tirailleurs aussi puissants que sont Mundey, Gauron, Currie et Donnelly.

Moncton	Royals
Burke.....buts	Séguin
L. Leblanc....défenses	Mundey
Dickie.....défenses	Currie
Ingram.....centres	Martin
D. Leblanc....ailes	Bissell
Boudreau.....ailes	Donnelly

Subs, Moncton: Gould, Cormier, Malenfant, C. Leblanc.
Subs., Royal: Taugher, Doyle, Hayes, Gauron.
Arbitres: Jack Duggan, Ottawa.

Première période

1—Moncton, Ingram 14.20
Punitions: A. Leblanc, Donnelly.

Deuxième période

2—Royal.....Mundey 55
3—Moncton, C. Leblanc 6.22
4—Royal.....Mundey, Taugher..11.05
5—Royal.....Donnelly, Martin..15.12
Punition: Taugher.

Troisième période

6—Moncton, Ingram, Boudreau. 8.0
Punitions: Taugher, Donnelly.

LES HAWKS ONT ELIMINE LES ROYALS SENIORS

Moncton, N.B., 23.—Les Royals, de Montréal, champions séniors de la province de Québec, ont été définitivement éliminés du détail pour la coupe Allan, emblème du championnat amateur sénior du monde au hockey. Blanchis dans une première partie, lundi passé, par 2 à 0, par les Hawks, de Moncton, ils ont été battus de nouveau hier soir, par 3 à 2, dans la deuxième et dernière joute de la série. Les champions maritimes remportent donc la ronde par le total de 5 à 2.

Les Hawks furent les dominateurs des procédures de la partie d'hier, sauf peut-être dans la première période alors que les Royals comptèrent leur premier point et réduisirent l'avance de leurs adversaires à un seul point. J. Kelly accepta une passe de P. Kelly, après sept minutes de jeu, et prit Foster en défaut. Tout de même, les Eperviers regagnèrent leur même avance qu'avant la partie lorsque McManus, sur une partie individuelle, alla déjouer Coulter après 15.25 minutes d'un labeur incessant des deux côtés, dans la deuxième période.

Dans l'engagement final, les Hawks dominèrent le jeu plus que jamais et Connolly, sur un vigoureux élan personnel, porta la rondelle d'un bout à l'autre de la patinoire, pour aller déjouer Coulter avec le second point de la soirée pour le club maritime. Cinq minutes plus tard, cependant, les Royals affirmaient leur esprit de combat en prenant Foster en défaut sur leur second point également mais les locaux conservaient encore leur avance de deux points, et il restait un peu plus de la moitié d'une période à contester. Trois minutes plus tard, tout espoir s'évanouissait dans le camp des Montréalais lorsque James capitalisait habilement une passe de Miller pour déjouer une dernière fois Coulter et porter le score final de la rencontre à 3 à 2 pour les Hawks.

Ce fut une partie rude et parfois brutale. Il y eut quinze punitions réparties pour la plupart dans les deux dernières périodes. Les Eperviers vont maintenant émigrer et iront rencontrer la semaine prochaine les champions d'Ontario. On ne sait encore où sera à Montréal, Toronto ou Ottawa.

Moncton	Montréal
Foster.....buts	Coulter
Gill.....déf.	McKenzie
Walker.....déf.	Massey
Walker.....cen.	Neville
Irvine.....aile	St-Germain
Connolly.....aile	Delahey

Subs, du Moncton: James, McManus, Webster, McDonald.
Subs. du Montréal: P. Kelly, J. Kelly, Wilson, Macquisten.
Arbitres: James Foster, Ottawa.

Première période

1. Montréal—J. Kelly (P. Kelly) 7.25
Punitions: Walker, Irvine, Massey (chacun deux minutes), McKenzie (3 minutes).

Deuxième période

2. Moncton—McManus 15.25
Punitions: James, Connolly, P. Kelly, Wilson, McKenzie, Webster, Neville (chacun deux minutes).

Troisième période

3. Moncton—Connolly 3.27
4. Moncton—Neville 8.12
5. Moncton—James (Miller) .. 11.39
Punitions: Massey, Gill, Connolly, Neville 2 (chacun 2 min.)

ALPHONSE BAILLARGEON, de Montréal, qui a été battu récemment dans un match pour le championnat du fer à cheval du monde par Blair Nunemaker, titulaire, qui battit son propre record de 731 de pourcentage en atteignant 752.

La Ligue du Palais de Justice clôture sa saison par un brillant succès

La Ligue du Palais de Justice, a clôturé sa saison de hockey, à l'Arena Mont-Royal, d'une façon aussi brillante qu'originale.

Dans la première partie de la soirée, le champion de la ligue, le club Concordia a dû faire face à un club d'étoiles tirées des autres clubs de la ligue.

Les Watson, les Cormier, les Armand, ont avantageusement rivalisés de vitesse et d'adresse aux Alarie, Michaud, Charest et Perron, les brillants avants du Concordia, tandis que les Couturiers, Lecavalier et Guay, dans la défense, ont eu à subir le choc de l'adversaire tout autant sinon mieux que les Carter et les Lavignes du Concordia.

En résumé ce fut une belle partie et bien que l'étoile du champion Concordia, a dû pâlir au contact d'un club d'étoiles si bien choisi, tout l'assistance a paru satisfaite du résultat final de la partie qui donna la victoire aux adversaires des champions par le score final de 5 à 3.

L'originalité de la seconde partie de la soirée a créé un feu-rire qui n'a cessé de régner qu'au dernier son de la cloche. Une trentaine de joueurs costumés de toute manière ont évolués sur la glace dans une partie de hockey où la rondelle n'a fait qu'un ballon et les gourets, des balais. Des danseuses bien formées, de gros bébés joufflus, des clowns, des sports à panneaux, des messieurs tirés à quatre épingles, et d'autres costumés des plus bizarres façons se sont morfondus en vains efforts pour attraper un ballon qui s'obstinait à ne pas vouloir rentrer au but, savamment protégé par un portier flegmatique des anciens seigneurs du grand siècle, pour le club des Bons à Rien et pour le club des Rottens par un riche bébé de trois cents livres dont les côtes dépassaient l'entrée de la cage.

Comme clôture de saison ce fut un succès, et ceux qui n'ont pas vu ce spectacle ne riront jamais de leur vie.

A la fin de cette soirée, de riches cadeaux ont été offerts par la Ligue du Palais de Justice aux plus méritants des costumés et aux gagnants des diverses courses des patineurs. M. Bernard Armand a gagné le prix de la course des joueurs. M. Alphonse Cantin, le prix de la course des costumés de deux cents livres et plus, M. Emile Cadieux, le prix des moins de deux cents livres, M. René Demers, le prix de la course à reculons, M. J. E. Lefebvre, le prix du costume, le plus original, M. Tancrède Jetté, le prix de consolation et M. Etienne Blanchard, le prix pour l'assistance la plus assidue aux parties de la Ligue.

PARTIES D'EXHIBITION

Cincinnati (N.)
020 030 001— 6 8 2
Philadelphie (A.)
000 320 20x— 7 10 1
Smith, Benton et Manion; Freitas, Mahaffey et Cochrane.

Buffalo
000 000 100 000 0— 1 15 2
Brooklyn
100 000 000 000 1— 2 8 3
Bartules, Gallivan, Lisenbee, Carraway et Crouse; Thurston, Shaute, Ryan et Sukeforth, Picinich.

St-Louis (N.) 010 100 001— 3 8 1
N. York (A.) 1000 010 000— 2 7 3
Carleton, Dean et O'Farrell; Gomez, Devens et Jorgens.

Saint-Jérôme 1, Ste-Thérèse 2

SAINTE-THERESE, 23. — Malgré le mauvais état de la glace, le Sainte-Thérèse a réussi à vaincre les meilleures étoiles de Saint-Jérôme par le score de 2 à 1. La partie fut chaude et contestée.

Alignement:

Première période
Aucun point.
Deuxième période
1—Maison Hogues: S. Richer.
Troisième période
2—Saint-Jérôme: Lavigne.
3—Maison Hogues: R. Lecavalier.

Le jour précédent, le Sainte-Thérèse a vaincu le Saint-Eustache, par le score de 10 à 2. Tous les joueurs se sont distingués malgré le mauvais esprit sportif du Saint-Eustache.

Roger Sauvageau vs Fontaine, au Gymnase Beauchesne

Les milliers d'habitués de lutte émotionnante, au gymnase Beauchesne, 1314 Beaubien Est, ont été témoins, vendredi dernier, des rencontres les mieux réussies de la saison et le combat royal a été un succès sur toute la ligne. Cette semaine, vendredi soir, à 8.30 hrs, cinq rencontres sont au programme et la finale, préparée depuis plusieurs semaines, sera un régal pour les plus difficiles, dans ce genre de lutte libre. Sauvageau, qui se tenait dans l'ombre depuis plusieurs années, est arrivé, il y a deux mois, dans notre gymnase, décidé à tout balayer sur son passage et dans ses premiers combats, il est devenu l'idole des foules, l'aspirant au championnat dans sa classe. Sauvageau, l'un des athlètes les mieux développés, l'un des plus rapides que nous ayons vus sur le matelas, va faire, vendredi soir, un effort pour vaincre Rémi Fontaine qui a l'avantage de quelques livres de plus que Sauvageau et est doué d'une endurance proverbiale. Ces deux lutteurs, les plus populaires du nord, sont assurés d'avoir le support moral des centaines d'amateurs du gymnase Beauchesne.

Dans le 45 minutes, Tiger Jim Dubuc, qui est à soigner une réputation pour rencontrer avant longtemps le champion de sa classe, se mesurera avec le fougueux Sant Shuck.

Aurel Lebel rencontrera, dans un 30 minutes, Jean Lagacé. Les noms des autres lutteurs seront donnés dans les journaux de vendredi.

Arbitre: E. Boucher.
Annonceur: N.-te E. Narbonne.

SPORT A SAINT-ZOTIQUE

St-Zotique, 23.—Récemment, le club Williamstown rendait visite au club Balmoral, de St-Zotique et remportait la victoire par le score de 3 à 1. Le point du Balmoral fut compté par Armand Hamel, sur une passe de Noé Léger.

Mercredi, le 22 février, le Balmoral allait rendre visite au club Côteau du Lac, et lui faisait subir une défaite par le score de 2 à 0. Les points du Balmoral furent faits par Laurent Léger et Noé Léger.

Vendredi, 24 février, le club Rivière Beaudette rendait visite au Balmoral. La victoire resta au Balmoral par le score de 7 à 1. Les points du Balmoral furent comptés par Paul Daoust 1, Arila Guerrier 1, Armand Hamel 1, Alcide Méthot 1, Noé Léger 2, et Armand Guerrier 1.

Samedi, 4 mars, le club Coteau du Lac venait rendre sa visite au Balmoral. La victoire resta à ce dernier par le score de 3 à 2. Les points du Balmoral furent comptés par Laurent Léger 1, Noé Léger 1, et Lionel Pilon 1.

Dimanche, 5 mars, le Balmoral recevait le Montealm de Cornwall et faisait partie nulle par le score de 1 à 1. Le point du Balmoral fut compté par Laurent Léger; un autre point compté par Armand Hamel ne fut pas alloué.

Le Balmoral remercie ces clubs de leur belle tenue sur la glace et de leur beau jeu.

Le club de balle molle Melrose

Cette organisation annonce l'engagement des joueurs suivants: les frères Forget, les frères Paré, Lesage, William, Machabée, Bélanger, Guenard, Bajot, Fernet Lavigne, Laurin. Si d'autres joueurs aiment à faire partie de l'organisation du Melrose, ils n'auront qu'à téléphoner ou écrire au soussigné, mais après le 1er avril, aucun joueur ne sera engagé. La direction tient à remercier tous les anciens porte-couleurs, pour ce qu'ils ont fait dans le passé, avec 2 championnats en 3 ans. L'organisation sera connue à l'avenir sous le nom de l'Association Sportive Melrose, Enrg. Un local sera ouvert aux membres, ainsi que pour les Dames, et la date de l'ouverture sera annoncée bientôt.

Information: Irénée Brien, AM. 8246, ou Roger Guenard, 8214, rue Delanaudière.

CHAMPIONNATS DU CYCLISME MONDIAL

PARIS, 23. — Les représentants de la France au Congrès de l'U.C.I., tenu le 4 février, à Paris, ont communiqué le programme suivant pour la Semaine des Championnats du Monde. Ce programme, qui a été adopté à l'unanimité est donc définitif.

JEUDI 10 AOUT

21 heures: Réception des délégués.

VENDREDI 11 AOUT

9 heures: Congrès de l'Union Cycliste internationale.
12 h. 30: Déjeuner au Pavillon Dauphine, au Bois de Boulogne.
14 h. 30: Visite de Paris.

SAMEDI 12 AOUT

9 heures: Visite de Paris.
12 heures: Déjeuner au Parc des Princes.
14 heures: Au Parc des Princes: Séries des Championnats de Vitesse, amateurs et Professionnels. Eliminatoires du Championnat de Cyclo-Balle.
20 h. 30: Au Vélodrome d'Hiver: Eliminatoires du Championnat de Cyclo-Balle en Salle.

DIMANCHE 13 AOUT

Midi: Déjeuner au Vélodrome du Parc des Princes.
14 heures: Demi-finales et Finales des Championnats Vitesse Amateurs et Professionnels. Eliminatoires du Championnat de Demi-Fond.
21 heures: Au Vélodrome d'Hiver: Finale du Championnat de Cyclo-Balle en Salle.

LUNDI 14 AOUT

De 7 heures à 19 heures, à l'Autodrome de Montlhéry: Championnat du Monde sur Route, les Amateurs (188 kil.) le matin, les Professionnels (250 kil.) l'après-midi. Déjeuner à l'Autodrome.

MARDI 15 AOUT

11 h. 30: Déjeuner au Parc des Princes.
13 heures: Au Vélodrome du Parc des Princes: Finale du Championnat de Cyclo-Balle, finale du Championnat de Demi-Fond.
20 heures: Banquet Officiel au Commodore.

MERCREDI 16 AOUT

Visite de Paris et excursion aux environs.

JEUDI 17 AOUT

Excursion vers Bambouillet, Dreux, Anet, avec déjeuner en cours de route.

HORS PROGRAMME

Les 18, 19 et 20, promenade touristique en Normandie et Bretagne.

ON DOUTE FORT QUE HORNER JOUE

TORONTO, 23.—Les Maple Leafs de Toronto sont arrivés ici, hier avec deux joueurs blessés, "Red" Horner, gros joueur de défense, et Harold Cotton, joueur d'avant.

Il est possible que Horner ait une main fracturée, et le Toronto voit ses chances de décrocher le championnat de la Ligue Nationale de Hockey et la coupe Stanley fortement diminuées.

Cotton est blessé à une main aussi, mais pas sérieusement. Red et Cotton ont été blessés au cours du match disputé mardi soir à New-York, avec les Américains.

Le docteur J.-W. Rush, qui accompagnait l'équipe à New-York, a déclaré à son arrivée, qu'un des deux joueurs ne se rendrait à un hôpital local pour subir aussitôt un examen aux Rayons X.

L'entraîneur Dick Irvin a dit qu'il craignait que la main de Horner ne fut brisée. Il a ajouté que Horner a été blessé dans un coin de la patinoire alors qu'il tentait de saisir le palet. Un bâton lui a frappé la main.

Le joueur de défense ne s'est aperçu de sa blessure que lorsque quelques instants après, il découvrit qu'il ne pouvait tenir son bâton.

L'entraîneur du Toronto a déclaré en terminant que l'absence de Horner porterait un dur coup à l'équipe, car "Red" jouait actuellement le meilleur hockey de sa carrière.

On sait aussi que Ace Bailey, brillant joueur d'attaque du Toronto, ne peut jouer actuellement à cause d'une épaule brisée.

Le club de balle molle Melrose

Cette organisation annonce l'engagement des joueurs suivants: les frères Forget, les frères Paré, Lesage, William, Machabée, Bélanger, Guenard, Bajot, Fernet Lavigne, Laurin. Si d'autres joueurs aiment à faire partie de l'organisation du Melrose, ils n'auront qu'à téléphoner ou écrire au soussigné, mais après le 1er avril, aucun joueur ne sera engagé. La direction tient à remercier tous les anciens porte-couleurs, pour ce qu'ils ont fait dans le passé, avec 2 championnats en 3 ans. L'organisation sera connue à l'avenir sous le nom de l'Association Sportive Melrose, Enrg. Un local sera ouvert aux membres, ainsi que pour les Dames, et la date de l'ouverture sera annoncée bientôt.

Information: Irénée Brien, AM. 8246, ou Roger Guenard, 8214, rue Delanaudière.

DURE PLUS LONGTEMPS

● La "LAME BLEUE" dure plus longtemps parcèque son tranchant est dur comme la vitre—trempée par un procédé automatique secret—vous donne une satisfaction suivie d'une autre. Ceci est facile à prouver. Achetez-en un paquet ce-soir et faites l'expérience de l'économie réalisée en vous rasant avec la "LAME BLEUE."

Votre marchand vous offre maintenant le Rasoir De Luxe de Gillette de $5.00 pour $3.79.

Sport du fer à cheval

CULTURE PHYSIQUE AU NATIONAL

Les élèves du Major J. E. Gagnon, donneront, ce soir, à 8.30 hres, une démonstration variée de culture physique. Les amateurs, qui se rendront à la palestre, seront à même de voir que les gymnastes du National n'ont pas chômé depuis l'inauguration des cours en septembre dernier. Ils verront aussi que les méthodes, préconisées par le National, sont appropriées au sexe des élèves et de nature à développer chez eux le maximum de souplesse et de force.

Le superbe gymnase de la rue Cherrier a été aménagé de façon à donner le plus de confort possible aux spectateurs qui viendront en grand nombre.

Les spectateurs, une fois la représentation terminée, pourront visiter les divers départements de la Palestre en pleine activité et juger par eux-mêmes de l'entrain qui y règne.

L'entrée est absolument gratuite, dames et messieurs cordialement invités.

Echo d'une joute à Valleyfield

Nous recevons le communiqué suivant:

Valleyfield, 22 mars, 1933.

Monsieur le Rédacteur,

Voulez-vous m'accorder l'hospitalité de vos colonnes sportives, une dernière fois, afin de parler dans le tuyau de l'oreille à ce bon Monsieur, qui vous a envoyé l'article du 18?

.....

Dans votre article du 18 mars, monsieur le chroniqueur, nous lisons les phrases suivantes: "Preuez-vous les amateurs de hockey de Valleyfield pour des poires?" Je dois vous dire, cher monsieur, que nous ne les prenons ni pour des poires ni pour des poireaux, mais, qu'à mon idée, je vois que vous croyez le public de Valleyfield sous l'impression que votre équipe, le Café Bellerive, est le champion de la ligue Intermédiaire, mais vous vous trompez, car ce n'est pas avec une partie de championnat comme vous avez donnée que le sport du hockey progressera.

Dans une autre phrase, je vois: "L'équipe des Zouaves a vaincu celle du Café Bellerive par 5 à 0, et nous sommes assez sports pour l'avouer". Oui, peut-être, mais vous avez été de vrais "chics sports" de la manière dont vous avez comporté le titre de champion: Naturellement, vous n'êtes pas pour blâmer ni le président, ni les juges des buts; car ce sont des vôtres.

Pour ce qui est du record immaculé, je dois vous dire que n'eut été l'intervention du président dans plusieurs de vos parties, votre record aurait été moins qu'immaculé; il aurait peut-être été "anti-immaculé".

Enfin, nous voyons les amateurs qui connaissent la valeur des deux équipes ont dû prendre cette note pour un grain de "sel", peut-être, mais à la vue des vrais sportemen, votre titre de champion est fort plus petit qu'un grain de sel.

En terminant, je dois dire que dans une entrevue avec le président, il disait: "Les deux plus faibles clubs de la ligue tiennent la tête des deux bouts". Parlant donc en bout le Café Bellerive, et de l'autre, le Eagle. De cette façon le Café était réellement le plus faible mais avec le soutien des premiers de l'organisation, il était le plus fort.

Ligue de balle molle Nationale

La ligue de balle molle Nationale a eu sa plus importante assemblée et on a tenu les élections, dont voici le résultat: A la présidence, M. I. Brien, réélu pour un second terme; Vice-président, M. Arbaster élu à l'unanimité; Secrétaire, M. Guay, réélu pour un second terme; Trésorier, M. L. Fleury, sur division, statisticien et arbitre en chef, M. G. Dechatelets, publiciste, L. Brien. A la prochaine assemblée on élira un bureau de consultation et de protêt; cette assemblée aura lieu le lundi 10 avril, à 8.30 hres, au numéro 5257 rue Marquette. Les clubs représentés étaient les suivants: Bruneau Lée, C.P.R.A.A., Majestic, St-Stanislas, Melrose, Dominion Textile, Amicale St-Paul. Les dépôts devront parvenir au plus tard le 14 avril. Vendredi soir, le 24 mars, il y aura, assemblée spéciale pour les autres clubs qui voudraient faire partie de notre ligue. Duchesne, Belmont, Legeault, Donnan Cartage, Sauvé, Sansouci, St-Zotique Collegian Boys, Amherst.

Informations: L. Brien, publiciste, AM. 8246.

Ligue de balle molle Nationale

Tous les clubs qui ont demandé une franchise ainsi que ceux qui veulent en faire partie, sont convoqués pour lundi, 10 avril, à 8.30 p.m., au No 5257 Marquette. Les clubs doivent faire leur dépôt avant ou le 10 avril.

Inf., L. Brien, publiciste, AM. 8246.

Il excelle dans le filet

LUCIEN (Ti-Puce) PLANTE, gardien de buts du club Dr. Daigle reconnu le meilleur de la ligue de la Cité de Saint-Hyacinthe.

Sport du fer à cheval

BLAIR NUNEMAKER, de Cleveland, qui a victorieusement défendu son titre de champion du monde au fer à cheval contre Alphonse Baillargeon, de Montréal, champion du Canada, ces jours-ci.

Ligues de Baseball Spalding

Lucien MacAvoy, athlète local bien connu, qui était en charge des activités sportives de la Ville de St-Laurent, représentera cette organisation dans le district de Viauville et du Bout de l'Isle.

Les équipes Commerciales et Industrielles de la cité qui, désirent se joindre à une ligue en formation qui jouerait ses rencontres sur la ferme Fletcher sont priés de s'adresser immédiatement au président Champlain Provencher, 1196 rue Peel, Montréal. Tous les arrangements en rapport avec l'organisation de cette dernière section seront réglés à la prochaine assemblée régulière du bureau de direction.

Une section sénior sera aussi formée pour le bénéfice des équipes de la Rive Sud. Des équipes de Longueuil, St-Lambert, St-Hilaire et Chambly en feront partie. Les vainqueurs de cette section détailleront à la fin de la saison avec les champions du District de Montréal.

Le Rév. Frère Laverdière qui, jusqu'à son départ pour la France, était représentant des Ligues Spalding pour le District Nord, a été nommé vice-président honoraire de cette organisation, à l'assemblée tenue dernièrement.

Alex Glenn de Ste-Agathe des Monts, a été de nouveau nommé représentant de ce District par le Président Champlain Provencher. Alex est très connu et populaire dans ces parages et possède une bonne connaissance du baseball. Il est plus que probable qu'il s'occupera de la formation d'une ligue sénior dans cette division.

Les limite d'âges des différentes sections est la suivante: Junior 20 ans, Juvénile 18 ans, Midget, 16 ans, Bantam 14 ans. Tous les clubs désirant les joueurs qui ont cette limite d'âge peuvent faire application pour faire partie d'une des sections en s'adressant au Président Champlain Provencher, 1196 rue Peel, Montréal, P.Q.

LA FEDERATION CYCLISTE

Pour l'ouverture de la saison 1933, une série de courses d'entraînement sur petites distances sera organisée par la Fédération Cycliste de l'Est du Canada. Cette série d'épreuves préparatoires à la grande saison cycliste sur route aura lieu tous les dimanches matins, à 9 heures, à partir du 9 avril. Ces courses sont ouvertes à tous les cyclistes âgés de 14 ans et plus, à condition qu'ils possèdent une bicyclette, soit de course ou de promenade. Pour sincrire et pour tout autre renseignement concernant l'organisation, s'adresser au local des clubs fédérés suivants: Clubs Sylvestre, Willisky, Piazza, Dorion, Laporte, Maurice, Hamel, Pirate, Imchine, Letourneau, Saint-Amant, Lizotte, Demontigny, Fred, C.C.P.M., Dubuc et Van Meerbeck.

C'est ce soir qu'aura lieu la soirée récréative et dansante organisée par la Fédération Cycliste, à la salle du Moulin Rouge, 1220, rue Peel, près Sainte-Catherine. Nous comptons sur une assistance nombreuse et espérons y rencontrer tous les cyclistes, tous les supporteurs et tous les fervents du sport de la pédale. Il y aura des attractions intéressantes sur rouleaux et l'on verra à l'oeuvre nos meilleurs coureurs y compris notre champion canadien, Jos Laporte.

TOURNOI DE SNOOKER

Albert Leclerc prend la tête du tournoi par sa victoire d'hier sur A. Earé, devant une assistance énorme. La partie se termina par 4-1.

Dans la deuxième partie, René Lapointe causa une grosse surprise: il remporta la victoire sur A. Desrochers par un score de 4-2; il joua les deux dernières parties en matinée, faisant une série de 31 dans la première et finit la dernière par une série de 68.

Nous avons aujourd'hui au programme Roméo St-Jean contre Ovide Chenier et Lionel Daigle qui détient la série record des tournois, 58, contre "Lefty" Boies. Aussi n'oubliez pas que toutes ces parties sont jouées dans une salle privée et nous avons des sièges pour tenir confortablement tout le monde.

Joe Marcente, boxeur bien connu, assistera ce soir aux rencontres.

Bienvenue à tous à la salle Victoria située 221 Ste-Catherine Est, coin Ste-Elisabeth.

Liue de baseball St-Denis

Assemblée générale de cette organisation, lundi soir, 27 mars, à 8.30 p.m. Les clubs suivants sont tout spécialement invités: Joffre, Melrose, Living Room, St-Stanislas, Taverne Lalonde, Rest. Moisan, Tétreaultville.

(Par ordre de l'organisateur),
L. Brien, AM. 8246,
5257 Marquette.

LE CLUB HAMEL AMATEUR ENCORE CHAMPION

Le club Hamel Amateur, sous l'habile direction de son capitaine, Emile Leduc, a remporté pour la 4ème année de suite le championnat de l'Ouest, en battant le H. O. Viau, Despatie Taverne et C. P. Ste-Clotilde. Sur un total de 20 parties, jouées, le club Hamel en a gagné 15 perdu 3 et fait 2 nulles.

La direction du club Hamel remercie son propriétaire, M. Ota Hamel, pour sa généreuse coopération pour la saison 1932-33 et remercie tous les joueurs qui ont si bien défendu les couleurs bleu et blanc du club Hamel et aussi les partisans du club pour leur généreux encouragement durant les parties.

Le Canadien défait le Cartier

Le match de dimanche dernier au club Cartier a donné une majorité de 3.790 au club Canadien.

CLUB CANADIEN	
J. P. Lapierre	41.580
L. Roger	65.640
	106.740
CLUB CARTIER	
F. Edisbury	51.360
E. Mahéu	47.490
	99.330

En même temps eut lieu le tirage du $2.00.

L'heureux gagnant fut M. Edouard Currière, du club Cartier, No. 292.

Ligue de Baseball Saint-Denis

Cette organisation aura une assemblée au No 5257 Marquette lundi soir 27 mars à 8.30. On procédera aux élections des officiers qui devront faire marcher cette ligue au succès, nul doute que cette invitation sera entendue et que plusieurs bons clubs seront présents. On compte beaucoup sur les clubs suivants: Joffre, Melrose, St-Stanislas, Taverne Lalonde, Living Room, A. A. Tétreauville. Le dépôt devra être fait en argent ou chèque certifié à l'organisateur, le plus tard le 6 avril. Le montant n'est que de $15.00 et est remis à tous les clubs à la fin de la saison qui sont en règle.

Informations: Irénée Brien, organisateur, 5257 Marquette, AM. 8246

Chez Fred 2, Maison Hogues 3

STE-THERESE, 23.—Encore une fois, la Maison Hogues a vaincu la jolie équipe Chez Fred par le score de 3 à 2. Le score n'indique pas ce que la partie fut. La glace était belle et les joueurs en profitèrent. Il ne faut pas oublier de mentionner Richer au Phaneuf qui prirent une grosse part dans le pointage.

SOMMAIRE

Première période

M. Hogues—Phaneuf
Chez Fred—Lafleur.

Deuxième période

M. Hogues—Phaneuf
Chez Fred—Gagnon

Troisième période

M. Hogues—S. Richer

Sport à S-Thérèse de Blainville

STE-THERESE, 23.—Après une brillante joute, notre équipe locale a dû baisser pavillon devant l'équipe du Bordeaux qui revenait, pour la seconde fois, chez nous. Néanmoins, ce fut du beau jeu et les mauvaises passes des premières périodes furent compensées par un jeu plus actif et plus ardent dans la suite.

SOMMAIRE

Première période

Bordeaux—Desjardins
Bordeaux—Cadotte

Deuxième période

Bordeaux—Gagnon Y.
Bordeaux—Cadotte

Troisième période

M. Hogues—R. Lecavalier
M. Hogues—G. Quidoz
M. Hogues—R. Gilmore

Laitier condamné par le juge Charles Wilson

Rendant jugement en Cour du Banc du Roi, section des appels, le juge Wilson a cassé hier, le jugement du juge Marin qui acquittait Dasilva Vincent, chef de la Clover Dairy de Longueuil. Vincent était accusé par la Montreal Milk Dealers' Bureau de s'être servi de bouteilles appartenant à une autre laiterie. Le juge Wilson déclara Vincent coupable et le condamna à $50 d'amende et les frais ou deux mois de prison.

La cause de Raymond Noël qui en avait appelé d'une sentence d'un mois de prison et d'une amende de $200, a pris un tour inattendu, quand le prévenu ne comparut pas en cour. Le juge Wilson ordonna que le cautionnement de Noël fut confisqué et fit émettre un mandat d'arrestation contre lui.

LE "GREATER MONTREAL"

QUEBEC, 23. (Du correspondant de la "Patrie".) — Lors de l'étude du bill de Montréal en comité plénier et en troisième lecture, M. Jos. Francoeur, député de Montréal-Dorion, proposera que la clause suivante soit insérée dans le bill:

La cité de Montréal est autorisée à créer une commission comprenant les représentants des grands corps publics qui étudiera l'opportunité:

de réaliser le "Greater Montreal" par l'annexion de toutes les municipalités situées dans l'île de Montréal; de déterminer au plus tôt le plan d'ensemble dans le but de permettre l'exécution des grande travaux de liaison qui atténueront considérablement les mauvais effets du chômage existant.

Specialiste

des maladies de l'homme et de la femme. Maladies Sexuelles, Urinaires, Vénériennes. Affections du sang et de la peau.

Clinique Privée du
Docteur J. M. E. PREVOST
3449, rue Hutchison — MA. 8411

TRAVAIL PLUS ARDU DES 2 BRISE-GLACE

Ils sont rendus au niveau du Parc Dominion. — Glace fort épaisse. — M. J. Tillier à l'hôpital.

Les deux brise-glace du ministère de la Marine, qui sont dans le port de Montréal depuis le commencement de la semaine, étaient rendus vis-à-vis du parc Dominion vers 11 heures ce matin et rencontraient de la difficulté à briser les battures, où la glace est fort épaisse à cet endroit. Suivant M. Robillard, chef du Service des Signaux à Montréal, les navires peuvent à peine se frayer un chemin sur toute leur longueur. Le "Saurel" est actuellement engagé au centre du chenal, tandis que le "Mikula", travaille du côté nord. De plus, la glace reste immobile ce qui accroit la difficulté de la manoeuvre.

M. JEAN TILLIER A L'HOPITAL

NEW-YORK, 23. — M. Jean Tillier, gérant-général de la Compagnie Générale Transatlantique pour les Etats-Unis

L'ADOPTION DE 3 BILLS PAR LE CONGRES BIEN VUE A WALL STREET.—LA LISTE PLUS FERME ICI

POTINS DE LA RUE

Beau mouvement de reprise à Wall Street ce matin, après l'hésitation des derniers jours. Les gains allaient jusqu'à 4 points. Les ferroviaires et les titres de cies d'instruments aratoires étaient particulièrement en demande. Les prises de profits du milieu du jour étaient assez bien absorbées et les baissiers étaient peu agressifs.

La hausse des stocks à Wall Street a eu une heureuse influence sur le blé ce matin à Chicago et les options accusaient des gains de 5-8 à 2 cents par boisseau et le maïs était aussi à la hausse.

La signature du bill sur la bière et celle du bill sur l'Agriculture semblent avoir eu un heureux effet ce matin sur le sentiment du public spéculateur, bien que le dernier fut plutôt regardé avec appréhension durant ces derniers jours.

Les stocks d'instruments aratoires et ceux susceptibles de profiter de la légalisation de la vente de la bière ne tarderont pas à s'apprécier.

La hausse de 3 p.c. par J. I. C... ce matin augure bien pour Massey-Harris et Cockshutt Plow, principalement si le mouvement ascendant du blé se continue.

Maintenant que le discours du budget est publié, la liste locale est en mesure de profiter des moindres nouvelles favorables.

Ceux qui ont acheté aux bas niveaux récents devraient profiter de l'opportunité actuelle pour réaliser leurs profits.

L'irrégularité continuelle des valeurs obligataires continue d'être un facteur d'incertitude pour le marché boursier.

Les perspectives d'une diminution dans les activités de U. S. Steel semblent être la cause de l'hésitation actuelle de cette valeur.

Certains intérêts étrangers liquideraient présentement maintes valeurs américaines, d'où le mouvement descendant de la liste.

Le sprix du coton s'appréciaient graduellement durant les prochaines semaines et les spéculateurs sont actifs sur cette denrée.

L'analyse du facteur psychologique en bourse est vraiment une chose difficile. Se rappelle-t-on l'enthousiasme des spéculateurs jeudi dernier? et qu'est-il devenu depuis?

Tant que le public ne possèdera pas un pouvoir d'achat plus élevé que celui qu'il a en ce moment, l'on ne peut espérer une forte participation du public à la suite d'un mouvement de reprise.

La faiblesse des marchés boursiers, la diminution dans les exportations de blé canadien et les liquidations effectuées par certains intérêts américains, expliquent la baisse du milieu de la semaine des prix sur notre marché de Winnipeg.

Le revirement du groupe ferroviaire à Wall Street, après les belles avances de ces derniers jours, a un effet défavorable sur toute la liste.

L'incertitude et l'anxiété au sujet des clauses du bill de l'Agriculture actuellement devant le Congrès, ont eu pour effet de rendre les spéculateurs sur les grains hésitants et craintifs.

Il est évident que les compagnies aurifères, payant des dividendes en fonds canadiens, ont été les premières à se ressentir du mouvement de reprise manifesté à la suite de la prononciation du discours sur le Budget. L'on s'attendait à de nouveaux impôts sur l'or en plusieurs milieux. Heureusement qu'il n'en a pas été ainsi. Seules les compagnies payant des dividendes en fonds américains seront quelque peu affectées par les nouvelles modifications budgétaires.

La Banque de France vient de publier son rapport financier couvrant ses opérations durant 1932.

Une fois de plus le rapport annuel présenté aux actionnaires de la Banque est venu apporter au public, en matière financière, une sorte de mise au point que le malaise présent rendait bien nécessaire. Chaque année ce rapport est attendu avec un grand intérêt, la vie de la Banque étant le reflet de la vie économique de la France et du monde.

Au moment où la crise économique mondiale démontre que les nations sont étroitement liées les unes aux autres, il importe de faire ressortir cet **esprit de solidarité internationale** dont la Banque est animé et qu'il a très justement mis en valeur. La Banque de France en avait donné la preuve en ouvrant des crédits à celles des banques d'émissions étrangères qui ont sollicité son aide. Elles leur a, cette année, maintenu son concours, dans le désir de faciliter, par tous les moyens dont elle dispose la tâche commune des reconstructions. En particulier, d'accord avec la Banque des Règlements Internationaux, la Banque d'Angleterre et la Banque de Réserves fédérale de New-York, la banque a prolongé, à plusieurs reprises, le crédit à la Reichsbank qu'elle avait ouvert en juillet 1931, et dans lequel sa part s'élève actuellement à 21,500,000 dollars. Les crédits qu'elle avait accordés à la Banque d'Angleterre, conjointement avec la Federal Reserve Bank de New-York et les banques de la place de Paris, ont été intégralement remboursés le 1er février.

Agissant ainsi, la Banque de France montrait son souci constant du rétablissement, de l'équilibre mondial. Elle-même a connu naguère de douloureux moments et ce n'est pas sans un effort soutenu qu'elle a repris sa situation tout à fait ferme. **Son encaisse-or** dont on a beaucoup parlé depuis un an, s'est augmenté comme il convenait: le pourcentage de couverture des engagements à vue est aujourd'hui de 77,65 p.c. (contre 60,57 p.c. l'an dernier): la France détient aujourd'hui la même proportion du stock d'or total du monde qu'avant la guerre.

Le total des opérations productives de la banque s'est élevé à 103,626 millions, chiffre inférieur à celui des trois exercices précédents mais encore supérieur aux exercices antérieurs.

Les escomptes sur les effets de commerce ont été sensiblement moins nombreux qu'en 1931 et leur total est surtout bien inférieur si l'on considère le montant. Sur ce point comparons encore entre eux les exercices de 1924 à 1932:

A cet évident indice de la crise ajoutons-en un autre, s'il est vrai que les avances sur titres sont en raison directe de l'activité d'un pays: ces avances ont atteint 29,266,036,600 francs en 1932, contre 38,692,593,700 en 1931, et 39,878,806,800 en 1930. (Ce chiffre est encore supérieur à celui de 1928 qui s'élevait à 28,060,507,400).

En 1932 la banque a organisé dans quatre comptoirs des **chambres de compensation** pour le règlement des échéances commerciales, ce qui porte à 225 le nombre de ces organismes locaux; le montant des règlements effectués par leur intermédiaire s'est élevé en 1932 à 75,589,375,300 francs contre 96,928,368,300 francs en 1931. Nous constatons donc une régression; et déjà l'exercice 1931 était en régression par rapport à 1930, dont l'exercice avait donné 103,640,000,800 et à 1929 où l'on avait enregistré 103,217,996,500 francs.

Le total des **opérations faites par la Banque pour le compte du** Trésor se chiffre par 353,796,545,000 contre 343,161,000,000 en 1931, contre 290,682,000,000 en 1930 et contre 265,176,500,000 en 1929. Il est intéressant de constater cette progression.

Telles sont les données principales que nous fournit le remarquable rapport présenté en ce début d'année. Le grand public ne saurait se désintéresser de la vie de la Banque de France: son caractère démocratique apparaît bien quand on considère que ses actions sont réparties entre 41,414 actionnaires et que le nombre des possesseurs d'une seule action forme 43 p.c. du total; la proportion des possesseurs d'une ou deux actions est de 65 p.c. (Il y a un an les possesseurs d'une seule action formaient également 43 p.c. du total, contre 39 p.c. en 1930); la proportion des possesseurs d'une ou deux actions était de 64 p.c. contre 61 p.c. en 1930).

L'impôt de 5 p. c. sur les dividendes payés en fonds américains atteindra maintes compagnies canadiennes, principalement celles dont les stocks sont inscrits sur la Bourse de New-York, comme le C. P. R. et Nickel. En effet, les autorités de la Wall Street obligent les compagnies dont les stocks sont inscrits sur ce marché à verser aux détenteurs des dividendes en fonds américains, mais il n'en est pas de même pour les valeurs inscrites sur le marché du Curb de New-York et c'est ainsi que Noranda, Dome et McIntyre, inscrite sur ce marché, ne seront pas affectées par les nouvelles mesures budgétaires au point de vue échange, mais elles le seront par les autres impôts. Wright-Hargraves, Sylvanite et Premier, inscrits sur le Curb de N-Y ont payé jusqu'à date des dividendes en fonds américains, mais il est fort probable qu'ils modifieront leurs politiques.

Quant aux étrangers qui détiennent des valeurs canadiennes ou qui encaissent des coupons dans notre pays, ils se verront obliger de payer un impôt de 5 pour cent.

The Laprairie Co. Inc. publie son rapport financier initial

Cette Cie se ressent du peu d'activités de l'industrie de la construction.–Remarques du président Fitzgerald.

Le rapport initial de The Laprairie Company, Incorporated, couvrant la période s'étendant du 1er août au 31 décembre 1932, vient d'être envoyé aux actionnaires de cette compagnie. Ce rapport indique une perte d'opération de $19,316. Il est évident que le peu d'activité dans l'industrie de la construction a affecté d'autant cette compagnie.

Comme chacun le sait, cette nouvelle cie résulte de la consolidation des propriétés de la National Brick avec l'usine de Delson de la Cooksville Company.

La position financière de cette compagnie ne s'est guère améliorée et l'excédent des **passifs exigibles** en regard de l'actif **immédiatement** réalisable est de **$131,845.** Une somme de 26,601 a été prise à même le surplus antérieur pour faire face aux paiements d'intérêts, etc., et il reste comme surplus une somme de $630,357.

M. Edward Fitzgerald, président, dans ses remarques aux actionnaires déclara en partie ce qui suit: L'usine No 5 à Delson, n'a été en opération que durant 3 mois et l'usine No 2, à Laprairie n'a opéré que durant 2 mois.

Lorsque les conditions redeviendront normales, le plan de consolidation sera beaucoup plus effectif. L'avenir est encore obscur pour l'industrie de la construction c'est pourquoi il est difficile de prévoir les opérations futures.

Voici un tableau montrant l'actif et le passif de cette compagnie au 31 décembre 1932:

ACTIFS

Caisse	$ 13,397
Comptes recevables	33,609
Dép. re: Contrat pouv.	500
Inventaires	187,878
Charges affran.	15,852
Prop. et hypothèques	25,000
Placements	4,963
Actifs immobilisés	3,290,848
Divers	3,991
Total	$3,575,932

PASSIFS

Comptes payables	$ 35,074
Emprunt banque	348,000
Stock priv. A	500,000
Stock priv. B	1,562,500
Stock commun	493,450
Surplus	630,357
Réserve	6,550
Total	$3,575,932

BOURSE de MONTRÉAL

Seuls les leaders sont à la hausse ce matin sur le marché local. — Nickel grimpe à 10 1-4 et le C.P.R. touche le même point. — Smelters vedette gagne 4 1-8 points. — Les débentures de Power atteignent 42. — Curb encore peu actif.

La Bourse de Montréal se ressentait un peu ce matin du bel enthousiasme des spéculateurs à Wall Street et du mouvement ascendant du blé. Les principaux leaders accusaient de beaux gains. Les activités étaient plus nombreuses que celles de la veille, en effet, il y eut 4,785 actions échangées sur ce marché durant tout le cours de la matinée, contre 3,707 la veille durant le même espace de temps. Sur le commencement de l'après-midi la tendance était hésitante.

Smelters était la vedette de la matinée et ce stock après avoir débuté 2 1-2 point plus haut à 68 cotait deux heures après 70.

Gurd demeurait ferme à 5 et Nat. Breweries cotait 15 1-2. Massey-Harris se ressentait de la vogue des titres d'instruments aratoires à N.-Y. et cotait 1-8 plus haut à 3 et Cockshutt Plow marquait 4 1-4.

Nickel après avoir accusé une avance initiale de 3-8 pt à 10 cotait deux heures après 10 1-4. Le C.P.R. gagnait aussi 3-8 pt au début à 10 1-4, puis il cotait le même point ce midi.

Les débentures de Power se distinguaient dans le groupe des utilités publiques en se hissant à 42. Power cotait 23 1-2. Brazilian se hissait de 25 cts à 8. Shawinigan cotait 10 1-2.

Le volume des transactions était peu élevé sur notre marché du Curb ce matin, en effet, il y eut 19,067 actions échangées sur ce marché durant tout le cours de la matinée, contre 15,560 la veille durant le même espace de temps.

Siscoe demeurait ferme à 1.40. Moss s'élevait de 1-4 pt à 14 et Noranda à 23 n'accusait pas de changement.

Imp. Oil reculait de 1-8 pt à 8 1-8. Les autres pétroles étaient sans changement. Beaunarnois cotait 80 et Walker marquait 8.

Ventes de 10 h. à 11 h.

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 84, rue Notre-Dame ouest, membres de la Bourse de Montréal.

Brazilian—5 à 8, 200 à 8, 25 à 8, 10 à 8, 25 à 8, 25 à 8, 25 à 8, 75 à 8, 25 à 8, 35 à 8, 4 à 8, 150 à 8.

Can. Car priv—10 à 10½, 10 à 10¾.

Can. G. Electric priv—5 à 54.

Can. Pacific—100 à 10, 100 à 10¼, 100 à 10¼, 100 à 10¼, 100 à 10¼, 1 à 10, 2 à 10, 50 à 10¼, 100 à 10¼, 5 à 10¼, 15 à 10¼, 1 à 10, 50 à 10¼, 5 à 10¼, 100 à 10¼, 100 à 10¼, 100 à 10¼, 100 à 10¼, 100 à 10¼.

Con. Smelting—2 à 68¼, 15 à 66, 3 à 68¼, 25 à 67½, 25 à 67½, 5 à 68, 20 à 68, 5 à 68, 1 à 67, 1 à 67, 5 à 68, 20 à 68, 5 à 68, 20 à 68¾, 5 à 68½, 1 à 69, 10 à 68½, 5 à 68½, 5 à 68½, 5 à 68½, 5 à 68½, 10 à 68½.

Dominion Glass—25 à 45.

Dryden Paper—30 à 1.

Gurd—15 à 5, 5 à 5, 5 à 5, 10 à 5, 10 à 5, 5 à 5.

Int. Nickel—10 à 9¾, 100 à 10, 10 à 10, 20 à 9¾, 10 à 10, 100 à 10, 5 à 10, 25 à 10, 20 à 10, 15 à 10¼, 100 à 10¼, 25 à 10¼, 10 à 10¼, 10 à 10¼, 100 à 10¼, 165 à 10¼, 25 à 10¼, 50 à 10¼, 5 à 10¼, 20 à 10¼, 25 à 10¼, 15 à 10¼, 25 à 10¼.

Lindsay priv—5 à 25.

Massey-Harris—20 à 3.

Mont. Power—10 à 29, 30 à 29, 50 à 29, 45 à 29, 1 à 29, 4 à 29, 20 à 29, 30 à 29, 10 à 29.

Power Débentures—3 à 41¾, 1 à 41¾, 10 à 41¾, 3 à 41¾, 20 à 42, 10 à 42, 10 à 42, 10 à 42, 10 à 42, 10 à 42, 3 à 42, 7 à 42, 10 à 42, 17 à 42, 5 à 42, 54 à 42, 11 à 42, 10 à 42, 10 à 42, 10 à 42, 10 à 42, 10 à 42, 10 à 42, 4 à 42, 10 à 42, 10 à 42, 10 à 42, 10 à 42, 10 à 42, 10 à 42, 10 à 42, 10 à 42, 7 à 42, 3 à 42, 10 à 42, 5 à 42, 10 à 42, 5 à 42, 7 à 41¾, 10 à 42, 5 à 42, 10 à 42, 1 à 41¾.

Nat. Breweries—10 à 15½, 20 à 15½, 15 à 15½.

Ottawa Traction—100 à 8.

St. Law. Paper priv—25 à 41½.

Shawinigan—25 à 10½, 5 à 10½, 10 à 10½, 5 à 10½, 5 à 10½, 80 à 10½, 30 à 10½, 25 à 10½, 25 à 10½, 25 à 10½, 10 à 10½, 60 à 10½, 5 à 10½, 5 à 10½, 10 à 10½, 15 à 10½, 20 à 10½.

Steel of Canada priv—15 à 25½.

Banques—

Montréal—6 à 163½, 7 à 164.

VENTES DE 11 A 12.30

Can. Car—5 à 8¾.

Can. Pacific—50 à 10½, 25 à 10¼, 25 à 10¼, 1 à 10, 100 à 10¼, 100 à 10¼, 100 à 10¼, 100 à 10¼, 100 à 10¼, 5 à 10¼, 15 à 10¼, 1 à 10, 50 à 10¼, 5 à 10¼, 100 à 10¼, 100 à 10¼, 100 à 10¼, 100 à 10¼.

Con. Smelting—5 à 68¼, 10 à 68, 5 à 68, 5 à 68, 2 à 68, 10 à 68, 1 à 68.

Int. Nickel—100 à 10¼, 25 à 10¼, 50 à 10¼, 25 à 10¼.

McColl-Frontenac—20 à 8.

Mont. Power—30 à 29¼, 5 à 29¼, 2 à 29¼, 3 à 29¼, 25 à 29¼, 4 à 29¼.

Power Débentures—4 à 42, 1 à 41¾, 10 à 42, 10 à 42, 10 à 42, 5 à 42, 10 à 42, 5 à 42, 10 à 42, 5 à 42, 5 à 42, 5 à 42, 1 à 42, 5 à 42, 5 à 42, 5 à 42, 10 à 42, 55 à 42, 2 à 42, 12 à 42, 20 à 42.

St. Law. Paper priv—25 à 41½.

Shawinigan—15 à 10½.

Banques—

Montreal—1 à 164.

Nos hommes d'affaires

M. W. B. G. HOLT, de la firme locale Holt, McMaster & Rankin, qui vient d'être élu membre du Conseil d'Administration de la nouvelle entreprise minière, désignée sous le nom de Quebec Gold Mining Corporation.

NOUVELLE ECHELLE DE DIVIDENDES POUR LA SUN LIFE ASS. CO.

Maintien de la saine politique de cette compagnie. — Remarques du vice-président, M. Arthur B. Wood.

La Sun Life Assurance Co annonce une nouvelle échelle de dividendes en faveur des détenteurs de polices, effective le 1er avril. La cédule de 1933 pour les dividendes annuels ressemblera à 80 p.c., près à celle en force en 1932. Des changements minimes ont eu lieu dans les dividendes, de 5 ans.

C'est la politique de cette compagnie d'ajuster les dividendes aux conditions générales des affaires. Durant les derniers 20 ans, cette compagnie a modifié 15 fois les dividendes, dont 13 furent des augmentations et 3 fois seulement des diminutions.

M. Arthur B. Wood, vice-président et directeur-gérant déclare en partie ce qui suit; la politique de la compagnie est saine en principe et avantageuse aux détenteurs de polices, si l'on en juge par le coût moyen des assurances fournis par cette compagnie durant les derniers 15 à 20 ans. Ces périodes ne furent-elles pas marquées par des guerres, des épidémies et une prospérité sans précédent.

Cette présente échelle de dividende doit être regardée comme temporaire et occasionnée par les conditions anormales actuelles. Dès que les conditions s'amélioreront il y aura des augmentations comme par le passé.

SURLE CURB

Cours fournis par GARNEAU & OSTIGUY, agents de change, membres de la Bourse et du Curb de Montréal.

Ventes de 10 h. à 11 h.

Beauharnois—25 à 80, 25 à 80, 10 à 80, 10 à 80, 5 à 80, 55 à 80, 20 à 80, 25 à 80.

Moss—500 à 13¾.

Siscoe—100 à 1.40, 100 à 1.40, 100 à 1.40, 100 à 1.40, 100 à 1.40, 100 à 1.40, 100 à 1.40, 100 à 1.40.

Cosgrave Breweries—30 à 15½.

Dist. Seagram—5 à 43¼.

Int. Pete—100 à 11¾, 25 à 11¾, 25 à 11¾.

Noranda—5 à 23.00.

Sullivan—500 à 28, 500 à 28, 50 à 28, 100 à 28.

Ford—25 à 6½, 25 à 6¾, 2 à 6½.

Imperial Oil—125 à 8, 10 à 8, 25 à 8, 25 à 8, 25 à 8, 25 à 8, 25 à 8, 25 à 8, 25 à 8, 25 à 8, 25 à 8, 25 à 8, 25 à 8, 25 à 8, 25 à 8, 25 à 8, 60 à 8¼, 10 à 8¼, 5 à 8¼, 30 à 8¼, 60 à 8¼, 5 à 8¼, 5 à 8¼.

Lobla—60 à 10½.

Macassa—500 à 10.

Parkhill—500 à 20, 500 à 20, 100 à 20½.

McVittie—500 à 27½.

Alexandria—1000 à 2.

VENTES DE 11 h. à MIDI et 30.

Can. Malting—5 à 14, 75 à 14.

Mcca—500 à 14, 500 à 14.

Sullivan—200 à 28.

Abitibi Power & Paper—10 à 30.

McVittie—500 à 28.

Nornic Gold Mines—5 à 32 1-2.

Siscoe—10 à 1.00.

Ventures—100 à 1.60.

Sylvanite—100 à 87.

Abitibi P. & P. Pfd 6%—100 à 1.50.

Imp. Oil—50 à 8 1-8, 25 à 8 1-8, 25 à 8, 25 à 8 1-8.

Lake Shore—25 à 32.25, 25 à 32.-25.

Stadacona—800 à .03.

S. C. Power Pfd—5 à 70.

OPINIONS DE COURTIERS

Johnston & Ward disent: En vue de la forte position technique du marché nous prévoyons une hausse prochaine.

Forget & Forgett La position technique du marché appelle par elle-même un ralliement, d'ici vendredi.

Flood, Potter & Co. (Fil de New-York): La meilleure méthode à suivre dans ce marché est de garder une position à transaction.

NOUVELLES SUR LES MINES

BRALORNE MINES LIMITED

Les actions de la Bralorne Mines Limited seront inscrites sur la Bourse des Mines et seront transigées aujourd'hui. La Bralorne Mines Ltd a un capital autorisé de 1,000,000 d'actions et est aussi inscrite sur la Bourse de Vancouver. Cette compagnie fut formée en 1931 dans le but de développer la propriété détenue par la Lorne Gold Mines dans le district de Bridge River, Colombie-Anglaise.

Durant l'année 1932 la compagnie a traité une moyenne de 100 tonnes de minerai par jour. D'après une communication officielle nous sommes informés que la production d'or de la compagnie durant la période février à la fin du mois d'octobre dernier a donné un revenu brut de $104,371.00 y compris la prime accordée sur les fonds américains. Les travaux de développement actuels consistent en 2,000 pieds de tranchées latérales et sept niveaux en profondeur.

De Crang, Burke & Co. Reg'd.

BOURSE DES MINES DE TORONTO

Cours fournis par la firme minière Crang, Burke & Company Rgd, 222, rue Notre-Dame Ouest.

Valeurs	Hier	Ouv.	Bas	Midi
Acme	.08½	..	..	..
Amulet	.17	..	..	..
Arno	.03	.03	.02¾	..
Barry H	.12	.13	.12½	..
B.C. Pioneer	8.50	5.75	5.50	8.60
Bob Jones	.11	.11½	.11	..
Castle Tr	.20½	.20½	..	..
C. Patricia	.20½	.20	..	..
Dome Mine	15.00	15.15	15.15	15.25
D. Explorers	.04	..	..	..
Falconbridge	2.40	2.40	2.40	2.50
Granada	1.23	1.27	1.26	..
Hollinger	6.85	6.95	6.95	7.10
Homestead	.12	..	..	..
Howey Gold	.65	.67½	..	..
Int. Nickel	9.50	9.75	9.65	..
Kirk. Lake	.35	.35	.33	.35
Lake Shore	31.75	32.00	32.00	32.75
Macassa	.31	.31½	.30	.31½
Malartic	.08¾	..	..	..
McIntyre	22.30	22.50	22.50	23.00
Mining Corp	1.35	1.35	1.36	1.36
Moffatt H.	.01¾	.01¾	..	..
Moss Mines	.14	.14	.13½	.14
Nipissing	1.62	..	..	..
Noranda	22.75	22.75	22.50	23.10
Premier	.70	..	..	..
San Antonio	.88	.87	.87	.88
Sherritt G.	.43	.43	.42	..
Siscoe	1.39	1.40	1.40	1.42
Stadacona	.03	.03	..	..
Sud. Basin	.90	.90	.90	..
Sylvanite	.81	.80	.79	.83
Teck Hugh.	4.00	4.05	4.05	4.10
Towagmac	.15	..	..	..
Vipond	.35	.33	..	..
Wright Har.	4.15	4.11	4.11	4.20
Hors-liste—				
Big Missouri	.18	..	..	..
Cent. Man	.10¼	..	..	..
C. Research	..	.35	..	..
Coast Copp.	2.52	..	..	..
Coniarum	.26	..	..	..
Eldorado	1.31	1.33	..	..
Home Oil	.38	..	..	..
Hudson Bay	.38½	..	..	..
Kirk. Hud	.50	..	..	..
McL. River	.02½	.03	.02½	..
Royalite	6.50	..	..	..
Sarnia Oil	.07	..	..	..
Ventures	.96	.97	.97	.98½
Curb—				
Brownlee	.03	..	..	..
Brett	.16	.16	..	..
Can. Kirk	.05	.05	..	..
Kirk. Town	.13	.13¼	..	..

BANQUE DE FRANCE

PARIS, 23.—Le rapport de la banque de France pour cette semaine accuse les changements suivants en francs:

L'or, diminution 35,000,000;

Balance à vue à l'étranger, diminution 37,000,000;

Billets escomptés au pays, augmentation 100,000,000;

Billets achetés au pays, augmentation 14,000,000;

Avances, diminution 48,000,000;

Circulation, diminution 681,000,000;

Comptes courants, augmentation 585,000,000;

Le taux de réescompte est de 2 1-2 pour cent.

BOURSE DE PARIS

PARIS, 23. — Les rentes trois pour cent: 72 francs 0 centimes;

Les emprunts 4 1-2 pour cent: 87 francs 60 centimes;

Les échanges sur Londres: 87 francs 25 centimes;

Le dollar américain cotait: 25 francs 45 centimes.

Banque d'Angleterre

LONDRES, 23. — Le rapport hebdomadaire de la banque d'Angleterre accuse les changements suivants en livres:

Réserve totale, augmentation 2,726,000;

Circulation, augmentation 614,000;

Encaisse métallique, augmentation 3,340,000;

Autres valeurs, augmentation 366,000;

Dépôts publics, augmentation 7,750,000;

Autres dépôts, diminution 20,860,000;

Billets réservés, augmentation 2,715,000;

Valeurs du gouvernement, diminution 16,192,000.

La proportion de la réserve de cette banque par rapport à son passif est de 34.65 comparé à 18.65 il y a une semaine.

Le taux de réescompte est de 2 pour cent.

Hausse des titres miniers

TOROTO, 23. — Les titres miniers étaient à la hausse sur le marché des mines de cette ville ce matin. Ashley gagnait 5 centins à 1.20 et Int. Nickel se hissait de 40 centins à 10.10. Siscoe grimpait à 1.41 et Ventures et Mining Corp, s'avançaient chacun de 1 centin.

NOTRE DOLLAR A 83 CTS

NEW-YORK, 23. — La livre sterling était ferme ce matin sur le marché des changes étrangers de cette ville et elle accusait une hausse de 1 ct à 83.43. Le dollar canadien baissait de 1-8 pt, à l'ouverture à 83 cts. La prime sur les fonds américains était de 20 3-8 pour cent.

BOURSE de NEW YORK

Beau mouvement de reprise à Wall Street, après 5 jours d'hésitation. — Activités modérées cependant. — Allied Chemical gagne 3 pts. — U.S. Steel dépasse 30.— Vogue des titres de Cies d'instruments aratoires, à cause de l'adoption du bill sur l'Agriculture.

NEW-YORK, 23.—(Ouverture de Wall Street): La tendance était fortement à la hausse ce matin et les gains allaient jusqu'à 2 pts. Les avances étaient générales. United States Steel, Allied Chemical, American Telephone, Chrysler, Delaware and Hudson, Johns-Manville, Union Carbide, General Electric et Louisville & Nashville.

Le renouvellement des prêts à vue se fit à 3 pour cent.

Wall Street était intéressé dans les compilations de compensations bancaires préparé par Dun & Bradstreet. Le total pour 19 cités est de $4,681,380, soit à peine 1 1-2 p.c. de moins que durant la même semaine l'an dernier, et deux fois le montant de la semaine précédente. Ceci démontre la rapidité avec laquelle le retour des affaires bancaires à la normale s'est effectué.

La Banque d'Angleterre a amélioré sa position comme nos lecteurs pourront le constater dans le rapport ci-contre. Les réserves d'or de la Banque de France ont diminué. Le dollar américain était moins ferme et le franc français gagnait 3-8 point à 3.92 7-8.

Les transactions étaient peu élevées cependant à Wall Street ce matin. Les baissiers paraissaient moins agressifs. Allied Chemical gagnait 3 pts et Am. Tobacco 2. U. S. Steel dépassait 30, Sears Roebuck s'avançait de plus de 2 pts. Les titres d'instruments aratoires sont à la hausse, à cause de l'adoption du bill sur l'Agriculture. Les titres de compagnies postales étaient aussi en demande. La légalisation de la bière est généralement bien interprétée.

BOURSE DES MINES DE TORONTO

Cours fournis par la firme minière Crang, Burke & Company Rgd, 222, rue Notre-Dame Ouest.

Valeurs	Hier	Ouv.	Bas	Midi
Acme	.08½	..	..	..
Amulet	.17	..	..	..
Arno	.03	.03	.02¾	..
Barry H	.12	.13	.12½	..
B.C. Pioneer	8.50	5.75	5.50	8.60
Bob Jones	.11	.11½	.11	..
Castle Tr	.20½	.20½	..	..
C. Patricia	.20½	.20	..	..
Dome Mine	15.00	15.15	15.15	15.25
D. Explorers	.04	..	..	..
Falconbridge	2.40	2.40	2.40	2.50
Granada	1.23	1.27	1.26	..
Hollinger	6.85	6.95	6.95	7.10
Homestead	.12	..	..	..
Howey Gold	.65	.67½	..	..
Int. Nickel	9.50	9.75	9.65	..
Kirk. Lake	.35	.35	.33	.35
Lake Shore	31.75	32.00	32.00	32.75
Macassa	.31	.31½	.30	.31½
Malartic	.08¾	..	..	..
McIntyre	22.30	22.50	22.50	23.00
Mining Corp	1.35	1.35	1.36	1.36
Moffatt H.	.01¾	.01¾	..	..
Moss Mines	.14	.14	.13½	.14
Nipissing	1.62	..	..	..
Noranda	22.75	22.75	22.50	23.10
Premier	.70	..	..	..
San Antonio	.88	.87	.87	.88
Sherritt G.	.43	.43	.42	..
Siscoe	1.39	1.40	1.40	1.42
Stadacona	.03	.03	..	..
Sud. Basin	.90	.90	.90	..
Sylvanite	.81	.80	.79	.83
Teck Hugh.	4.00	4.05	4.05	4.10
Towagmac	.15	..	..	..
Vipond	.35	.33	..	..
Wright Har.	4.15	4.11	4.11	4.20
Hors-liste—				
Big Missouri	.18	..	..	..
Cent. Man	.10¼	..	..	..
C. Research	..	.35	..	..
Coast Copp.	2.52	..	..	..
Coniarum	.26	..	..	..
Eldorado	1.31	1.33	..	..
Home Oil	.38	..	..	..
Hudson Bay	.38½	..	..	..
Kirk. Hud	.50	..	..	..
McL. River	.02½	.03	.02½	..
Royalite	6.50	..	..	..
Sarnia Oil	.07	..	..	..
Ventures	.96	.97	.97	.98½
Curb—				
Brownlee	.03	..	..	..
Brett	.16	.16	..	..
Can. Kirk	.05	.05	..	..
Kirk. Town	.13	.13¼	..	..

Transactions à la Bourse de Montréal

Cours de la matinée d'aujourd'hui, JEUDI, 23 MARS 1933

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE 84, rue Notre-Dame Ouest

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi	Char
Brazilian	8	..	..	8	+ ¼
Can. Car	3½	..	..	3½	..
do priv	10¾	..	..	10¾	..
C. Pacific	10	10½	10	10¼	+ ¼
C. Smelt.	65¾	69	65¾	69	+2¾
C.G.El pr	54	..	..	54	..
D. Glass	45	..	..	45	..
Dryden	1	..	..	..	..
Gurd Ch.	5	..	..	5	..
Int. Nickel	9¾	10½	9¾	10¼	+ ¾
Lindsay pr	25	..	..	25	..
M.-Harris	3	..	..	3	..
McColl-F.	8	..	..	8	..
M. Power	29	29¼	29	29¼	+ ¼
do Debs	41¾	42	41¾	42	+ ¼
Nat. Brew	15½	..	..	15½	..
Oil, Tract.	8	..	..	..	..
Shawgan	10½	..	..	10¼	+ ¼
S.L.Pap pr	4½	..	..	4½	..
Steel priv.	25½	..	..	25½	..
Banques—					
Montreal	163½	164	163½	164	—1

Transactions à la Bourse de New-York

Cours de la matinée d'aujourd'hui, JEUDI, 23 MARS 1933

Cours fournis par la maison GEOFFRION & RAINVILLE 225, rue Notre-Dame Ouest

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	11 hrs
Allied Chemical	80	82½	80	82¼
Am. Can	58½	59¼	58½	59½
Am. & F. P.	..	5	..	5
Am. P. & L.	4¼	5⅛	4¼	5
Am. Smelting	15	15¾	15	15¾
Am. Water W.	11½	12	11½	12
Am. T. & T.	97	98¼	96⅝	98¼
Anaconda	6¾	7⅛	6¾	7⅛
Atch. Sante	45	46½	44⅝	45¾
At. Refining	..	15½	..	..
Auburn Motors	34	35½	34	34½
Balt. & Ohio	10½	11¼	10½	11¼
Beth. Steel	13½	14¼	13½	14¼
Bordens	21¾	22½	21¾	22½
Can. Pacific	8¾	8¾	8¾	8¾
Chrysler	10½	10¾	10½	10¾
Columbia Gas	11¾	12	11¾	12
Com. Solvent	12¼	12¼	12¼	12¼
Con. Gas N. Y.	43¾	46	43¾	46
Con. Can	42½	44½	42½	44½
Corn Products	54¼	55	54¼	55
El. P. & Lt	4¼	4¼	4¼	4¼
Freeport Texas	21½	..	..	..
Gen. Foods	25½	25¾	25½	25¾
Gen. Motors	12¼	12¾	12½	12¾
Gillette	15½	..	..	..
Int. T. & T.	6¼	6¼	6¼	6¼
Johns Manville	16¾	17⅛	16¾	17⅛
Kenn. Copper	9¾	..	9¾

Transactions à la Bourse de Montréal

Cours de la journée d'hier, Mercredi 22 Mars 1933

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie., 84, Notre-Dame Ouest

Ventes	Valeurs	Ouv	Haut	Bas	Dern. vente	Change-ment	Clôture Offre	Clôture Dem.
100	Abitibi	20	20	20	20	—.05	.15	.25
1	Bell Teleph.	88½					88	
143	Brazilian	7¼	7¼	7¼	7¼	inch.	7¼	8
225	B. C. Power	15½	15½	14½	15½	— ½	15	15½
60	Bldg. Prod	11¾	11¾	11¾	11¾	— ½	10½	
10	Can. Car priv.	10½					10½	10½
155	Can. Cement	2¾	2¾	2¾	2¾	— ¼	2¾	2¾
30	do priv	16	16	16	16	..	16	17
30	C. H. Elec pr.	37	37	37	37	..	37	..
5	Can. In. Al B.	1	..	..	..	..	1	..
5	C. N. Power	12	..	..	..	..	..	..
1.057	Can. Pacific	10	10	9¼	9¼	— ½	9¼	10
10	Cockshutt	4½					4½	4¾
71	Can. Smelting	66½	66½	65	65	..	65	66
40	Dom. Bridge	15¾	15¾	15½	15½	..	15½	16
95	*Dom. Glass	45		45	45	..	44	47
5	Dom. Steel B	70	..	..	..	..	.70	.80
80	*Dom. Textile	42	..	..	..	..	39	45
25	Frase	30	30	30	30	+.05	.25	.30
20	*Goodyear pr.	83¼						
100	*Hollinger	7.10	7.10	7.10	7.10	—.30	7.05	7.10
150	Int. Nickel	9¾	9¼	9¾	9¾	inch.	9¾	9¼
45	Lake of Woods	5	5	5	5	..	5	5½
25	do priv.	33	33	33	33	inch.	32	..
50	Lindsay priv.	25	..	..	..	..	25	..
685	Massey Harris	2¼	3	2¼	3	inch.	3	3¼
30	McColl-Front.	8	8	8	8	..	7¾	8¼
630	Mont. Power	28½	28½	28½	28½	— ¼	28½	29
8	Mont. Telegr.	42½	..	..	..	..	42	..
25	Mont. Tramw.	88	88	84	84	— ½	80	80
885	*Nat. Brew.	15½	15½	15½	15½	— ½	15½	15½
55	* do priv.	27½	27½	27½	27½	—1½	27½	28
10	Nat. St. Car.	6¼	..	..	..	..	6¼	7
5	*Oglivie	115	..	..	..	..	..	..
270	Power Corp.	6½	6½	6½	6½	inch.	6½	..
10	Quebec Power	11¾					11½	12
340	Shawinigan	10½	10¾	10½	10¾	— ¼	10¼	10½
100	Steel of Can.	16	16	16	16	—1¼	15¼	16
50	Winn. Electric	3	3	3	3	—1	2¼	3
75	do priv.	8	8	8	8	+3	7½	8
	—BANQUES—							
16	Commerce	130	130	129	129	..	129	130
32	Montréal	165	165	165	165	+1	..	164
10	*Nouv.-Ecosse	245	245	245	245	..	244½	..
85	Royale	130½	130½	130½	130½	+ ½	130	245
	—OBLIGATIONS—							
235	McNish Debs.	1.00					1.00	2.50
1.000	Victory 1933	100.40	100.40	100.40	100.40	—.05	100.30	100.40
1.000	Power Debs.	41¾	41¾	41¾	41¾	— ⅜	41½	41¾

*Ex-dividende †Nouveau haut ‡Nouveau bas

—VENTES TOTALES—

	Hier	Mardi	Il y a un an
Actions	5,017	7,237	8,351
Obligations	$39,235	$22,550	$.....

Transactions à la Bourse de New-York

Cote de la journée de Mercredi 22 Mars 1933

Cours fournis par JENKS GWYNNE & CO.

FERMETURE D'HIER

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Clôture
Adams Express	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛
Air Reduction	57⅛	59⅛	56	56⅛
Allegheny	1¾	1¾	1¾	1¾
Allied Chemical	79¼	81⅛	78¼	78⅜
Allis Chalmers	7⅛	7⅛	7⅛	7⅛
Amerada	21⅛	21⅛	21⅛	21⅛
Am. Ag. Chem.	9¾	9¾	9¾	9¾
Am. Bank Note	11⅜	11⅜	11⅛	11⅛
Am. B. Sugar	2⅛	2½	2	2
Am. Can	56⅛	58⅛	56⅛	56⅛
Am. Chicle	37⅛	37⅞	37⅛	37⅛
Am. & F. P.	5	5⅛	4⅞	5
Am. Home Prod	33	33	32½	32½
Am. In. Corp.	6⅛	6¾	6⅛	6⅛
Am. Ice	5	5	4½	4½
Am. Loco.	7	7	6⅝	6⅝
Am. M. & Fy.	10	10½	10	10
Am. Metals	4¼	4¼	4⅛	4⅛
Am. P. & Lt.	5	5	4¾	4¾
Am. Radiator	6⅜	6⅝	6	6
Am. Smelting	14⅞	15	14⅝	14⅝
Am. S. Fdries	6	6	6	6
Am. Sugar	33	34½	32½	32½
Am. Sumatra	7¼	7¼	7¼	7¼
Am. T. & T.	97	97½	95⅜	95⅝
Am. Tobacco	56¼	56¼	56	56
do B	59¾	60	58¼	58⅜
Am. Water W.	11⅜	12	11⅜	11⅝
Am. Woollen	4¾	4¾	4¾	4¾
Am. Zinc	3	3	3	3
Anaconda	6¼	7	6⅛	6⅜
Anchor Cap Cor	12¾	12¾	12¼	12½
Armour A	1¾	1¾	1¾	1¾
Armour B	1¾	1¾	1¾	1¾
Atchison	43¼	44⅜	41¾	42⅜
At. C. Line	21¼	21⅝	21	21
At. Refining	15	15⅝	15	15
Auburn Motors	32½	34	32½	32⅝
Aviation Corp	6¾	7	6¾	6¾
Balt. & Ohio	10⅝	11⅛	10	10⅝
Barnsdall	3½	3¾	3½	3¾
Bendix	8¼	8⅞	8	8⅛
Best & Co	11	11	11	11
Beth. Steel	13	13¾	13	13½
Bohn Alum	11⅜	11⅝	11⅜	11⅜
Borden Co	20¾	21⅝	20½	20⅝
Borg Warner	7¾	7¾	7¼	7¼
Briggs Mfg	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜
Br. Man. Tran.	28¾	28¾	26	27¼
Br. Union Gas	71	71	71	71
Brunswick Balke	4½	4⅝	4	4
Burroughs	7¾	7¾	7¼	7¼
Byers A. M.	11	11	10½	11
Cal. Packers	9½	9½	9½	9½
C. & Hecla	2⅜	2⅜	2⅜	2⅜
Canada Dry	9¾	9¾	9¾	9¾
Can. Pacific	8⅜	8⅝	8⅜	8⅜
Case J. I.	44	45¾	42¾	44⅛
Caterpillar	7⅞	7⅞	7⅞	7⅞
Celanese Corp	5⅞	5⅞	5⅛	5⅛
Cerro de Pasco	7⅜	8	7¼	7¼
Ches. Corp.	18½	19	17¾	17¾
Ches. & Ohio	29¼	29¾	28	28¼
Chi. & St-P. pr.	2¾	2¾	2¾	2¾
Chi. North Am.	4	4⅛	3⅞	3⅞
Chrysler	9⅛	9¼	9⅛	9⅛
Coca Cola	85½	85½	83½	83½
Collins Aikman	3¾	3¾	3¾	3¾
Colorado Fuel	4⅝	4⅝	4½	4½
Columbia Car	29¾	29¾	29	29¼
Columbia Gas	10½	11⅜	10½	11⅛
Com. Southern	1⅜	1⅜	1⅛	1⅜
Com. Solvent	11¾	12⅛	11¾	12⅛
Congoleum	7¾	7¾	7¾	7¾
Con. Gas	44½	45¾	42¾	43
Cons. Oil	5½	5½	5½	5½
Con. Paking A	3½	3½	3½	3½
Con. Paking B	½	¾		
Con. Can	42	43¼	41	41
Con. Insurance	13	13	13	13
Con. Motors	1¼	1¼	1⅛	1⅛
Con. Oil	5¾	6⅛	5¾	6
Corn Products	54¼	55	52¾	53¼
Coty Inc.	3	3	3	3
Crown Cork	21½	21¾	20½	21⅛
C. Am. Sugar	2¾	2¾	2½	2⅝
Curtiss Wright	1¾	1¾	1¾	1¾
do A	2¾	2¾	2¾	2¾
Davison Chem.	1⅜	1⅜	1¼	1⅜
D. & Hudson	53	54¾	51¾	52⅝
Detroit Edison	54	54	51¾	52⅛
Diamond Match	18½	18½	18½	18½
Dom. Stores	12¾	13⅜	12¾	13⅛
Dome Mines	12¾	13⅜	12¾	13
Dom. Stores	12	12	12	12
Douglas Aircraft	11⅛	11⅞	11⅛	11
Drug Inc.	34	34¾	33½	33¾
DuPont	37½	38¾	36¾	37
Eastman Kodak	58	58	55	55
Eaton Axle	4½	4½	4½	4½
El. Auto Lite	11¾	12⅜	11¾	12¾
El. P. & Lt.	4	4¼	3¾	4¼
Erie Railroad	5⅞	5⅞	5⅛	5⅜
Fidelity Phoenix	13½	13½	13½	13½
First N. Stores	48¾	48¾	48	48
Foster Wheeler	6¼	6¼	6	6
Fox Film	1⅝	1⅝	1⅝	1⅝
Freeport Texas	20½	21	20½	20
Gen. Asphalt	5⅞	5⅞	5	5
Gen. A. Tank	17½	18¼	17½	17¾
Gen. Baking	15½	15¾	15½	15½
Gen. Bronze	2¾	3	2¾	3
Gen. Cigars	30½	30½	30	30½
Gen. Electric	13¾	13¾	13½	13½
Gen. Food	25½	25¾	25½	25½
Gen. Motors	11⅞	12¼	11⅞	12¼
Gen. Ry. Sig.	19	19	18	18
Gen. Refract	3¾	3¾	3¾	3¾
Gillette	15	15⅞	14½	14⅝
Glidden	5	5	5	5
Gold Dust	14⅞	15½	14⅛	14⅛
Goodrich	4¼	4¼	4	4
Goodyear Tire	13¾	14⅜	13¾	14
Graham Paige	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
Grt. Nor. Ore	6¼	6	5½	5½
Grt. Nor. priv	9	9¼	8½	8¾
Grt. W. Sugar	11½	11¾	11¼	11½
Grigsby Grunow	1	1	1	1
Gulf Steel	11½	11½	11	11
Homestead Min.	164½	164½	163	163
Hudson Motors	3½	3¾	3½	3½
Hupp Motors	2	2	2	2
Ill. Cent. Ry	12½	13⅛	12¾	12¾
Ind. Rayon	29½	32¾	30½	32¼
Ingersoll Rand	23⅞	23⅞	23⅞	23⅞
Inland Steel	14½	14½	14½	14½
Int. R. Tran	5⅝	6½	5⅝	6½
Int. B. Mach	88	88½	87½	87½
Int. Carriers	3½	3½	3½	3½
Int. C. Eng	½	¾		¾
Int. Harvester	21½	22½	21	21½
Int. H. Elec. A	3½	3¾	3½	3½
Int. Nickel	8	8¼	7¾	8
Int. Paper priv.	2¼	2¼	2¼	2¼
Int. T. & T.	6½	6½	6	6½
Johns Manville	16	16	15¼	15½
Julius Kayser	8	8	8	8
Kelvinator	4¼	4¼	4	4
Kenn. Copper	8¾	9¼	8¾	9¼
Kresge S. S.	6½	6⅝	6½	6⅝
Kroger Grocery	17¾	17¾	17¾	17¾
Lambert Co.	25¾	26	25¾	25¾
Lehigh Valley	11¾	11¾	10½	10⅝
Lehman Corp.	40½	40¾	39¾	40
Lehn & Fink	18	18	18	18
L. Myers B.	56¾	57¼	56¾	56¾
Liquid Carb.	15¾	17⅛	15¾	16⅛
Loews Theatres	10	10⅜	8½	9⅛
Lorillard	13	13	12¾	12¾
Louisville Gas	13	13	12½	12¾
Mullins Body	1¾	2¼	1¾	2
Murray Corp	2¾	2¾	1¾	1¾
Nash Motors	12½	12¾	12½	12¾
Nat. Biscuit	37	38½	36½	37½
Nat. Cash Reg.	7	7¼	6¾	7⅛
Nat. Dairy	13½	14	13½	13
Nat. Dist.	21½	21½	21	21
Nat. Lead	54	54	54	54
Nat. P. & Lt.	8¼	9	8¼	8¾
Nat. Surety	5¾	5¾	5¾	5¾
N. Y. Central	19¾	19¾	18¼	18
N.Y. N.H.	14¾	15	13¾	14
Noranda Mines	19½	19½	19	19
Norf. & West	120½	120½	120	120
North Am. Co.	18¾	18¾	17¾	18⅜
North Am. Av.	5¾	5¾	5¾	5
North Pacific	13¾	14½	13¾	14⅜
Ohio Oil	5⅜	5⅜	5¼	5
Oliver Farm	2	2¼	2	2
Otis Elevator	11¾	12¾	11¾	12¾
Otis Steel	2¾	2¾	2¾	2¾
Owens Bottle	42½	42¾	41	41¼
Pacific Gas	22	22¾	21½	21
Pacific Light	28½	28¾	28	28¼
Packard	2¾	2¾	2¾	2¾
Paramount	1	1		
Pattno Mines	6	6	6	6
Penick & Ford	30	31	30	31¼
Penn. RR.	17¼	18¼	17	17¼
Penny Stores	23	23¾	21½	21
Peoples Gas	54	54	53	53
Phillips Pete	6	6	5¾	5¾
Prairie Pipe	7	7¾	7	7¼
Pr. Steel Car	1	1	..	..
Proctor & Gam.	24¼	25	24¼	24
Pub. S. Corp	37¾	38	37	37
Pullman	22¾	24¾	22	24¼
Pure Oil	3¾	3¾	3¾	3¾
Radio Corp	4	4¾	4	4
Radio Pr. B	9	9¾	8½	9¼
Reading	27	27	27	27
R'ton Rand	3½	3¾	3½	3½
Rep Motors	1¾	1¾	1½	1¾
Reynolds B	30¾	30¾	30	30
Royal Dutch	18¾	18¾	18¾	18¾
Safeway	32¾	33	32	33
Schulte	..	..	..	..
Seaboard Oil	17¾	17¾	17¾	17¾
Sears Roebuck	17¾	17¾	16½	16⅝
Servel & Co	1¾	1¾	1¾	1¾
Shell Union Oil	4¾	4¾	4¾	4¾
Simmons Bed	5¾	5¾	5½	5½
Socony	6¼	6⅜	6¼	6⅜
S. C. Edison	18¾	19	18½	18½
South. Pacific	15½	16¼	14¾	14¾
Southern Ry	6½	6¾	6½	6⅝
S. P. R. Sugar	22	22¾	21½	21½
Stand. Brands	16¾	17	16¾	16¾
Stand. Gas & Elec	7	8¼	7	7⅞
Stand. Oil Californ.	22¾	23	22¾	23
St. Oil N. J.	25¾	26½	25¾	25¾
Stewart Warner	3¾	3¾	3¾	3¾
Stone Webster	7¾	7¾	7	7
Studebaker	2½	2½	2	2¼
Texas Gulf	17¾	17¾	17½	17½
Texas Oil	12¾	13¼	12½	12¾
Texas P. Land	4½	4½	4½	4½
Tide Water	3¾	3¾	3¾	3¾
Timken Roller	16¾	16¾	16¾	16¾
Trans America	4½	4½	4½	4½
Tri-Continental	3½	3½	3½	3½
Underwood	12	12	12	12
Union C. & Car	23	23¾	22½	23
Union Oil Cal	10¾	10¾	10¾	10¾
Union Pacific	74¾	74¾	71	71¾
United Aircraft	20¾	21¾	20½	20¾
United Carbon	12½	12½	12	12
United Corp	5¾	6⅜	5¾	5¾
do priv	29¾	29¾	29	29¼
United Fruit	32	33½	31½	31¾
United Gas Imp	15½	16	15½	15¾
U. S. Ind. Alco	19¾	21	19¼	19¾
U. S. Leather	4	4	4	4
U. S. Realty	4	4	4	4
U. S. Rubber	3¾	3¾	3¾	3¾
U. S. Smelers	20	21¾	19½	21¾
U. S. Steel	28½	29¾	27¾	28¾
do priv	61½	62¾	60¾	61
Ut. P. & Lt.	2½	2¾	2¼	2½
Vanadium	10½	11	10½	10¾
Wabash A	2¾	2¾	2¾	2¾
Ward Baking B.	1	1		
Warner Bros	1¼	1¼	1	1¼
Wt. Maryland	6	6	5¾	5¾
Wt. Union Tel.	20½	21¾	20¾	20¾
Westinghouse	24¾	24¾	24¾	24¾
West. Air Brake	15½	15½	15¾	15¾
Willys Overland	¾			
Woolworth	28¾	29¾	28¾	28¾
Worth. Pump	12¾	13	12¾	12¾
Wrigley Jr.	37¾	38	37¾	37¾
Yellow Cab	3¾	3¾	3	3
Y. S. & T.	10½	10½	10½	10½
—Obligations—				
Argentine	46¼	47¼	46¼	47¼
Australie	74½	74½	73¾	74½
Belgique 5	100	100	99½	99½
Belgique 6	93¼	93¼	92¾	92¾
Brésil 6½	23	24	23	24
Brésil 8	19¾	19¾	19¾	19¾
Buenos Aires	21	21	21	21
Chili	6¾	6¾	6¾	6¾
Colombie	32¾	32¾	32¾	32¾
Cundinamarca	13½	13½	13½	13½
Canada 1952	96¾	96¾	95¾	95¾
Rép. Fr. 7½	122	122¾	122	122¾
Rép. Fr. 7	114	114	113¾	114¼
Allemagne	51¾	51¾	50¾	51¼
Italie	96½	96½	94½	95
Japon	48¾	48¾	47¾	47¾
Marseille	101½	101½	101½	101½
Medellin	9	9	9	9
Milan	80¾	81¾	80½	81¼
Pérou	4½	4½	4½	4½
Pologne 6	54	54	54	54
Pologne 7	55¾	55¾	55¾	55¾
Rio Janeiro 6	12½	12½	12½	12½
Rome	85	85	84¾	84¾
San Paulo	55	55	55	55
Serbie	14	14	14	14
Gr.-Br. 1937	104¼	104½	104	104¼

INVESTMENT TRUST

Cours fournis par la maison JENKS, GWYNNE & CO., LTD.

Américains—	Offre	Dem.
Amer. Composite Shares	2½	3½
Amer. Founders Corp.	½	1
British Type Investors	4	5
Can. Investment Fund	2.70	2.85
Custodian Shares 1er	2.45	..
Custodian Shares 2ème	2.40	..
Diversified Trustee Shares	6¼	..
do séries B	4½	..
do séries C	2.00	2.20
do séries D	3½	3¾
Federated Capital	..	..
Fundamental Trust A	2¾	3¼
Fundamental Trust B	2¾	3¼
Grouped Income Shares	3¼	..
Independence Trust Shares	1.45	.75
Insuranshares Certificate	2½	3
Investors Trustee Shares	4.80	..
Low Priced Shares	2.40	..
National Bond & Share	23½	25½
Nation Wide Securities B	2½	..
do Voting Trust	..	8½
New York Bank Trust	3	3½
United Common Trust A-2	2½	..
United Fixed Shares Y	1¾	..
United Insurance Trust F	5	..
United N. Y. Bank C-3	3	..
United Oil Trust B	3½	..
U. S. Elec Lt. & P. A	12½	13½
do B	2½	..
do Voting Trust	..	1¼
Canadiens—		
Can. America Trust Shares	0¼	2½
Can. Int. Trustee Shares	3	3½
First Bit Canadian	7.05	7.80
Distributors' Group—		
North America Trust	2.00	..
do vieux	1.60	..
Cumulative Trust Shares	3.23	..
American Depositor—		
New Corporate Trust Shares	1.67	1.81
do Distrub	1.67	1.81
Five Year Fixed Trust	2.57	..
Old Corporate Trust Shares	1.67	..

JEANNOT LE MALIN, En temps de crise

VENTES IMMOBILIERES

Des 25 ventes enregistrées hier pour la somme totale de $72,541, on en compte 12 de $2,000 et plus. La vente la plus importante de $11,775, a été transigée dans la ville de Verdun, entre Mme J.-O.-L. Paquette et J. Robertson, pour des immeubles sis rue Wellington. Voici la liste des ventes:

Ahuntsic—Rue Saint-Hubert bâtisse, 10,648; lots 228-313 à 315; terrain 75 x 105 pieds. J. A. Papineau à C. Cerise, $3,800. G. H. Séguin, notaire.—1933.

Cité de Lachine—2ème et 7ème Avenues, bâtisses, lots 709-848, 754-84. Dlle A. St-Denis à A. Roch, $2,002. J. S. A. Ashby, notaire.—1933.

Cité d'Outremont—Ave Champagneur, vacants, lots 35-382, 383, partie 381; terrain 80 x 90 pieds. A. St-Laurent à H. Lavoie jr, $2,925. J. H. Girard, notaire.—1933.

Cité de Verdun.—Rue Wellington, bâtisse 4336 à 4334; lot 4636-26; terrain 25x125 pieds. Dame J. O. L. Paquette à J. Robertson, $11,775. N. Dickson, notaire.—1933.

Hochelaga.—Rue Florian; bâtisse, lots 148-2031-1, 2031-2, 2032-1; terrain 36 x 80 pieds. Révd J. B. H Latour à E. Klus $4,540. E. H. Léveillé, notaire.—1932.

Notre-Dame de Grâce.—Chemin de la Côte St-Luc, vacants, lots 113-28, 29. Dame T. J. Denman à A. W. Kilgour, $500. G. R. Lightball, notaire.—1933.

Préfontaine.—Rue Darling, bâtisse 2242 à 2248; lots 30-249-1, 250-1, 251-1 252-2; terrain 28 x 81 pieds. A. Beaulieu à J. Savard, $10,500. W. Labonté, notaire.—1933.

Rosemont.—166ème Avenue, vacant, lot 209-91. J. Tessier à H. Martin, $60.00. G. Paquette, notaire.—1933.

Saint-Denis.—Rue St-André, bâtisse 4329, 4331; lot 325-104. W. Vaillancourt à Dame A. Charron, $7,500. J. A. Lalancette, notaire.—1933.

Saint-Edouard.—Rue Garnier, bâtisse 6591; lot 3-369; terrain 25 x 85 pieds. N. Saraceno à M. Calori, $1,340. P. Guillet, notaire.—1933.

Saint-Henri.—Rue Du Couvent, bâtisse 959 à 969, lots droits dans 1254-3, 1255-3. L. Brown et al à J. Langlois, $1.00. J. E. Prieur, notaire.—1933.

Rue Du Couvent, bâtisse 947 à 957; lots droits dans 1254-4, 1255-4, 1256-1. J. Langlois à Dlle M. Langlois, $1.00. J. E. Prieur, notaire.—1933.

Saint-Michel.—Rue Jean-Talon, vacant, lots 11-1433, partie 1143; terrain 23x66 pieds. T. O. Berson à J. Paulin et al, $1,000. L. Labrosse, notaire.—1933.

Saint-Paul.—Rue Jogues, bâtisse 6244, lot 2626-761; terrain 25x80 pieds. J. Zemaitis à F. T. Cater, $1,250. W. Thuon, notaire.—1933.

Ville Laval de Montréal.—108ème Avenue, bâtisse 77; lots 235-24, 35. J. O. Labrosse à A. Dumont, $1,820. J. W. Roisjoli, notaire.—1933.

Ville Montréal-Nord.—Rue Pigeon, bâtisse 11506, lots 28-853, 854; terrain 50 x 85 pieds. H. St-Amant à Dame J. Vallières, $500. J. A. Lalancette, notaire.—1933.

Ville Pointe-Claire.—Ave Broadview, bâtisse 88; lot 50-30, terrain 100 x 250 pieds. E. P. Carsh à A. J. Emberg, $2,750. H. Francoeur, notaire.—1933.

Ave Broadway, bâtisse 88; lot partie 56-30; terrain 50 x 250 pieds. A. J. Emberg à G. C. Henderson Sr, $2,675. H. Francoeur, notaire.—1933.

Ave Hillcrest, bâtisse; lots 50-68 à 170; terrain 5,482 pieds. S. W. Ewing et al à Dame A.Ewing, $1.00 et autres considérations. E. Cholette, notaire.—1933.

Villeray.—Ave Henri-Julien, bâtisse 7594 à 7598; rue Gounod, bâtisse 290; lot partie 2642-849; terrain 18x80 pieds. C. Cerise à J. A. Papineau $8,000. G. H. Séguin, notaire.—1933.

Rue Foucher bâtisse 8374, 8376; lot 2629-747 terrain 25x75 pieds. L. Robitaille à R. Paré, $6,000. F. S. MacKay, notaire.—1933.

Ave des Belges, bâtisse 8455, 8457, lot 2630-879; terrain 25x70 pieds. J. J. Taillon à A. Chartrand, $2,600. J. E. Lebeau, notaire.—1933.

Le mari est responsable lorsque sa femme est au volant de son automobile

Si un homme permet à sa femme de conduire son automobile et qu'elle est un chauffeur incompétent, il doit assumer toute la responsabilité des dommages qui peuvent survenir. C'est ce qu'a décidé, hier, le juge McDougall, de la Cour Supérieure, dans deux actions qui avaient été prises contre I. E. Shapiro, de Belleville, Ontario, par deux personnes qui se trouvaient dans sa voiture alors que sa femme conduisait. Dans le premier cas, Max Silvensky réclamait $261 pour son fils mineur, Bernard, et il obtint $208. Dans le second cas, Sonetta Silvensky, soeur de l'autre passager, obtint $869.

Mlle Silvensky et son frère étaient les hôtes de Shapiro à Belleville. Il fut suggéré d'aller à Kingston et Mme Shapiro était au volant pour ce voyage. Elle conduisait avec la permission de son mari et, près de Cataraqui, alors qu'elle tournait une courbe en vitesse, l'automobile glissa, frôla un arbre et capota. Les deux passagers furent blessés et poursuivirent, alléguant que Mme Shapiro avait fait de la vitesse et agi avec négligence, étant donné l'état de la route.

LA REFONTE DU CODE DU NOTARIAT

QUEBEC, 23. — (Du correspondant de "La Patrie"). — Le code du notariat sera refondu.

La Chambre des notaires n'a pas eu de succès avec deux de ses bills, mais celui qui a pour effet de refondre le code du notariat est actuellement à l'étude et plusieurs causes importantes ont été adoptées.

Le principe a été adopté.

"Une injustice pour les citoyens de Montréal"

Tel est, dit M. J.-S. Norris, président de la M. L. H. & P. Consolidated, l'impôt sur le revenu des corporations. – Requête de 100,000 abonnés qui a été ignorée. – Situation aggravée, dit-il, par le dernier budget.

Interviewé aujourdhui au sujet du budget, M. John-S. Norris, président de Montreal Light Heat & Power Consolidated, s'exprima ainsi:

"Les citoyens du Canada n'ont pas été surpris d'apprendre que le budget fédéral soumis hier après-midi, par le ministre des Finances comporte des augmentations générales de l'impôt. Mais bien que les besoins économiques de l'heure présente justifient de telles augmentations, il est déplorable que les moyens employés pour grossir les revenus du gouvernement aggravent, au lieu de la corriger, l'injustice de l'impôt sur le revenu des corporations. Ainsi en vertu duquel les abonnés des utilités sous régie particulière sont taxés pour un montant encore plus élevé tand

La Patrie

Tarif des annonces classifiées

Toutes annonces classifiées 15c par ligne agate si chargée et 12c par ligne agate si payées comptant, sauf les annonces de position demandée lesquelles sont de 2c par ligne agate, coût minimum 15c. Caractère léger de demi-réclame de 8 à 18 points disponible pour toutes les classifications. L'espace blanc et le caractère de demi-réclame chargés au taux de la ligne agate régulière sur la base de l'espace réellement utilisé.

Les avis de naissances, décès, mariages, engagements, messes de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis In Memoriam chargés au taux uniforme de 50c par insertion.

Maximum, 150 mots

Toutes les annonces reçues avant 9 a.m. seront publiées dans toutes les éditions, le même jour. Avis de décès reçus avant 12.30 p.m. pour insertion le même jour.

Les bureaux pour la réception des annonces classifiées sont placés dans les principales pharmacies par tout le district de Montréal.

Pour les annonces classifiées par téléphone:

Appelez LAncaster 3121

Service des Petites Annonces

Les annonces classifiées sont acceptées de 8.30 a.m. à 6 p.m.

Taux pour contrat d'annonces classifiées sur demande.

AVIS SPECIAUX

PERDU

BAGUE avec pierre sanguine, perdue lundi le 13 mars entre Avenue Prud'homme, magasin Eaton et gare Bonaventure. DE. 5378. Récompense. 24-1

EMPLOIS

HOMMES, GARÇONS, DEMANDES

HOMME demandé pour ouvrage facile, payant, petit capital exigé, sera garanti. 1562 Dorchester. 24-1

JEUNE GARÇON 15 à 16 ans, pour guider aveugle, salaire 3.00 par semaine. 1906 Sanguinet. 22-4

SOLLICITEURS expérimentés pour vente d'annonces, s'adresser à 922 Démontigny E. 22-4

VOYAGEURS jobbers, demandés, pour vendre Jig-Saw puzzle, grosse commission. 6210 S.-Laurent. 22-4

FEMMES, FILLES, DEMANDÉES

FILLE demandée pour travailler dans maison de pension, 292 S.-Paul Est. 22-4

MODISTE chapeaux, sachant faire chapeaux à la main et réparations. 259 Liège. 22-4

SERVICES DOMESTIQUES

JEUNE fille, 16 ans, pour aider, bon chez-soi, $5.00 par mois. 3906 Parc Lafontaine. 22-4

SERVANTE demandée avec références, très honnête, salaire 5.00 par mois. 1628 St-Timothée. 22-4

SERVANTE générale de 18 à 35 ans demandée, aimant les enfants. Se présenter samedi après-midi, de 2 à 5, 4066 Lasalle, Verdun. 22-4

SERVANTE générale, sachant faire cuisine, pour famille trois adultes, un enfant, cottage. Téléphoner ATlantic 1909, avant huit heures du soir. 22-4

POSITIONS DEMANDÉES, HOMMES

BON marché, plomberie et chauffage, réparations ou contrats, renseignements gratis, ouvrage garanti par plombier licencié. S'ad. 7600 De Gaspé, CAl. 2834J. 22-4

COMPTABLE, 25 ans, bonne expérience de bureau, français, anglais, connaissances générales. FRontenac 6116. 22-4

CHAUFFEUR désire emploi, longue expérience, bon marché, références. CA. 2392. 22-4

COMPTABLE bilingue, dix années d'expérience d'hôtel. Audition, crédits, etc. Très bien recommandé. 5763 Boyer, DO. 2210. 22-4

COUPLE allemand demande position comme concierge, l'homme âgé de 45 ans, parle français et anglais, est aussi très bon plombier et menuisier. 2675 Henri-Julien, LAncaster 4557. 22-4

CONTRACTEUR ferait plancher bois franc, bas prix. Cloverdale 4929W. 22-4

HOMME avec truck fermé 1½ tonne, tous genres de livraison, service et bas prix. CA. 2632. 22-4

INFIRMIER expérience, références, prix raisonnable, service à domicile préférable le jour. 5046 Delaroche, DO. 9070. 22-4

LETTRAGE de toutes sortes imitation sur bois et marbre, enseignes, décoration et tout travail en peinture. Aussi plafonds et murs. Appeler AMherst 2881. 22-4

POSITIONS DEMANDÉES, FEMMES

BONNE fille fiable demande position, expérience et références. CH. 1828. 22-4

BONNE femme de journée ayant références, expérience, désire emploi, 1.50 par jour. Clairval 2008J. 22-4

BONNE fille pour ouvrage général demande position dans maison privée. Clairval 7056W. 22-4

BONNE servante désire emploi maison privée, références. 1477 Ste-Rose. 22-4

COUTURIÈRE demandée avec capital $400 à 25.00 par semaine, facilement, chance unique de vous mettre en affaires. 20 ans d'expérience, sérieuse et honnête, place d'affaires établie. 659 Roy Est. 22-4

COUTURIÈRE dans robe, manteau, costume, altération, bas prix. FA. 2481. 22-4

DAME sérieuse, âge moyen, prendra charge maison privée, chez personne seule. S'adresser 4524 St-Denis. 22-4

DAME française demande lavage, repassage, Anvaloon domicile. LA. 8368. 22-4

DAME propre, honnête, demande ouvrage journée ou semaine. DOllard 9310. 22-4

DEUX filles fiables, désirent emploi petite famille, références. CL. 2211M. 22-4

FEMME journée, finlandaise, parle français, Bonnes références HArb. 1974. 24-1

FILLE distinguée désire position dans une maison privée. Références. FI. 4048. 22-4

FILLE de campagne distinguée désire position dans hôtel ou maison privée. Tél. LAncaster 3533. 978 boulevard St-Laurent. 22-4

FILLE AGÉE, d'expérience, dans maison privée ou journée. CHer. 6516. 22-4

JARDINIER-chauffeur d'expérience cherche place. LAnc. 1872, Chambre 6. 22-4

ÉCOLES DE MÉTIERS

APPRENEZ métier de barbier en quelques semaines, facilité de paiement. Ecole Moderne, 1107 Saint-Laurent. 23-5

APPRENEZ métier de barbier à l'école qui vous montre le mieux de Montréal. Informations Arthur Moreau, Ecole des Barbiers, 939 rue Saint-Laurent, Montréal. 6-26

A LOUER

CHAMBRES A LOUER

A LOUER, 575 Poupart, 1.50, 2.00, eau chaude, gaz. Falkirk 2050. 22-3

ADRESSEZ-VOUS à 3408 Parc Lafontaine près Sherbrooke, pour chambre genre appartement, très bon marché. Service conciergerie. FR. 1225. 22-4

A LOUER, grand salon devant, avec alcôve, cheminée, grande chambre, avec salle bain. 4111 St-Denis. 22-4

A LOUER salon avec gaz si désiré, autres, bon marché, maison tranquille. 430 Lagauchetière Est. 22-4

A 1763 St-Denis, grande et petite chambres, confortables, avec avantage bon chez-soi. 22-4

AVENUE LAVAL, 3652, près Carré St-Louis. Chambre avec confort de chez-soi. Possession immédiate. 22-4

A LOUER, chambre, gardes-robes, usage cuisine, prix modéré, dame préférée. 4386 Messina. 22-4

A BONNE condition, chambre en avant, 1 ou 2 personnes, famille privée. 4339 Garnier. FAl. 2545. 22-4

A BAS PRIX, chambre, lit double, gaz, chauffé eau chaude, tranquille, 1.50, 2.00, 2.50. Grande en avant, un ou deux lits, 3.00, 3.50, 4.00. 1916 St-Dominique, 911 Hôtel-de-Ville. 22-4

A BAS PRIX, petite, grande chambres, gaz et eau chaude, tranquille, 2.00, 2.25, 2.50. 1918 St-Timothée, 328 Lagauchetière Est. 22-4

A VERDUN, chambre pour monsieur, confortable ensoleillée, près du fleuve, tennis, promenade. Sad. 5469 Wellington. York 7730. 22-4

A 4282 Delaroche, salon double, grande chambre avec gaz, eau chaude, téléphone Cherrier 7382. 22-4

BLVD Saint-Joseph Est, 1652, immille trois personnes, demande chambreurs tranquilles, honnêtes, bon chez-soi. 22-4

BEAU boudoir double, moderne, près église, tramways, famille privée. Références, 5990 Ch.-Colomb. DO. 6115. 22-4

BELLES grandes chambres ensoleillées, usage cuisine, maison neuve, eau chaude, téléphone, pension. 852 Marie-Anne. 22-4

BERRI 1056, petite, grande chambres, en avant, poêle gaz, prix modéré, confort chez-soi, propre. 22-4

BLEURY, 2082, appt 4, près Sherbrooke, belle chambre richement meublée dans appartement moderne 2.00, monsieur. 22-4

1017 SHERBROOKE EST, maison touriste, jour et semaine. FRontenac 1227. 22-3

2043 ST-DENIS grande et petite chambres avec pension, ou gaz, prix modéré (garage). 24-1

MAISONS A LOUER

ATTENTION ! ! !

NOUS avons de bons logements à prix raisonnables, dans différentes parties de la ville. LA SOCIETE NATIONALE DE FIDUCIE, 55 rue St-Jacques Ouest, HA. 2185. 23-12

A BAS PRIX, logement moderne, 4 et 8 chambres chauffées, ménage fait, rue résidentielle, DOl. 2119. 24-1

AVE DU PARC, 5872-5874, bas et troisième, chauffé, sept et huit pièces, extrêmement réduits. DOllard 4070. 22-4

A SACRIFICE, Adam, 6 pièces, planchers vernis, Messier, 4 pièces, chauffées, garage, CLair. 8832w. 22-4

AVE DELORIMIER, Sherbrooke E., 3 à 7 appts, ménage fait, bas prix. Tél. AMherst 2636. 22-4

AVE HENRI-JULIEN 4548 3, 4, 5 appts, 10.00 à 13.00; Marquette 4467, 3 appts, 17.00; Garnier 3353, 2ème, 2ème, 4 appts, 15.00. AMherst 5277. 22-4

AU CHEZ SOI PAISIBLE, 1218 rue Berri, meublé, quatre pièces, cour clôturée, garage, personne donnant pension accommodera locataire, chambre étage supérieur. 22-4

ATTENTION! Coin Iberville, Rouen, 4, 6 appts; rue Joliette, 4 appts; rue Aylwin, 6 appts, près Ste-Catherine, CH. 0827. 22-4

A ST-HENRI, beau logis, 7 pièces, 3ème étage, 332 Delinelle, Wellington 4212. 22-4

BEAU LOGIS A LOUER

DROLET, 3787, en face de l'école Olier. Beau logis. Prix raisonnable. S'adresser à Henri Dufresne, le jour, à LAncaster 3121 et, le soir et samedi après-midi, à LAncaster 0736. 20-6

BOUL. St-Joseph, 1216, 1220, chauffés, 4, 5 et 8 appts, avec cave à vin, frigidaire, incinérateur, poêle à gaz. S'ad. 1996 Blvd St-Joseph, AMherst 3881. 22-4

BEAU grand logement neuf, 7 appts séparés, 4 chambres à coucher, deuxième, garage chauffé. 160 Blvd Gouin ouest. 22-4

BEAU bas double, sept pièces, moderne, plancher bois dur, système chauffage, prix raisonnable. 3744 Mentana. FR. 5936. 22-4

BEAUBIEN, 3 appts; Clarke, 5 appts; St-Laurent, 5 appts; Berri 5 appts. DOllard 4904. 22-4

BLAKE 2356, quartier Ste-Cunégonde, près Vinet, 4, 5 appts, 13.00 à 16.00 WIl. 1838. 22-4

BERRI, 3851-3857, 4 pièces modernes, planchers bois franc, dépense, ménage fait. FR. 5331. 22-4

BERRI, près Roy, 3854-3858, 5 et 6 pièces, plancher bois dur, électriciers, réservoir, générateur pour eau chaude. HA. 6792. 22-4

BERRI, à Youville, près école, logement amélioré, 6 appts, planchers bois franc, cave, chambre froide, garage. 3747 Berri, DU. 1034. 22-4

BEAU bas, 7 grands appts, ménage fait, 20.00; haut, 7 appts, 18.00; milieu, 6 appts, 16.00; tout près de Mont-Royal. HArbour 7094. 22-4

BEAU logement moderne, 4 grandes pièces bien éclairées, coin de rue. 641 Guizot. DUpont 1239. 22-4

BAS, 4 appts, cave cimentée, grand parterre et garage, arbres fruitiers, 20.00. DUpont 4495, Sault-au-Récollet. 22-4

BEAU logement moderne, 8 appts, Christophe Colomb, 6026; Bordeaux, 5165, 6, 3, Beaubien, 1325, 6, 7, libres. DO. 2430. 22-4

BAS prix, près Ontario, Nicolet, 6 superbes appts, 20.00; Bourbonnière, 6 appts modernes, 18.00; Joliette, 4 appts neufs, 10.00. FR. 1941. 22-4

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

ATTENTION ! ! !

NOUS avons de bons appartements à prix raisonnables, dans différentes parties de la ville. LA SOCIETE NATIONALE DE FIDUCIE 55 rue St-Jacques Ouest, HA. 2185. 23-13

APPARTEMENT richement meublé, toutes accommodations, téléphone, gaz, inclus. Prix des plus modérés. 5353 Ave du Parc. CR. 7758. CR. 6259. 22-4

ALLEZ 3748 Laval, 3471 St-Laurent, près Sherbrooke, 2-3 pièces propres, chauffées, gaz, électricité, téléphone, 5.00. LAncaster 1025. 22-4

APPARTEMENTS Beaubien, près St-Denis, bas 4 appts, chauffés, frigidaire, incinérateur. CRescent 6373. 22-4

APPARTEMENTS Vaudreuil, 2014 Metcalfe, appartements de 2, 3 pièces, concierge. LA. 2778. 22-4

APPARTEMENTS Florida, 2325 St-Luc, appartements de 3, 4, 5 pièces modernes, réfrigérateur, concierge. Tél. WI. 9990. 22-4

APPARTEMENT à louer moderne, chauffé eau chaude, frigidaire, poêle à gaz, incinérateur, taxe payée, prix réduit. 1456 Boul. St-Joseph Est, appt 3. 22-4

APPARTEMENTS chauffés, 3 et 6 pièces, frigidaire, incinérateur, poêle gaz, électricité, eau payée, très éclairés. Adresser 3483 ave Laval, LAncaster 5064. 22-4

AVE DU PARC 5729, coin Bernard, sept pièces, frigidaire, taxes payées, concierge. DOllard 0746. 22-4

BOUL. CREMAZIE et Routhier, 5 pièces, chauffés, frigidaire, $30.00. S'ad. Concierge, 8704, rue Routhier, DU. 0287. 22-4

CARRE ST-LOUIS 287, Site idéal, 4-5 pièces, modernes, fixtures électriques, poêle, glacière, foyer, double fenêtres, chaude à l'année, taxes payées, 45.00, 50.00. Service conciergerie. HA. 8674. 22-4

OVERDALE 1464, pied rue Mackay, trois pièces, $28, sept $30, garde-manger, chambre de bain, grande galerie, balcon, central. LA. 9300. 22-4

CENTRAL, 4 et 5 pièces, chauffés, eau chaude, réfrigérateur, taxe d'eau, concierge etc. ultra moderne, s'adresser Concierge, 1319 Maisonneuve. 22-4

DE L'EPEE 640, près Bernard, 5 pièces éclairées, chambres à coucher, côté à côté, balcon, dépense, frigidaire. Réduit, Concierge, ATl. 3269. 22-4

DES ERABLES, 4519, près Mont-Royal, quatre, cinq pièces chauffées, frigidaire, incinérateur, poêle, bon marché. LAncaster 7514; soir, FRontenac 9623. 22-6

DEUX APPTS, chambre, cuisine, balcon, gaz, électricité compris, 2068 Marianna. AM. 5746. 22-4

J.-T.-Z. PATENAUDE

BUREAU, 5040 Avenue du Parc. Tél. DOllard 4545; le soir, DOllard 6968. Appartements modernes, toutes les parties de la ville, $30.00 et plus. 2-24

PLACES D'AFFAIRES A LOUER

MANUFACTURE à louer, 4 planchers, 9 mille pieds d'espace, très éclairé. S'ad. 1873 Sherbrooke Est. Antoine Honin. 22-4

MAGASINS A LOUER

MAGASIN chauffé, 820 Berri, près gare Viger. S'adresser de 9 hrs à midi. FR. 4017. 17-26

NOTRE-DAME OUEST, 920, chauffé, loyer bas, centre commercial. Dr L. O. Geoffrion. MA. 4085. 22-6

RUE St-Paul est, No 158, coin Place Jacques-Cartier, avec sous-sol et cave, No 147 rue des Commissaires. S'adresser à J.-C. Beauchamp, 757 Côte Place d'Armes. Tél. Harbour 3960. 22-6

RUE St-Denis, 1048, coin Lagauchetière, occupé depuis 15 ans comme épicerie licenciée. S'ad. à J.-C. Beauchamp, 757 Côte Place d'Armes. Tél. Ha. 3960. 22-6

STE-CATHERINE EST 1681, près Papineau côté nord beau magasin. S'ad. CH. 3219 entre 4-6 p.m. ou 1683 Ste-Catherine Est. 13-17

ON DEMANDE A LOUER

2 OU 3 APPARTEMENTS

ON DEMANDE A LOUER MAISON DE DEUX OU TROIS APPARTEMENTS ENTRE LES RUES PAPINEAU ET SHEPPARD DE ONTARIO A SHERBROOKE. ECRIRE CASIER 140 "LA PATRIE". 14-15

MARCHANDISES

ARTICLES DE MENAGE

BEAU set divanette, lit du jour, le tout $50. Falkirk 1208, 3771, 2e Ave, Rosemont. 22-4

AMELIOREZ votre santé en employant les Médicaments Hansquine. En vente 2115 Bourbonnière, Clairval 8119. 22-4

BELLES garde-robes, set rotin, set chambre, set déjeuner, tapis Axminster, etc. Le soir seulement. 4150, Mentana. 22-4

BALAYEUSE électrique en très bon ordre avec garantie, $15.00.—4049 Bordeaux. 22-4

BON marché, poêle à gaz, avec réchaud, 3 brûleurs, 4021 Joseph, Verdun. 22-4

CHESTERFIELD 5.00; divanette, 10.00; set salon, 5.00; Davenport, 5.00; bureau 6.00; set salle dîner, 25.00. Ste-Catherine est. 22-4

CHESTERFIELD 15.00, machine à laver électrique O'Connor, 50.00. 2385 Notre-Dame Est. 22-4

CHESTERFIELD, table, sets, salle à dîner, chambre coucher, radio, lampes, pratiquement neufs, sacrifiera. 7226 St-Denis. 22-4

CHAISIRE à coucher, table antique, piano automatique, laveuse électrique, foyer électrique, gros frigidaire, chaise, table cuisine. LAncaster 0603. 22-4

CHESTERFIELD en reps neuf, vendrait à moitié prix, magnifique foyer, prix réduit, à 3598 Rouen. 22-4

EVENTAIL électrique, 12 pcs, poêle à gaz Regent, émaillé blanc, avec allumeur automatique, sacrifiera. CR. 7804. 22-4

FAUT vendre, cause déménagement, chesterfield, set salle dîner, chambre coucher noyer presque neuf. 2192 Visitation. 22-4

GLACIERE électrique neuve garantie, valeur 195.00 pour 116.00. Living Room Furniture, 2666 Ste-Catherine Est. 22-4

LAVEUSE et balayeuse électriques, sacrifiera, besoin argent. 1432 LaSalle, Clair. 3539w. 22-4

LIT enfant, y compris matelas, doudlette, aussi porte-musique. 8162 Des Belges. 22-4

MACHINE à laver électrique, poêle à gaz, poêle à bois, charbon, glacière, set salon. 6240 St-Vallier. 22-4

MAGNIFIQUE set de salle à déjeuner tout neuf, très bon marché. 3126 Blvd Rosemont. 22-4

MACHINE Singer, basculante, 12.00; autre Singer électrique, moteur électrique; Singer, tailleur, 1303 Papineau, appt. 2. 22-4

MACHINE à coudre Singer, tête basculante, bobines rondes, piano, 4526 Delorimier. 22-4

AMEUBLEMENTS A VENDRE

AMEUBLEMENT, 12 pièces en bloc, ou séparément, aussi balai électrique, moulin électrique, machine à coudre, piano, tapis, prélart, serins accoupés, cages, départ pour la campagne. 1689 Fullum. 22-4

AMEUBLEMENT, 12 pièces en bloc, plancher bois franc, propre, aucune offre raisonnable refusée. 2114, St-Denis, près Sherbrooke. 22-4

AMEUBLEMENT, 8 appts, continuation bail, cause de santé. 1750 St-Hubert. 22-4

AMEUBLEMENT, 5 appts, cause départ, 5044 Mentana. 22-4

4 APPARTEMENTS bien meublés, bien propres. S'ad. après 4 heures, tél. Frontenac 6109. 22-4

A QUI la chance? Riche ameublement à vendre à sacrifice, cause de départ, ménage neuf, vraie chance, pour jeunes mariés. Venez voir à 2135 rue Beaudry au 2e. 22-4

A VENDRE ameublement 12 appts ont loués; ameublement de six appts, quatre loués; aucune offre raisonnable refusée, conditions faciles, informations, 1002 Dunlop Est. 22-4

AMEUBLEMENT à vendre, 4 appts, propres et modernes, piano automatique, cause maladie. 3164 Foucher. 22-4

AMEUBLEMENT 4 pièces, neuf, prélarts, rideaux, machine à coudre pour 150.00, continuation bail désiré. 5929 St-André. 22-4

AMEUBLEMENT moderne, 6 pièces en bloc, séparément, aucune offre refusée. 7666 St-Denis. Cal. 2582F. 22-4

AMEUBLEMENT 9 appts, maison moderne, voisin Université de Montréal, chambres toutes louées. 1245 St-Denis. 22-4

AMEUBLEMENT de 8 pièces, chambres louées, aucune offre raisonnable refusée. 3712 St-Denis. 22-4

6 APPTS, chambres toutes louées, 200.00, Conditions faciles. 1902 Amherst, coin Ontario. 22-4

MAISON meublée à vendre. S'adresser 1557 St-Hubert. FR. 7254. 22-4

STE-CATHERINE Ouest, 176, complet, séparément, 8 chambres meublées, piano, bons revenus, loyer bas, bargain. 22-4

MARCHANDISES

ARTICLES DE MENAGE

MACHINE à laver électrique, poêle à gaz, poêle à bois, charbon, glacière, set salon. 6240 St-Vallier. 22-4

MAGNIFIQUE set de salle à déjeuner tout neuf, très bon marché. 3126 Blvd Rosemont. 22-4

MACHINE Singer, basculante, 12.00; autre Singer électrique, moteur électrique; Singer, tailleur, 1303 Papineau, appt. 2. 22-4

MACHINE à coudre Singer, tête basculante, bobines rondes, piano, 4526 Delorimier. 22-4

AMEUBLEMENTS A VENDRE

AMEUBLEMENT, 12 pièces en bloc, ou séparément, aussi balai électrique, moulin électrique, machine à coudre, piano, tapis, prélart, serins accoupés, cages, départ pour la campagne. 1689 Fullum. 22-4

AMEUBLEMENT, 12 pièces en bloc, plancher bois franc, propre, aucune offre raisonnable refusée. 2114, St-Denis, près Sherbrooke. 22-4

AMEUBLEMENT, 8 appts, continuation bail, cause de santé. 1750 St-Hubert. 22-4

AMEUBLEMENT, 5 appts, cause départ, 5044 Mentana. 22-4

4 APPARTEMENTS bien meublés, bien propres. S'ad. après 4 heures, tél. Frontenac 6109. 22-4

A QUI la chance? Riche ameublement à vendre à sacrifice, cause de départ, ménage neuf, vraie chance, pour jeunes mariés. Venez voir à 2135 rue Beaudry au 2e. 22-4

A VENDRE ameublement 12 appts ont loués; ameublement de six appts, quatre loués; aucune offre raisonnable refusée, conditions faciles, informations, 1002 Dunlop Est. 22-4

AMEUBLEMENT à vendre, 4 appts, propres et modernes, piano automatique, cause maladie. 3164 Foucher. 22-4

AMEUBLEMENT 4 pièces, neuf, prélarts, rideaux, machine à coudre pour 150.00, continuation bail désiré. 5929 St-André. 22-4

AMEUBLEMENT moderne, 6 pièces en bloc, séparément, aucune offre refusée. 7666 St-Denis. Cal. 2582F. 22-4

AMEUBLEMENT 9 appts, maison moderne, voisin Université de Montréal, chambres toutes louées. 1245 St-Denis. 22-4

AMEUBLEMENT de 8 pièces, chambres louées, aucune offre raisonnable refusée. 3712 St-Denis. 22-4

6 APPTS, chambres toutes louées, 200.00, Conditions faciles. 1902 Amherst, coin Ontario. 22-4

MAISON meublée à vendre. S'adresser 1557 St-Hubert. FR. 7254. 22-4

STE-CATHERINE Ouest, 176, complet, séparément, 8 chambres meublées, piano, bons revenus, loyer bas, bargain. 22-4

Voulez-vous "troquer" un vieux meuble pour de la nourriture ou de l'habillement?

Dans toutes les maisons, il y a quelque chose qui n'est plus utile aux habitants de ces maisons, mais qui pourrait l'être à d'autres personnes. En ces temps d'argent rare et de chômage le "troc" peut rendre de grands services.

Fouillez votre demeure. Regardez s'il y a quelque chose dont vous ne vous servez plus, qui pourrait être utile à d'autres et que vous pourriez "troquer" pour quelque chose dont vous avez besoin.

Récemment "LA PATRIE" commençait la publication gratuite d'annonces de "Troc". Il ne devra pas être question d'argent dans ces annonces. Le texte ne devra pas dépasser 20 mots. Les annonces seront publiées GRATUITEMENT, pour quelque temps, mais devront nous être envoyées par lettre dûment signée ou nous être communiquées par les intéressés en personne.

A VENDRE

Huile à moteur, 59 cts le gallon

GROS stock banqueroute, huiles à moteur de qualité, telles que Mobile Pennsylvanie, Veexol, etc. Commandez-en quelques gallons. 3223 Ontario Est. CHerrier 4469. 22-6

INSTRUMENTS MUSICAUX

VIOLON magnifique instrument de fabrication allemande. A un prix des plus raisonnables pour vente immédiate. S'adresser à 4609, rue Des Carrières, angle Drolet. 20-6

BOIS, CHARBON ET HUILE

CHARBON $4.00 à $14.50

3,000 CORDES D'ERABLE et merisier sec ou vert 6 gros sacs $1.00; 12, $2.00. Wilson Frères, CH. 4421, AM. 7153, FR. 3587, FR. 2585. 6-26

CHARBON Pocahontas, pour usage domestique $9.00 la tonne, McKinnon Coal Office, YO. 5597. 24-3

PEINTURES A VENDRE

BELLES peintures préparées à l'huile de lin pur, différentes couleurs satisfaction ou argent remis. $1.40 gallon, Snowdon Paint Product, 316 Mont-Royal Est. 15-26

OCCASIONS d'AFFAIRES

COMMERCES A VENDRE

AVEC capital insignifiant, faites bon salaire, sans expérience, jobber huile à chauffage, Chrysler, 240 gallons, clientèle, hiver, été, York 4172. 22-4

EPICERIE, restaurant, vendra à sacrifice, cause maladie. S'adresser 551 Ville-Marie. 22-4

EPICERIE et restaurant, seule dans la place, à vendre, 5117 Casgrain, tout près Laurier. 22-4

LIBRAIRIE-restaurant, avec 4 bons appts, bien propres, centre d'affaires, 3272 Ste-Catherine Est. 22-4

LICENCE de bière et épicerie à vendre, comptoir au comptant. S'adresser à 4687 Notre-Dame Est. 22-6

MAGASIN marchandises sèches, bas, sous-vêtements, coupons, à sacrifier à 50 cts dans la piastre si comptant, environ $2,000. CH. 8696. 22-4

MAGASIN fruits, légumes, stock frais, loyer 18.00; grande cave. Pour possession immédiate, cause retourne ancien ouvrage le 1er avril, 1658 Laurier Est. 22-4

MANUFACTURE de bonbons avec tout outillage, en fonction dans le moment, cause pour partir pour la campagne. S'adresser 472 St-Paul Est. 22-4

MARCHE fruits, légumes, établi depuis 5 ans, belle installation, meilleure place; autre commerce. 3221 Mont-Royal. CHerrier 9756. 22-4

OFFRE avantageuse, bon petit restaurant, 4 appts, arrière, près nouveau marché, cause maladie. 3509 Ste-Emélie. 22-4

PLACE de commerce établie depuis 22 ans, 2 propriétés, 4,700 de terrain, passage mitoyen, paroisse St-Sacrement York 8449W, cause de mortalité. 22-4

RESTAURANT à vendre, un coin, établi depuis 40 ans, 5 appts. Aucune offre refusée. 3243 Rouville. 22-4

RESTAURANT, bien situé, vieille clientèle, aubaine pour prompt acheteur, cause autre occupation. 714 Jarry. 22-4

RESTAURANT magnifiquement situé, coin d'affaires, tramways, cause mortalité, 4 appts arrière. 2801 Christophe Colomb. 22-4

RESTAURANT à vendre, bon marché pour prix de fixtures. S'ad. Potvin, BEl. 2509. 24-3

RACHEL 282, coin Henri-Julien, à bon marché et avec bonnes conditions. PL. 0406. 22-4

RESTAURANT épicerie, fontaine, tout frigidaire à vendre, bloc ou inventaire. 105 Marie-Anne Est, coin. 22-4

SALON coiffure établi depuis 10 ans, à vendre, 2 appts en arrière. DOl. 2960. 24-3

ON DEMANDE A ACHETER

NOUS achetons les romans usagés en grande et petite quantité. Appelez CLairval 4109. 23-1

NOUS achetons vieux romans usagés, en grande et petite quantité. Appelez CLairval 4109. 24-1

NOUS achetons toutes sortes de vieil or, dents en or, ponts en or, vieux bijoux, etc. 209 Sainte-Catherine Est, Chambre 610. 23-3

PROFESSIONNELS

ELEVES DEMANDES

APPRENEZ le chant ou à jouer n'importe quelle musique que vous désirez. Charges raisonnables. Instruments à vendre, comptant ou à crédit, Smythe Music Studio, 2192 Ste-Catherine Ouest, Wilbank 9850. 19-2

CARTES D'AFFAIRES

TAPISSAGE, BLANCHISSAGE

TRAVAUX généraux et peinture, blanchissage, tapissage, imitation, plastrage. Travaux garantis. S'ad. 7340 Christophe Colomb. CA. 7037. 1-26

IMPRESSIONS

1,000 CARTES D'AFFAIRES, $2.50; 2,000, $4.50; 1,000 en-têtes de lettres, $3.50; 2,000, $6.40; 1,000 enveloppes, $2.75; 5,000, $12; 1,000 factures, $3.50; 1,000 états de comptes, $3. General Printing Co., 1053 rue Bleury, HA. 1481. 22-6

IMMEUBLES

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE, une maison trois étages, trois logis, 4,800 et articles de ménage. DU. 5481. 22-4

A BAS PRIX, Delorimier, près Mont-Royal, 5 logis neufs, modernes, évalués 20,000 pour 15,000, AMh. 9691. 22-4

A ACHETEUR, construction neuve ultra-moderne 5 logements, chambres fermées, finition chêne, eau chaude, etc. Locataires choisis, paroisse Rédemptoriste, près église, école. Propriétaire DU. 2567. 22-4

ATTENTION! Blvd St-Denis, magnifiques deux étages neufs, 20 front, passage de côté, canaux, trottoir, rue payés. Près église. Considérerait échange, clair, ou hypothèque. DU. 2788. 22-4

ATTENTION: 5 logements Sherbrooke, près Papineau, a coûté 22,000, vendra 16,000, particulier, 1126 rue Shrebrooke, informations téléphonez matin soir FR. 1816. 22-4

BEAU 50 pieds front, huit beaux logements, fauf vendre cette semaine. S'ad. 5052 Papineau, propriétaire. 22-4

BON MARCHE, maison 2 étages, 6 appts chacun, 2 terrains compris, chauffage eau chaude, cave cimentée, 2778 Blvd Bernard, Tétreaultville. Tél. CL. 0115M. 22-4

BONNE maison brique, 2 étages, logements 6, 6 appts avec magasin, garage, 4,000, revenu 500.00, 800.00 à 1,000.00 comptant, conditions très faciles. Mlle Monette, BY. 1036, soir. 22-4

BARGAIN, Chateaubriand, 3 logements; Bordeaux, 2 logements neufs; Sherbrooke, 3 logements modernes, sacrifiera pour les hypothèques. FA. 2936. 22-4

BELLE propriété deux étages, 6 pièces en parfait ordre, bien bon marché, 4258 Mentana. FR. 8571. 22-4

BARGAIN 50 pieds, passage 6 pcs, 3 logements fini chestnut bien loués, garage double, chauffage, 8385 rue Casgrain. DUp. 2669. 22-4

COIN Villeray, St-Gérard, 31 pieds front, 5 logements modernes, bas 3 appts, cave, chauffage, tuile, garage, sacrifiera. CAl. 6178J. 22-4

CHAMPAGNEUR, près Bernard, sacrifice, 2 flats 6 et 7 pièces, 550 avenue Champagneur. 22-4

DES ERABLES, près Rachel, Revenu 768. 3 étages. Hypothèque 4,000. Vendra $5,000. FR. 2609. 22-4

DELORIMIER, maison neuve, moderne, 3 étages, 5 logements, bas 7 pièces, cave, garage, système. AM. 5991. 22-4

DEUX étages, logement 6 appts, obligation 2,500 due 1936. Vendra 4,900. Prendra terrain en échange. 7705 St-Gérard. 22-4

DEUX étages 3 logements, modernes, cave, garage cimenté, sacrifiera à prompt acheteur, 6341 Fullum. CA. 0686J. 22-4

IMMEUBLES

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE, une maison trois étages, trois logis, 4,800 et articles de ménage. DU. 5481. 22-4

A BAS PRIX, Delorimier, près Mont-Royal, 5 logis neufs, modernes, évalués 20,000 pour 15,000, AMh. 9691. 22-4

A ACHETEUR, construction neuve ultra-moderne 5 logements, chambres fermées, finition chêne, eau chaude, etc. Locataires choisis, paroisse Rédemptoriste, près église, école. Propriétaire DU. 2567. 22-4

ATTENTION! Blvd St-Denis, magnifiques deux étages neufs, 20 front, passage de côté, canaux, trottoir, rue payés. Près église. Considérerait échange, clair, ou hypothèque. DU. 2788. 22-4

ATTENTION: 5 logements Sherbrooke, près Papineau, a coûté 22,000, vendra 16,000, particulier, 1126 rue Shrebrooke, informations téléphonez matin soir FR. 1816. 22-4

BEAU 50 pieds front, huit beaux logements, fauf vendre cette semaine. S'ad. 5052 Papineau, propriétaire. 22-4

BON MARCHE, maison 2 étages, 6 appts chacun, 2 terrains compris, chauffage eau chaude, cave cimentée, 2778 Blvd Bernard, Tétreaultville. Tél. CL. 0115M. 22-4

BONNE maison brique, 2 étages, logements 6, 6 appts avec magasin, garage, 4,000, revenu 500.00, 800.00 à 1,000.00 comptant, conditions très faciles. Mlle Monette, BY. 1036, soir. 22-4

BARGAIN, Chateaubriand, 3 logements; Bordeaux, 2 logements neufs; Sherbrooke, 3 logements modernes, sacrifiera pour les hypothèques. FA. 2936. 22-4

BELLE propriété deux étages, 6 pièces en parfait ordre, bien bon marché, 4258 Mentana. FR. 8571. 22-4

BARGAIN 50 pieds, passage 6 pcs, 3 logements fini chestnut bien loués, garage double, chauffage, 8385 rue Casgrain. DUp. 2669. 22-4

COIN Villeray, St-Gérard, 31 pieds front, 5 logements modernes, bas 3 appts, cave, chauffage, tuile, garage, sacrifiera. CAl. 6178J. 22-4

CHAMPAGNEUR, près Bernard, sacrifice, 2 flats 6 et 7 pièces, 550 avenue Champagneur. 22-4

DES ERABLES, près Rachel, Revenu 768. 3 étages. Hypothèque 4,000. Vendra $5,000. FR. 2609. 22-4

DELORIMIER, maison neuve, moderne, 3 étages, 5 logements, bas 7 pièces, cave, garage, système. AM. 5991. 22-4

DEUX étages, logement 6 appts, obligation 2,500 due 1936. Vendra 4,900. Prendra terrain en échange. 7705 St-Gérard. 22-4

DEUX étages 3 logements, modernes, cave, garage cimenté, sacrifiera à prompt acheteur, 6341 Fullum. CA. 0686J. 22-4

OCCASIONS d'AFFAIRES

COMMERCES A VENDRE

OFFRE avantageuse, bon petit restaurant, 4 appts, arrière, près nouveau marché, cause maladie. 3509 Ste-Emélie. 22-4

PLACE de commerce établie depuis 22 ans, 2 propriétés, 4,700 de terrain, passage mitoyen, paroisse St-Sacrement York 8449W, cause de mortalité. 22-4

RESTAURANT à vendre, un coin, établi depuis 40 ans, 5 appts. Aucune offre refusée. 3243 Rouville. 22-4

RESTAURANT, bien situé, vieille clientèle, aubaine pour prompt acheteur, cause autre occupation. 714 Jarry. 22-4

RESTAURANT magnifiquement situé, coin d'affaires, tramways, cause mortalité, 4 appts arrière. 2801 Christophe Colomb. 22-4

RESTAURANT à vendre, bon marché pour prix de fixtures. S'ad. Potvin, BEl. 2509. 24-3

RACHEL 282, coin Henri-Julien, à bon marché et avec bonnes conditions. PL. 0406. 22-4

RESTAURANT épicerie, fontaine, tout frigidaire à vendre, bloc ou inventaire. 105 Marie-Anne Est, coin. 22-4

SALON coiffure établi depuis 10

TEMPÉRATURE

BEAU

TORONTO, 23 mars. — (Presse canadienne). Pression élevée sur le centre et le nord du continent. Zone de basse pression se transportant vers l'est sur le milieu de la côte de l'Atlantique. Beau presque partout au Dominion. Froid au nord de l'Ontario et au Manitoba.

Pronostics:

Lacs inférieurs et baie Georgienne: Vents nord, beau aujourd'hui et vendredi, un peu plus froid, ce soir.

Vallée de l'Outaouais et haut Saint-Laurent: Vents nord, beau aujourd'hui et vendredi, un peu plus froid ce soir.

Nord-ouest de Québec et lac Saint-Jean: Beau aujourd'hui et vendredi, froid ce soir.

Bas Saint-Laurent: Vents nord, beau ce soir et vendredi.

Golfe et côte nord: Vents nord, beau et modérément froid, aujourd'hui et vendredi.

DECES

DUHAMEL. — A Verdun, le 22 mars 1933, à l'âge de 79 ans et 12 jours est décédé Ubald Duhamel, époux de Adeline Ste-Marie. Les funérailles auront lieu le 25 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure numéro 3130 Boulevard Lasalle, Verdun, à 8.45 pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Paix où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 21-2

GAGNON — A Ville St-Laurent le 22 mars 1933 à l'âge de 69 ans est décédé Gédéas Gagnon maître boulanger, époux de feu Elizabeth Daoust.

Les funérailles auront lieu lundi le 27 courant, le convoi funèbre partira de sa demeure No 267 rue Principale à 8.15 heures pour se rendre à l'église St-Laurent et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 21-2

Les droits des Provinces

(Suite de la page 11)

sident tandis que tous les députés de la droite l'ont appuyée.

SECOURS AUX CHOMEURS

La Chambre se forme ensuite en comité plénier pour continuer l'étude de la résolution du ministre du travail au sujet des secours aux chômeurs.

L'honorable Peter Heenan, député libéral de Kenora-Rainy-River, commence ses remarques en faisant une revue du mouvement de retour à la terre inauguré par le gouvernement d'Ontario en 1919-20. Il dit que cette expérience a coûté $2,000,000 à la province et il espère que les efforts tentés dans ce sens par le gouvernement fédéral auront plus de succès.

M. Heenan insiste pour que le ministre du travail dise d'une façon catégorique au comité si le gouvernement a ou n'a pas l'intention de présenter une mesure au sujet de l'assurance-chômage et il voudrait aussi que le ministre raconte en détail tout ce qui s'est passé à la Conférence interprovinciale du mois de janvier dernier.

L'honorable M. Gordon, ministre du travail, déclare que ce n'est pas la première fois que la question de l'assurance-chomage est portée à l'attention du gouvernement. Les premières démarches faites à ce sujet remontent à 1923 et jusqu'en 1930, l'ancien gouvernement a été constamment assailli de requêtes pour l'établissement d'une assurance-chômage. Le ministre dit que le gouvernement King s'est probablement aperçu que cette question comportait de sérieuses difficultés puisque, au mois de février 1930, il faisait envoyer à tous les pétitionnaires une lettre-circulaire les informant que cette question relevait uniquement de la juridiction des gouvernements provinciaux.

M. Gordon dit que le gouvernement actuel se trouve en présence des mêmes difficultés que l'ancien et, de plus, il y a la dépression actuelle.

M. Heenan dit que ministre du travail veut éluder la question. Il veut savoir ce qui a été décidé à la dernière conférence provinciale au sujet de l'assurance-chômage. Le gouvernement fédéral a-t-il soumis un projet? Les provinces en ont-elles soumis un? C'est ce que la Chambre a le droit de savoir.

M. A. A. Heaps, député ouvrier de Winnipeg-Nord, déclare que les deux grands partis ont accepté le principe de l'assurance-chômage dans l'élection de 1930. Il se déclare fortement en faveur d'une telle mesure mais il ajoute que ce n'est guère le moment d'y penser. Ce qui importe le plus en ce moment c'est de fournir des secours directs aux 800,000 chômeurs du Canada. Il se déclare aussi en faveur de la réduction des heures de travail pour fournir de l'ouvrage à un plus grand nombre d'hommes.

M. Humphrey Mitchell, député ouvrier de Hamilton-Est, est d'avis que si le gouvernement fédéral et les provinces désiraient sincèrement établir l'assurance-chômage, cela pourrait se faire immédiatement.

L'honorable M. Gordon répète que les droits constitutionnels des provinces sont la seule barrière qui empêche la réalisation de ce projet. Le ministre ajoute qu'il a été entendu à la Conférence provinciale que l'attitude des provinces sur cette question devrait être gardée secrète. Tout ce qu'il peut dire est que cette question a été étudiée et discutée très sérieusement et qu'elle est encore à l'étude.

L'honorable Mackenzie King, chef de l'Opposition, exprime l'opinion que l'assurance-chômage et l'assurance aux vieillards sont pratiquement sur le même pied en ce qui concerne les droits constitutionnels des provinces. Il admet cependant que la première question est plus compliquée.

M. King demande si le gouvernement a présenté un plan bien défini aux délégués des provinces.

L'honorable M. Gordon répond qu'avant de dresser un plan quelconque, les barrières constitutionnelles devraient disparaître. Il admet qu'aucun projet définitif n'a été présenté à la conférence provinciale par le gouvernement fédéral. La question a cependant été discutée sous toutes ses faces et bien des difficultés ont pu être aplanies.

L'honorable Hugh Guthrie, ministre de la justice, déclare que les difficultés rencontrées par l'établissement d'un plan fédéral d'assurance-chômage sont très grandes et très sérieuses. "Si ce plan doit comporter une contribution de la part du Fédéral, des provinces et des individus —et je crois que c'est la seule méthode qui puisse être approuvée"—dit le ministre de la justice, "il est indispensable que l'Acte de l'Amérique britannique du nord soit modifié. Il faudra forcément que les provinces fassent abandon de certains de leurs droits."

M. Guthrie ajoute que, sans dévoiler aucun secret, il peut dire qu'à la dernière conférence provinciale, les représentants des provinces ont refusé carrément d'abdiquer la plus petite parcelle de leurs droits et se sont opposés à toute modification de l'Acte de l'Amérique britannique du nord.

Le ministre des finances déclare que son département continue à étudier la question et qu'il n'y a pas lieu de désespérer de voir le projet aboutir.

Le major Power, député libéral de Québec-sud, croit que si les provinces n'ont pu s'entendre avec le Fédéral au cours de la dernière Conférence c'est qu'on leur a demandé de faire cession de leurs droits non seulement pour l'assurance-chômage mais aussi pour toutes les mesures d'assurance qui pourraient être présentées.

L'honorable M. Gordon ainsi que le ministre de la justice opposent le démenti le plus formel à cette assertion.

L'honorable Mackenzie King suggère qu'à la prochaine conférence provinciale le gouvernement soit en mesure de présenter un plan bien défini à ce sujet. Cela prouverait au moins sa bonne foi.

M. Angus MacInnis, député ouvrier de Vancouver-sud fait remarquer que l'assurance-chômage ne constitue pas une solution du problème du chômage.

M. Thomas Reid, député libéral de New-Westminster, demande à M. Gordon si, dans le cas où une municipalité est incapable de payer le tiers des montants payés en secours aux chômeurs, le gouvernement fédéral ne pourrait pas verser une plus grosse part.

Le ministre répond que s'il survenait qu'une municipalité ne puisse pas faire face à la situation, le gouvernement fédéral ferait une enquête mais il ne peut entreprendre une enquête pour savoir dans quelle situation se trouvent les municipalités.

En réponse à une question de M Mackenzie King qui voulait savoir si, "à part du dole", le ministre avait quelque plan bien défini à proposer à la Chambre pour venir en aide aux chomeurs, l'honorable M. Gordon a déclaré que le gouvernement continuerait à faire dans l'avenir ce qu'il avait fait dans le passé. Il a ajouté que la politique du gouvernement était que l'argent devait être employé tout d'abord à venir au secours des provinces qui ne peuvent pas prendre soin de leurs propres citoyens, il ne croit pas d'un autre côté que la situation empire comme l'ont laissé entendre certains députés et il déclare que les comités et les commissions qui ont été créés dans les différentes parties du pays pour faire face à la situation s'acquittent très bien de leur tâche.

M. W. G. Weir, député libéral de MacDonald pose quelques questions au ministre au sujet des premiers paiements faits l'année dernière aux cultivateurs de l'ouest par le pool du blé.

M. John Vallance, député libéral de Battleford-Sud, déclare qu'il a reçu dernièrement un chèque de $165 pour des terrains qui avaient été expropriés par la Commission de secours de la Saskatchewan et que ce chèque portait au verso: "Secours No 1". Il croit qu'une bonne partie des fonds de secours octroyés à cette province ont été utilisés de cette façon.

M. Gordon répond que le gouvernement ne contribue pas pour l'expropriation des terres.

La résolution telle qu'amendée est ensuite adoptée sur division et le bill basé sur la résolution est lu une première fois.

L'hon. M. Duranleau présidera l'ouverture des produits canadiens

L'honorable M. Alfred Duranleau, ministre de la Marine, présidera, samedi soir, à 8 h. 15, à l'hôtel Place Viger, l'ouverture officielle de l'exposition des produits canadiens, organisée par l'Alliance Canadienne pour le vote des femmes du Québec. Le maire de Montréal ou son représentant sera présent.

Les plus importantes maisons commerciales de l'Est de Montréal participeront à cette exposition de produits canadiens. L'exposition durera deux semaines, c'est-à-dire du 25 mars au 8 avril. Le public est invité à visiter l'exposition. Tous les soirs, il y aura danses et jeux de toutes sortes. Des parties de cartes sont organisées tous les après-midi, à des prix très populaires.

CORNWALL. — George Kravczuk, Roumain, trouvé coupable de vol, a été condamné hier à 20 coups de fouet et à huit ans de prison.

LOS-ANGELES.—Une action de $12,600,000 a été intentée contre le célèbre E. L. Doheny.

LE DR T. N. GEOFFROY, DE PAPINEAUVILLE, DECEDE RECEMMENT

Lundi, le 20 mars, ont eu lieu les funérailles de Joseph-Thomas-Napoléon Geoffroy, médecin vétérinaire, décédé le 18 mars à l'âge de 39 ans et 6 mois, époux de Jeanne Perrault.

Le convoi funèbre est parti de sa demeure, à Papineauville, pour se rendre à l'église paroissiale. La

Feu le Docteur T.-N. GEOFFROY

levée du corps fut faite par le Rév. Père Pilon. La chorale était sous la direction de M. A. Regimbald, Mme J. Raymond touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par ses fils, Jacques et Robert, son père, Napoléon Geoffroy, de Bordeaux, Montréal, ses frères Zénon et Gérard, ses beaux-frères, Louis-Philippe Brissette et Jos. Durocher.

On remarquait dans le cortège: MM. E. Brazeau, maire de Papineauville; E. Tétreault, maire du comté de Papineau; J. Gagnon maire de Thurso; T. Rollin J. Brosseau, Dr J.-E. D'Amours, Dr Mendor, H. Gauthier, A. Duquette, E.-X. Longpré, J. Bélisle, J. Bonneville, T. Ouellette, J. Dupuis R. Frappier, O. Provost, M. Gaulin, M. Brazeau, D. Longpré, M. Brosseau, M. McLean, H. Robitaille, A. Gauthier, E. Frappier, A. Clément, W. Perron, R. Dupuis, H. Lefebvre, L. Auclair, A. Derosiers, R. Bélisle, R. Ménard, P.-G. St-Pierre, W.-S. St-Pierre, E. Lavigne, A. Frappier, P. Gauthier, O. Lafleur, F. Paul H. Fortier, B. Frappier, V. Pariseau, A. Rochon, A. Dupuis, A. Lavigne, Chas. Bélisle, notaire Boulais, M. Tétreault, H. Tooke, G. Longpré, A. Franklin, A. Legault, E. Côté, M. Langlois, M. How, A. Leduc, G. Bourgeois, L. Bouleau, A. Fournel, T. Bonhomme, P. Bonhomme, Dr Bellefeuille, H. Labrosse, T. Demeule, L. Daigneault, D.-A. Bernier, A. Legault, Z. Legault, V. Villeneuve, E. Parisien, A. Galipeau, Rév. Père Campbell, A. Sicotte, E. Manville, H. Stein, J. Kelly, J. Hardy, J.-C. Céré, H. Céré, Allen Frappier et plusieurs autres.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Jeanne Perrault, et quatre filles: Jeannine, Estelle, Renée et Denise, deux garçons, Jacques et Robert; son père et sa mère, sept soeurs et deux frères.

Convocations

JEUDI

CHEZ LES PROPRIETAIRES DE VERDUN

La Ligue des propriétaires de Verdun tiendra une assemblée générale ce soir à 8 heures 15 p.m. précises en la salle de l'Académie Richard, angle des rues Galt et Wellington. Tous les membres sont priés d'y assister.

CHEZ LES INGENIEURS

Ce soir, à 2050 rue Mansfield, l'Engineering Institute tiendra son assemblée régulière et le conférencier sera le major A. R. Ketterson.

CITOYENS DE MAISONNEUVE

L'Association des citoyens du quartier Maisonneuve tiendra ce soir, à 8 h. 15, 4036, rue Sainte-Catherine est, une assemblée extraordinaire, sous la présidence de M. Henri Pelletier.

REUNION A VERDUN

La Ligue des propriétaires de Verdun tiendra une assemblée générale, ce soir, à 8 h. 15, à la salle de l'académie Richard, angle des rues Galt et Wellington. On prie tous les membres de bien vouloir y assister.

VENDREDI

LE NOTARIAT CANADIEN

La prochaine réunion de l'Association aura lieu demain soir, 24 mars, à 8 h. 30, au Cercle Universitaire.

Me George Marler, y donnera une causerie sur: "La Cession des loyers, le Mandat d'administration, et le Nantissement d'immeubles."

Me Ulric Joron y traitera: "De la novation et de la délégation."

L'assemblée se terminera par la revue habituelle de la jurisprudence.

ASSEMBLEE D'IMPRIMEURS

L'assemblée des membres de l'Association des maîtres-imprimeurs de Montréal aura lieu demain soir, à huit heures et demie du soir, à 1350, rue Saint-Denis.

Les doctrines saines de la fédération militent en sa faveur auprès de l'ouvrier

L'ex-commissaire Jean-Marie Savignac se fait fort de supporter ce mouvement tant qu'il préconisera des doctrines aussi rassurantes pour les ouvriers. – Programme basé sur le bon sens et le raisonnement.–L'administration municipale et le gouvernement provincial vivement critiqués. – MM. Pierre Desrosiers et R. Périard. – Enthousiastes réunions dans divers quartiers de la ville. .

"Tant que la Fédération des clubsouvriers de la province de Québec préconisera des doctrines sociales aussi saines et pacifiques en même temps que constructives que celles qu'elle prêche aujourd'hui, par toute la ville de Montréal, je me ferai fort de l'appuyer, et de défendre, par tous les moyens qui seront à ma disposition, ceux qui se dépensent de la sorte pour diriger le peuple dans une voie droite".

C'est en ces termes que l'ex-échevin Jean-Marie Savignac, ancien commissaire de la ville de Montréal, s'exprimait, hier soir, à une assemblée de l'Association ouvrière du nord, section Saint-Denis, au numéro 4677 rue Saint-Denis, sous la présidence de M. D. Maillé.

Cette association est l'une des plus importantes filiales de la fédération, et plus de six cents personnes assistaient à cette assemblée. C'est au milieu d'applaudissements prolongés que l'ex-échevin Savignac a déclaré "être de tout coeur avec les membres de la fédération."

M. Savignac en profita pour faire une mise au point au sujet des déclarations de l'échevin Léon Trépanier, leader du conseil qui qualifia les chefs de la fédération "de communistes et de révolutionnaires".

"Pendant que les échevins de la ville", de déclarer M. Savignac, "défendent, non au parlement mais au Château Frontenac, les intérêts des citoyens de Montréal, nous avons le spectacle de voir des amas de neige dans les rues comme nous n'en avons jamais vus dans la ville de Montréal depuis 1895.

"Pendant que les chômeurs, que l'échevin Trépanier ose en plus qualifier de paresseux, se promènent de chantier en chantier pour obtenir du travail à l'enlèvement de la neige, nos échevins sont à Québec, en villégiature, et cette vacance nous coûte au moins $300 par jour.

HOMMAGE A LA FEDERATION

"Je veux rendre hommage à la fédération" de continuer l'orateur "et particulièrement à ce groupe d'hommes qui se sont dépensés depuis plusieurs mois et continuent de le faire, pour protéger les intérêts de la classe ouvrière. Je suis à Montréal depuis quarante ans, et c'est la première fois que je vois un tel mouvement se maintenir aussi solide et garder autant de modération au milieu de toutes ses prétentions. Jamais je n'ai vu un mouvement aussi bien dirigé que votre mouvement, messieurs.

"Je vous assure que c'est la première fois que je vois un mouvement fondé sur autant de bon sens et de raisonnement. On veut la protection du faible et du malheureux: ouvrier qui depuis la guerre a été trop exploité par certains politiciens.

"Celui qui est le plus responsable de la triste situation dans la province de Québec, c'est le premier ministre de cette province. Oui, c'est vous, M. Taschereau, vous qui avez livré nos richesses naturelles au capital étranger, vous qui avez fait de nous des serviteurs de l'étranger, qui êtes responsable du marasme actuel.

"Voilà votre oeuvre néfaste. Vous nous avez mis dans une telle situation que nous ne sommes plus maîtres chez nous.. Le gouvernement provincial, par sa politique d'imprévoyance et d'individualisme, a permis à l'étranger de s'emparer de tout chez nous au détriment de l'ouvrier de cette province.

"Non seulement on a permis au capital étranger de venir s'emparer de toutes nos richesses naturelles, mais à Montréal même, le peu de travail dont l'ouvrier pourrait profiter est donné à des ouvriers étrangers, et je suis en mesure de dre que sur certains chantiers de la ville il n'y a pas dix pour cent de la main-d'oeuvre prise parmi les citoyens de cette ville.

"Un abus dont nous souffrons tous, et que M. Taschereau ne fait rien pour enrayer, c'est le coût de l'électricité dans la province de Québec. Comment se fait-il que dans la province de Québec on paie l'électricité plus cher que dans l'Ontario et aux Etats-Unis, alors que l'on en exporte à un prix moindre que celui qu'on paye ici. Et cependant, ouvriers, c'est le régime Taschereau qui est responsable pour cette triste situation?

LE PENSION DES VIEILLARDS

"Si nous n'avons pas la pension des vieillards, à qui la faute, si ce n'est au gouvernement provincial et particulièrement au premier ministre qui déclara lui-même que la pension des vieillards n'était nullement nécessaire dans la province? Il faut tenir compte qu'en refusant d'adopter pour la province de Québec la loi de pension de vieillesse, le premier ministre a refusé d'accepter du gouvernement fédéral une somme d'argent considérable qui permettrait aux vieillards de cette province de passer une vieillesse heureuse et assurée, cependant qu'aujourd'hui, ils sont encore à la merci du hasard.

"Il en est de même pour les pensions aux veuves, aux orphelins et aux mères nécessiteuses. Ces mesures sociales existent dans les autres provinces, et dans le Québec, le gouvernement libéral se refuse encore à accorder au peuple ces législations si nécessaires en un temps de misères pour les ouvriers comme celui que nous traversons présentement.

LE PAIEMENT DES LOYERS

"Vous, ouvriers de la Fédération, vous réclamez à grands cris, le paiement des loyers des chômeurs et si les petits propriétaires sont menacés de ruine, si vous êtes chassés de vos logis, c'est M. Taschereau qui en est le seul responsable, car le gouvernement fédéral est prêt à contribuer pour sa part à cette fin.

"Si on ne décide pas d'accorder cette demande à l'ouvrier on aura bientôt le triste spectacle de voir des ouvriers chassés de leurs foyers et obligés de se réfugier dans des hangars et des endroits malsains."

"La Fédération offre un superbe exemple de vigueur et de sincérité comme il ne s'en est jamais vu dans la ville de Montréal et la province de Québec et je tiens à en rendre hommage aux officiers de ce mouvement. Je tiens à inviter tous les citoyens de la ville à se joindre à ce mouvement que je ne saurais trop louanger".

OUVRIERS SOUMIS

L'ancien échevin de Saint-Denis rappelle ensuite l'incident qui s'est produit lorsqu'il voulut faire bénir le chalet du parc Laurier. "Le même personnage qui s'opposa à cette acte de piété est le même qui tente de tourner en ridicule le pèlerinage que la Fédération veut organiser à l'Oratoire Saint-Joseph. Pendant que nous avons l'édifiant spectacle de voir des ouvriers soumis et résignés dans la souffrance qui sont prêts à aller demander à leur patron de ramener un peu de bien-être dans leurs foyers, pendant que nous les voyons, dis-je, fermer l'oreille à toutes les théories communistes, le leader du conseil municipal tente de faire échouer leur pèlerinage et de faire passer les chefs de ce mouvement pour des révolutionnaires."

M. P. DESROSIERS

M. P. Desrosiers, qui avait adressé la parole dans une autre assemblée, à Préfontaine, arriva au cours de la soirée, et c'est par une salve d'applaudissements qu'il fut reçu par l'assistance, avec ses compagnons, d'autres officiers de la Fédération.

Les premières paroles de M. Desrosiers furent pour féliciter les citoyens de Saint-Denis de leur esprit d'entente et de solidarité. Il en profite pour louanger M. D. Maillé, le président, pour la façon dont il dirige ses assemblées et il tient à proclamer que l'association de Saint-Denis est l'une des plus importantes filiales de la fédération.

Après avoir rappelé que la défense ouvrière de Préfontaine vient de remettre à M. Chalifoux une liste de noms de personnes qui ont signé une requête demandant la démission du comité exécutif, M. Desrosiers, conclut que "c'est tout simplement une désapprobation évidente de la présente administration. "Sur un total de 4,928 électeurs, 2659 ont signé la requête.

M. Desrosiers, qui est l'organisateur en chef de la fédération, dit ensuite quelques mots au sujet du pèlerinage que la fédération organise à l'Oratoire Saint-Joseph pour le 2 avril prochain à l'occasion de l'ouverture de l'année sainte proclamée par Sa Sainteté le Pape.

"Il faut que l'échevin Trépanier, dit-il, sache que l'ouvrier de Montréal conserve encore les traditions de ses ancêtres qui lui ont inspiré de la dévotion pour Saint-Joseph et je demande à toute la population ouvrière de nous accompagner à cette démonstration en l'honneur de Saint-Joseph."

M. Desrosiers déclara que les officiers de la fédération se rendraient, d'ici quelques semaines, à Ottawa, afin d'avoir une déclaration officielle à l'effet que le gouvernement fédéral est prêt à payer les loyers des chômeurs, puis se rendront de nouveau auprès de M. Taschereau pour réclamer cette mesure. Ainsi, M. Taschereau ne pourra pas prétendre que si les loyers des sans-travail ne sont pas payés c'est le fédéral qui en est responsable.

M. Périard, président de la Défense Ouvrière de Saint-Edouard, déclara qu'il a fait parvenir une lettre au comité exécutif offrant de mettre trois cents hommes gratuitement à la disposition de la ville pour enlever la neige des rues dans le quartier Saint-Edouard, à la condition que la ville leur fournisse les pelles.

REFUTATION A M. TREPANIER

"Cette action est une réfutation à l'accusation de M. Trépanier qui prétend que les ouvriers ne veulent pas travailler à l'enlèvement de la neige", de conclure M. Périard.

Les ouvriers ont adopté à l'unanimité, une résolution à l'effet de demander à l'exécutif de la ville combien d'ouvriers ont été employés à l'enlèvement de la neige dans les rues de Montréal. On estime que le nombre doit être fort restreint.

Une autre résolution qui a été référée au comité exécutif, a trait à l'opportunité de l'abolition du conseil législatif.

M. J. Lagueux, secrétaire des agents de liaison de la fédération a présenté un rapport détaillé de ses activités durant la dernière semaine.

DANS PREFONTAINE

"La Fédération des Clubs ouvriers est fière de la Défense ouvrière du quartier Préfontaine qui est la première association à nous faire tenir son rapport concernant les signatures de la requête demandant la démission en bloc du Comité exécutif de la Ville de Montréal. Le quartier Préfontaine a 4928 électeurs, et ce sur ce nombre 2,659 ont signé la requête. Vous voyez comme la voix du peuple, parle fort C'est un record sans précédent."

Telle est la déclaration que faisait M. Pierre Desrosiers, organisateur en chef de la Fédération des Clubs Ouvriers de la province de Québec, au cours de l'importante assemblée de la Défense ouvrière de Préfontaine, tenue hier soir dans sa salle, angle des rues Hochelaga et Davideon, sous la présidence de M. Louis Laporte. Cette assemblée était surtout importante par la présence d'un grand nombre de propriétaires et de marchands du quartier. La salle était pleine à déborder. A plusieurs reprises, on a applaudi les déclarations de M. Desrosiers, R. Periard et Louis Boire. M. Desrosiers a expliqué clairement et définitivement le but de la Fédération et répondu aux attaques de ceux qui cherchent à nuire au but de cette organisation.

M. R. Périard, président de la Défense ouvrière de Saint-Edouard, fut le premier orateur. Il rappela au début les grandes lignes du programme de la Fédération afin de démontrer à la population qu'elle fait un travail raisonné en vue du bien général de la société. Voici les grandes lignes de ce programme: Remplacement des secours directs par un vaste programme de travaux publics; la journée de huit heures avec semaine de cinq jours et demi. L'augmentation du nombre des députés pour le district de Montréal; au provincial, à 50, et au fédéral à 26. La formation d'une banque d'Etat. L'adoption des pensions de vieillesse, des veuves et des orphelins et les allocations aux mères nécessiteuses.

La vote obligatoire.

La diminution des impôts exigés pour se porter candidat comme représentant du peuple. La tenue d'une exposition universelle à Montréal. L'opposition au double mandat. Le contrôle de la Bourse par l'Etat.

L'exécution des travaux publics en régie. L'opposition à l'extension du terme d'office à l'échevinage. Un programme basé sur les encycliques des papes. Un moratoire hypothécaire. Le retour à la carte d'identité, etc.

M. Périard parla surtout des grands travaux à exécuter à Montréal. "Tous les chômeurs seraient englobés par ces grands travaux", dit-il. "L'argent", dit-il, "en l'occurrence, est une question secondaire, puisque les $40,000,000 votés pour les travaux du Canadien National à Montréal dorment dans les coffres du pays. Il ne suffirait au Gouvernement que de l'appliquer à l'exécution d'autres travaux. M. Périard s'attaqua aussi à M. Léon Trépanier qui a fait volte-face au conseil municipal en retirant sa motion au sujet du prolongement du terme d'office échevinal.

M. PIERRE DESROSIERS

L'organisateur en chef de la Fédération des Clubs Ouvriers de la province de Québec, M. Pierre Desrosiers, a reçu une ovation lorsqu'il s'est levé pour adresser la parole. Il était enroué. M. Desrosiers, en effet, est toujours sur la brèche; il ne se passe de soirées où il soit à plusieurs endroits à la fois, si l'on peut dire. Hier soir, il a parlé devant les membres de la Défense Ouvrière de Préfontaine. Plus tard, il allait porter la parole dans le nord de la ville, dans les quartiers Saint-Denis et Saint-Jean.

M. Desrosiers débuta en saluant le président de la Défense Ouvrière de Préfontaine en la personne de M. Louis Laporte. "Je dois", dit-il, "féliciter et remercier M. Laporte et ses collaborateurs, tant parmi les membres que parmi les officiers, du magnifique travail qu'ils ont fait. La Défense ouvrière de Préfontaine est la première association qui nous a fait tenir la requête signée demandant la démission en bloc du Comité exécutif de la ville de Montréal. Sur 4,928 électeurs, 2,659 ont signé cette requête. C'est un record sans précédent, et c'est une belle victoire pour la Fédération des Clubs ouvriers. Vous voyez comme la voix du peuple sait parler fort. Que la même voix se fasse entendre dans une élection municipale, l'autre candidat serait battu à plate couture.

"Nous demandons la démission en bloc du Comité exécutif, afin de vous protéger, propriétaires et marchands du quartier Préfontaine. Nous avons nos avocats qui sauront faire valoir nos réclamations auprès des autorités constituées. Je ne sais pas si nous l'obtiendrons cette démission en bloc. Si par un hasard malencontreux, ces administrateurs incompétents devaient rester encore un an à l'hôtel de ville, je vous demanderais de garder vos bonnes résolutions d'aujourd'hui afin que, au cours des prochaines élections municipales, vous mettiez dehors ces incompétents. Car autrement, eux restant, la Ville de Montréal irait à la banqueroute.

MOYEN DETOURNE

"Les ennemis de la Fédération", dit M. Desrosiers, "nous traitent de communistes et de bolchévistes. Ces accusations n'ont plus de succès. On sait dans le peuple que la Fédération des Clubs Ouvriers est une organisation saine. Les communistes sont bannis de nos salles et le crucifix est sur les murs. Notre devise est: "Justice pour tous". Notre programme en est un de construction et non de destruction. On sait que la propriété est surévaluée à Montréal. Le maire Rinfret disait en avril dernier que la taxe foncière ne serait pas augmentée. Il a tenu parole, mais l'évaluation de la propriété a augmenté. C'était un moyen détourné d'augmenter la taxe. Et que dire maintenant de la dette de la Ville, qui est de 271 millions, et des secours directs qui nous coûtent des millions en pure perte. Il y a du gaspillage. C'est la déclaration même de M. DesRoches.

Nous préconisons un programme de vastes travaux qui seront utiles à la Ville et qui en même temps feront disparaître le chômage. Le gouvernement est prêt, dit-il, à verser les 40 millions déjà votés pour les travaux du Canadien National à Montréal. Le gouvernement donnera ces $40,000,000 si la Ville de Montréal en fait la demande. Pour cela, il faut se débarrasser de la clique qui règne actuellement à l'hôtel de ville. Pour cela, il faudra y envoyer des hommes libres. Du reste, les candidats qui recevront l'aide de la Fédération devront prendre des engagements solennels sous serment.

"M. Desrosiers parla aussi du moratoire hypothécaire. Il n'y a pas de raison pour ne pas l'obtenir puisque la province d'Ontario, bien administrée, l'a accordé, il y a deux ans passés. Il y a aussi la question des loyers. M. Taschereau était consentant à ce qu'ils soient payés aux propriétaires, et il a renvoyé une de nos délégations à M. DesRoches. Ce dernier nous a renvoyé à M. Taschereau, en sorte que c'est devenu une farce. Et pourtant, la politique des secours directs est désastreuse. Au dire de M. DesRoches lui-même, il se fait du coulage pour $300,000 par mois. Il faudrait ici un homme comme Roosevelt".

M. Desrosiers fut longuement applaudi.

M. LOUIS BOIRE

L'agent de liaison en chef de la Fédération n'a ajouté que quelques mots aux paroles de M. Desrosiers. Il a surtout parlé du grand pèlerinage des membres de la Fédération à l'Oratoire Saint-Joseph, le 2 avril prochain. Il faut qu'au moins 100,000 ouvriers prennent part à ce pèlerinage. Il parla aussi du grand euchre que la Fédération est à organiser afin d'amasser quelques fonds pour sa papeterie et autres dépenses nécessaires.

Lorsque MM. Desrosiers, Périard et Boire quittèrent la salle pour aller porter la parole ailleurs, l'assistance les ovationna en chantant le "O Canada".

A LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE FRAIS FUNÉRAIRES

Une nouvelle Direction

L'esprit d'association et la coopération intelligente ont toujours abouti aux réalisations les plus heureuses. L'adjonction de Monsieur Joseph Courtois à son frère, Président et Gérant Général de La Société Coopérative, en serait une nouvelle preuve, si longtemps, déjà, une double fraternité ne les avait associés dans le domaine de l'assurance.

Au mois de juin 1932, M. Joseph Courtois — alors Membre du Conseil d'Administration et depuis Secrétaire-Trésorier — devenait l'Assistant-Gérant Général de La Société Coopérative.

M. JOSEPH COURTOIS, Secr.-Trésorier et Ass't-Gérant Général.

La haute direction qui en l'occurrence lui était confiée ne pouvait que réaliser chez les Chefs de Service l'unité des compétences les plus diverses.

Si personne, évidemment, n'ignore l'existence de La Société Coopérative de Frais Funéraires, trop peu connaissent en détail les magnifiques transformations qui s'y sont opérées depuis l'instauration de la nouvelle direction. On aura une idée de la puissante organisation accumulée en cette grande oeuvre, si l'on considère qu'à plusieurs reprises, La Société Coopérative a dû présider jusqu'à dix funérailles le même matin et maintenir en devoir 59 membres de son personnel régulier.

Devant une telle transformation et un tel progrès, on ne peut s'empêcher de songer aux débuts modestes de cette Société en 1895. Le rapprochement n'est pas d'un médiocre intérêt, ni d'un enseignement négligeable, car il s'en dégage tout le pouvoir prodigieux de la volonté et de l'énergie que peut déployer une initiative canadienne-française.

Douleurs Musculaires Rhumatiques

EXTIRPEZ-LES à l'aide d'un "contre-irritant". Lumbago musculaire, sensibilité et roideur — cèdent généralement devant le bon vieux Musterole. Les médecins l'appellent "contre-irritant", parce que son action réchauffante pénètre et stimule la circulation du sang et aide à éliminer l'infection et la douleur. Il produit de l'action et n'est pas un simple onguent. Appliqué généreusement aux endroits affectés cet onguent apaisant, rafraîchissant, cicatrisant, **une fois toutes les heures pendant cinq heures.** Employé par des millions depuis 26 ans. Recommandé par nombre de médecins et gardes-malades. Dans toutes les pharmacies.

MUSTEROLE
BETTER THAN A MUSTARD PLASTER

Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood

Rhumes de Poitrine
Toux Sèche, Intermittente

Mme Frank R. Logan, ave Queen, London, Ont., écrit: — "J'ai la mauvaise fortune de contracter un mauvais rhume, tous les hivers. Il débute dans le cerveau pour ensuite s'installer dans ma poitrine.

"Je suis toujours affligée d'une toux sèche, intermittente dont je ne peux être soulagée jusqu'à ce que je sorte de ma pharmacie ma bouteille de Sirop de Pin de Norvège du Dr. Wood."

Prix, 25c la bouteille; grande bouteille de famille, 60c; à toutes les pharmacies et dans les magasins généraux; préparé exclusivement par The T. Milburn Co., Ltd., Toronto, Ont.

FU MANCHU

Nayland Smith ouvrit l'entrée et nous nous trouvâmes dans un corridor étroit et presque complètement obscur. Mais mon ami marcha confidentiellement en avant, tourna l'angle de l'édifice et entra dans une jungle miniature qui avait déjà été un jardin.

Derrière nous je sentis plutôt que je vis l'invisible présence de notre mystérieux poursuivant. "Par ici!" murmura Smith.

Nous pénétrâmes par une autre porte et descendîmes deux marches de pierre dans un obscurité absolue.

"Marchez droit en avant!" ordonna Smith, toujours en murmurant, "et vous trouverez une porte barrée avec un panneau brisé. Surveillez par l'ouverture quiconque entrera. Mais ne bougez pas — quoique je dise ou fasse — jusqu'à ce que je sois allé vous rejoindre."

Smith recula d'un pas et disparut. J'eus un vague coup d'oeil de lui, dans la silhouette qui se dessina dans la porte ouverte, alors la porte fut doucement fermée et nous étions seuls dans la maison vide. Lentement nous avançâmes.

LA RADIOPHONIE

Programme d'aujourd'hui 23 Mars

POSTE CHLP
"LA PATRIE"

250 mètres — 1200 kilocycles

8 h. 58—Ouverture.
9 h. 00—Heure Montrose.
9 h. 01—Exercices du matin.
9 h. 15—Chansons françaises.
9 h. 30—Arts domestiques.
10 h. 00—Bunnderie St-Hubert.
10 h. 30—Arts culinaires.
11 h. 00—Bunnderie St-Hubert.
11 h. 15—Cotes de la Bourse des mines.
11 h. 30—Innovx.
11 h. 45—Liliane Gover et Mme Roberge, soprano et pianiste.
12 h. 15—Programme Catelli.
12 h. 30—Studio.
1 h. 00—Tonique maternel.
1 h. 15—Bourse.
1 h. 30—Nouvelles de La Patrie.
3 h. 58—Heure Montrose.
4 h. 00—Musique d'orgue.
4 h. 15—Astrologie.
4 h. 30—Ramon Otero.
4 h. 45—José et le trio juvénile.
5 h. 00—Le père Antoine.
5 h. 15—Le Pilote.
5 h. 30—L'heure des enfants.
5 h. 45—Nouvelles de La Patrie.
5 h. 55—Causerie: Docteur F. Dérome.
6 h. 00—Cote de la Bourse des Mines.
6 h. 15—Signor Manetta et ses élèves.
6 h. 30—Studio.
7 h. 00—L'aventurier du Nord.
7 h. 15—Studio.
7 h. 30—Fédération des clubs ouvriers.
7 h. 45—Graphologie.
8 h. 00—Sid Nesbitt.
8 h. 15—Association des Aveugles.
8 h. 30—Geo. Dufresne, ténor.
8 h. 45—Jeanne Mignelet, soprano.
9 h. 00—Samovar.
9 h. 30—Studio.
9 h. 45—Jacques Van der Straeten.
10 h. 00—Geo. Sima et ses Vénitiens.
10 h. 30—Studio.
10 h. 45—Résultats du hockey.
10 h. 47—Nouvelles.
11 h. 00—Causerie: Dr D. G. Campbell.

CKAC

6 h.—Espanita.
6 h. 15—Orchestre de danse.
6 h. 30—Emission commerciale.
7 h.—Emission commerciale.
7 h. 15—Cours de vulgarisation
7 h. 30—Programme musical du Royal York.
7 h. 45—Mlle Dow.
8 h.—Emission commerciale.
8 h. 30—Récital de mandoline.
8 h. 45—Emission commerciale.
9 h.—Causerie sur la pêche et la chasse.
9 h. 15—Orchestre de concert.
9 h. 30—Chez Marianne.
10 h.—Orchestre de danse du Windsor.
10 h. 30—Orchestre Charles Dornberger de l'hôtel Mont-Royal.
10 h. 45—Récital d'orgue.
11 h.—Les derniers faits du jour—Résultats de la N.H.L.

CFCF

6 h.—Heure du crépuscule.
6 h. 45.—Cote de la Bourse des Mines.
6 h. 58—Spécial.
7 h.—Chants.
7 h. 15.—Trio de concert.
7 h. 30.—Le moulin musical.
8 h.—Rudy Vallée et son orchestre N.B.C.
9 h.—Musique de danse.
9 h. 30.—Intermède.
10 h.—Chansons.
10 h. 15.—Sketch.
10 h. 30.—Orchestre du Château-Laurier.
11 h.—Les nouvelles. Résultats du hockey.
11 h. 02—Nouvelles.
11 h. 15.—Mystère.
11 h. 30.—Nocturnes.

Programme de Vendredi 24 Mars

POSTE CHLP
"LA PATRIE"

250 mètres — 1200 kilocycles

8 h. 58—Ouverture.
9 h. 00—Heure Montrose.
9 h. 01—Exercices du matin.
9 h. 15—Chansons françaises.
9 h. 30—La maitre d'école.
9 h. 45—Musique populaire.
10 h. 00—Arts domestiques (Louise).
10 h. 30—Les joyeux épiciers.
10 h. 45—Roméo Mousseau, ténor.
11 h. 00—Trio de La Patrie.
11 h. 15—Cotes de la Bourse des mines.
11 h. 30—Studio.
11 h. 45—Alvard Clark.
12 h. 00—Studio.
12 h. 15—Programme Catelli.
12 h. 30—Studio.
12 h. 45—Studio.
1 h. 00—Nouvelles de La Patrie.
1 h. 15—Cotes de la Bourse.
1 h. 30—Heure Montrose.
3 h. 58—Heure Montrose.
4 h. 00—Charles Magnan, pianiste.
4 h. 15—Studio.
4 h. 30—Sid Nesbitt.
4 h. 45—Musique classique.
5 h. 15—Studio — Le Pilote.
5 h. 30—Les petits chanteurs irlandais.
5 h. 45—Laure Choquette, pianiste.
6 h. 00—Cote de la Bourse des Mines.
6 h. 15—Nouvelles de La Patrie.
6 h. 30—L'éricier de la campagne.
6 h. 45—Studio.
7 h. 00—Majeur et mineur.
7 h. 30—Fédération des clubs ouvriers.
7 h. 45—Sid Nesbitt.
8 h. 00—Chanteuse indoue — H. Lalonde et Frères.
8 h. 15—Répertoire CHLP.
8 h. 30—Geo. Sima et ses Vénitiens.
9 h. 00—Commission Canadienne de la Radio.
9 h. 45—Chanteur de Montparnasse.
10 h. 00—Le Samovar.
10 h. 30—Rita et Reg.
10 h. 45—Nouvelles.
11 h. 00—Le reporter mystérieux.

CKAC

9 h.—Coquetti musical.
9 h. 45.—La bonne chanson française.
10 h.—Musique d'orgue.
10 h. 15—Votre ami.
10 h. 30.—Température. Cours de la Bourse.
10 h. 45.—Le Conseil d'hygiène canadien.
11 h.—Le quart d'heure exotique.
11 h. 15.—Les artistes du Stella.
11 h. 30.—Causerie sur la puériculture.
11 h. 45.—Mélodies.
12 h.—Emission commerciale.
12 h. 30.—Cours de Bourse.
12 h. 45.—Emission CHYC. Sermon du carême.
1 h.—Concert du Royal York, Toronto.
1 h. 30.—Récital d'orgue du capitaine H.-T. Dickinson.
4 h. 30.—Cours de Bourse.
4 h. 45.—Nouvelles.
5 h.—Ken Large et ses Canadiens.
5 h. 30.—Anciennes valses.
5 h. 45.—Romanesque.
6 h.—Le moulin de la chanson
6 h. 15.—Emission commerciale.
6 h. 30.—M. Télesphore et Mlle Sidonie.
6 h. 45.—Emission commerciale.

L'HEURE exacte
MONTROSE
est donnée à CHLP

A l'École du Plateau

MLLE FLORENCE PROVOST, soprano, l'une de nos plus talentueuses chanteuses locales, sera au programme de la causerie-concert vendredi soir à l'école du Plateau.

SOCIETE CANADIENNE D'HISTOIRE NATURELLE

La prochaine réunion de la Société canadienne d'histoire naturelle aura lieu samedi le 25 courant, à 2 h. 30 de l'après-midi, au laboratoire de botanique (chambre 112) de l'université de Montréal.

M. Henri Prat, D. Sc., parlera de l'enseignement des sciences naturelles à l'école normale supérieure de Paris.

A 2 h. 15 aura lieu la réunion de la commission des C. J. N.

INCENDIE A OTTAWA

OTTAWA, 23.—Prise dans une pièce supérieure par la fumée qui s'échappait à la suite d'un incendie aux quartiers-généraux de la police d'Ottawa hier soir, Mlle Anita Grandmaitre fut sauvée juste comme elle allait sauter par une fenêtre par le sergent Hector Lavigne. L'incendie fut rapide, mais peu considérable et facilement mis sous contrôle. Cependant le sergent Lavigne s'infligea des brûlures douloureuses.

ELU PRESIDENT

OTTAWA, 23.—Excellent tireur depuis l'âge de 13 ans, le major C. E. Crowe, de Guelph, Ont., a été élu à l'unanimité président de la Dominion Rifle Association à l'assemblée annuelle tenue ici hier.

Succès dans l'enseignement

Mademoiselle Eva Rodier, institutrice à l'Académie Marguerite Lemoyne, Montréal, vient de recevoir du Département de l'Instruction publique, une prime de $20.00 pour ses succès dans l'enseignement.

TARZAN et les Hommes-Fourmis

Le prince se tourna vers Tarzan et prononça quelques mots dans un jargon sans signification. Celui-ci inclina la tête le plus sérieusement du monde. Kalfastoban le vental, stupéfait la tête étonné de la facilité avec laquelle Tarzan semblait comprendre ce "langage". Tarzan aurait bien voulu sourire, mais il n'osa pas.

"Dis-lui" reprit Kalfastoban, "que son maître, Zoanthrohago, veut le voir sans tarder. Demande-lui s'il comprend bien que s'il est paresseux, impudent ou querelleur il sera mis à mort." Komodoflorensal prétendit traduire tout cela en prononçant une longue phrase de syllabes incompréhensibles.

"Dites-lui" répondit Tarzan en français langue que naturellement personne comprenait "qu'à la première occasion je casserai le cou de mon maître". Komodoflorensal écoutait avec attention. "Le géant dit qu'il est content de servir son noble maître," traduisit le prince.

"Il ne demande qu'une faveur", ajouta le prince. "Il voudrait que j'aille avec lui afin de lui expliquer ce que désire son maître." Tarzan comprenait maintenant comment Komodoflorensal se proposait de surmonter les difficultés qui les attendaient encore. "La faveur est accordée" répondit le vental. "Vous serez tous les deux conduits devant Zoanthrohago. Allez!"

Chronique Ouvrière

Généreux bienfaiteurs de la classe ouvrière. — Assemblées de ce soir.

AU POSTE C. H. L. P.

Le quart-d'heure radiophonique de la Fédération des Clubs, a eu lieu, hier soir, sous les auspices du Club Ouvrier Sainte-Anne-Saint-Gabriel, qui se compose de 600 membres et dont le président, M. Emile Bélanger, a fait une courte causerie en anglais et en français. Cette émission a été généreusement souscrite par les maisons d'affaires et marchands suivants:

Marché St-Charles, 2124, rue Centre, tél. WI 1920, propriétaire, M. A. Hurteau. Pour viandes de choix et provisions servies promptement et avec courtoisie, allez au Marché St-Charles.

Albert Riel, barbier, 1834, rue Wellington, tél. FI 5694. Vingt-cinq ans d'expérience assurent un travail parfait aux clients de ce salon populaire. Quatre barbiers; service prompt. Aussi salon de coiffure pour dames: ondulation permanente et à l'eau. Mlle Juliette, gérante. Pour appointement, Mesdames, appelez FI 5694.

North End Sporting Club, 166, rue Dante, près Saint-Laurent, offrira ce soir, à sa salle, rue Dante, l'un des meilleurs programmes de lutte qu'on puisse désirer et dont suivent les détails: Combat Royal, 4 lutteurs dans l'arène. Arthur Brault, Léo Kelly, Z. Trudeau et Lucien Grégoire. Finale, 2 dans 3, à finir: Sam Chuck et Bill O'Brien, 30 minutes, 1 chute, Roland Labrie et John Carrochia, 20 minutes, 1 chute, Jim Délisle et Armand Courville; Dan Murray, arbitre. Tours de force par le fameux athlète Wilfrid Latour. Une vraie soirée pour de vrais sportsmen.

La pharmacie Saffran, 1952, rue Centre, tél. WI 9368. Prescriptions remplies avec le plus grand soin et à des prix réduits. Pour tous produits pharmaceutiques, allez à la pharmacie Saffran, 1952 rue Centre, ou téléphonez, WI 9368.

Eugène Faucher, marchand de fourrures, 454 rue Rachel est, près Saint-Denis, Tél. HA. 4713. Ancien président de la maison Faucher et Pichet Ltée. Chez M. Eugène Faucher, rue Rachel est, près Saint-Denis, vous trouverez un assortiment complet pour le printemps. Excellent endroit pour l'emmagasinage garanti et à prix raisonnable de vos fourrures. Tél. HA. 4715.

E. St-Pierre, tailleur, presseur et dégraisseur, 1864 rue Wellington, tél. FI 6096. Maison établie depuis plus de 30 ans, à la Pointe Saint-Charles. Satisfaction assurée à tous, au service "Valet" de M. St-Pierre. Envoie chercher et livre.

J.-B. Vinet, horloger, bijoutier et opticien, 1873 rue Wellington, Pointe Saint-Charles, tél. 0644. De nombreuses années d'expérience. Travail garanti, à des prix invitants.

La quincaillerie Cousineau, 1879 rue Wellington, tél. FI 2983. Ancienne place Poirier. Ferronnerie générale, peintures, vernis, émaux Crown Diamond et autres; ainsi que stock complet de tapisserie.

La Pharmacie Bernard, la mieux connue de tout Pointe S.-Charles, 800, chemin Hibernia, tél. FI 0988. Spécialité: prescriptions remplies avec la plus grande diligence et aux plus bas prix.

Le sirop "Myre", depuis 15 ans en vente dans tous les magasins et pharmacies, coûte peu et assure immédiatement un soulagement contre les rhumes. Le nouveau purgatif "Myre" donne aussi des résultats merveilleux. On peut se les procurer à la pharmacie Quesnel, 2044, rue Centre, tél. WI 5757.

La maison L. Therriault, enregistrée, directeur de funérailles, 1270 rue Laprairie, près Centre, WI 5560 et 4048 Wellington, YO 0980. Nouveau salon mortuaire. La plus vieille maison du genre dans Montréal. Etablie en 1868.

O. Vezeau, marchand de poêles, 01364 rue Charlevoix, tél. WI 8155 et 01167 rue Charlevoix, tél. WI 1797. Vend, échange et répare les poêles et fait les nickelages. Etabli à Pointe Saint-Charles depuis 15 ans.

PROTESTATIONS

L'union internationale des chauffeurs, huiliers et journaliers des usines Angus du C.P.R. à sa dernière assemblée a adopté une résolution à l'effet de protester contre tous les amendements proposés à la loi des accidents du travail. Copies de cette résolution ont été envoyées au premier ministre de la province, au ministre du travail ainsi qu'au président de la Commission des Accidents du Travail.

DANS ROSEMONT

L'Association des citoyens de Rosemont organise pour ce soir une grande soirée de famille à son local sous la présidence de M. F.-X. Saint-Denis. L'entrée sera gratuite.

DANS SAINT-EDOUARD

Tous les membres du club ouvrier Saint-Edouard sont priés de se rendre ce soir au local du club 428 de Fleurimont, à 7 h. 45, pour se rendre en groupe à la salle Morin, rue Saint-Denis, afin d'entendre une causerie de M. Alderic Blain, ancien député de Dorion. M. Blain dont on connait la capacité en matière de coût de l'électricité, donnera une causerie sur ce sujet et fera la comparaison entre le coût de l'électricité dans la province de Québec et les autres parties du Dominion.

AVIS AUX CORDONNIERS

Le syndicat catholique national des tailleurs de cuir et des "treesers" invite tous les tailleurs de cuir et "treesers", unionistes ou non-unionistes, à assister à l'assemblée qui aura lieu, demain soir, à l'édifice des syndicats, angle de Beaudry et de Montigny, afin de discuter les intérêts des ouvriers du métier. Par ordre de M. A. Durand, agent d'affaires de ce syndicat.

CHEZ LES SYNDICATS

Ce soir, réunion du comité exécutif du conseil central des syndicats, et assemblée de l'harmonie syndicale.

Demain soir, assemblée du conseil central des syndicats. Toutes ces assemblées auront lieu à l'édifice des syndicats, angle de Beaudry et deMontigny.

M. RAOUL PERIARD

M. Raoul Périard, président de la défense ouvrière de Saint-Edouard, a été élu hier, à une assemblée de l'exécutif de la fédération, assistant organisateur pour la partie nord de Montréal.

DANS SAINTE-MARIE

La section Sainte-Marie de la fédération des clubs tiendra son assemblée régulière ce soir, au numéro 2438 rue Sainte-Catherine est. Le président de la fédération, M. J. A. Chalifoux, sera présent et assermentera le nouvel exécutif.

DANS HOCHELAGA

La défense ouvrière d'Hochelaga tient son assemblée régulière ce soir au numéro 3167 rue Sainte-Catherine est, sous la présidence de M. H. Moreau.

CLUB ST-ANNE ST-JOSEPH

Le club ouvrier Sainte-Anne-Saint-Joseph tiendra une assemblée d'une grande importance ce soir au numéro 1418 rue Notre-Dame ouest. C'est M. Emile Bélanger, président d club ouvrier Sainte-Anne-Saint-Gabriel, qui est responsable pour la fondation de cette nouvelle organisation ouvrière dans l'ouest de la ville. Cette association est affiliée à la fédération des clubs. De 8 heures à 9 h. 30 l'assemblée sera pour les Italiens puis ensuite pour les citoyens de langues française et anglaise.

DANS PREFONTAINE

Ce soir aura lieu l'assemblée régulière des membres de la défense ouvrière do Préfontaine sous la présidence de M. Louis Laporte. On y fera des déclarations importantes.

SOIREE DANSANTE

A l'occasion de la mi-carême, une soirée dansante aura lieu ce soir au local de l'association ouvrière du nord, section Saint-Denis, au numéro 4677 rue Saint-Denis. Un orchestre de renom fera les frais de la musique. Il y aura en plus un groupe d'artistes qui exécuteront plusieurs numéros de chant, musique et autres attractions diverses.

DANS ST-JEAN-BAPTISTE

Le comité des citoyens du quartier Saint-Jean-Baptiste tiendra une grande assemblée ce soir au numéro 4245 rue Saint-André, sous la présidence de M. P.-Z. Delcourt. Des questions de la plus haute importance y seront discutées.

CHEZ LES WAGONNIERS

Tous les membres de la section 73 de la fraternité des wagonniers, employés des usines Angus, sont priés d'assister à l'assemblée qui aura lieu demain soir à la salle Lavoie, rue Ontario.

CONSEIL CENTRAL

L'assemblée du conseil central de la fédération des clubs ouvriers de la province de Québec aura lieu demain soir au local de l'association des citoyens de Saint-Eusèbe au numéro 2116 rue Frontenac.

A S.-B.-BAPTISTE de LASALLE

La défense ouvrière de Saint-Jean-Baptiste de LaSalle tiendra son assemblée régulière ce soir au numéro 2010 rue LaSalle, sous la présidence de M. Magloire Larocque.

A MAISONNEUVE

La section anglaise de la défense ouvrière de Maisonneuve tiendra son assemblée ce soir au numéro 4550 rue Sainte-Catherine est, sous la présidence de M. H. Foster.

DANS PAPINEAU

M. J. A. Chalifoux, président de la fédération des clubs ouvriers de la province de Québec procedera à l'installation et à l'assermentation des nouveaux officiers de la section Papineau de la fédération ce soir au cours de l'assemblée qui aura lieu à la salle de l'association au numéro 1309 rue Plessis.

DANS SAINT-EUSEBE

L'association des citoyens de Saint-Eusèbe tiendra une grande assemblée ce soir à son local situé au numéro 2116 rue Frontenac, sous la présidence de M. N. Mainville.

CHEZ LES INTERNATIONAUX CE SOIR

Conseil conjoint des unions internationales de travailleurs en chaussures, local 17 au numéro 1331 rue Sainte-Catherine est.

Union internationale des charpentiers-menuisiers, local 1244 au numéro 1244 rue Sainte-Catherine ouest.

Conseil des métiers de la construction de Montréal au Temple du Travail, rue Saint-Dominique.

INGENIEURS-OPERATEURS

Ce soir, assemblée des membres de l'union canadienne des ingénieurs-opérateurs de pelles mécaniques, au numéro 915 carré Victoria.

Bal, ce soir, à Rosemont

Plusieurs variétés au programme organisé par un comité qui promet pour le bal de ce soir à 2649 Masson, coin 2ème avenue, un succès complet pour les gens de Rosemont et leurs amis. Les portes seront ouvertes à 8 h. 30 précises.

CHEZ EATON

Le Président et les Directeurs de

T. EATON Co LIMITED

ont reçu avec des sentiments de profonde gratitude les nombreuses expressions de condoléances d'organisations commerciales et autres, par l'entremise des journaux, par lettre et télégramme et par tributs floraux, à l'occasion de la mort de Mme Timothy Eaton. Ils offrent à tous leurs sincères remerciements.

T. EATON Co LIMITED

Achetez votre pardessus de printemps vendredi à des dollars de moins que les prix habituels!

Pardessus anglais importés

Faits par Burberry et Joseph May, d'Angleterre

Prix spécial, vendredi . . **29.50**

Vous admirerez la qualité supérieure de ces pardessus Burberry à 29.50. En tweeds printaniers très élégants, en une grande variété de gris, brun et mélanges. Inimitables modèles anglais Raglan et slip-on. Finis de la manière qui caractérise les pardessus May et Burberry. Tailles 34 à 44.

Beaux pardessus de printemps

fabriqués par Eaton

Prix spécial, vendredi . . **19.50**

Celui qui ne veut pas dépenser plus que 19.50 pour un pardessus — mais qui désire en même temps une belle qualité — ferait bien de venir voir ce groupe. Tweeds et cheviotes de qualité excellente. Choix de gris, brun et mélanges chinés. Modèles grenadiers, ajustés, raglan et slip-on. Tailles 34 à 44. Modèles pour réguliers, grands et courts.

Combinaisons de laine de 4.25

En vente à 12.30 p.m., réduits à prix extraordinaire, vendredi **2.95**

Sous-vêtements de belle qualité, entièrement façonnés, faits par Wolsey. Coudes, genoux et fond renforcés. Ton naturel. Coupe généreuse et confortable. Tailles 34 à 44. A son prix régulier, nous avons vendu des centaines de ces combinaisons — la quantité que nous offrons vendredi, à ce prix réduit, devrait se solder rapidement.

Au rez-de-chaussée chez Eaton—Rue Sainte-Catherine

Manteaux et costumes

qui font sensation!

Veuillez ne pas retarder à venir si vous voulez l'un de ces manteaux.

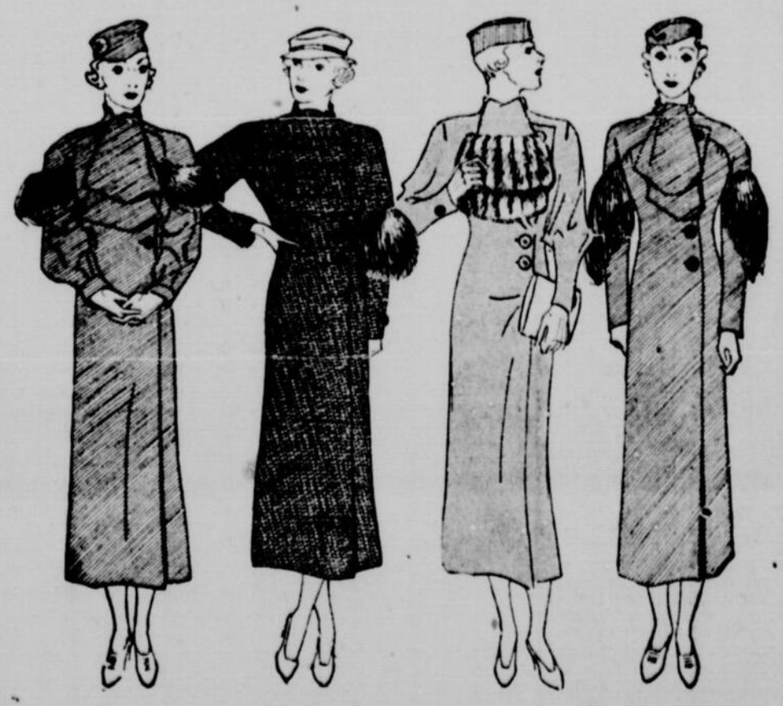

Prix extraordinaire, vendredi **19.50**

Nous vous recommandons de venir de bonne heure dès le sous-titre car nous sentons que nous ne pouvons assez vous en dire l'importance. Un regard sur ce groupe de manteaux nous en a convaincus! Car nous ne voulons pas que vous veniez et trouviez votre genre favori vendu — et tous devraient se vendre très rapidement!

Nouveaux traitements de fourrure! Nouvel arrangement de cravates! Capes! Tous des copies de succès de New-York! Avec bandes de renard! Et autres belles garnitures de fourrure! Aussi costumes 2 et 3 pièces. Pour 19.50 — une aubaine vraiment remarquable!

Notez comme ils sont bien faits — et leur bon ajustement.

Crêpe de laine fins lainages et tweeds moustachés et en telles nuances du printemps que bleu Patou, beige fidèle, gris. Tailles 13 à 19 — 14 à 20 — 36 à 44 — 36½ à 48½.

Troisième étage—Rue Sainte-Catherine

THE T. EATON Co LIMITED
DE MONTREAL